

Les villes en Afrique : leurs rôles et leurs fonctions
dans le développement national et régional

LE CAMEROUN

RAPPORT DEFINITIF

(Convention ACA-ORSTOM n° 6551-1546 CE)

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE OUTRE-MER

1984

Les villes en Afrique : leurs rôles et leurs fonctions
dans le développement national et régional

LE CAMEROUN

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Pages
Résumé : Principales conclusions et recommandations	3
I. LE CONTEXTE.	
1.1. ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE DU PAYS	5
1.2. LE SECTEUR AGRICOLE.	
1. Tableau géographique du monde agricole dans les années 80	
a) Les sources statistiques, mode d'emploi	19
b) Densités rurales	20
c) L'espace cultivé	24
d) L'agro-industrie et l'agriculture contractuelle	27
e) La petite production paysanne	34
f) Production et répartition spatiale des cultures d'exportation familiales	39
g) Production et répartition spatiale des cultures vivrières	47
2. Facteurs limitants et potentialités des écosystèmes camerounais.	
a) La pluviométrie	54
b) Relations climat/cultures	59
c) Les qualités intrinsèques des sols	60
d) Autres facteurs limitants	62
3. Les déterminants internes des systèmes et appareils de production.	
A. Les petits producteurs ruraux	
a) L'appareil de production et les acteurs	64
b) Les stratégies des petits producteurs	70
B. Le système agro-industriel et ses prolongements	
a) L'appareil de production, les acteurs et les stratégies.	74
b) Les coûts internes et externes du système et ses retombées	75
4. Les déterminants extérieurs aux systèmes de production.	
a) L'Etat développeur	78
b) La maîtrise de l'échange marchand au profit de l'Etat	80
5. Esquisse d'un bilan	82
1.3. LE SECTEUR NON-AGRICOLE	89

.../...

<u>II. ARMATURE URBAINE ET ROLE DES VILLES SECONDAIRES.</u>	
2.1. LA POPULATION DU PAYS:	
Les grands contrastes régionaux	95
La croissance démographique	101
Croissance urbaine et flux migratoires	109
Vers quel avenir démographique ?	119
2.2. LES FONCTIONS DES VILLES SECONDAIRES.	
1. Les villes, centres d'encadrement	121
2. Les villes, centres de service	125
2.3. LES TRANSFORMATIONS AGRICOLES IMPULSEES PAR LES VILLES.	
1. Les périphéries des grandes villes	133
2. Les espaces agro-industriels	138
3. Paysannat et cultures de rente	142
4. Articulation urbain-rural et son évolution dans le temps.	
1. Diagnostic des situations	145
2. Le processus historique	148
3. Quelles campagnes pour le Cameroun ?	151
<u>III. LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET LEURS CONSEQUENCES.</u>	
3.1. L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Incertitudes institutionnelles	155
3.2. LES POLITIQUES SECTORIELLES.	
Les Plans	157
Les réalités	160
3.3. LES POLITIQUES SPATIALES.	
Les régions et les villes	160
IV. <u>PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS</u>	163
Annexe n°1. Secteur agricole: Répertoire des principaux projets et institutions intervenantes	
	167
Annexe n°2. Le commerce extérieur	
	175
Annexe n°3. Importations alimentaires et consommation nationale des produits "stratégiques"	
	179
Annexe n°4. Objectifs 1985-1986 (5° Plan)- Productions agricoles	
	181
Annexe n°5. Fig.n°40: Population urbaine née hors de l'arrondissement urbain	
	183
Annexe n°6. Fig.n°41: Importance de la population urbaine non scolarisée	
	184
Bibliographie sélectionnée par thèmes et régions	
	185
Liste des tableaux	
	193
Liste des figures	
	195

Les villes en Afrique : leurs rôles et leurs fonctions
dans le développement national et régional

LE CAMEROUN

Résumé : Principales conclusions et recommandations

La question posée par la Commission des Communautés Européennes était de savoir dans quelle mesure les villes secondaires d'Afrique Noire et, plus particulièrement ici, celles du Cameroun, pouvaient contribuer à répondre aux deux grands défis auxquels sont actuellement confrontés la plupart des Etats africains, celui de la croissance excessive de quelques métropoles et celui de la réactivation d'une agriculture nécessaire pour que le pays continue d'assurer sa sécurité alimentaire.

Malgré sa réputation de pays relativement prospère qui lui vaut d'attirer volontiers les investissements, malgré le caractère bi-polaire de son réseau urbain (Douala et Yaoundé), malgré sa population totale et sa population rurale relativement nombreuses (7 663.000 habitants dont 72% de ruraux), malgré ses potentialités agricoles remarquablement variées, le Cameroun partage la situation économique de bien d'autres Etats africains. Les problèmes y sont seulement un peu moins immédiatement apparents.

L'héritage historique, pré-colonial celui-là, est d'abord celui d'une population répartie de façon extrêmement contrastée: de vastes zones quasiment vides au centre et au sud-est, mais d'autres où les hommes se sont concentrés au cours de migrations variées, dans le nord, l'ouest et la région de Yaoundé. Le degré de l'activité économique régionale répercute ces violents contrastes démographiques: ici des espaces soigneusement et patiemment mis en valeur, là d'autres seulement traversés par les troupeaux des éleveurs nomades.

Un autre héritage historique non moins décisif est celui d'une économie à finalité exportatrice où la prise en compte du marché interne, tenu pour inexistant, ne s'est pas encore posée réellement. L'espace rural, qu'il ait été approprié directement par des firmes exportatrices ou qu'il ait été laissé aux petits producteurs de cultures de rente,

a d'abord et essentiellement été considéré par la Puissance coloniale, puis par l'Etat indépendant, comme une source de productions destinées au commerce international. Il n'est que temps, aujourd'hui, de le considérer comme un espace habité et de le rendre vivable à ceux qui ne l'ont pas encore quitté.

Trop d'investissements sans lendemain ont déjà été consacrés à la ville par les Pouvoirs publics. Qu'elles soient grandes ou petites, les villes ne peuvent à elles-seules impulser et entretenir le développement d'un pays; elles n'en sont, en quelque sorte, que le sous-produit, la face la plus visible, et il importe de ne pas commencer là où l'action devrait plutôt s'achever. Le secteur-clé de l'autosuffisance alimentaire est, au Cameroun, celui de la petite production agricole à condition qu'un choix net et effectif soit fait en sa faveur, ce qui n'a jamais été le cas. Les atouts dont dispose à cet effet le Cameroun sont nombreux, il ne faut plus tarder à les mettre en oeuvre; le plus précieux d'entre eux n'est pas la richesse des sols, ni la variété des climats régionaux, mais bien l'existence d'une paysannerie ancienne et expérimentée qu'il faut à tout prix chercher à sauvegarder.

Dans une telle perspective, deux points paraissent essentiels:

- une valorisation du travail agricole paysan par une politique favorisant délibérément les revenus de ce type d'agriculture. A cet égard s'avère indispensable une politique de prix garantissant au paysan une rémunération de son travail non seulement en rapport avec le taux global de l'inflation mais aussi propre à inciter les jeunes à choisir le travail agricole de préférence aux emplois urbains même administratifs.

- une rénovation de l'environnement rural qui offre aux villageois des conditions et des commodités de vie comparables à celles dont jouit le citoyen. Equipements sanitaires et sociaux, équipements culturels, désenclavement, généralisation des réseaux d'électricité et d'eau potable, accès au marché régional, les véritables blocages de la société rurale sont là et les problèmes techniques (intensification de la productivité, modes de tenure, sélection des semences, etc...) ne viennent qu'en second: la réussite des solutions proposées, même les meilleures, passe par la levée préalable de tels blocages.

Multiplier les villes, même petites ou moyennes, n'y contribuerait pas mais risquerait, au contraire, de retarder encore un peu plus la solution des vrais problèmes. Le Cameroun a besoin de ruraux agriculteurs, non de citadins à qui la ville n'a rien à offrir.

n.b. Ce rapport a été rédigé par Jacques CHAMPAUD, Georges COURADE, André FRANQUEVILLE, géographes de l'ORSTOM; la coordination en a été assurée par André FRANQUEVILLE.

I - LE CONTEXTE

1. 1 - ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE DU PAYS.

Le Cameroun est sans doute l'un des pays africains qui a connu l'histoire politique la plus complexe depuis un siècle. Il a été marqué en effet par trois systèmes coloniaux différents et des changements constitutionnels importants depuis l'Indépendance.

Nous n'en résumerons ici que les principales étapes, celles qui sont nécessaires pour la compréhension de la situation actuelle. Rappelons auparavant que si le Cameroun a été créé, en tant qu'entité politique, par les Européens, des peuples existaient avant l'époque coloniale qui avaient occupé et mis en valeur l'espace, organisé des courants d'échanges entre régions aux productions complémentaires et établi des structures sociales originales. Bon nombre de ces peuples étaient encore en mouvement lors de l'arrivée des colonisateurs et celle-ci a contribué à les fixer là où ils se trouvaient : les Peuls de l'Adamaoua avaient imposé depuis peu de temps leur pouvoir à une partie de ce qui est devenu le Nord du Cameroun; les Fulani, du même groupe ethnique, s'installaient alors sur les plateaux de l'Ouest ; quant aux peuples de la forêt, ils étaient à peu près tous en mouvement eux aussi, en direction de la côte.

L'organisation politique et sociale de ces groupes était très diverse. Sommairement, on pouvait distinguer d'une part des sociétés lignagères chez les peuples de la forêt, d'autre part des sociétés étatiques dans le Nord (lamidats peul) et dans l'Ouest ("royaumes" bamoun, nso etc... et chefferies bamiléké et "bamenda"). Quelques villes matérialisaient ce pouvoir étatique : Banyo, Ngaoundéré,

Rei Ecuaba, Maroua, dans le Nord, Foumban, Koumba, Wum dans l'Ouest. Par ailleurs l'estuaire du Wouri s'imposait progressivement comme le lieu de rencontre privilégié avec l'Occident.

Il y a un siècle, le 12 juillet 1884, les Allemands pénétraient dans l'estuaire du Wouri et Nachtigal signait avec les chefs duala un traité de protectorat. La ville était ainsi ouverte à la pénétration européenne vers l'intérieur du pays. Les Allemands s'assurèrent d'abord le contrôle des estuaires du Wouri et de la Sanaga, et négocièrent avec les Anglais pour s'installer dans la région du Mont Cameroun.

Leur présence se manifesta de plusieurs manières :

- des voyages d'exploration permirent d'accumuler en un nombre d'années assez bref une documentation substantielle sur l'état du pays à la fin du XIXème siècle.

- une prise en mains progressive de l'administration du pays, quelques expéditions militaires et la création de postes militaires et administratifs.

- l'extension des missions chrétiennes à l'intérieur du pays.

- le développement du commerce et la création de grandes entreprises agricoles autour du Mont Cameroun. L'un et l'autre eurent pour conséquence d'accentuer les déplacements de population vers les zones d'activité économique moderne.

- l'installation d'un réseau ferré qui atteignait en 1914 Nkongsamba et Eséka et était complété par une ébauche de réseau routier.

Lorsqu'éclate la première guerre mondiale un premier réseau urbain est esquissé au Cameroun : la capitale est Buea depuis le début du XXème siècle, jugée plus

salubre que Douala, mais celle-ci s'affirme comme le principal centre économique. Deux zones privilégiées dans la distribution des villes: la côte et le haut bassin du Congo . La première, connue de plus longue date avait été plus facilement pénétrée et organisée sur le plan administratif : il importait de pouvoir y faire transiter facilement les produits primaires et les marchandises venues d'Europe. Dans la seconde s'était développée une activité commerciale importante, liée à la zone de libre échange du bassin du Congo, le fleuve lui-même et ses affluents, Sangha et Oubangui, constituant de bonnes voies de pénétration. Dans le reste du pays, les postes administratifs et les factoreries étaient rares, comme l'étaient les voies de communication. Dès cette époque cependant, la plupart des futures villes du Cameroun étaient déjà sorties de l'anonymat et regroupaient quelques fonctionnaires d'autorité, quelques commerçants, des missionnaires et une agglomération "indigène" plus ou moins importante . On ne connaît pas la population de chacune de ces villes, mais le nombre des Allemands qui étaient présents en 1908 donne déjà une indication de l'intérêt que présentait pour le colonisateur certains de ces centres :

- Douala : 302, Victoria : 135, Kribi : 104,
Buea : 103, Lomié : 66, Yaoundé : 59 (1).

Il est significatif que les trois premières sont des ports, et les trois suivantes des postes de commandement importants : la capitale du "Kamerun" et les postes militaires du pays "Yaunde" et de l'Est.

Les troupes franco britanniques qui occupèrent très vite le "Kamerun" se partagèrent de fait le pays et cette partition entre les deux puissances coloniales fut

(1) ETOGA EILY 1971. p. 249.

entérinée au Traité de Versailles qui conférait à la France les 4/5 de la colonie allemande. Dès lors furent mises en pratique deux politiques différentes de part et d'autre du Moungo conformes à ce qu'étaient ailleurs les pratiques coloniales des deux puissances. Avec, toutefois, une réserve, celle de rendre compte chaque année à la Société des Nations du mandat qu'elles avaient reçu de conduire le progrès économique et social et de garantir l'égalité économique à tous les états membres de la S.D.N.

Sur le terrain, l'administration britannique tendit à une quasi intégration de "son" Cameroun au Nigéria voisin. Elle se préoccupa peu d'intervenir directement dans la conduite des affaires sur le plan territorial. L'administration restait pour l'essentiel aux mains des autorités traditionnelles : grandes chefferies, là où elles existaient, et "native authorities". En outre l'action sanitaire et scolaire était du ressort quasi exclusif des Missions. De cette politique résulte un schéma d'organisation de l'espace assez particulier : peu de postes de commandement coloniaux, et un ensemble de petits pôles structurants auprès des chefferies, des Missions ou dans de simples villages ; partout peu de villes au sens propre du terme mais une "urbanisation sociologique diffuse" résultat de l'intervention dispersée d'acteurs différents (1).

Toute autre, on le sait, était la politique française qui visait à l'administration directe tantôt en utilisant les structures traditionnelles dans la mesure où elles étaient des relais efficaces et fidèles de l'administration générale, tantôt en les combattant pour protéger les populations contre leurs excès ou pour protéger

(1) cf. Sur cette notion d'urbanisation diffuse le remarquable article de Georges COURADE et Michel BRUNEAU : Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers Monde. Cah. CRSTOM. Sciences Humaines XIX, 1. 1983, pp. 59. 92.

l'administration d'un contre-pouvoir trop vigoureux. Par ailleurs, si les Missions étaient actives dans le Sud et dans l'Ouest (mais peu présentes dans le Nord) et avaient créé un certain nombre de dispensaires, d'hôpitaux et de collèges, l'administration prenait en charge pour l'essentiel l'éducation et la santé. On avait ainsi dans le Cameroun français un schéma urbain et d'organisation spatiale beaucoup plus concentré que dans la partie anglaise et une urbanisation physique plus évidente.

A la fin de la deuxième guerre mondiale le réseau des voies de communications était encore constitué principalement par les deux voies ferrées : celle dite du Nord dont le terminus provisoire de 1911, NKongsamba devint définitif, et celle du Centre prolongée jusque Yaoundé et Mbalmayo en 1927 et 1929. Le réseau routier était alors médiocre parcouru seulement par des camions, notamment dans la zone cacaoyère. Par contre les fleuves étaient utilisés et au delà de Mbalmayo par exemple, le Nyong était emprunté par des convois de bois et de marchandises diverses et jalonné de quelques postes administratifs, comme Akonolinga, Ayos et Abong-Mbang.

Ce réseau routier, très médiocre en 1945 fut développé grâce aux crédits FIDES entre 1945 et 1960 : pistes en latérite principalement, mais aussi quelques routes bitumées, de Douala à NKongsamba d'une part, Edéa de l'autre. Dans la région de Yaoundé, deux axes prolongeant les voies ferrées : Yaoundé - Obala, et Mbalmayo - Sangmélima. Tout ceci obéissait à une logique assez habituelle : il s'agissait de faciliter le drainage vers Douala, le port d'exportation des produits agricoles et forestiers, de l'intérieur.

Pendant ce temps, le Nord demeurait une région marginale, mal reliée au reste du pays, vivant largement en autosubsistance et où la commercialisation de l'arachide et le début de la culture du coton apportaient seules un élément de monétarisation de la vie économique.

L'Indépendance allait entraîner quelques modifications dans ce schéma. Elle survenait - le 1er janvier 1960 pour le Cameroun français - dans un contexte de guerre civile : le pays bassa (entre Edéa et Yaoundé) venait de connaître une rébellion grave, Douala était périodiquement le théâtre de troubles sérieux et des maquis avaient embrasé la plus grande partie du pays bamiléké et du Moungo.

Les opérations de pacification, particulièrement dans l'ouest du Cameroun, eurent deux conséquences principales sur l'organisation de l'espace :

- d'une part la création de pistes nouvelles à travers les campagnes, et le bitumage de l'axe routier Bafang-Pont du Noun.

- d'autre part l'installation sur une bonne partie du pays bamiléké de regroupements importants (jusqu'à 12.000 personnes) concentrant en un même lieu, plus facile à défendre et à contrôler, des populations jusqu'alors dispersées dans les campagnes. Dès que la contrainte administrative et policière s'est relâchée ces regroupements ont disparu et leurs habitants sont repartis dans leurs lieux d'habitat antérieurs, sauf dans certains points où avaient été créés des centres administratifs (postes administratifs, districts, sous-préfectures) et implantés quelques équipements donnant ainsi naissance à de petites villes ou à de gros bourgs.

Ces divers événements ont entraîné des déplacements de population importants : exode de la campagne vers les villes extérieures à la région, ou les grandes plantations, fuite vers le Cameroun britannique.

Quelque temps après l'Indépendance prit place le 1er octobre 1961 un autre événement, la Réunification. Après un référendum (contesté d'ailleurs par les autorités camerounaises) la partie méridionale du Cameroun britannique choisit l'union avec le Cameroun indépendant plu-

tôt qu'avec le Nigéria. Ceci donna naissance à la République Fédérale du Cameroun avec un gouvernement fédéral, à Yaoundé et deux gouvernements fédérés siégeant à Yaoundé et à Buea. Système assez lourd et onéreux auquel le Président Ahidjo mit fin en 1972 en instituant, après référendum, la République Unie du Cameroun. C'était l'aboutissement, le couronnement constitutionnel, d'un effort obstiné de consolidation de l'unité nationale mené par celui qui gouverna le pays de 1958 à 1982. Notre propos n'est pas ici de retracer ce qui fut l'histoire politique du Cameroun durant cette période. Mais il est intéressant d'en retenir les principaux traits qui marquèrent le développement urbain et l'organisation de l'espace. Ce furent essentiellement :

- une politique de création de voies de communication permettant de relier entre elles les diverses parties du pays. C'est ainsi que fut construit le Transcamerounais, entre 1965 et 1974 reliant Yaoundé à Ngaoundéré et que cette voie ferrée fut prolongée par un axe bitumé jusqu'à Mora et Kousséri, via Garoua et Maroua. Vers l'ouest, une voie ferrée de Mbanga à Kumba et des routes bitumées entre Douala et Victoria, et entre Bafoussam et Bamenda permirent également de mieux accrocher la partie anglophone à la francophone. Par contre, la capitale n'est encore reliée, en 1980, à Bafoussam et à Edéa que par de médiocres voies de latérite. On s'est abstenu jusqu'ici de créer de bonnes liaisons routières susceptibles de concurrencer les chemins de fer.

- un développement des centres administratifs permettant, selon les points de vue soit de "rapprocher l'administration des administrés" soit de mieux "contrôler" les populations dans un régime plutôt autoritaire. Ainsi furent créées de nombreuses préfectures, sous-préfectures, districts.

- la mise en place progressive d'une structure régionale. Il ne s'agissait pas de régionalisation à proprement parler, au sens où on l'entend en France à l'époque de la

décentralisation, mais plutôt d'une déconcentration de l'administration. C'est ainsi que furent institués 5 "Inspection Fédérale de l'Administration" dans le Cameroun oriental et une dans l'occidental, basées respectivement à Yaoundé, Garoua, Bertoua, Douala, Bafoussam et Buea. Elles devinrent des provinces en 1972 et on en ajouta une sixième, à Bamenda. Cette structuration de l'administration générale s'accompagnait de la mise en place, aux mêmes niveaux, de structures parallèles pour les autres administrations (cf. Fig. 1 et 2).

- dans le même temps il faut souligner les progrès constants de la "francisisation" du Cameroun ex-britannique. L'anglais est certes encore langue officielle, au même titre que le français, mais élèves ou fonctionnaires de cette région savent que leur promotion sociale dans l'appareil de l'Etat est liée à leur connaissance de la langue française. Il en est de même sur le plan des institutions qui ont été "francisées" elles aussi dans un mouvement qui semblait irréversible. On a découvert récemment les vertus du développement communautaire et manifesté le désir d'étendre à l'ensemble du pays une expérience qui s'était avérée fructueuse au Cameroun anglophone.

Plus récemment, et avec toutes les nuances qui doivent être apportées dans le jugement sur des événements encore actuels, l'arrivée au pouvoir du président Paul Biya marque sans doute un tournant dans l'organisation politique et spatiale du pays. Il est significatif (cf. Fig. 3) que la province du Nord - la plus vaste et la plus peuplée il est vrai - ait été scindée en trois : Extrême-Nord, Nord, Adamaoua (août 1983) en même temps qu'était créée aussi dans le Sud une nouvelle province. De même la création de onze nouveaux départements, toujours dans le Nord, va dans le même sens d'un émiettement régional et d'un contrôle accru du pouvoir central sur la région. Il est significatif aussi que le Président ait choisi comme 1er Ministre (le poste, depuis, a été supprimé) un "nordiste" mais chrétien. Ces divers indices laissent penser que

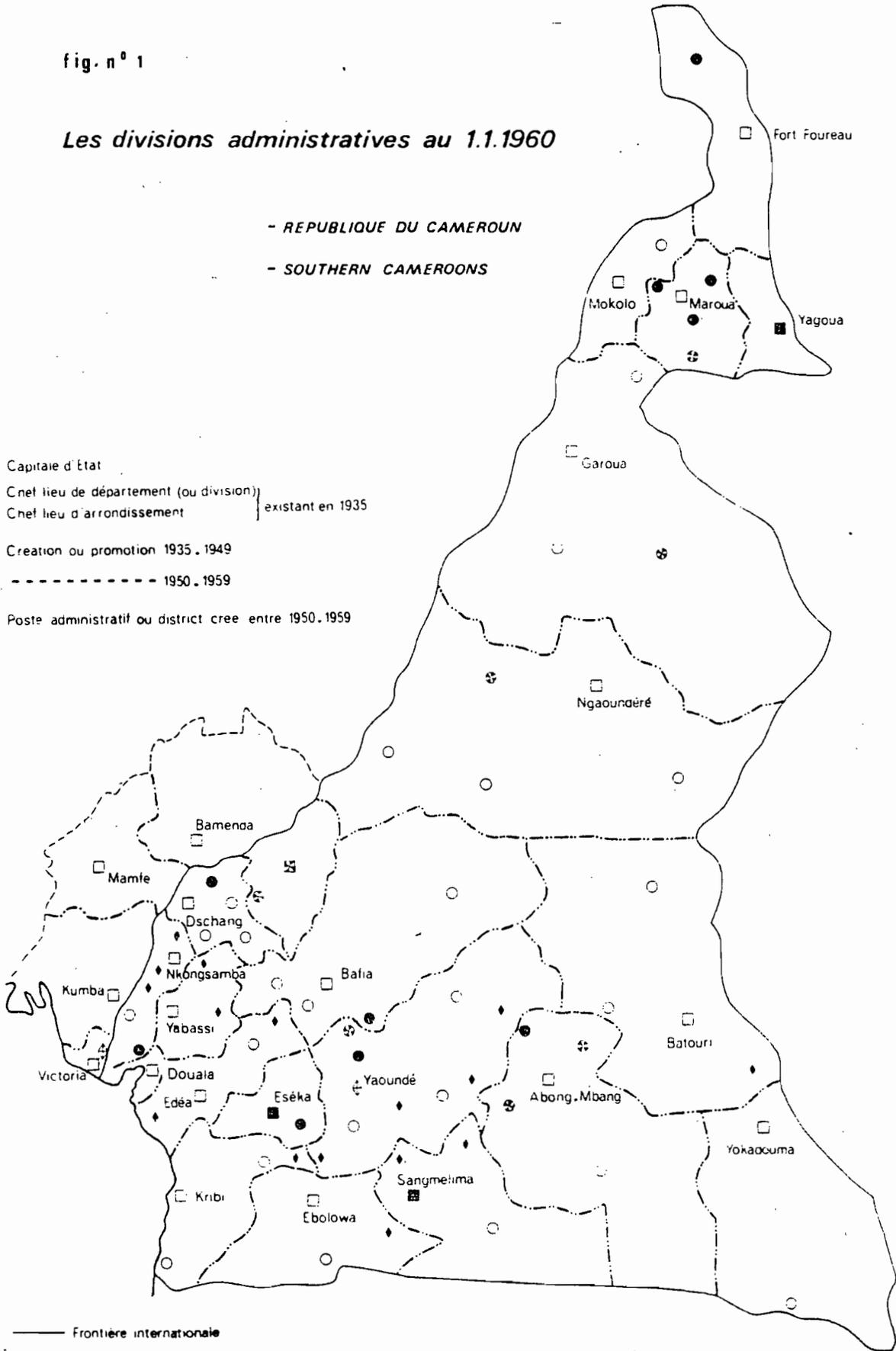
fig. n° 1

Les divisions administratives au 1.1.1960

- REPUBLIQUE DU CAMEROUN

- SOUTHERN CAMEROONS

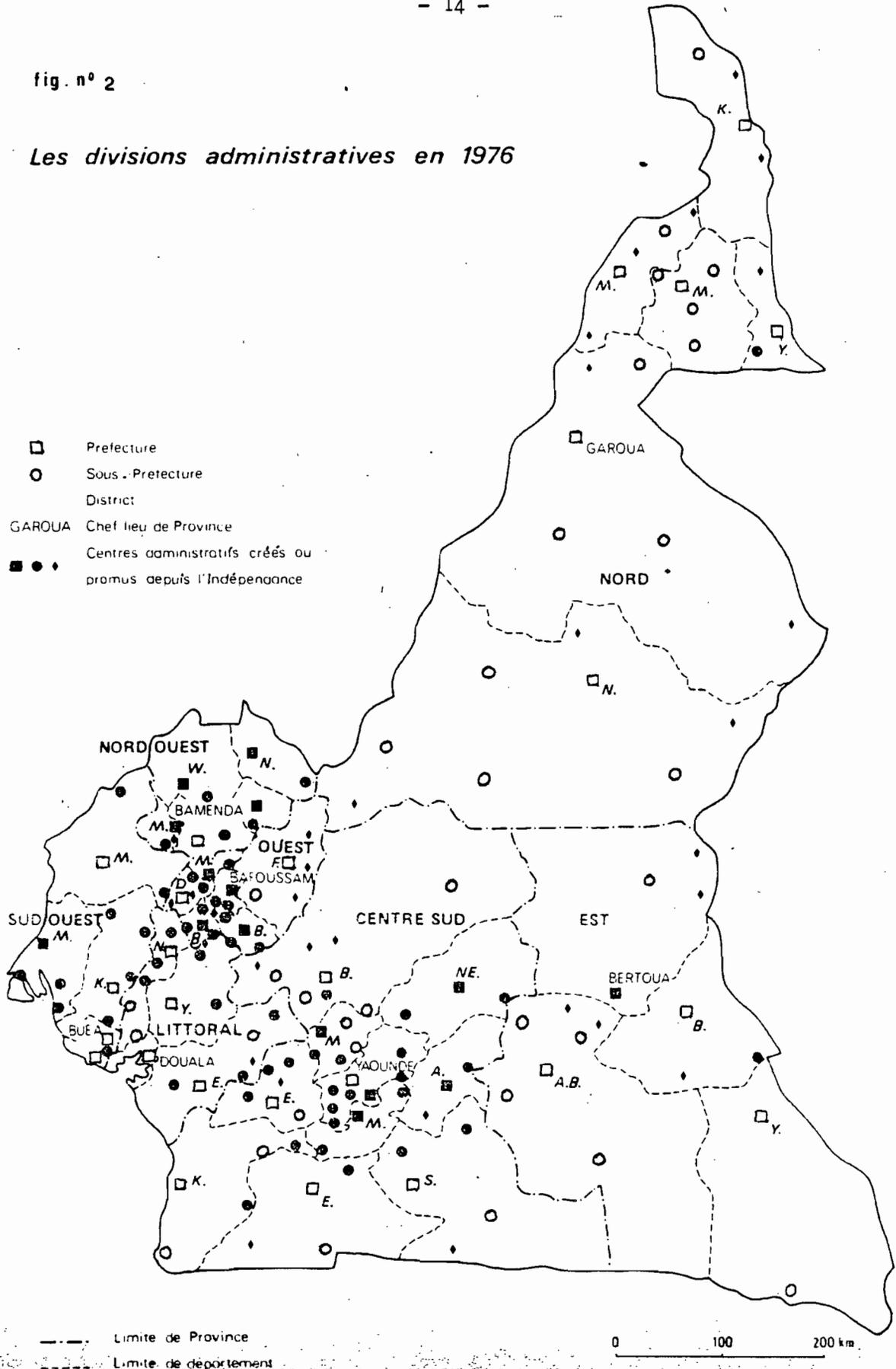
- ⊕ Capitale d'Etat
- Chef lieu de département (ou division)
- Chef lieu d'arrondissement
- ⊕ Création ou promotion 1935 - 1949
- ----- 1950 - 1959
- Poste administratif ou district crée entre 1950 - 1959



- Frontière internationale
- - - - - Limite d'état autonome
- Limite de Province (Southern Cameroons)
- Limite de département ou division

fig. n° 2

Les divisions administratives en 1976

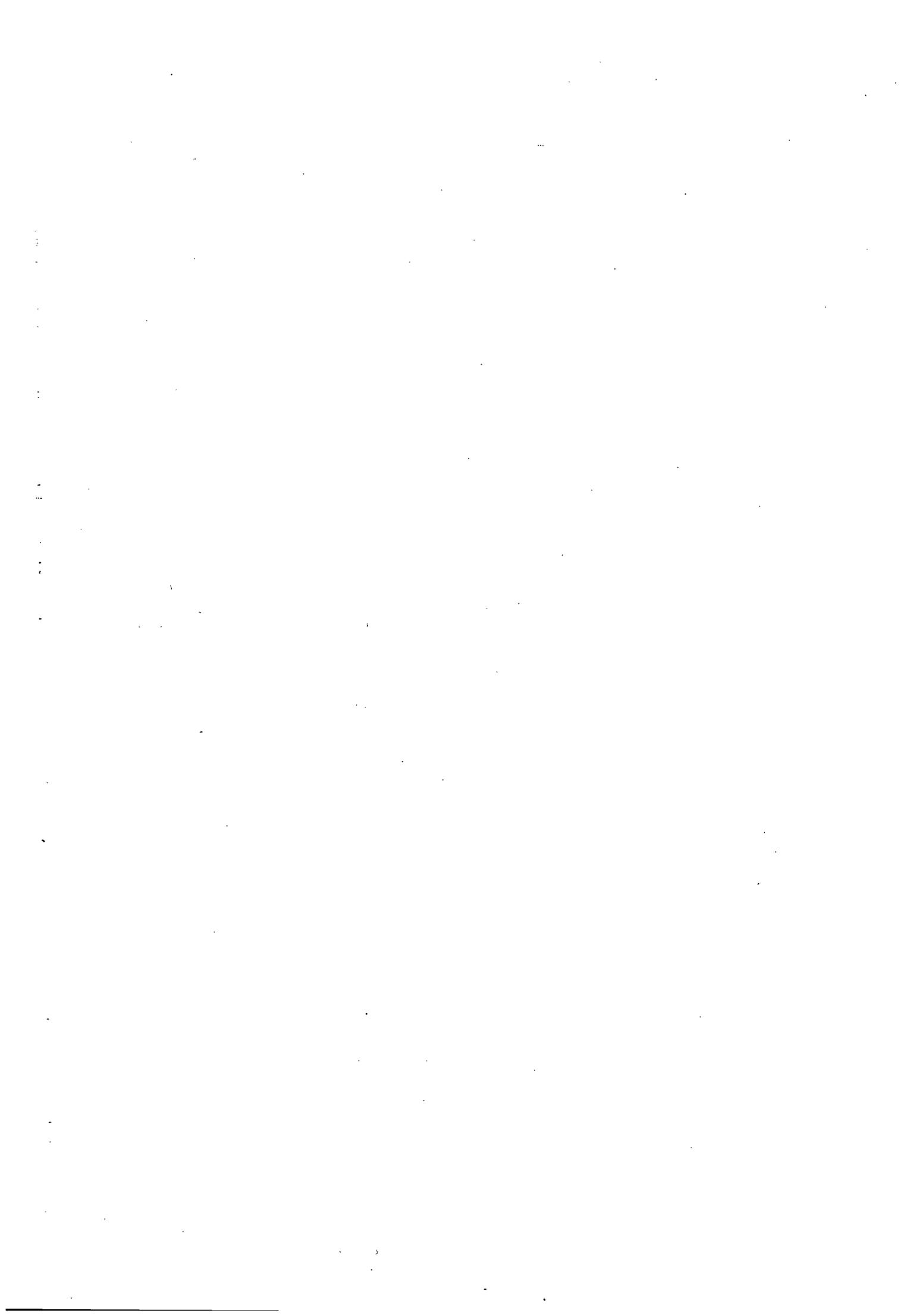


l'on assiste au Cameroun à un renversement des principaux lieux de pouvoir. Les notables Peuls musulmans (minoritaires numériquement mais détenant le pouvoir politique traditionnel et les principaux postes administratifs et économiques) ne détiennent plus de nombreux postes à Yaoundé et on assiste au contraire à la montée en puissance d'une classe de technocrates (administrateurs, ingénieurs, gestionnaires) qui proviennent pour l'essentiel du Sud et de l'Ouest. Ainsi le pouvoir politico-administratif épouse mieux le pouvoir économique. Un problème demeure, c'est celui des rapports entre la classe dirigeante et la bourgeoisie d'affaires dont on peut seulement penser qu'elle sera mieux traitée et sans doute plus encouragée dans sa démarche économique que sous le "régime" d'Ahidjo. Pour l'instant, elle paraît demeurer dans une expectative prudente.

Les étapes diverses de la vie politique du Cameroun ont chacune laissé leur marque dans l'organisation actuelle du pays. Celle-ci peut se résumer à l'existence d'un pouvoir central fort à Yaoundé, et de dix provinces subdivisées elles-même en une cinquantaine de départements et plus de 150 arrondissements. Chacune de ces subdivisions correspondant à des niveaux différents d'implantation des autres administrations: finances, éducation, agriculture, travaux publics etc ... En contre partie les pouvoirs locaux paraissent faibles : les communes, dont les maires, dans un certain nombre de cas sont nommés par le Pouvoir central disposent de peu d'autonomie et de peu de moyens financiers (lorsque ceux-ci sont plus importants, dans les trois principales villes du pays. Douala, Yaoundé et NKongsamba, c'est un "délégué du gouvernement" qui assure l'essentiel de la gestion communale, bien plus que le président du conseil municipal).

Au niveau des 10 provinces, aucune assemblée ne vient contrebalancer les pouvoirs très importants qui sont conférés aux gouverneurs.

Il existe cependant une organisation économique qui n'est pas exactement calquée sur la structuration administrative. Douala demeure toujours et la ville la plus peuplée du pays et la plus active sur le plan des affaires ; c'est autour d'elle en particulier que sont concentrées pour l'essentiel les activités industrielles. En outre, depuis la création de bonnes routes bitumées et la quasi fermeture des frontières avec le Nigéria, elle a considérablement étendu son aire d'influence vers l'ouest, entraînant d'ailleurs le déclin des petits ports de Victoria et de Tiko.



1. 2. LE SECTEUR AGRICOLE.

Cette présentation du secteur agricole sera centrée sur les principaux déterminants des systèmes de production agricoles et les résultats obtenus par l'agriculture camerounaise analysée au niveau national, en réponse aux objectifs que les principaux acteurs attendent d'elle, c'est-à-dire nourrir les producteurs d'abord, leur apporter les ressources financières nécessaires pour les objectifs économiques et sociaux qu'ils se fixent, approvisionner les urbains, dégager des devises pour "construire" l'Etat et l'économie nationale, réduire les importations de denrées alimentaires. Nous nous interdisons de choisir un objectif plutôt qu'un autre sachant que l'ensemble de ces motivations existent et entrent en contradiction entre elles : Contradictions au sein de l'unité de production paysanne entre autosubsistance et culture de rente, entre acquisition de biens de consommation et renouvellement du capital d'exploitation (matériel génétique, reconstitution de la fertilité du sol, etc...) ; contradictions entre objectifs de l'Etat et des firmes capitalistes et comportements des petits producteurs ruraux... C'est, nous semble-t-il, la toile de fonds conflictuelle qu'il importe d'avoir toujours en arrière-plan pour comprendre ce qui se passe dans l'agriculture camerounaise.

Qu'il nous soit aussi permis de souligner ici combien cette présentation sera schématique, simplificatrice et réductrice à la fois en raison de la variété régionale et locale des situations des producteurs agricoles mais aussi et surtout, à cause de l'hétérogénéité des enquêtes statistiques existantes, de la fiabilité très contestable des données dans ce secteur, des lacunes dans les études de fonctionnement des unités de production, de l'ancienneté des enquêtes alimentaires et de l'absence quasi-complète de données sur les filières de commercialisation et sur les revenus paysans et leur utilisation. Voilà qui rendra risquées les idées générales que nous pourrions avancer sur ce sujet.

1. Tableau géographique du monde agricole dans les années quatre-vingt.

Nous proposons ici, sous forme de présentation cartographique, la physionomie du monde agricole dans les années quatre-vingt à partir des sources existantes : recensement démographique de 1976, recensement agricole de 1972/73, statistiques de production.

a. Les sources statistiques, mode d'emploi

Le recensement agricole de 1972/73 constitue un document de première importance puisqu'il est le premier réalisé par sondage sur l'ensemble du Cameroun. Dans 1373 villages du pays, cinq exploitations ont été étudiées en plusieurs passages. C'est dire l'inestimable source que cette enquête constitue pour notre travail. Il faut cependant ne pas attacher trop de valeur aux chiffres bruts obtenus par extrapolation. La population active agricole évaluée à 2 480 000 par le recensement agricole (salariés exclus) n'était plus que 1 975 000 (salariés inclus) dans le recensement démographique exhaustif de 1976.

Ce recensement démographique exhaustif n'est pas exempt de défauts en raison des sous-estimations plus ou moins grandes selon les secteurs (rural/urbain) et en raison d'un découpage des unités et de leur regroupement en urbain/rural qui frise l'absurde dans certaines provinces (Sud-Ouest, Nord-Ouest notamment).

Un dernier instrument de données quantitatives doit être pris pour ce qu'il est: les statistiques de production des différentes cultures élaborées par les Services du Ministère de l'Agriculture. Impossible d'avancer le moindre taux d'erreur en l'absence de recoupements possibles, si ce n'est les indications du Recensement Agricole de 1972/73. Faute d'autres évaluations, nous utiliserons ces estimations en nous gardant d'en tirer des conclusions hâtives.

L'analyse globale à laquelle nous nous limitons ne permettra pas de saisir les nuances régionales qu'il serait déterminant d'identifier pour bien pénétrer les réalités agricoles camerounaises. Cette limitation induit le risque de ne laisser appréhender que le développement national en lieu et place du développement rural qui n'en est pas forcément la résultante et qui peut être généré par les sociétés rurales elles-mêmes.

b. Densités rurales.

Dressée par arrondissement (dans les limites administratives de 1976), la carte ci-jointe (Fig.n°4) donne une idée précise de la localisation de la population rurale qui s'élevait à 5 479 000 habitants, soit 71,5% de la population camerounaise. Elle exclut les zones inhabitées (réserves forestières classées, secteurs montagneux inhabitables, forêts de la région Est inhabitées).

Si l'on redéfinit la population rurale du recensement de 1976 avec des critères plus pertinents que ceux utilisés (élimination des agglomérations de moins de 5 000 hab., des "fausses" villes, etc...), on trouve alors 1 772 746 "urbains" et 5 359 087 ruraux. La surface utile - si l'on exclut les cas du Wouri et du Mfoundi: Douala et Yaoundé - s'élève à 361 445 km² (78%) contre 103 773 km² inutilisés.

La densité rurale alors obtenue s'élève à 14,8 h/km², mais cette densité moyenne cache des différences considérables. Contrastant avec d'immenses étendues vides ou presque vides, trois foyers de densités rurales élevées se distinguent nettement:

- a) une dorsale dans l'ouest du Cameroun, de Victoria à Nkambe, incluant les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest, une partie du Mounjo, la Meme et le Fako,
- b) un secteur extrême-nord autour de Maroua, orienté est-ouest de Yagoua à Mokolo (incluant les rives du Tchad): Margui-Wandala, Mayo Danaï, Diamaré,
- c) un secteur situé autour de Yaoundé et comprenant les départements de la Méfou et de la Lékié.

A ces trois foyers s'opposent des zones faiblement peuplées (moins de 5 h/km²): essentiellement la plus grande partie de la région centrale du pays, entre Bénoué et Sanaga, constituant l'un des hiatus les plus marquants du pays, ainsi que quelques secteurs de l'Est où la population s'est regroupée le long des axes routiers.

Une autre façon de présenter ces disparités de répartition spatiale de la population peut être de dresser un cartogramme tenant compte non plus de la superficie réelle de chaque arrondissement, mais de sa population effective, les villes étant, cette fois, comprises dans le calcul (Fig.n°5). Une telle représentation met bien en évidence le poids considérable des effectifs des Provinces du Nord-Ouest, Sud-Ouest, Ouest et Littoral dans l'ensemble de la population camerounaise. De même apparaît bien l'impact des deux grandes villes du pays qui, ensemble, regroupent en 1976, 772.132 hab., soit 35% de la population urbaine nationale et 10% de la population totale.

La pression démographique sur l'espace a, bien entendu, des répercussions sur les systèmes de production qu'il serait bien téméraire de vouloir interpréter: intensification des systèmes de production, utilisation plus pertinente des potentialités écologiques, effort pour préserver la qualité des sols.

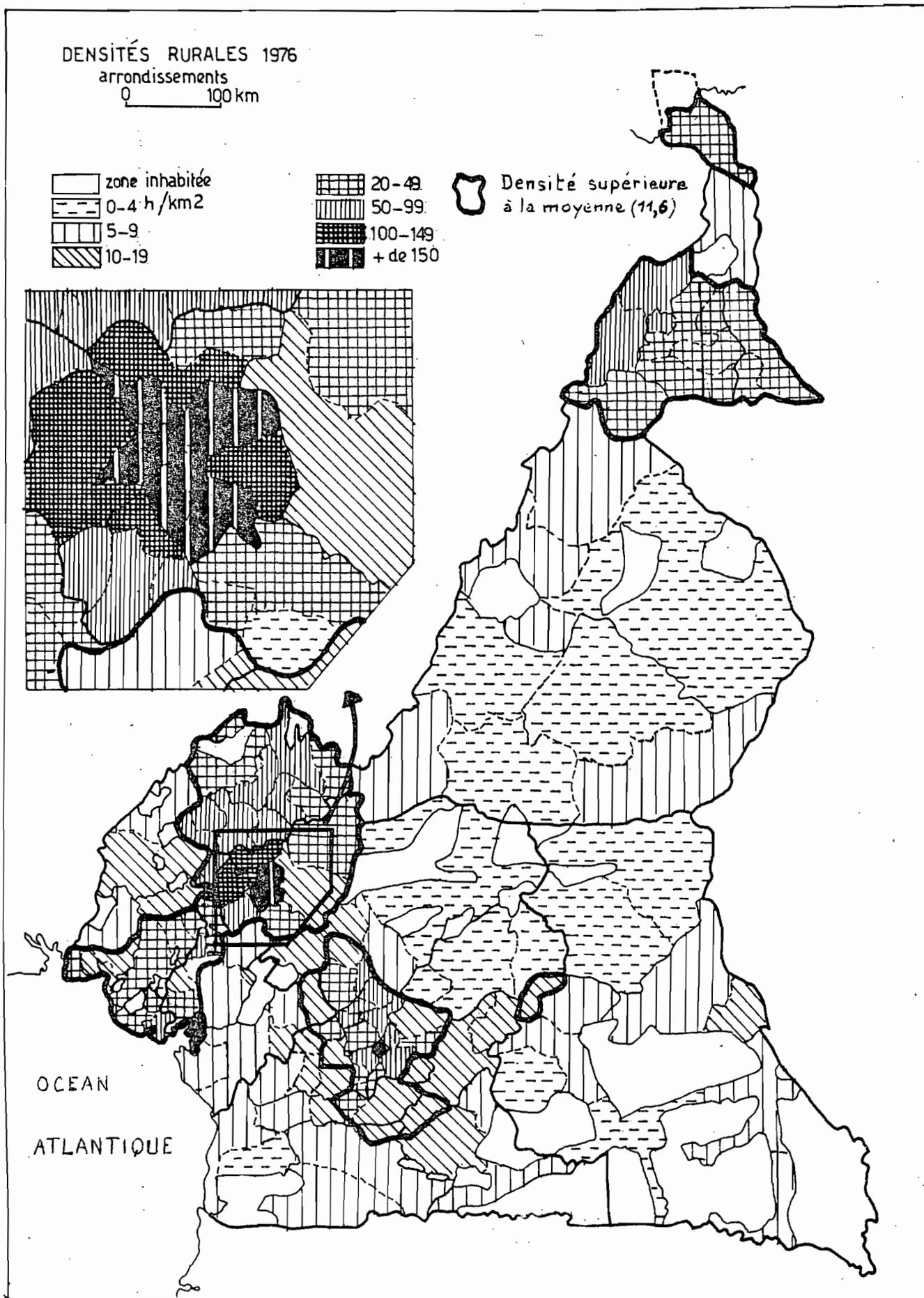


Fig. n° 4 . Localisation de la population rurale.

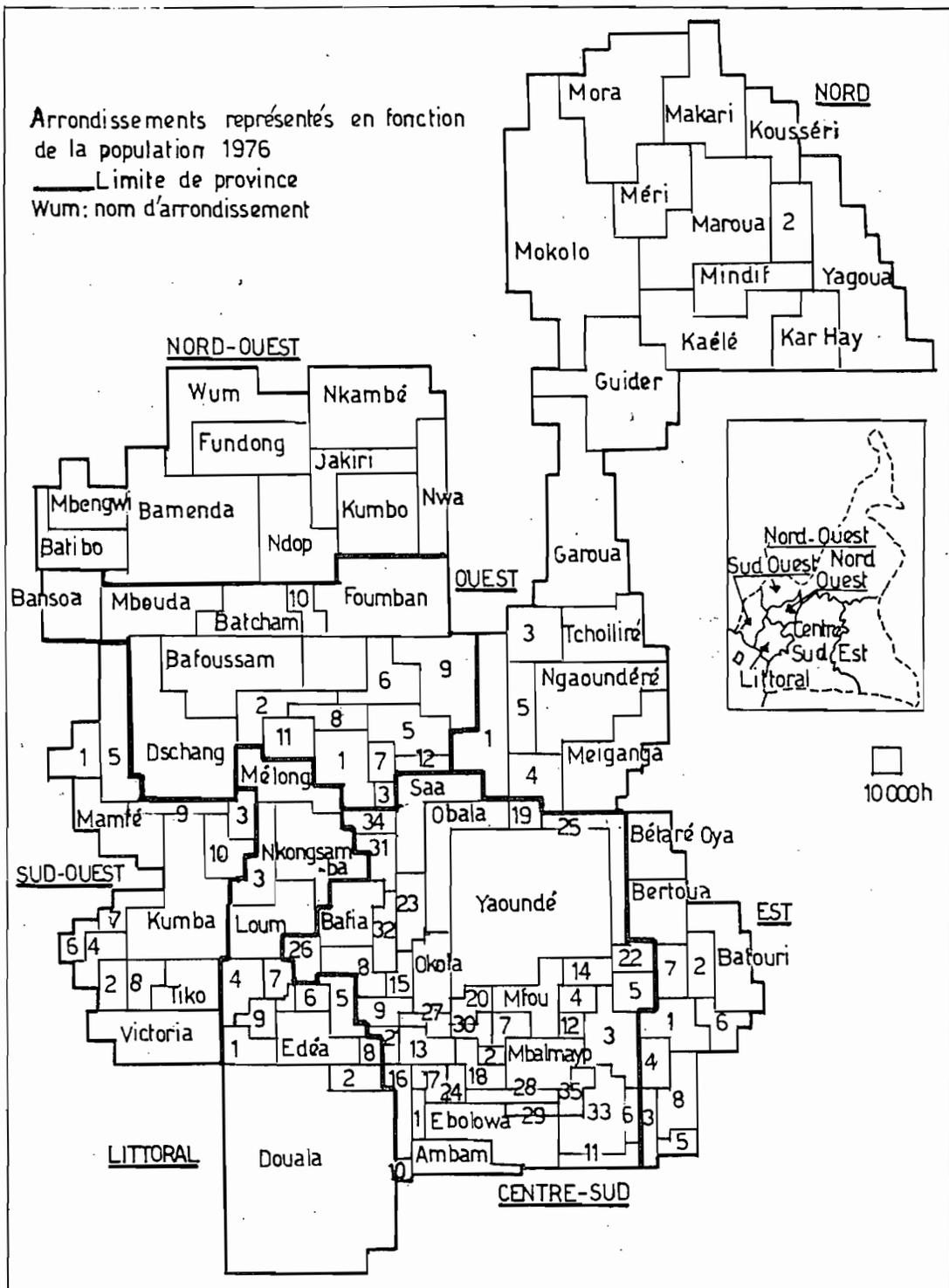


Fig. n°5 . Importance de la population par arrondissement.

Légende du cartogramme

<u>Centre Sud</u>	<u>Est</u>	<u>Ouest</u>
1. Akom II	1. Abong-Mbang	1. Bafang
2. Akono	2. Doumé	2. Bamendjou
3. Akonolinga	3. Lomié	3. Bana
4. Awae	4. Messaména	4. Bandjoun
5. Ayo.s	5. Mouloundou	5. Bangangté
6. Bengbis	6. Ndélélé	6. Bangou
7. Bikok	7. Nguélémendouka	7. Bazou
8. Bokito	8. Yokadouma	8. Company
9. Botmakak		9. Foubot
10. Campo		10. Galim
11. Djoum		11. Kékem
12. Dzeng		12. Tonga
13. Eseka		
14. Esse		
15. Evodoula		
16. Kribi		
17. Lolodorf		
18. Makak		
19. Mbandjock		
20. Mbankomo		
21. Messondo		
22. Minta		
23. Monatélé		
24. Mvengué		
25. Nanga Eboko		
26. Ndikiniméki		
27. Ngog Mapubi		
28. Ngomedzap		
29. Ngoulemakong		
30. Ngoumou		
31. Ntui		
32. Ombessa		
33. Sangmélima		
34. Yoko		
35. Zoétélé		

Littoral

1. Dibombari
2. Dizangué
3. Manjo
4. Mbanga
5. Ndom
6. Ngambé
7. Nkondjock
8. Yabassi
9. Yinqui

Nord

1. Banyo
2. Bogo
3. Poli
4. Tibati
5. Tignère

Sud-Ouest

1. Akwaya
2. Bamusso
3. Bangem
4. Ekondo Titi
5. Fontem
6. Isangélé
7. Mundemba
8. Muyuka
9. Nguti
10. Tombel

Au contraire les faibles densités encouragent une utilisation plus extensive et plus "prédatrice" de l'espace, mais plus rémunératrice en temps de travail. Sur un plan plus général, l'aménagement de l'espace est mieux assuré dans les régions de forte densité et l'école de géographie tropicale parle de "civilisations agraires" pour désigner ces zones (Monts des Mandara, Grassfields). Ceci n'implique pas un niveau de satisfaction nécessairement élevé à l'endroit des conditions de vie.

L'exode rural - départ massif de migrants à l'âge de l'activité - a pour effet de déstabiliser nombre de milieux ruraux et de soustraire au monde rural les éléments qui pourraient lui permettre d'assurer la continuité et la relève. C'est particulièrement vrai des jeunes adultes scolarisés partant à la recherche d'un emploi salarié. Le problème sera étudié à propos de la population (partie II.1).

c. L'espace cultivé: des seuils de saturation et de "nouvelles frontières agricoles"?

La question de l'espace cultivé, de l'espace agricole nécessaire à une agriculture à longue jachère, et des seuils de saturation atteints en l'état des moyens de production utilisés, est particulièrement délicate. S'y affrontent deux conceptions antinomiques: celle de l'intensification partout urgente et celle de la rémunération du travail paysan qui se réalise dans l'extensif et l'agriculture "expédiée" du point de vue des soins agronomiques.

Etudier l'espace agricole camerounais en prenant l'un ou l'autre des points de vue ne répond pas aux problèmes posés régionalement, car tantôt existent des impératifs de desserrement dans certains systèmes de production, tantôt les espaces sont peu appropriés et sous-utilisés pour des raisons historiques (absence de sites défensifs) ou à cause de contraintes difficiles à surmonter (problèmes d'aménagement, de complexes pathogènes, etc...)

Les superficies cultivées, en production en 1977-78, étaient de 901 000 ha environ pour les principales cultures de rente (Tableau n°1).

Cultures	1962/63	1977/78	% d'augmentation annuelle
Cacao	360 000	431 000	+ 1,3
Café robusta	94 000	208 000	+ 8,0
Café arabica	32 000	146 000	+ 23,7
Coton	68 000	48 000	- 1,9
Autres plantations perennes	14 000	68 000	+ 25,7
TOTAL	568 000	901 000	+ 3,9

Tableau n° 1. Superficies (ha) cultivées en production pour les principales cultures de rente (Min. Agric. 1980: Bilan... p.21).

La superficie en café arabica a quadruplé alors que la cacaoyère suivait l'augmentation de la population active agricole. Le coton par contre a diminué: baisse de la culture extensive au profit de la culture intensive.

L'évaluation des surfaces cultivées en production est plus délicate pour les cultures vivrières, car il y faut inclure les superficies en jachère qui font partie intégrante du système. Le recensement de 1972/73 ne saisit pas

les superficies en jachère naturelle. On sait que pour maintenir la fertilité des sols, la jachère doit être au minimum de 8 à 12 années en zone forestière et de 4 à 7 en zone de savane. Au-dessous de cette durée, le maintien de la fertilité ne peut être obtenu que par recours à des engrais et par des pratiques culturales améliorées.

Un calcul théorique de la surface minimum à mobiliser pour maintenir la fertilité des sols en agriculture à longue jachère permet de repérer les départements où l'on s'approche d'un seuil de saturation (Fig.6) : Margui-Wandala, Diamaré dans le Nord, Mifi, Bamboutos dans l'Ouest, Mezam dans le Nord-Ouest, Lékié dans le Centre-Sud, Mfoundi et Wouri constituent un cas particulier en raison de leur caractère urbanisé. Dans ces secteurs, l'agriculture à longue jachère n'est déjà plus possible, faute d'espaces disponibles. Une adaptation à la situation s'est plus ou moins bien réalisée, suscitant l'intérêt des chercheurs européens devant les "civilisations agraires" ainsi élaborées. Il faut cependant convenir de trois éléments pour les systèmes agraires, Mandara sur-tout :

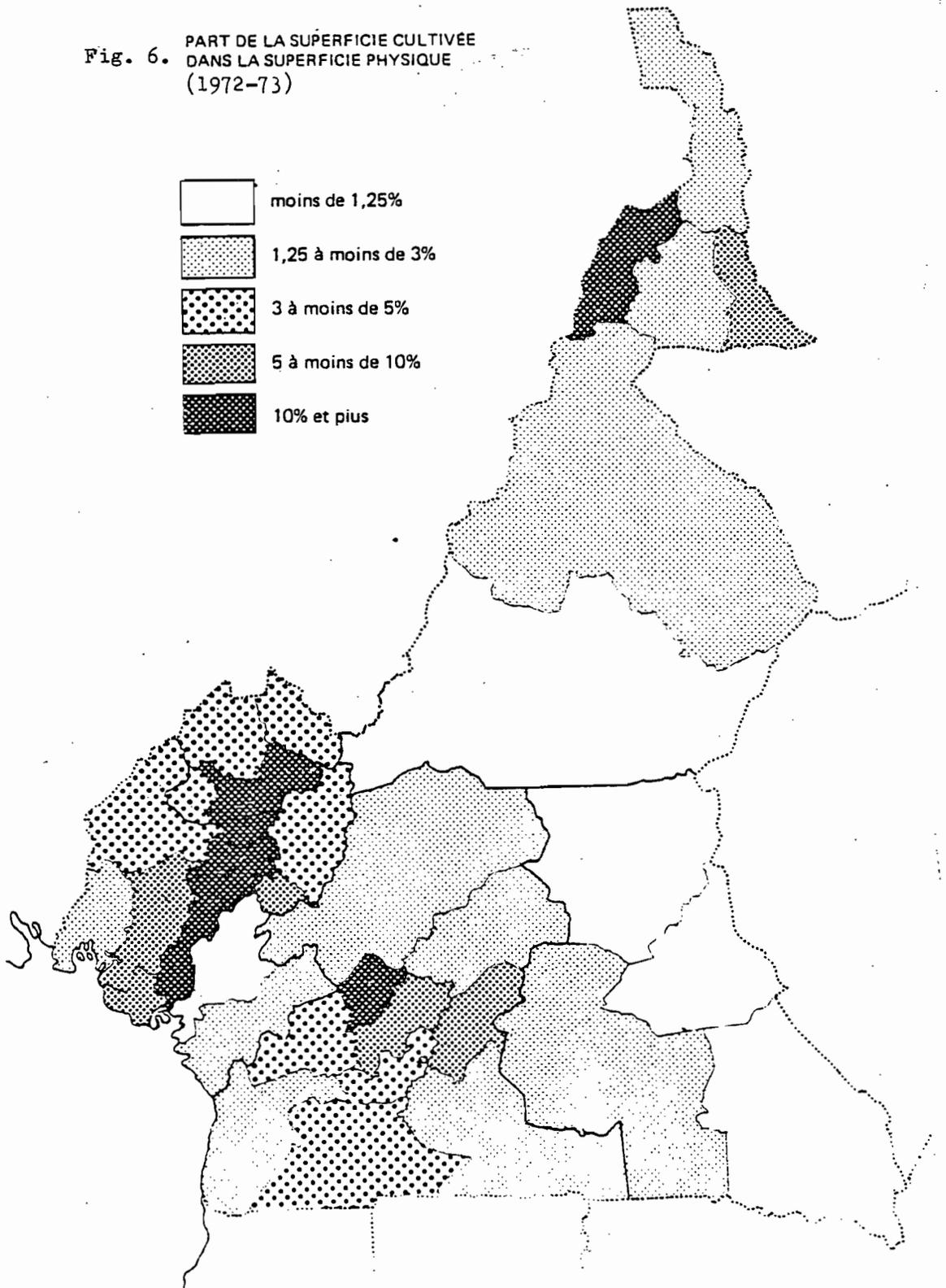
- les progrès réalisés avec le bagage technologique actuel ont atteint, d'après les observateurs, une limite ;
- ce système de production "traditionnel" n'a atteint cette perfection qu'au prix d'une piètre rémunération du travail ;
- dans les Grassfields, le poids principal de l'agriculture a été assumé par les femmes (P.M. KABERRY) pour la production vivrière, notamment.

Les intervenants extérieurs au milieu rural -chercheurs, techniciens, décideurs politiques ou financiers- ont repéré des espaces dont les "potentialités" ont été insuffisamment "mises en valeur" : bas-fonds marécageux, hautes plaines de l'Ouest, galeries forestières périphériques des hauts plateaux de l'Ouest et du Nord-Ouest, plaines inondables du Logone, plaines sous-occupées du Diamaré et de la Bénoué, versant Nord du fleuve Sanaga, Adamaoua, plaines du littoral camerounais vidées de leurs populations précoloniales repliées dans des "poches résiduelles", en état d'anomie, no-man's land ou "terres brûlées" entre deux populations antagonistes. Autant de "nouvelles frontières agricoles" pour les développeurs de toutes catégories. Autant de vases d'expansion et d'espaces de sécurité ou d'épargne pour les populations soucieuses de préserver leur devenir conformément aux normes sociales qu'elles ont établies et qu'elles s'obstinent à préserver.

Ceci explique à la fois le nombre de projets de "mise en valeur de terres neuves" selon l'expression consacrée, par la colonisation spontanée, plus ou moins dirigée ou carrément "aménagiste" (périmètres hydromorphiques) et la floraison de projets de blocs agro-industriels, étatiques, à forte emprise foncière. La contradiction indiquée plus haut entre cet esprit pionnier, et le souci de reproduction sociale des populations autochtones est à la source de bien des désillusions et des coûts impressionnants de cette agriculture pour les investisseurs. Le Cameroun n'est pas le Brésil, pour trois raisons au moins :

- tout le territoire est approprié et socialisé, même quand la pression démographique est très faible ;
- les seuls "melting-pots" ruraux créés par et sous la colonisation et l'ère postcoloniale ne concernent que 6 départements côtiers (Ndian, Meme, Fako, Moundou, Nkam, Wouri) et deux départements intérieurs (Haute-Sanaga, Nyong et Soo) et les relations sociales y sont plus sur le mode du conflit interethnique que sur celui du conflit interclasse ;
- l'idéologie "nouvelle frontière" s'appuyant sur un schéma de destruction-restructuration du milieu ne repose sur aucune espèce de consensus en raison du mode de constitution de l'élite politique (fusion de 3 segments de l'élite) et des compromis "historiques" que cela a supposé (J.F. BAYART).

Fig. 6. PART DE LA SUPERFICIE CULTIVEE
DANS LA SUPERFICIE PHYSIQUE
(1972-73)



Bref, le développement agricole est une affaire largement politique et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la colonisation n'a rien gommé des dynamiques antérieures qui impriment leurs marques encore aujourd'hui. Le Cameroun n'a rien d'un "pays neuf" même s'il n'est pas tout à fait un pays "vieux" !

Terminons ce paragraphe sur une remarque de la Banque Mondiale : "Bien que l'intensification des cultures permette un relèvement du revenu net par hectare, une évolution favorable n'est pas garantie pour le revenu net exprimé par journée de travail. En général, l'intensification des cultures augmente le revenu par journée de travail dans le Nord alors que dans le Sud le revenu net par journée de travail reste le même ou diminue"(1975 : 189). Toute la question est de savoir ce qui est abondant et bon marché, la terre, les facteurs de production extérieurs ou l'emploi en période de forts travaux dans l'agriculture familiale !

La "nouvelle frontière" n'est pas que dans la conquête de l'espace agricole, la terre n'étant pas le facteur de production le plus limitant partout au Cameroun.

Le subventionnement de l'engrais peut devenir un atout-maître pour développer la production quand le prix augmente de 50 % en l'espace de 4 ans ! Ainsi, l'UCCAO n'a distribué que 7 600 T d'engrais (au lieu de 13 000 nécessaires) en 1972/73 diminuant ainsi la production de café Arabica de l'Ouest de 15 000 T. Une subvention des intrants aurait pu être récupérée sur le surplus des taxes à l'exportation dû à l'accroissement de la production !

Rien n'est simple cependant. Introduire la charrue en région de compétition foncière comme dans le Bamenda (projet W.A.D.A.) apparaît absurde et dangereux à la longue alors que l'introduction de l'élevage à la ferme (projet SODEPA) prolonge heureusement une initiative spontanée (1).

Conclusion : s'il y a saturation apparente en certains secteurs, il n'y a pas nécessairement de solution mécanique à trouver dans la colonisation organisée de terres neuves. Si la colonisation spontanée d'espaces agricoles sous-utilisés se produit, un certain encadrement devient nécessaire pour prévenir les conflits qui ont ensanglanté le Mounço ou le pays bakossi : des règles du jeu doivent être fournies aux migrants comme aux accueillants. Pas facile ! Au demeurant, les nouvelles frontières agricoles ne se trouvent pas nécessairement dans l'extension de l'espace cultivé ou l'intensification, elles sont à trouver aussi dans le travail et la capacité d'innovation des sociétés.

d. L'agro-industrie et l'agriculture contractuelle (Fig.n°7).

Quand nous parlons de "développement agricole national" opposé à rural, nous voulons souligner l'objectif prioritaire assigné à ces systèmes de production : répondre d'abord à des besoins identifiés au niveau de l'Etat national par les élites qui sont installées à la tête et qui veulent s'y perpétuer autant que possible. Pour cela, il leur faut créer les conditions d'une accumulation nécessaire à l'édification des autres secteurs de l'économie en l'absence d'autres sources de revenu (autres matières premières, industrie). Il convient aussi de chercher à se mettre à l'abri des fluctuations que subissent les grands produits tropicaux en diversifiant la palette des produits exportables et en limitant autant que possible les importations coûteuses pour nourrir la population. Mais dans ce domaine, il faut bien distinguer les urbanisés par le mode de consommation et les autres, en fait la majorité des producteurs ruraux. Les premiers pèsent, d'un tel poids socio-politique qu'ils ne peuvent qu'être choyés par l'élite au pouvoir qui participe à la diffusion de ce mode de vie.

(1) On trouvera en Annexe n°1 la signification des différents sigles désignant les intervenants en secteur agricole et une brève note sur chacun d'eux.

Oublier ce conflit latent entre classes populaires urbaines (Douala d'abord, Yaoundé à un moindre degré) et élite bureaucratique empêche de bien comprendre la stratégie de développement agricole suivie depuis 20 ans.

La priorité agro-industrielle dans les investissements des 3 derniers plans quinquennaux, en dépit d'un discours résolument paysan, s'explique en partie ainsi. Deux formules coexistent dans le domaine agro-alimentaire : celle des blocs agro-industriels et l'agriculture contractuelle. Elles concourent en réalité au même objectif par des méthodes différentes.

L'essor du système agro-industriel traduit la main-mise progressive et étroite de l'industrie et de la distribution sur la production agricole pour s'assurer du contrôle total ou partiel des opérations aboutissant au produit vendu sur un marché potentiel ou existant.

Dès lors que les moyens de production (intrants et matériels agricoles) et les industries de transformation (conserveries, huileries, abattoirs, surgélation, etc...) interviennent dans une filière agro-industrielle, cela implique des capitaux importants et des intervenants extérieurs qui contrôlent la technologie nécessaire. Le système agro-industriel, qui s'attribue la maîtrise de la demande, peut prendre des formes variées sur le terrain selon le type de marché à satisfaire, le degré de technicité nécessaire à la production, le savoir-faire reconnu aux paysanneries du secteur d'intervention, les atouts, contraintes et compromis socio-politiques à prendre en compte.

Unilever, au Cameroun, assure l'intégration totale de la filière par le contrôle des unités de production et de transformation. La firme capitaliste peut s'associer à l'Etat pour la mise en place d'une unité intégrée dans le cadre d'une association : elle apporte son savoir-faire, l'Etat, son contrôle de l'espace et de la population et les financiers internationaux, l'essentiel du capital. C'est la situation de nombre de complexes agro-industriels des années soixante-dix : CAMSUCO, HEVECAM, SODEBLE. Parfois, l'Etat devient directement opérateur : à la C.D.C. ou à SOCAPALM, par exemple. Enfin, la firme capitaliste peut avoir avantage à ne conduire sur place que les opérations industrielles et la distribution : cas des brasseries, fort nombreuses, et des minoteries.

L'autre formule, qui se développe, est l'agriculture contractuelle. Elle associe par convention des producteurs agricoles petits et moyens, à une entreprise privée ou publique leur fournissant des moyens de production, des prestations de service, du crédit, un aménagement, la transformation ou l'écoulement d'une production. Les producteurs s'engagent, en contrepartie, à respecter certaines normes de production... et à rembourser l'entreprise. Il faudrait parler ici de système agro-financier tant la dépendance s'affiche en termes monétaires. L'endettement sert même d'outil de modernisation dans les périmètres de colonisation ou hydro-rizicoles avec un succès plus ou moins mitigé (plaine du Logone : SEMRY I et II). La firme BASTOS cependant, utilise cette formule sans intervenir dans la conduite d'ensemble de l'exploitation pour la culture du tabac. Le succès de l'association bloc industriel/plantations villageoises dans le projet SODEPALM de basse côte d'Ivoire a trouvé des adeptes de cette "stratégie hybride" (G. SAUTER) autour des complexes agro-industriels camerounais : C.D.C., SOCAPALM et PAMOL (Unilever) s'orientent dans cette direction sans se hâter.

La situation en 1977/78 montre une large poussée des blocs agro-industriels d'Etat dans toute la zone littorale avec le point fort du FAKO où la Cameroon Development Corporation exerce un pouvoir considérable. Le tableau 2 résume la situation hormis le cas de Bastos (Sacta) et de la SCT.

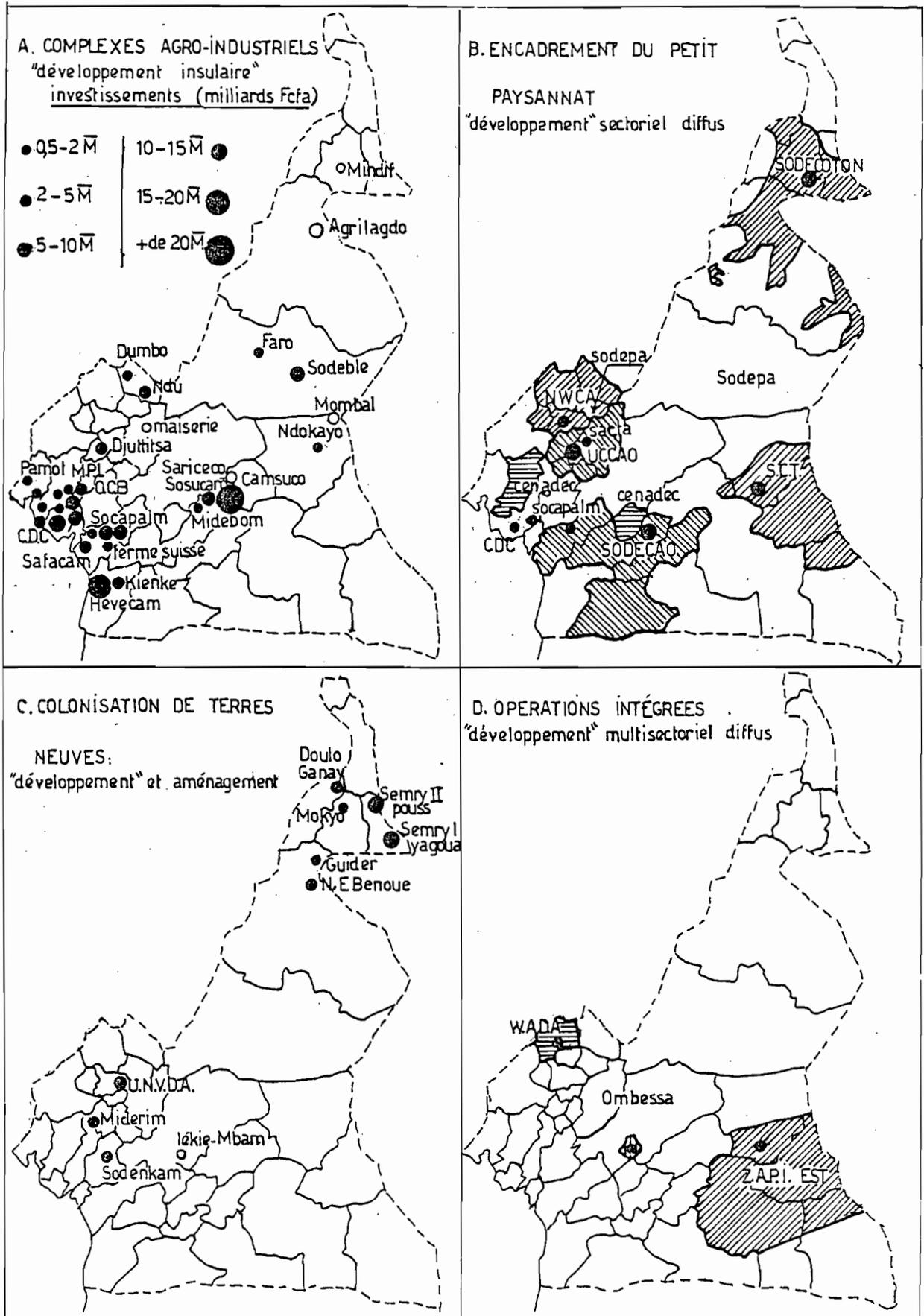


Fig.n°7. Principales interventions exogènes de développement rural. 1960-80.

Tableau 2 : L'agro-industrie et l'agriculture contractuelle (1977-78).

2.a. Place de ce secteur dans la production agricole (en tonnes).

	Systeme agro-industriel	Cameroun	%
Café Robusta	3 800	62 000	6,2
Café Arabica	800	20 000	4,0
Bananes (export)	82 444	84 000	97,6
Caoutchouc	15 337	18 000	85,6
Huile de Palme	59 000	70 000	84,0
Sucre	41 000	41 000	100,0
Thé	1 703	1 703	100,0
Poivre	48	48	100,0
Ananas (export)	9 000	9 000	100,0
Riz	29 340	41 340	69,3

2.b. Caractéristiques du secteur privé ou d'économie mixte

Culture	Société	Surface plantée ha 77/78	Produc- tion M 77/78	Valeur produc- tion F cfa	prix moyen	emplois perma- nents	Loca- lisation des blocs
CAFE ROBUSTA	CFSO autres	1 600 300	3 418 382	957 107	28 000	1 500	Moungo Est
CAFE ARABICA	COOPAGRO	1 500	800	240	300 000	500	Bambouto Bamoun
ANANAS	Divers planteurs	260	9 000	495	55 000	800	Moungo
PALMIER A	PAMOL	7 290	15 400 ⁽¹⁾	1 878	122 000	2 300	Ndian + Lobé (Ndian)
HUILE	SAFACAM Ferme SUIS- SE	1 600 2 400	2 000 1 300	244 159	122 000 122 000	1 200 2 000	Sanaga Maritime
HEVEAS	PAMOL SAFACAM	2 440 4 400	2 200 1 400	389 248	177 000 177 000	900 1 000	Bai + Bwinga (Meme, Fako Sanaga Mar. Dizangue)
BANANES	SPNP Divers	1 100 1 050	22 000 21 000	1 100 1 050	50 000 50 000	3 000	autour de Loum (Moungo)
SUCRE	SOSUCAM	6 000	25 000	3 500	140 000	2 600	Mbandjock (H-Sanaga)
TOTAL		29 940	---	10 367	---	15 800	

(1) Transformation de la production en huile de palme.

2.c. Caractéristiques du secteur public

Culture	Société	Superficie plantée	Production 77/78	Valeur prod. M F Cfa	prix moyen	emplois permanents	Localisation
PALMIER A HUILE	C.D.C. SOCAPALM	16 700 19 000	24 400 ⁽¹⁾ 15 700	2 977 1 915	122 000 122 000	5 500 4 400	Fako Moungo Sanaga Mar
HEVEAS	C.D.C. HEVECAM	13 400 4 200	11 737 ---	2 078 ---	177 000 ---	6 500 4 500	Fako/ Moungo Océan
BANANES	C.D.C. O.C.B.	725 1 360	12 444 27 000	585 1 350	47 000 50 000	41 000 3 000	Molyko/Fako Moungo
BLE	SODEBLE	4 800 (78/79)	600	48	80 000	600	Adamoua
THE	C.D.C.	1 741	1 703	607	357 000	1 700	Tole (Fako) Ndu (D + M) Djuttitsa
POIVRE	C.D.C.	81	48	22	452 000	---	Fako
RIZ	SEMRY SODERIM	5 700 650	27 000 1 200	2 700 120	100 000 100 000	---	Semry Soderim
SUCRE	CAMSUCO	8 000	16 000	2 224	140 000	1 300	Hte Sanaga
TOTAL		76 357	---	14 626	---	28 500	

(1) Huile de palme.

Si l'on excepte le mastodonte CDC, créé en 1947 sur les anciennes plantations allemandes, et le projet SEMRY héritier de tentatives coloniales des années cinquante, l'Etat camerounais a développé sa stratégie agro-industrielle à partir de 1967 (SOSUCAM) pour qu'elle culmine en 1975 avec la création d'HEVECAM, SODEBLE, SODERIM, CAMSUCO.

Le secteur privé s'est rétréci par rapport à ce qu'il était à l'indépendance. Des firmes comme LIPTON à Ndu, Cadbury and Fry à Ikiliwindi se sont désengagées. Par ailleurs, des firmes nouvelles comme Del Monte n'ont pas donné suite à leurs projets. Cette réserve du capital multinational a sans doute été suscitée par les réticences camerounaises qui ne se sont pas exercées à l'encontre d'entreprises connues dans le pays : Unilever (Pamol), Terres Rouges d'Indochine (SAFACAM, HEVECAM) Grands Moulins de Paris (SOSUCAM, SODEBLE) ou J. BASTOS (SACTA).

Au total, ce secteur contribue à la diversification par le biais de son rôle pour le latex, les bananes, les ananas ou le tabac. Il ambitionne de couvrir le marché national pour les consommations d'huile de palme, de riz, de blé ou de sucre considérées comme des produits stratégiques.

L'évolution de chaque secteur agro-industriel n'a pas été identique en raison de la loi d'airain des marchés extérieurs imposant ou supprimant des quotas et de nouvelles normes de qualité. Le cas de la banane est, à cet égard significatif. Voilà une spéculation qui fit la fortune du Moungo et de la région du Mont Cameroun à la fin de la période coloniale avec une participation majoritaire des plantations familiales. La situation actuelle s'est complètement renversée au profit du seul système agro-industriel qui se trouve être à la limite de la rentabilité compte-tenu des coûts de production. Le remplacement de la banane. Poyo par la Gros Michel, (maladie de Panama), le rétrécissement du marché ont conduit à cette situation (Tableau n°3).

Tableau 3 : Exportations de bananes fraîches du Cameroun (1960-79)

	Cameroun anglophone		Cameroun francophone		TOTAL
	blocs industriels	plantations villageoises	blocs industriels	plantations villageoises	
1960	38 523 t. (30.7)	48 725 t. (38.8)	21 814 t. (17.4)	16 478 t. (13.1)	125 540 t. (100.0)
1963	30 672 (25.9)	29 459 (24.9)	21 637 (18.3)	36 438 (30.8)	118 206 (100.0)
1967	14 893 (30.9)	3 326 (6.9)	18 039 (37.4)	11 973 (24.8)	48 231 (100.0)
1970	13 146 (27.9)	646 (1.4)	32 903 (69.8)	418 (0.9)	47 113 (100.0)
1974	14 000 (18.8)	---	57 500 (77.2)	3 000 (4.0)	74 500 (100.0)
1978/ 79	16 392 (20.9)	---	59 943 (76.6)	1 960 (2.5)	78 295 (100.0)

Ce tableau montre clairement l'effondrement de la production villageoise et de la production anglophone passée de 69,5 % à 20,9 %. L'évolution bananière paraît particulièrement intéressante pour illustrer les risques inhérents à l'exportation de produits agricoles.

La production d'huile de palme est passée de 6 000 T en 1960/61 à 18 000 T en 1970/77 et à 47 000 T en 1977/78. La mise en oeuvre du plan palmier a permis d'obtenir ces résultats : 72 % de la production provenait des deux grandes entreprises anglophones CDC (39 %) et Pamol (32,5 %). Le marché intérieur absorbe une part de plus en plus grande de l'huile de palme industrielle puisque seulement de 15 à 20 % est exportée.

La production de latex n'a pas augmenté aussi rapidement. Elle est passée de 7 300 T en 1970/61 à 12 000 T en 1970/77 pour stagner ensuite autour de 11 000 T. La reprise s'est faite à partir de 1976/77 (14 422 T). Le principal producteur reste la CDC avec 64 % de la production qui dépasse en 1977/78 les 19 000 T. La plantation de Dizangue de la Safacam ne fait que 25 % de la production. Le projet HEVECAM n'est pas encore en production (6 ans sont nécessaires !).

Le développement des plantations villageoises ("small holders'Schemes") a accompagné cet essor des blocs agro-industriels surtout pour le palmier à huile. A la CDC par exemple, les livraisons des "petits" planteurs ont atteint 4 % de la production d'huile en 1974/75 ! C'est peu de chose comparé aux résultats de la SODEPALM ivoirienne. C'est un début puisque 4 000 à 5 000 ha sont programmés à Tiko, Dibonbari et Eseka.

Le thé fut une spécialité anglophone : plantations de Tolé, Ndu, puis Djuttitsa dans l'Ouest. La production de 50 T en 1960/61 est passée à 1 572 T en 1975/76 et dépassait 2 000 T en 1978/79.

Le tabac intéresse les provinces de l'Est (tabac de cape et de coupe de la SCT nationale) et de l'Ouest (tabac de coupe de la SACTA filiale de J. BAS-TOS). Si le tabac de cape a culminé à plus de 2 400 T en 1971/72, sa production a baissé depuis autour de 1 600/1 700 T. Le tabac de coupe a suivi la même évolution avec une pointe de production en 1968/69 (3 118) pour descendre à 1 504 T en 1978/79.

Les périmètres hydrorizicoles jouent un rôle de plus en plus important dans la production nationale : de 33 % en 1964/65 leur part s'élève à 55,6 % en 1974/75 pour atteindre 70 % en 1978/79.

Tableau 4 : Production de paddy de 1964/65 à 1978/79.

	Secteur non encadré	NORD SEMRY I pl. du Logone	NORD-OUEST UNVDA plaine de Ndop	OUEST SODERIM plaine des Mbos	S/TOTAL Secteur encadré	Production totale	Equivalent riz
1964/65	8 600	4 200	---	---	4 200	12 800	7 680
1965/66	8 200	5 000	---	---	5 000	13 200	7 920
1966/67	10 400	5 400	---	---	5 400	15 800	9 120
1967/68	12 500	4 400	---	---	4 400	16 900	10 140
1968/69	9 500	6 300	---	---	6 300	15 800	9 480
1969/70	10 200	7 600	---	---	7 600	17 800	10 680
1970/71	8 300	5 400	---	---	5 400	13 700	8 220
1971/72	10 200	5 100	---	---	5 100	15 300	9 180
1972/73	10 200	2 400	---	---	2 400	12 500	7 500
1973/74	9 600	5 600	---	---	5 600	15 200	9 120
1974/75	10 000	10 571	1 365	588	12 524	22 524	13 510
1975/76	10 000	21 771	1 715	686	24 172	34 172	20 500
1976/77	11 000	26 170	2 530	1 532	30 232	41 232	24 740
1977/78	12 000	25 782	1 700	1 858	29 340	41 340	24 800
1978/79	13 000	27 686	2 100	1 173	30 959	43 959	26 380

Les deux autres produits stratégiques dans le secteur vivrier ; le sucre et le blé, ont connu une évolution inverse. Alors que les programmes sucriers de la région de Mbandjock (SOSUCAM et CAMSUCO) répondaient aux attentes des planificateurs avec une production de 28-30 000 T. pour SOSUCAM, depuis 1976/77 et plus de 25 000 T. pour CAMSUCO en 1979/80, la production de blé à Wassandé sur le plateau de l'Adamaoua s'est révélée un échec technique : 10 Qx/ha seulement en 1979/80 ! Le programme de 80 000 ha envisagé a donc subi une forte réduction bien que les importations de blé aient cru en moyenne de 17 % par an pour atteindre 65 000 T en 1978/79.

e. La petite production paysanne: Produire comment et pour qui ?

(cf. Fig. n°8 A & B)

Il est artificiel de séparer cultures dites de rente ou d'exportation et cultures vivrières dans la mesure où-sauf exception-elles se trouvent physiquement sur les mêmes parcelles. Les outils d'observation statistiques que nous utilisons nous conduisent à cette séparation quelque peu arbitraire.

Une deuxième observation doit aussi être faite pour ne pas induire en erreur : la culture est rarement pure et continue selon le schéma euro-américain. Les superficies cultivées n'ont donc pas une signification homogène selon les cultures et les exploitations car la densité de plantation est éminemment variable !

Les cultures d'exportation cultivées le plus densément se trouvent être : le cacaoyer (78,3 % avec 14 pieds par are en moyenne), le Café Arabica (71,5 % avec 22 pieds par are), le Café Robusta (68,2 % avec 17 pieds/are). Le coton, étroitement encadré par la CFDT, puis la Sodecoton, arrivait en tête des plantes cultivées à l'"européenne" avec 89,4 % en culture dense (231 pieds/are). Parmi les cultures vivrières, les mils et sorghos, le maïs et l'arachide ont plus de la moitié de la superficie cultivée sous forme dense alors que les tubercules ou le manioc ne sont que plus rarement cultivés en parcelles homogènes.

Ceci doit nous inciter à relativiser les éléments chiffrés indiqués, notamment les rendements, d'autant plus que les termes de comparaison n'existent pas, les études agronomiques sur les cultures associées ou l'agroforesterie ne faisant que démarrer ! Les faibles rendements à l'ha, partout soulignés, n'ont pas grande signification dans l'absolu.

Si les déterminants externes (voir plus loin) nous incitent à étudier à part l'agriculture familiale de rente, il ne faut pas se dissimuler les tendances profondes qui se font jour pour substituer à ce type d'agriculture une agriculture moins dissociée, dans laquelle le paysan joue sur une gamme de possibilités et de stratégies, n'opposant pas cultures vivrières et de rente, ni élevage (petit) et activités agricoles. Ces tendances sont encore peu apparentes et sont nées d'initiatives spontanées du milieu rural. Mais elles sont porteuses d'avenir en raison même de leur genèse. Autant que par la diversité de ses "aptitudes natu-

relles", l'agriculture camerounaise est prometteuse par la variété des dynamiques qui éclosent ici et là, dans le milieu rural, dans le secteur de "l'économie sociale", du crédit, etc... Tout cela mérite d'être accompagné par des formes d'urbanisation correspondantes.

Le tableau 5 rappelle pour chaque province, la place qu'occupent les grands groupes de cultures dans la superficie développée totale : mis à part le Nord et l'Est (9.1 et 7.5 % de la surface en cultures industrielles seulement), le mélange est la règle dans 5 provinces sur 7 (Sud-Ouest, Littoral, Ouest, Centre-Sud, Est). Le Nord et le Nord-Ouest se distinguent par la prédominance des cultures vivrières.

Tableau 5 : Répartition de la superficie développée selon le type d'association des cultures sur la parcelle (1972/73)

PROVINCES		Cultures industrielles seulement	Cultures mixtes prépondérance industrielle	Cultures mixtes	Cultures vivrières seulement	TOTAL
NORD	Ha %	46.667 9,1	24.930 4,8	14.034 2,7	430.131 83,4	515.762 100,0
EST	ha %	7.961 7,5	41.060 38,8	18.859 17,8	37.991 35,9	105.872 100,0
CENTRE-SUD	ha %	1.775 0,5	223.908 57,1	62.391 15,9	103.899 26,5	391.972 100,0
LITTORAL	ha %	651 0,8	47.998 59,1	14.770 18,2	17.757 21,9	81.177 100,0
OUEST	ha %	1.545 0,8	44.944 24,3	93.652 50,6	44.894 24,3	185.034 100,0
NORD-OUEST	ha %	622 0,4	30.979 19,6	32.701 20,7	93.792 59,3	158.094 100,0
SUD-OUEST	ha %	1.603 1,4	65.602 56,8	24.571 21,3	23.771 20,5	115.547 100,0
CAMEROUN	ha %	60.824 3,9	479.420 30,9	260.978 16,8	752.234 48,4	1.553.457 100,0

(Source : PNUD-FAO, 1977 : 120)

Tableau 6 : Répartition des exploitations agricoles selon l'objectif assigné à la production (1972/73)
Pourcentages

CAMEROUN	Pas Produit	Vendu en totalité	Uniquement autoconsommé	Vendu ou autoconsom- mé
Maïs.....	33,4	0,1	41,4	25,1
Mil et Sorgho.....	69,2		20,0	10,8
Riz.....	94,0	0,1	2,7	3,2
Macabo, Taro.....	41,0		37,4	21,6
Igname.....	54,4		33,0	12,6
Arachide.....	36,0	0,4	27,5	36,1
Sésame.....	86,8	0,1	8,9	4,1
Banane plantain.....	40,5	0,1	29,4	30,1
Légumes divers.....	25,2	0,1	58,8	15,9
Fruits.....	48,1	0,1	27,1	24,6
Manioc.....	43,8	0,1	27,7	28,4
Vin de palme, raphia.	70,2	0,5	12,1	17,2
Huile de palme.....	71,3	0,1	16,5	12,2
Palmiste.....	80,1	10,8	5,2	4,0
Banane douce.....	46,6	0,1	30,8	22,5
Cacao.....	73,1	26,8		
Café.....	62,2	37,8		
Coton.....	86,2	13,7		
Tabac.....	83,5	3,3	7,1	6,2
Volaille et oeufs....	27,5	1,2	31,7	39,6
Bétail.....	44,6	5,0	17,4	33,0

(Source : PNUD-FAO, 1977 : 323)

Le tableau 6 explicite bien quelles sont les cultures d'exportation et les cultures "vivrières" marchandes ou de subsistance. L'insertion marchande du riz, de l'arachide, de la banane plantain, du manioc, du vin de palme ou de raphia, des volailles et oeufs et du bétail n'est pas à négliger. Selon la conjoncture, état du marché, ampleur de la production, les exploitations vendent ces productions ou les réservent à leur auto-consommation et cette stratégie est le fait de plus de la moitié des exploitations productrices de ces sept productions considérées comme vivrières. S'il y a bien (1972/73), 9,9 % des exploitations tournées vers la vente essentiellement. Il est bien difficile de dire que toutes les autres exploitations (835 000) ne sont pas du tout insérées dans l'économie marchande. Tout dépend du niveau de développement régional et des conditions du marché, revenus de la population, accessibilité des marchés ruraux, rentes de situation écologiques favorisant une certaine division du travail agricole, etc...

De la même manière, la place de l'élevage dans l'exploitation agricole, si elle est faible n'est pas nulle : importance de la volaille présente dans 73 % des exploitations, des chèvres dont on connaît l'usage social particulier (35 %) mais aussi des ovins, des porcins et du gros bétail (13 % de bovins) (cf. Tableau 7).

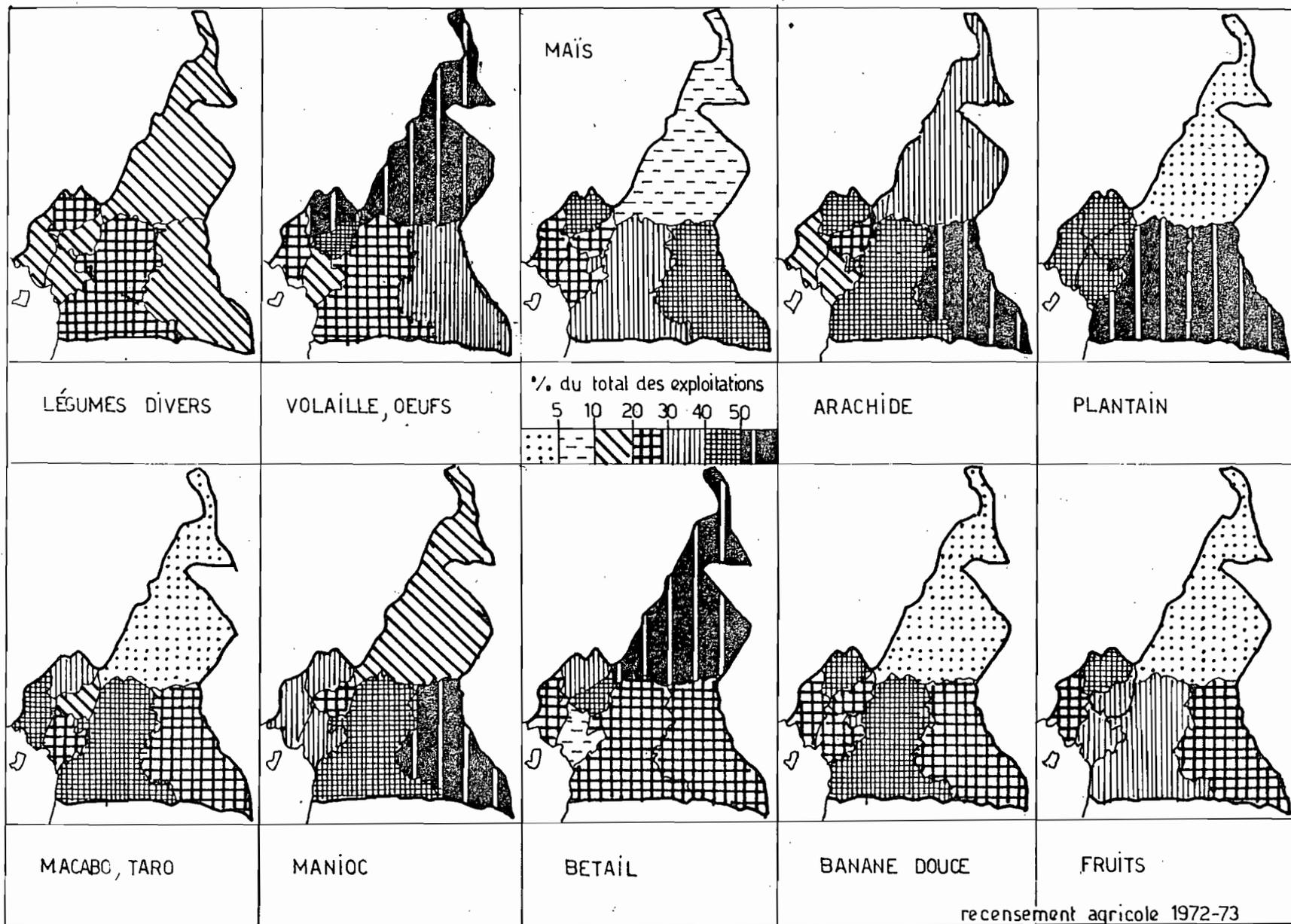


Fig. 8 A. Répartition des exploitations agricoles paysannes tournées vers la vente de leur production en partie ou en totalité

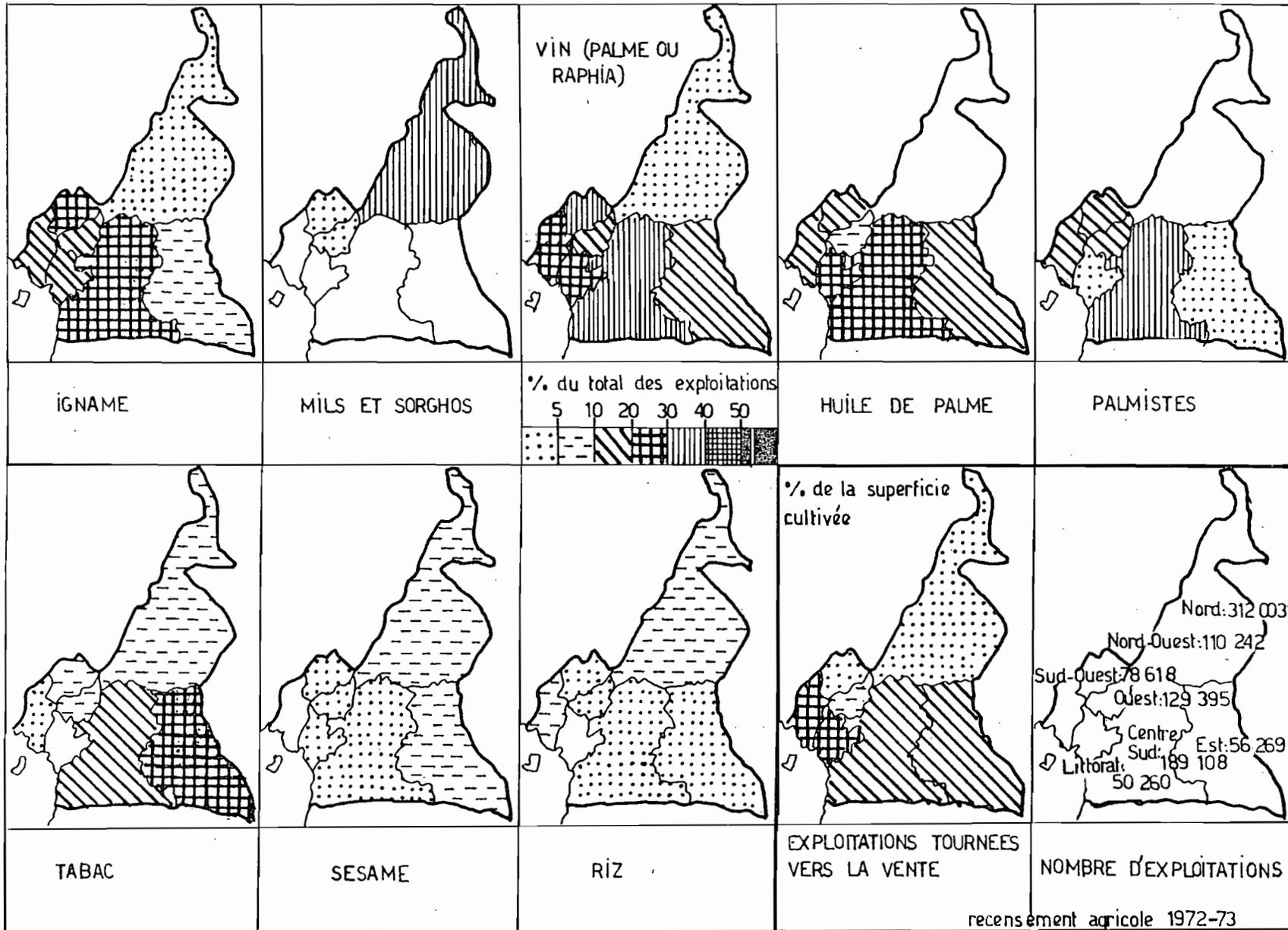


Fig. 8B. Répartition des exploitations agricoles paysannes tournées vers la vente de leur production en partie ou en totalité

Tableau 7 : Proportion d'exploitations possédant des animaux de l'espèce

	Camé- roun	Nord	Est	C S	Littoral	Ouest	N.W.	S.W.
Bovins	13,2	37,1	1,1	0,1	---	0,8	3,3	1,1
Ovins	23,4	46,2	13,7	19,2	2,8	9,5	8,3	6,8
Caprins	35,3	49,7	19,6	41,7	15,6	25,8	22,1	21,1
Porcins	17,1	0,2	12,3	23,3	4,8	47,2	21,7	24,4
Chevaux	1,6	3,9		0,1		0,2	1,6	0,1
Anes	4,9	14,3	0,3	0,1			0,7	0,1
Volaille	72,8	76,0	74,8	79,6	52,1	67,8	77,5	56,8
Ruches	5,3	6,8	1,0	2,0	0,1	7,5	11,0	2,2

(Source : PNUD-FAO 1977: 266-273)

L'acte de produire, se situe dans un contexte social qu'il ne faut jamais oublier dans la mesure où celui-ci va commander les objectifs assignés à cette production qui ne sont pas homogènes, ni identiques dans le temps, et qui varieront aussi en fonction de déterminants externes. La croissance urbaine de Douala, par exemple, suscite une compétition entre cultures de rente "traditionnelles" et cultures de subsistance dans l'ordre de la spéculation dans un rayon de 200 à 250 km alentour. Les marchés locaux dans des zones relativement marginales comme dans le Nord-Ouest peuvent être particulièrement actifs pour des raisons de complémentarités écologiques.

Autrement dit, l'échange marchand ne peut que s'étudier à diverses échelles spatiales pour les cultures qui ne sont pas d'exportation, faute d'un marché national qui n'existe pas encore. Du point de vue du producteur rural, il n'y a pas de différence entre les revenus monétaires du cacao et ceux de la banane plantain. S'il y en a une, c'est que le cacao qui lui a été acheté par une coopérative lui est payé en plusieurs temps avec des retards ou des prélèvements pour les fournitures avancées alors que le plantain a pu lui être acheté parfois avant livraison par un transporteur bamileké. Par contre, il est certain que, du point de vue national, les cultures d'exportation sont un enjeu pour le pays.

f. Production et répartition spatiale des cultures d'exportation familiales

Nous n'avons retenu ici que quatre cultures essentielles à l'économie camerounaise : le cacao, le café Robusta, le café Arabica et le coton. L'importance de ces quatre cultures pour l'économie nationale peut se mesurer à partir de plusieurs critères : 82,7 % des exportations en valeur du pays en 1959, 89,4 % en 1969, 89,8 % en 1978 ; les superficies cultivées en production sont passées de 554 000 ha en 1962/63 à 833 000 ha en 1977/78 ; pratiquement les 3/4 des exploitations du pays intéressées. La carte et les tableaux ci-joints donnent une idée de la répartition des superficies développées, de l'évolution de la production pour chaque culture et de sa répartition entre les principaux départements producteurs.

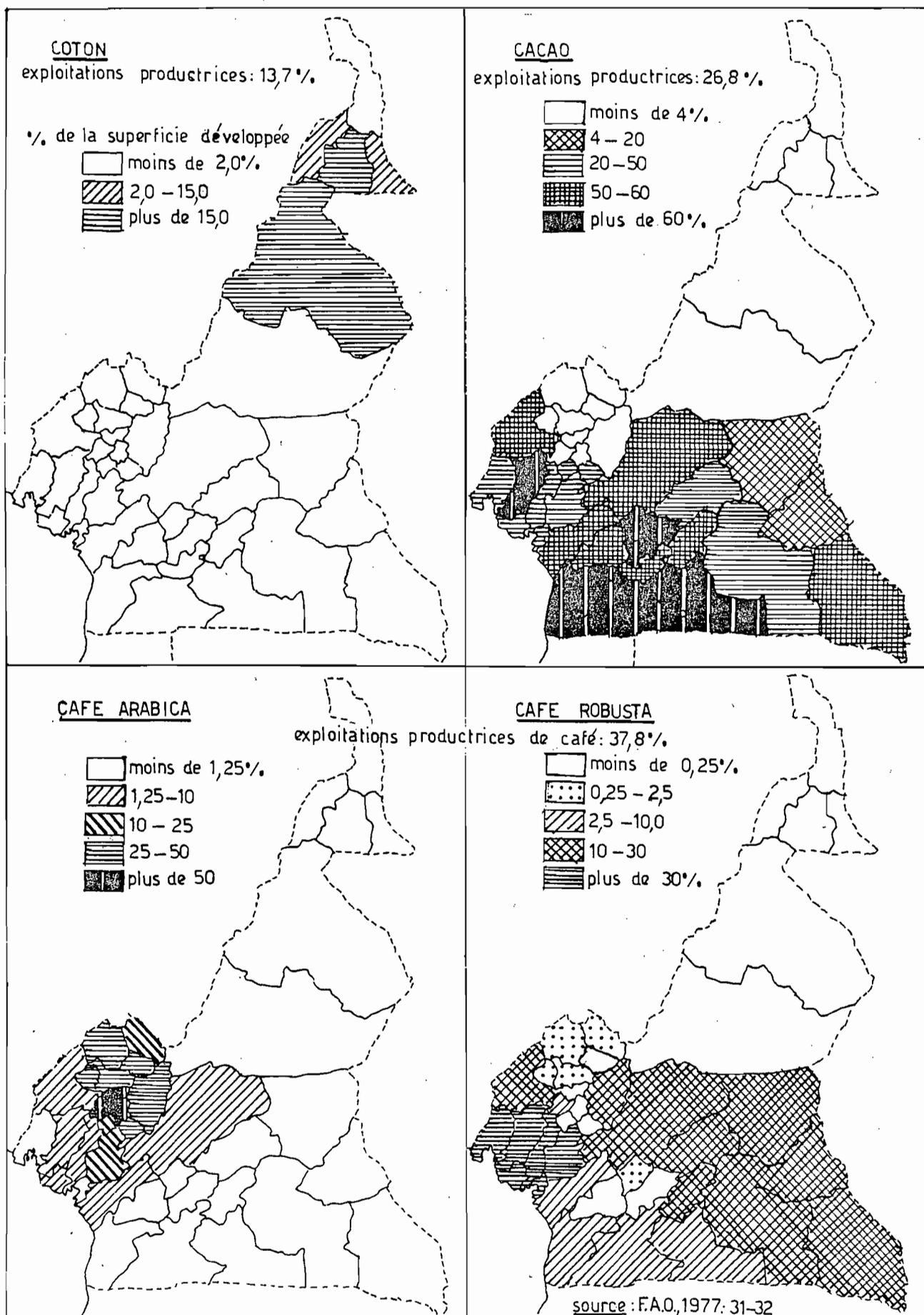


Fig. 9. Principales cultures d'exportation (superficie développée 1972-73)

Tableau 8 : Le cacao : évolution de la production, répartition des exploitations et de la production.

a. Evolution de la production de cacao commercialisé

(En tonnes)

: Fèves brutes		: 1975-1976.....	95 835	:
: 1960-1961.....	82 704	: 1976-1977.....	81 509	:
: 1961-1962.....	92 377	: 1977-1978.....	106 889	:
: 1962-1963.....	94 003	: 1978-1979.....	106 382	:
: 1963-1964.....	95 561	: 1979-1980.....	101 089	:
: 1964-1965.....	99 956	:	:	:
: 1965-1966.....	79 602	: Fèves broyées		:
: 1966-1967.....	88 421	: 1970-1971.....	29 000	:
: 1967-1968.....	95 157	: 1971-1972.....	33 000	:
: 1968-1969.....	102 804	: 1972-1973.....	28 000	:
: 1969-1970.....	108 328	: 1973-1974.....	30 000	:
: 1970-1971.....	111 685	: 1974-1975.....	30 000*	:
: 1971-1972.....	124 238	: 1975-1976.....	22 914*	:
: 1972-1973.....	106 896	: 1976-1977.....	28 052*	:
: 1973-1974.....	109 869	: 1977-1978.....	32 653*	:
: 1974-1975.....	117 722	: 1978-1979.....	29 627*	:
:		:		:

(Source : ONCPB, sauf : * Source SIC-cacao)

b. Répartition des exploitations par province (1972/73)

	Est	Centre-Sud	Littoral	Ouest	Sud-Ouest	Total
: Nombre d'exploitations	30 644	163 547	18 813	9 727	29 357	254 044
: Superficie cultivée (ha)	70 591	361 346	41 610	13 235	83 858	572 695
: Superficie en cacao	35 581	247 942	30 753	8 903	73 262	396 836
: Superficie moyenne en cacao	1,16	1,52	1,63	0,92	2,50	1,56
: Superficie moyenne totale	2,30	2,21	2,21	1,36	2,86	2,25

c. Répartition de la production par département (produisant plus de 1 %)

Classement	Départements	Production 1971/72	% du total	Production 1975/76	% du total
1	Lékie	21 000	17,1	16 700	17,4
2	Mbam	14 000	11,4	14 800	15,4
3	Mefou	14 000	11,4	13 379	13,9
4	Ntem	13 250	10,8	8 000	8,3
5	Dja et Lobo	10 000	8,1	7 590	7,9
6	Ht Nyong	5 654	4,6	5 420	5,6
7	Nyong et Soo	8 250	6,7	4 200	4,4
8	Nyong et Mfoumou	5 000	4,1	3 600	3,8
9	Nyong et Kelle	2 250	1,8	3 320	3,5
10	Meme	9 020	7,3	3 060	3,2
11	Boumba Ngoko	3 946	3,2	2 975	3,1
12	Haute Sanaga	2 250	1,8	2 400	2,5
13	Océan	4 000	3,3	2 200	2,3
14	Sanaga Maritime	2 050	1,7	2 102	2,2
15	Moungo	1 900	1,5	1 869	1,9
16	Manyu	2 410	2,0	1 260	1,3
	CAMEROUN	123 000		96 000	

(Source : Min. Agric.)

Tableau 9: Le café Robusta : évolution de la production, répartition des exploitations et de la production

a. Evolution de la production

	Production	Exportation(1)	
1960-1961.....	34 332		
1961-1962.....	29 414		
1962-1963.....	30 376	30 294	
1963-1964.....	38 685	34 913	
1964-1965.....	37 514	34 093	
1965-1966.....	49 776	47 887	
1966-1967.....	43 709	51 438	
1967-1968.....	56 000	51 704	
1968-1969.....	51 533	45 534	
1969-1970.....	68 606	41 820	
1970-1971.....	65 181	40 374	
1971-1972.....	65 024	42 581	
1972-1973.....	62 939	47 968	
1973-1974.....	68 990	78 465	
1974-1975.....	77 970	55 888	(Chiffres ONCPB)
1975-1976.....	57 154	82 007	M.T.M. 7/11/1980 :
1976-1977.....	61 903	49 408	2771
1977-1978.....	63 500	64 654	
1978-1979.....	79 940		

(1) le tonnage exporté est parfois supérieur au tonnage produit du fait des reports d'une année sur l'autre.

b. Répartition des exploitations par province. (1972/73)

	Est	Centre-Sud	Littoral	Ouest	Sud-Ouest	Total
Nombre d'exploitations	35 174	36 343	26 705	36 769	39 804	185 357
Superficie cultivée ha	72 443	85 221	52 580	49 342	82 288	354 416
Superficie en café R.	22 157	36 734	44 333	35 468	56 610	199 283
Superficie moyenne en café R.	0,63	1,01	1,66	0,96	1,42	1,08
Superficie moyenne totale	2,06	2,34	1,96	1,34	2,06	1,91

c. Répartition de la production par département (produisant plus de 1 %)

Département	Production 71/72	% du total	Production 75/76	% du total
1 Moungo	24 250	40,7	22 285	32,0
2 Ht-Nkam	9 256	15,5	9 000	12,9
3 Ht-Nyong	4 900	8,2	8 880	12,7
4 Meme	2 950	4,9	4 950	7,1
5 Mbam	4 000	6,7	4 800	6,9
6 Bamoun	2 800	4,7	4 160	6,0
7 Nyong et Mfoumou	2 488	4,2	3 200	4,6
8 Fako	493	0,8	2 800	4,0
9 Manyu	743	1,2	2 100	3,0
10 Ndé	1 288	2,2	1 366	2,0
11 Nkam	1 080	1,8	1 090	1,6
12 Boumba Ngoko	406	0,7	928	1,3
13 Kadey	985	1,7	788	1,1
14 Menoua	1 400	2,3	717	1,0
CAMEROUN	59 601		69 728	

(Source : Min. Agric.)

Tableau 10 : Le café Arabica : évolution de la production, répartition des exploitations et de la production

a. Evolution de la production

	<u>production</u>	<u>exportation</u>
1960-1961.....	10 543	
1961-1962.....	8 395	
1962-1963.....	13 823	12 109
1963-1964.....	12 654	13 540
1964-1965.....	14 612	10 688
1965-1966.....	21 338	20 140
1966-1967.....	20 369	23 015
1967-1968.....	21 349	20 768
1968-1969.....	21 519	17 827
1969-1970.....	23 678	20 925
1970-1971.....	27 812	19 661
1971-1972.....	30 452	29 558
1972-1973.....	33 226	27 442
1973-1974.....	24 923	29 455
1974-1975.....	30 992	25 609
1975-1976.....	22 760	28 672
1976-1977.....	19 736	24 294
1977-1978.....	22 203	15 358
1978-1979.....	27 076	

(Chiffres ONCPB)
(M.T.M. 7/11/1980 : 2771).

b. Répartition des exploitations par provinces (1972/1973)

	Littoral	Ouest	Nord-Ouest	TOTAL
Nombre d'exploitations	3 814	89 209	82 246	184 001
Superficie cultivée (ha)	9 608	119 222	115 120	259 626
Superficie en café Arabica (ha)	5 462	88 590	48 132	148 387
Superficie moyenne en café Arabica	1,43	0,99	0,59	0,81
Superficie moyenne totale	2,52	1,34	1,40	1,41

c. Répartition de la production par département (produisant plus de 1 %)

Classement	Départements	Production 71/ 72	% du total	Production 75/76	% du Total
1	Menoua	9 600	31,5	4 208	18,5
2	Bamoun	5 243	17,2	3 477	15,3
3	Bambouto	4 960	16,3	3 447	15,1
4	Mifi	2 831	9,3	3 290	14,5
5	Mezam	2 374	7,8	3 395	14,9
6	Bui	2 923	9,6	2 238	9,8
7	Menchum	1 283	4,2	1 414	6,2
8	Donga et Mantung	874	2,9	631	2,8
9	Momo	364	1,2	477	2,1
	CAMEROUN	30 452		22 760	

(Source : Min. Agric.)

Tableau 11: Le coton : évolution de la production, répartition des exploitations et de la production

a. Evolution des exportations (1950-1979)

(T : tonnes ; V : millions CFA)

(M.T.M. 7/11/1980 : 2779)

	T	V		T	V
1950.....	41	1,3	1965.....	16 306	2 237,9
1951.....	85	7,8	1966.....	19 745	2 510,9
1952.....	530	79	1967.....	17 100	1 764
1953.....	1 299	168,3	1968.....	19 600	2 100
1954.....	2 060	295	1969.....	22 593	2 897
1955.....	4 071	585,2	1970.....	36 154	4 893,4
1956.....	5 276	731,2	1971.....	14 807	2 243
1957.....	5 720	782,6	1972.....	12 555	1 945,6
1958.....	6 954	968,3	1973.....	15 665	2 502,5
1959.....	7 819	1 074,5	1974.....	5 803	1 214,5
1960.....	7 349	1 046,3	1975.....	9 093	1 677,4
1961.....	10 395	1 447	1976.....	14 472	4 198,6
1962.....	12 509	1 683,3	1977.....	11 854	4 521,4
1963.....	14 891	2 042,9	1978.....	11 844	3 619,5
1964.....	15 906	2 142,1	1979.....	16 043	5 115,2

b. Répartition des exploitations par provinces (1972/73)

Nord

Nombre d'exploitations	122 810
Superficie cultivée (ha)	275 922 ha
Superficie cultivée en coton (ha)	71 990 ha
Superficie moyenne en coton	0,59 ha
Superficie moyenne totale	2,24 ha

c. Répartition de la production par département
(moyenne 1971/1972 - 1972/73 - 1973/1974 - 1974/1975 - 1975/1976).

1	Benoué	17 949	43,6
2	Diamaré	12 647	30,7
3	Margui Wandala	6 769	16,4
4	Mayo Danaï	3 303	8,0
5	Logone et Chari	495	1,2
		41 163	

(Source : Min. Agric.)

d. Éléments d'intensification de la culture cotonnière

	Surface totale Coton	Surface en in- tensif	%	Surface labourée à la char- rue	%	Surface avec herbicides	Surface en motorisation légère
1972/73	87 679	7 400	8	24 000	27		
1973/74	61 076	11 500	19	22 300	35		
1974/75	64 528	14 148	22	27 300	42		
1975/76	73 178	14 083	19	29 143	40		
1976/77	59 930	17 348	30	26 453	44	40	-
1977/78	48 436	23 203	48	23 583	49	460	1 100
1978/79	47 130	34 800	74	33 345	71	5 643	12 931
1979/80	56 594	48 261	85	40 359	71	10 031	18 1094

(ROUPSARD, 1981 : 130)

Les rendements moyens obtenus pour l'ensemble des cultures d'exportation sont relativement faibles : 400 kg/ha en 1962/63, 200 kg/ha en 1977/78 pour le café Arabica ; 320 kg/ha pour le café Robusta ; 260-270 kg/ha pour le cacao pendant les deux décennies. Les rendements cotonniers ont, par contre, irrégulièrement progressé : 373 kg/ha en 1955/56, 845 kg/ha en 1969/70 ; 376 kg/ha en 1970/71, mais 1.262 kg/ha en 1978/79 et 1.419 kg/ha en 1979/80.

Il est difficile d'accorder un crédit très grand à l'ensemble de ces données hormis dans le secteur cotonnier très encadré. Une enquête dans le Centre-Sud dans la zone d'intervention de la Sodecao, donnait un rendement moyen (1975/76 et 76/77) de 269 kg/ha avec une productivité étalée de 1 à 5 (de 78 à 397). Ce faible niveau de production sera à mettre en rapport avec les déterminants pertinents, mais ils s'expliquent aussi mécaniquement par la faible artificialisation du milieu et le vieillissement du matériel végétal utilisé.

Tableau 12 : Age des plantations arbustives du Cameroun (1972/73)

	Moins de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 20 ans	+ de 20 ans	Total
Cacao	12,0	17,9	31,8	38,4	100,0
Café Arabica	18,7	25,6	24,3	31,5	100,0
Café Robusta	19,7	25,5	33,3	21,5	100,0

(Source : PNUD-FAO, 1977 : 339, 344, 349)

Outre les facteurs limitants du milieu, ceux qui sont liés à l'appareil de production et à sa gestion et ceux qui proviennent de l'extérieur du monde rural, expliquent ces piètres résultats. La diffusion de clones à haute potentialité de café Robusta n'a commencé qu'en 1974 (rendements potentiels de 2 à 1,5 supérieurs aux variétés cultivées). Les cabosses d'hybrides sélectionnés de cacaoyer ont été diffusées à grande échelle à partir de 73/74. Mais une politique semencière doit être articulée avec des traitements phytosanitaires et un usage judicieux des engrais...

g. Production et répartition spatiale des cultures vivrières.

Il est difficile de mesurer l'importance des cultures vivrières. Présentes dans toutes les exploitations familiales ou presque, elles n'ont pas partout la même importance économique si elles assurent l'essentiel de la survie du groupe familial.

Le recensement de 1976 permet de tracer une carte des travailleurs indépendants engagés principalement dans les cultures vivrières par rapport à ceux qui se consacrent avant tout aux cultures commerciales (Fig.n°10). Cette carte ne tient pas compte du travail féminin, pourtant essentiel pour ces cultures dans l'ensemble du pays, mais révèle les secteurs géographiques marginaux par rapport à la "modernisation" agricole. En font partie tous les arrondissements du Nord ainsi que les secteurs les plus enclavés (Yoko, Nwa, Bétaré-Oya, Akwaya, Isangele), les arrondissements "en perte de vitesse économique" parfois disposant de blocs agro-industriels (Fako, Sanaga Maritime, Dibombari, Kribi, Campo, Nyong-et-Kellé) et les grandes villes (Douala, Yaoundé). Au total, plus de 590 000 travailleurs masculins sont engagés principalement dans les cultures vivrières (et 378 000 dans les cultures commerciales), dont 434 000 dans la

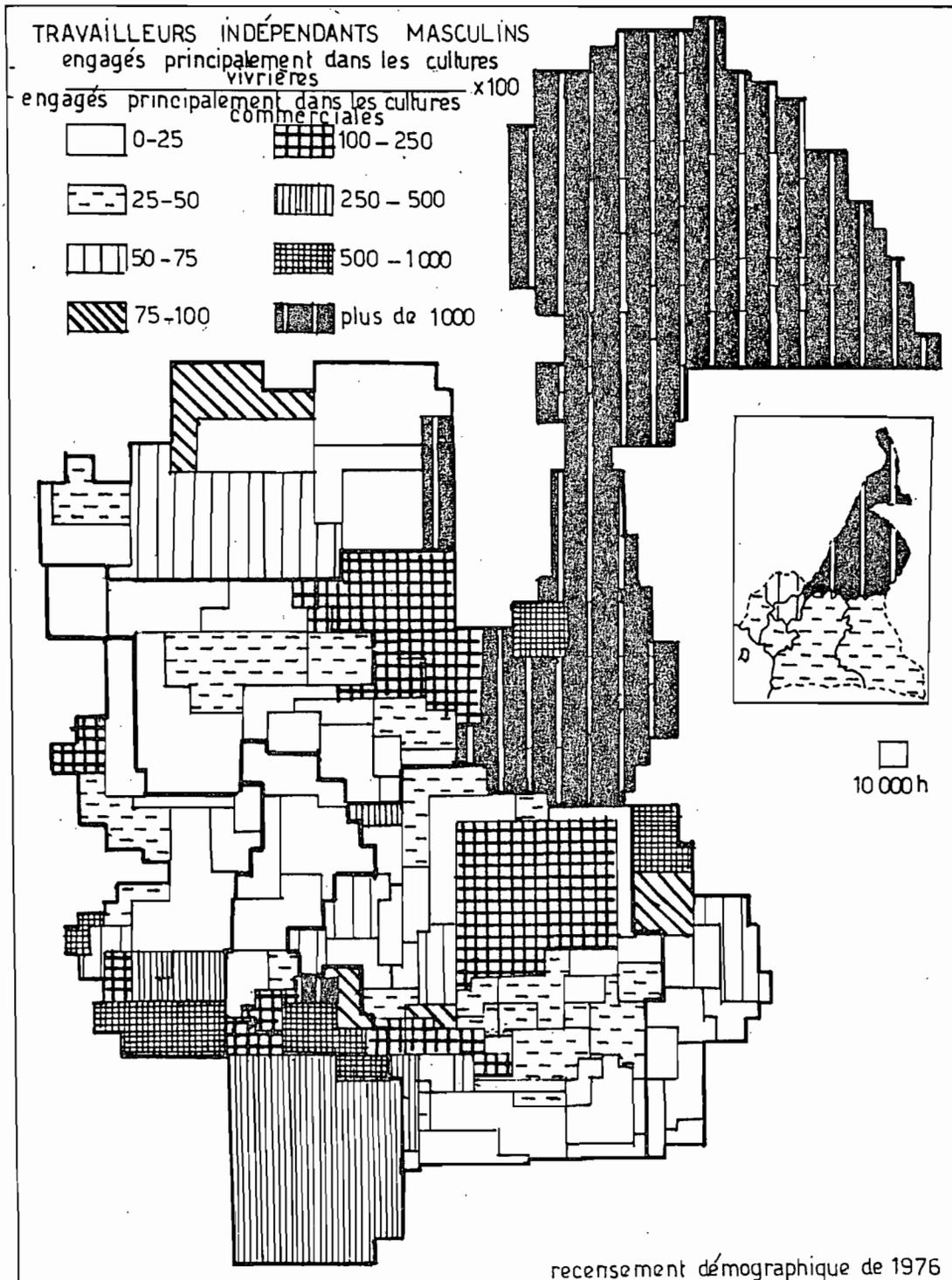


Fig. 10. Le Cameroun vivrier

seule province du Nord. Voilà qui situe bien l'importance de l'enjeu vivrier dans la province qui apparaît la plus vulnérable au plan écologique (gamme limitée de plantes cultivées et variabilité pluviométrique la plus élevée).

Les plantes de base pour l'alimentation sont les mils et sorghos pour le Nord exclusivement, le maïs pour l'Ouest et le Nord-Ouest surtout (62,1 % de la production), les taros et macabos dans toute la région forestière avec une prédominance dans l'Ouest (Nord-Ouest, Sud-Ouest et Ouest 58,5 % de la production), la banane plantain dans la zone forestière avec une dominante dans le Sud-Ouest (21,9 % de la production) et le Centre-Sud (33,4 % de la production). Le manioc comme l'arachide poussent un peu partout avec quelques points forts : le Moungo, la Manyu, le Ndé, la Mifi, l'Adamaoua et le Lom et Djerem pour le manioc, la Menoua, les Bamboutos, la Mifi et le Ndé pour l'arachide (1).

L'évolution des productions est particulièrement difficile à saisir. On peut toutefois avancer des éléments de réponse au vu des marchés ruraux et urbains :

- la production de mils et de sorghos n'arrive pas toujours à être suffisante dans le Nord pour nourrir la population de la province ;
- le maïs et le manioc progressent lentement ;
- la banane plantain, les taros-macabos et les ignames progressent plus vite dans le Sud forestier ;
- augmentation rapide des productions maraîchères autour des villes grandes et moyennes et dans l'Ouest.

* *
*

Voilà le tableau de l'agriculture camerounaise des années quatre-vingt tel qu'il peut être esquissé à partir des données existantes qui n'ont -répétons-le- qu'un caractère approximatif. Les trois parties suivantes vont s'efforcer de démêler les facteurs limitants, les contraintes et déterminants qui pèsent ou influent sur les systèmes de production camerounais.

(1) cf. Tableau 13 et Fig.n° 11 à 16.

Tableau 13 : Estimation de la production moyenne (en T) des cultures vivrières par Province
moyenne 1975/1976/1977/1978.

(Source : M. Agric. 1980 - Bilan ... annexe 13)

Cultures	Centre	Sud	Est	%	Littoral	%	Ouest	%	Nord	%	N.O.	%	S.O.	%	TOTAL	%
Mils et Sorghos									375 800	100					375 800	100
Maïs	71 200	13,2	31 600	5,8	30 700	5,7	168 300	31,3	37 800	7,1	172 200	32,1	24 300	4,5	536 100	"
Riz paddy	3 000	7,4	150	0,3	--	--	1 260	3,1	30 700	76,0	3 100	7,7	2 100	5,2	40 310	"
Canne à sucre (bouche)	57 500	24,0	18 700	7,8	17 200	7,1	99 200	41,4	3 400	1,4	28 000	11,7	15 900	6,6	239 900	"
Arachides décortiquées	39 300	21,0	14 600	7,8	9 600	5,1	53 800	28,8	53 500	28,6	11 900	6,4	4 100	2,2	186 800	"
Haricot dolique	2 000	1,3	100	0,1	4 100	2,8	59 200	39,8	28 400	19,1	51 800	34,8	3 200	2,2	148 800	"
Macabo/Taro	324 300	18,3	40 400	2,3	351 900	19,9	248 600	14,1	18 000	1,0	490 300	27,7	295 800	16,7	1769 300	"
Manioc	391 200	26,7	200 000	13,7	192 000	13,1	97 500	6,7	311 800	21,3	188 600	12,9	80 200	5,5	1461 300	"
Patates	37 800	13,0	27 400	9,4	27 400	9,4	97 200	33,4	18 000	6,2	79 500	27,3	3 700	1,3	291 000	"
Ignames	260 700	33,4	4 900	0,6	57 700	7,4	182 300	23,3	56 800	7,3	98 400	12,6	120 100	15,4	780 900	"
Bananes plantain	740 100	33,4	177 000	8,0	230 100	10,4	254 600	11,5	8 000	0,4	317 200	14,3	485 300	21,9	2212 300	75/76
Pommes de terre	1 910	2,5	468	0,6	98	0,1	39 360	52,5	975	1,3	32 083	42,8	56	0,1	74 950	"
Voandzou	132	0,8	80	0,5	3 024	17,4	6 241	36,0	3 738	21,6	3 240	18,7	880	5,1	17 335	"
Graines de courge	25 600	46,2	4 760	8,6	1 850	3,3	6 616	11,9	4 380	7,9	6 240	11,3	5 930	10,7	55 376	"
Sésame	2 800	33,6	1 820	21,8					3 713	44,6					8 333	"
Banane douce	142 500	14,7	10 680	1,1	144 000	14,9	360 000	37,2	3 960	0,4	240 800	24,9	66 800	7,0	968 740	"
Oignons	2 788	17,7	64	0,4	1 224	7,8	5 720	36,3	5 339	33,9	600	3,8	2		15 737	"
Tomates	28 800	31,1	2 640	2,9	2 400	2,6	40 800	44,1	2 100	2,3	4 560	4,9	11 200	12,1	92 500	"
Ananas	3 100	32,9	1 200	12,7	800	8,5	1 250	13,3	80	0,8	1 200	12,7	1 800	19,1	9 430	"

Fig. 11.

PART DE LA SUPERFICIE PORTANT DES MILS ET SORGHOS
DANS LA SUPERFICIE DÉVELOPPÉE TOTALE

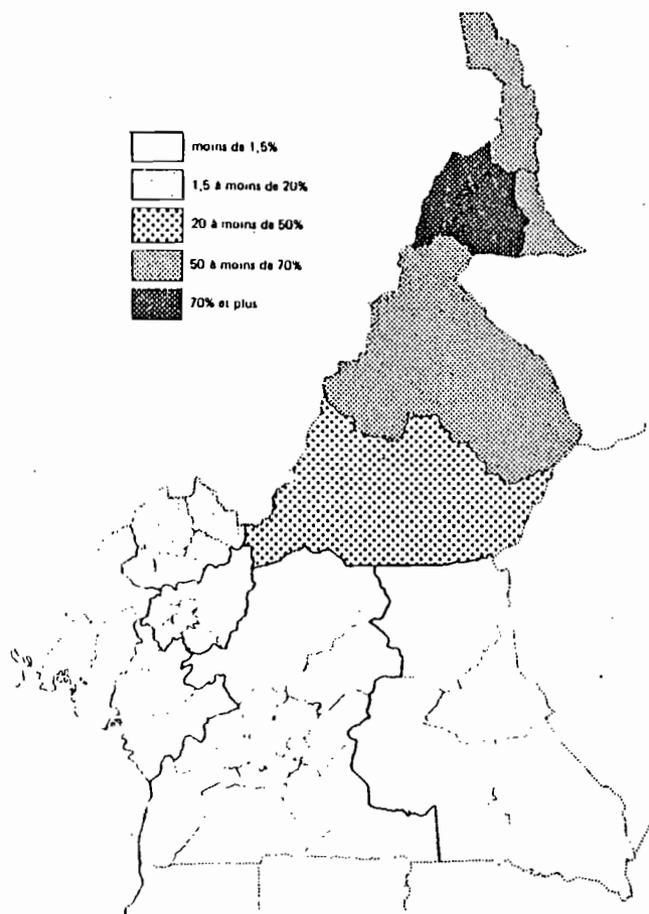
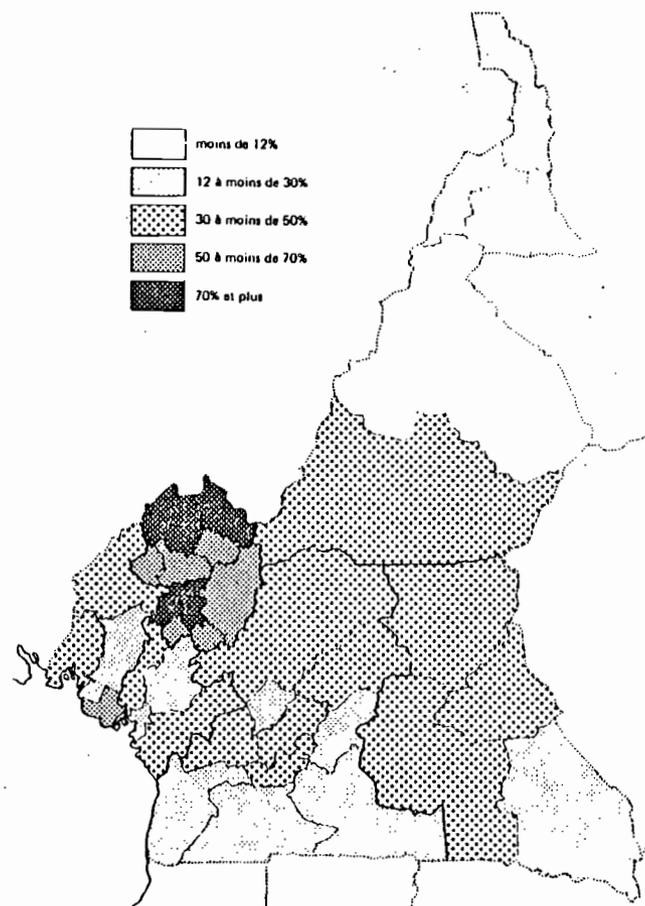


Fig. 12.

PART DE LA SUPERFICIE PORTANT DU MANS
DANS LA SUPERFICIE DÉVELOPPÉE TOTALE



(Source: PNUD, FAO, 1977: 28)

Fig. 13.

PART DE LA SUPERFICIE PORTANT DU MANIOC
DANS LA SUPERFICIE DÉVELOPPÉE TOTALE

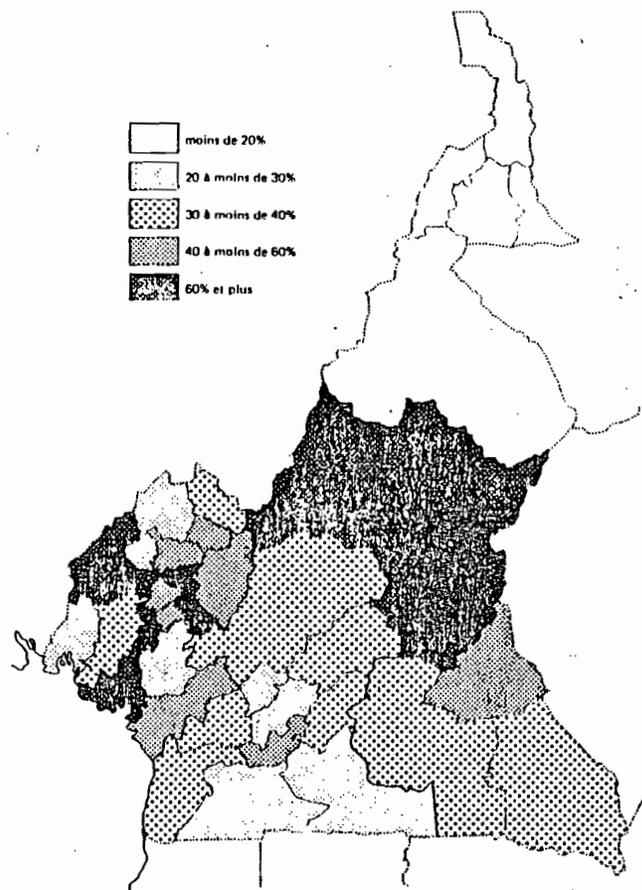
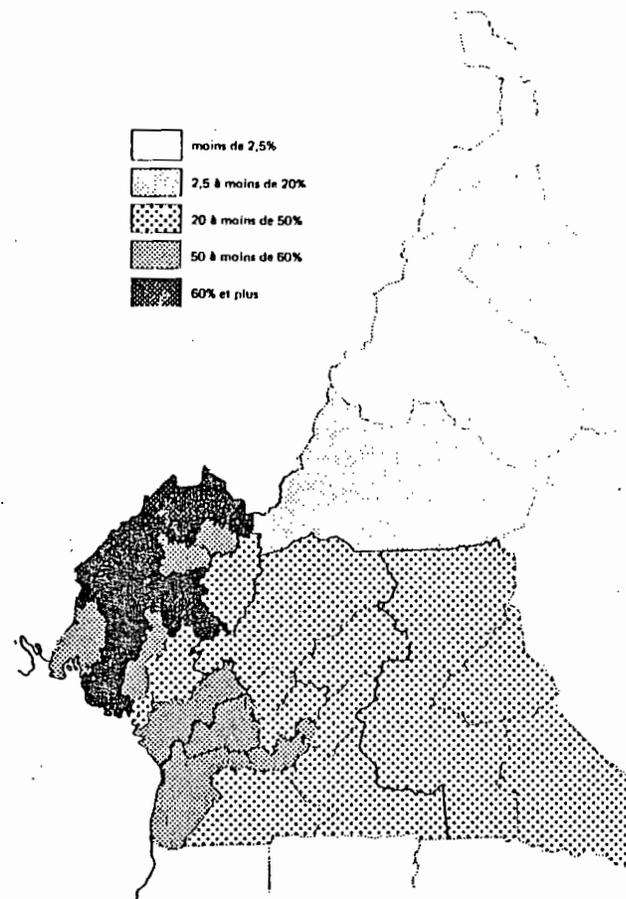


Fig. 14.

PART DE LA SUPERFICIE PORTANT DES TAROS ET MACARONS
DANS LA SUPERFICIE DÉVELOPPÉE TOTALE



(source: PNUD, FAO, 1977:29)

Fig. 15.

PART DE LA SUPERFICIE PORTANT DU PLANTAIN,
DANS LA SUPERFICIE DEVELOPPEE TOTALE

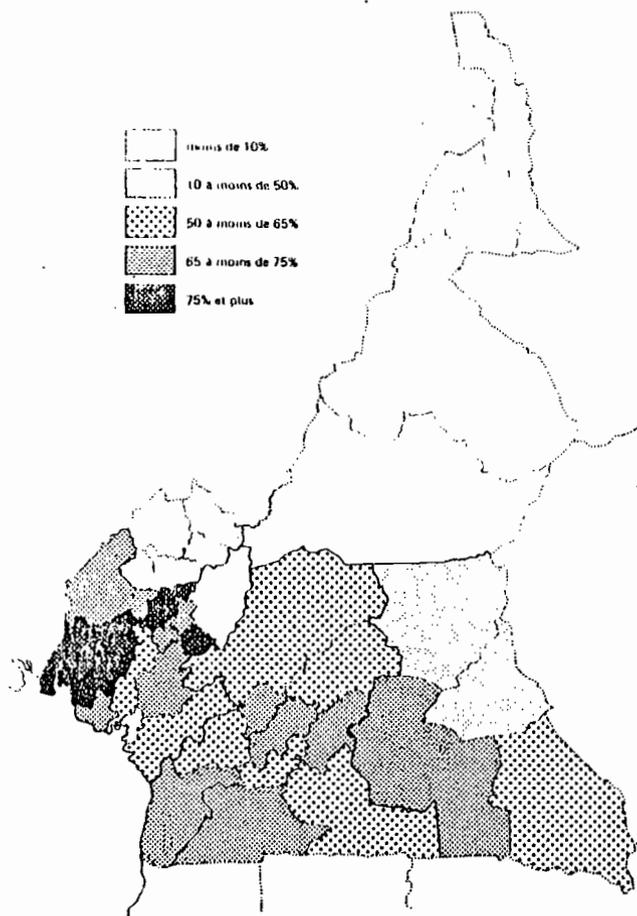
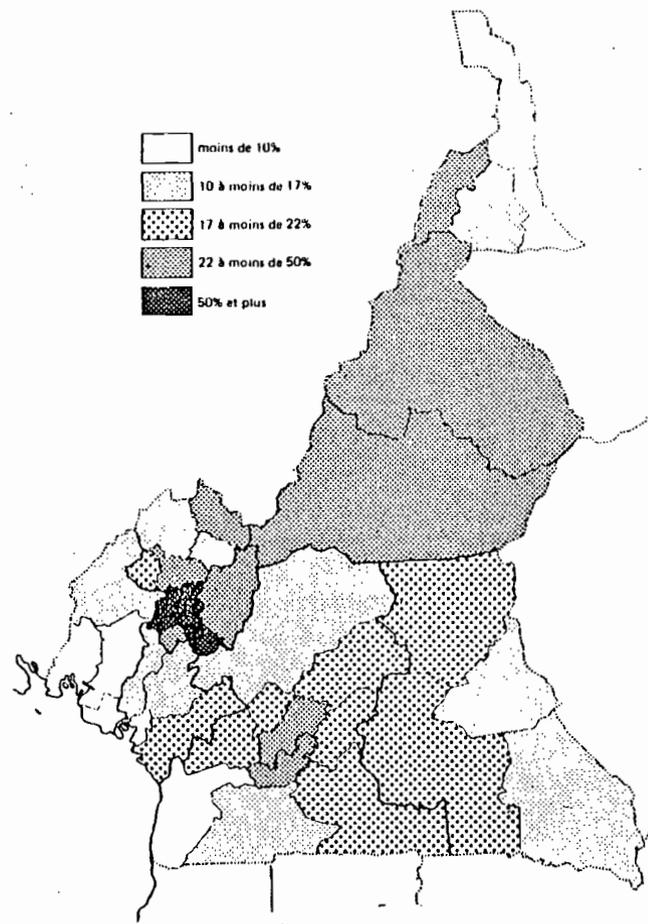


Fig. 16.

PART DE LA SUPERFICIE PORTANT DE L'ARACHIDE
DANS LA SUPERFICIE DEVELOPPEE TOTALE



(SOURCE: PNUD-FAO, 1977: 30)

2. FACTEURS LIMITANTS ET POTENTIALITES DES ECOSYSTEMES CAMEROUNAIS

L'espace écologique comprend les facteurs physiques de l'environnement (biotope) dans lesquels vivent des êtres vivants, animaux et végétaux (biocénose). Il se structure en écosystème. Les multiples interactions entre ses composantes permettent l'émergence de l'écosystème, ensemble complexe doté de la possibilité d'être et de se perpétuer dans cette identité stable grâce à une logique interne et à une dynamique d'auto-régulation qui tend au maintien d'un équilibre homéostatique appelé climax. Ces écosystèmes peuvent se transformer en ressources pour les sociétés humaines qui y interviennent plus qu'elles ne s'y adaptent -sauf rares exceptions- à l'intérieur de certaines limites bien précises : celles qui permettent à l'écosystème de retrouver, soit son équilibre antérieur, soit un nouvel équilibre plus stable.

Ces limites peuvent être reculées ou transgressées par artificialisation de l'écosystème. Cela suppose cependant un recours à des techniques ou des moyens de correction des équilibres réalisés à l'intérieur de l'écosystème en vue de le rendre apte à répondre aux objectifs de production végétale qui lui sont assignés. Cette artificialisation du milieu se fait à un coût travail et capital qui peut être redhibitoire pour la collectivité nationale ou les producteurs ruraux concernés. Irriguer un périmètre suppose par exemple la prise en compte des qualités intrinsèques du sol (qualités physiques surtout). La pente conditionne le mode d'irrigation, le relief, les travaux de nivellement à réaliser. L'accès aux eaux d'irrigation, la difficulté à s'en assurer la maîtrise, seront aussi déterminants. Quand on connaît l'apport de l'eau d'irrigation dans la régulation et l'accroissement de la production végétale, il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur les possibilités de drainage de terres à un coût-avantage intéressant. D'une manière générale, cependant, compte-tenu des capacités d'intervention des sociétés locales et de l'Etat, il semble plus que raisonnable de tirer parti des potentialités identifiées des écosystèmes et de tenir compte des facteurs limitants.

De l'étalement du pays en latitude (2° à 12° N) résulte une grande variation des écosystèmes dans lesquels va s'inscrire l'activité agricole. L'étagement en altitude (63 % du pays se situe au-dessus de 600 m d'altitude) comme la variété des roches-mères des sols contribuent à l'émiettement des écosystèmes camerounais, comme il modifie l'environnement climatique. Cette diversité peut conduire à la mise au point de stratégies de développement différenciées. On s'attardera ici aux relations eau/sol/plante qui sont essentielles à saisir pour connaître les contraintes "naturelles" de la production agricole. Il convient sans doute aussi de ne pas négliger les maladies liées étroitement à la biocénose qui constituent des facteurs limitants pour la vie des sociétés humaines ou de l'élevage. Encore faut-il se garder de survaloriser ce que l'on peut qualifier de "pollution biologique".

a. La pluviométrie (Fig.17).

Ce qui s'avère important dans ce domaine est tout autant que la hauteur annuelle des pluies, la durée de la saison pluvieuse (plus de 50 mm de pluie mensuelle) ainsi que la variation interannuelle qui permet d'identifier les espaces à agriculture vulnérable.

Une longue saison sèche a pour effet de réduire la durée de la saison agricole et de dégrader les sols du point de vue de leur composition chimique. Un retard ou un raccourcissement de la saison des pluies peut avoir des effets

Fig. 17 PLUVIOSITE MOYENNE ANNUELLE

ECHELLE
0 100 200

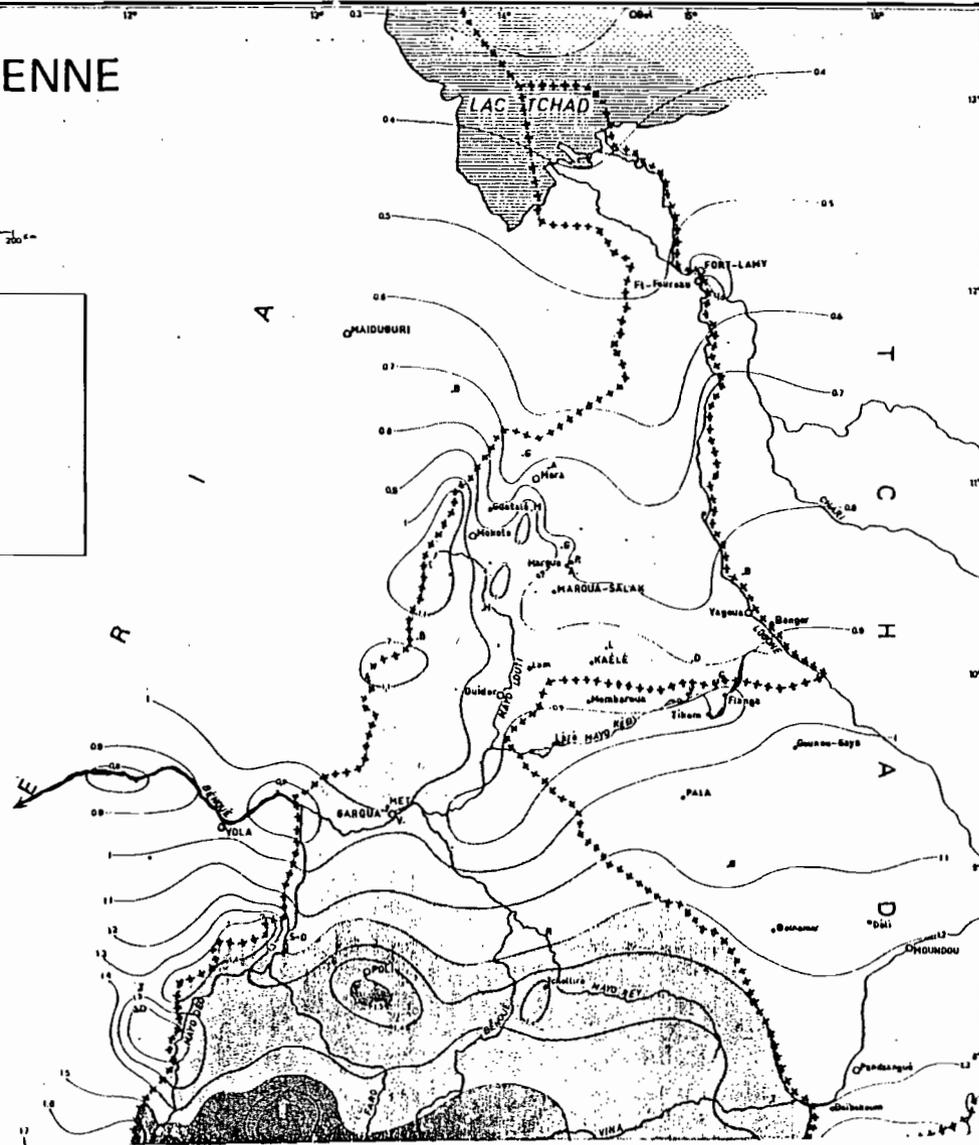
LEGENDE

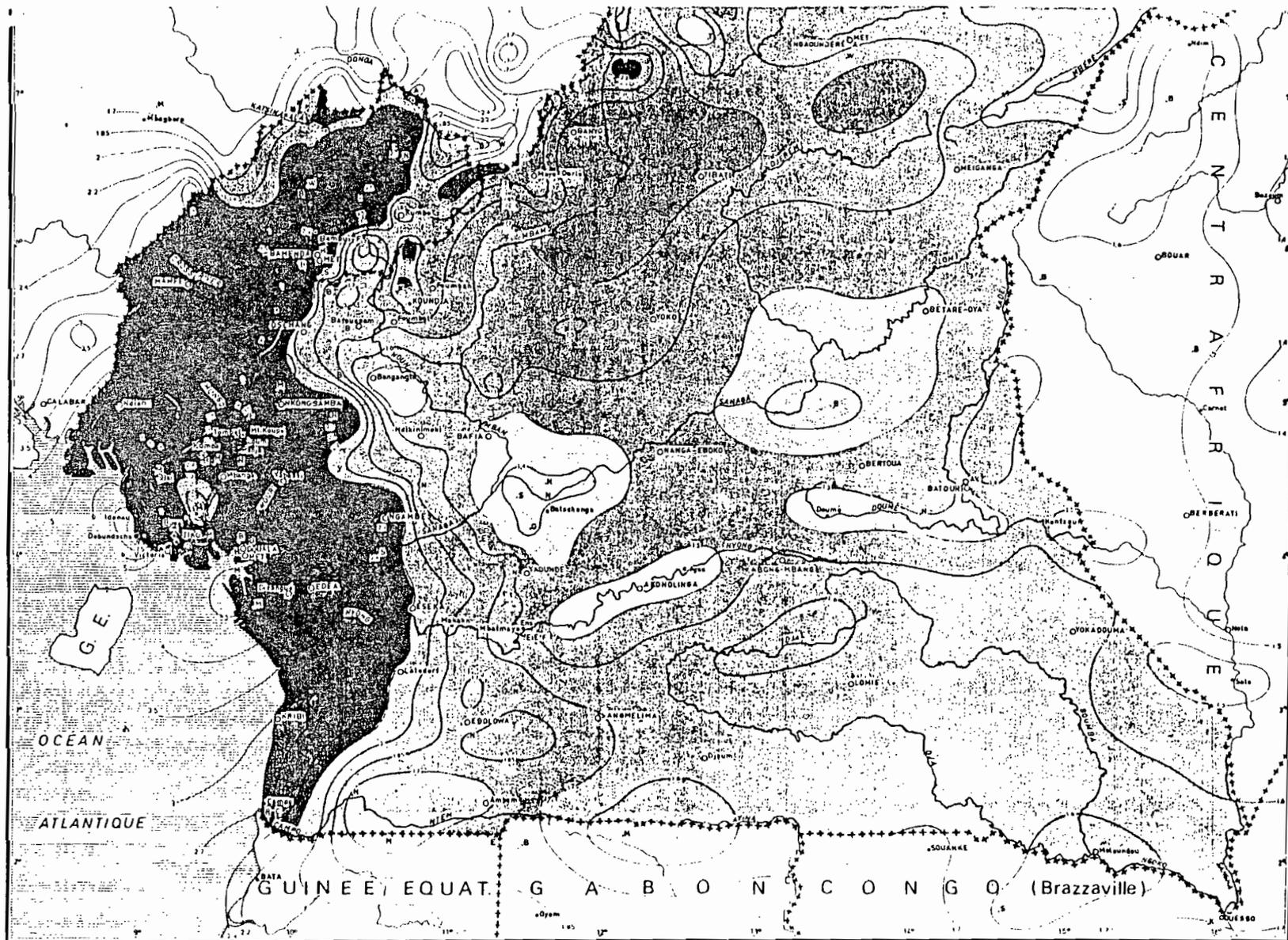
PLUVIOMETRIE (en mètres)

	moins de 0,6		de 1,7 à 2,2
	de 0,6 à 0,9		de 2,2 à 3
	de 0,9 à 1,2		de 3 à 5
	de 1,2 à 1,5		de 5 à 9
	de 1,5 à 1,7		plus de 9

YAOUNDE : Station de la Meteorologie Nationale
Batschenga : Poste pluviometrique

- Djoum : Au moins 25 années complètes d'observation
- Ayos : De 15 à 24 années complètes d'observation
- N : De 8 à 14 années complètes d'observation
- : Moins de 8 années complètes d'observation





désastreux sur le rendement de certaines cultures. Trop d'eau, un faible ensoleillement comme dans la région du Mont Cameroun qui reçoit de 6 à 10 m d'eau par an peut s'avérer également un facteur limitant de la croissance végétative en hivernage. Le matériel végétal employé doit avoir une certaine flexibilité pour s'adapter à la durée du cycle végétatif : sorghos à cycles plus ou moins courts selon la latitude, par exemple.

L'introduction de matériel végétal à haute potentialité suppose souvent la maîtrise de l'eau en raison de sa fragilité aux aléas climatiques alors que le matériel que l'on trouve dans l'écosystème par suite d'adaptations successives aux conditions écologiques assure dans toutes les circonstances la survie des producteurs ruraux. Elément déterminant du soi-disant "conservatisme" paysan.

La carte de la pluviométrie annuelle offre de saisissants contrastes : rapport de 1 à 25 entre les extrêmes (lac Tchad, versant océanique du Mont Cameroun); 356 mm à Makari contre 9,9 m à Debundscha!

La pluviosité diminue à la fois du S au N, en fonction de la latitude et de l'Ouest à l'Est, en fonction de la distance par rapport à l'océan et aux régions montagneuses. Dans le sens Nord-Sud, de la frontière du Congo au bourrelet Nord de l'Adamaoua sur près de 600 km, la moyenne annuelle pluviométrique se situe entre 1,5 et 1,7 m. Au-delà, la sécheresse s'impose selon une progression inexorable qui ôte 200 mm d'eau environ par degré de latitude, mis à part la relative égalité pluviométrique constatée dans la dépression parcourue par la Bénoué, le Mayo Kébi et le Mayo Louti. Par contre, l'ensemble des régions littorales (de Campo à Ndian et Mamfé, et le versant occidental de la dorsale camerounaise reçoivent plus de 2 m d'eau, sauf dans quelques îlots topographiquement isolés, sous l'effet des flux de la mousson de Sud-Ouest.

Concernant les écarts pluviométriques à la moyenne, les analystes relèvent les correspondances suivantes :

- de plus en plus élevés au fur et à mesure que s'affirme la tendance à l'aridité,
- moins grands, dans les massifs montagneux et leur proche environnement (situation d'abri topographique).

La région Bamileké bénéficierait d'un exceptionnel avantage grâce à une "solide garantie contre les pénuries et les excès pluviométriques matérialisée par la fréquence des pluies fines et la rareté des averses violentes" (J.B. SUCHEL, 1972 : 143).

Dans le Nord du Cameroun par contre, il faut souligner le caractère tyrannique de la saison sèche et son influence décisive sur les bilans hydriques : le rapport entre précipitations et évaporation potentielle passe de 0,34 à Garoua à 0,18 à Ft Foureau. Qui plus est la durée relative de la saison sèche (6 à 10 mois) comme les dates de début et de fin de la saison des pluies peuvent varier et ce décalage peut dépasser un mois par rapport à la date moyenne. Tout cela s'avère déterminant pour les cycles végétatifs, le calendrier agricole, les migrations pastorales. Au total, et en simplifiant, on peut distinguer 5 grandes régions climatiques correspondant à peu près aux grandes régions agricoles du pays si l'on y introduit le facteur altitude.

- a. Climat de mousson à paroxysme de plaine : de 2 à 10 m annuels d'eau, 2 saisons seulement (pas de petite saison sèche), plus de 10 mois pluvieux (province du Sud-Ouest, Moungo, arrière-pays de Douala);

- b. Climat de mousson d'altitude : de 1,5 à 3 m annuels d'eau, 2 saisons, de 9 à 10 mois pluvieux, plus de 1 000 m (provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest);
- c. Climat guinéen à 4 saisons du plateau sud camerounais (600 à 1 000 m), pluviosité annuelle entre 1,5 à 2 m, de 9 à 11 mois pluvieux (provinces du Centre Sud-Est, partie de la Sanaga-Maritime);
- d. Climat tropical humide de l'Adamaoua (1.100 m d'altitude moyenne), pluviosité annuelle entre 1,2 et 2,5 m de 7 à 8 mois pluvieux (plateau de l' Adamaoua);
- e. Climat soudano-sahélien du Nord, pluviosité annuelle entre 0,4 m et 1,1 m, saison des pluies de 3 à 6 mois, aridité et variabilité accentuée en fonction de la latitude (du bassin de la Bénoué au lac Tchad).

b. Relations climat/cultures

La rigueur de la sécheresse et l'intensité de l'ensoleillement interdisent au nord d'une certaine latitude les cultures arbustives (cacao, café). Une couverture arborée devient nécessaire dès lors que la saison sèche dépasse trois mois. Même avec cette protection, les récoltes de café ne sont bonnes qu'une année sur trois (plaine Tikar).

Au Nord, seules des cultures annuelles comme les mils et sorghos, le coton et l'arachide peuvent achever leur cycle végétatif en une seule saison pluvieuse de plus en plus courte. Ceci réduit considérablement la palette des plantes possibles pour l'alimentation ou la vente, sans recours à l'irrigation. Et pour les cultures qu'il est possible de faire, la brièveté de la saison agricole introduit un goulot d'étranglement sérieux lors de la mobilisation de la force de travail.

Au Sud, la gamme des possibilités est fort grande. Toutefois, l'excès d'humidité, un ensoleillement limité et la violence des tornades en certains secteurs ont des effets négatifs pour le séchage des fèves de cacao, la maturation du théier, la culture du bananier.

La capacité de rétention en eau du sol est un élément important à considérer : l'irrigation est pratiquée par exemple à Molyko (Fako) où il pleut plus de 2,5 m par an en raison de la porosité des sols volcaniques du Mont Cameroun pour la culture bananière.

Voilà quelques exemples pour illustrer l'importance des facteurs climatiques dans l'agriculture. De loin, l'eau est un facteur déterminant, mais il est à considérer en liaison avec la capacité de rétention des sols en vue d'alimenter rationnellement le système racinaire des plantes.

c. Les qualités intrinsèques des sols

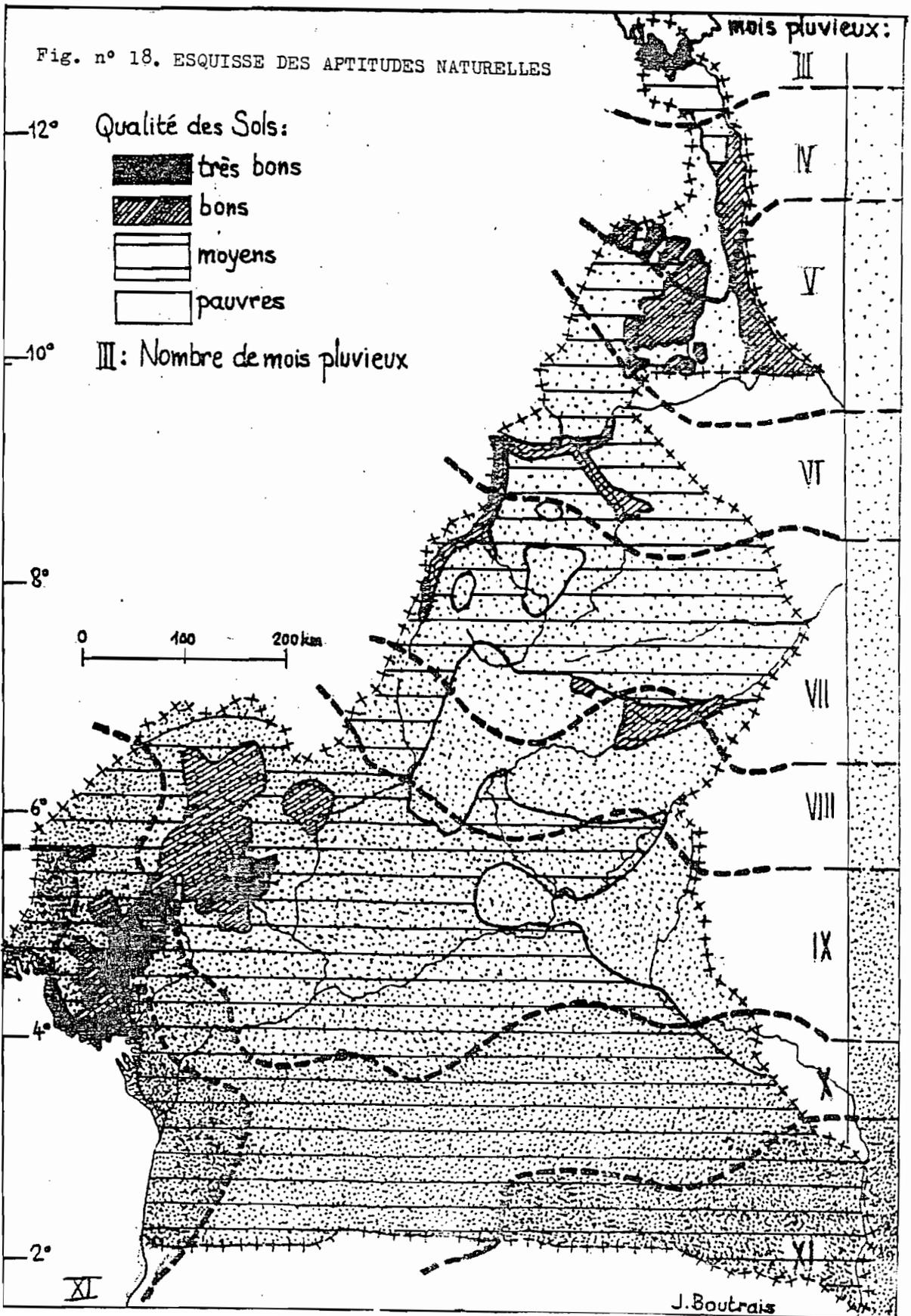
L'atout pédologique est important pour déterminer les "aptitudes naturelles" des écosystèmes pour la production agricole. Mais il est vrai que cela n'a de sens que dans la combinaison globale des facteurs naturels avec le matériel végétal et les choix faits par les sociétés. Les exigences des plantes ne sont ni de même nature, ni identiques selon les terres. Rares sont les sols qui ne présentent pas de carences et de déficiences compte-tenu des objectifs agricoles recherchés. La fertilité en soi d'un sol ne peut qu'être une appréciation relative comme son aptitude au drainage.

Cela dit, le Cameroun dispose d'atouts pédologiques exceptionnels en Afrique Noire en raison de la grande variété des sols, des milieux bioclimatiques et de la diversité topographique. Si l'on accepte l'idée que la fertilité croît avec le taux de matière organique et d'azote total, il y a lieu de souligner la relative superficie des sols à priori bons. Ceci ne signifie pas que l'artificialisation n'est pas nécessaire pour rééquilibrer la composition chimique, améliorer les qualités physiques, réguler l'apport en eau.

Dans une approche nécessairement grossière, on peut distinguer (Fig.18)

- des sols excellents : . sols peu évolués sur des matériaux d'apport éolien (couches volcaniques des massifs de l'Ouest, du Nord-Ouest ou du Mont Cameroun, sols du cordon du lac Tchad) ;
 . sols bruns eutrophes et andosols développés sur formations volcaniques de l'Ouest-Sud-Ouest .
- de bons sols :
 - . sols alluviaux des basses plaines inondables du Logone, Benoué (vertisols et sols hydromorphes) ;
 - . sols de dépôt des hautes plaines (Tikar, Ndop, Mbo), sols à matière organique abondante ;
 - . sols sur basaltes anciens à lessivage et induration peu développée des régions occidentales ;
 - . sols ferrugineux peu lessivés des piémonts colluviaux, sols fersiallitiques rouges et bruns ;
- des sols médiocres : sols lessivés, indurés, érodés ; sols ferrallitiques couvrant les 2/3 du pays au sud du 8ème parallèle.
- des sols pauvres en Adamaoua central et oriental et dans l'est du pays et dans les plaines du Diamaré où l'on trouve les sols rajeunis, appauvris et indurés (cuirasses sur sols ferrallitiques)

De ce rapide tableau, on peut retenir, du point de vue de la possibilité d'artificialisation du milieu que plus les sols sont fertiles, mieux ils rentabilisent les moyens de production. Quant aux sols très pauvres, ils ne peuvent que se trouver exclus d'un développement agricole planifié, mais servir de base à un élevage de caractère extensif. De petites zones fertiles s'intercalent dans de vastes plages de sols très pauvres permettant par exemple, la culture du tabac dans les galeries forestières de l'est du pays.



d. Autres facteurs limitants

De multiples autres facteurs limitants doivent être pris en compte. La topographie, les pentes doivent entrer dans les éléments à considérer. Elles limitent une éventuelle mécanisation, elles favorisent ou limitent la mise en place d'un drainage économiquement avantageux, elles obligent à prendre des précautions dans les secteurs sujets à l'érosion (systèmes de culture en courbe de niveau dans les Grassfields terrasses dans les monts Mandara, etc...).

Le relief apparaît cependant, surtout comme un atout autorisant l'élevage ou la culture du thé sur les pentes du Mont Cameroun ou du Manengouba, la culture du café Arabica dans tout l'Ouest, la venue de légumes européens ou la culture du blé ... La diversification agricole du pays repose sur les possibilités offertes par les grands reliefs volcaniques qui prennent en écharpe le pays.

Le complexe pathogène se diversifie selon les écosystèmes ; parasites et ravageurs des cultures obligeant à des recours aux traitements chimiques (pesticides) ou à des formes de prévention ou de lutte adaptée ; maladies infectieuses et parasitaires liées à l'environnement limitant l'activité humaine ou l'élevage. Dans ce domaine, le Cameroun n'est pas particulièrement gâté : recrudescence de la maladie du sommeil, importance du paludisme, maîtrise insuffisante des maladies endémiques.

Il nous paraît ici utile d'insister sur l'approche intégrée du développement agricole qui ne peut s'inscrire que dans un effort multisectoriel visant autant la productivité des cultures choisies que l'accès à l'eau potable, par exemple (cf. : cartogramme : populations sans accès à l'eau potable, Fig. n°19).

Conclusion :

Nul ne contestera les atouts du Cameroun pour devenir un grand pays agricole en regard des potentialités qu'offrent les écosystèmes par rapport à des pays du type Sénégal, Ghana ou Côte d'Ivoire. Mais cela suppose une stratégie cohérente et globale pour dépasser les contradictions existantes qui pèsent sur le devenir de l'agriculture dans ce pays. :

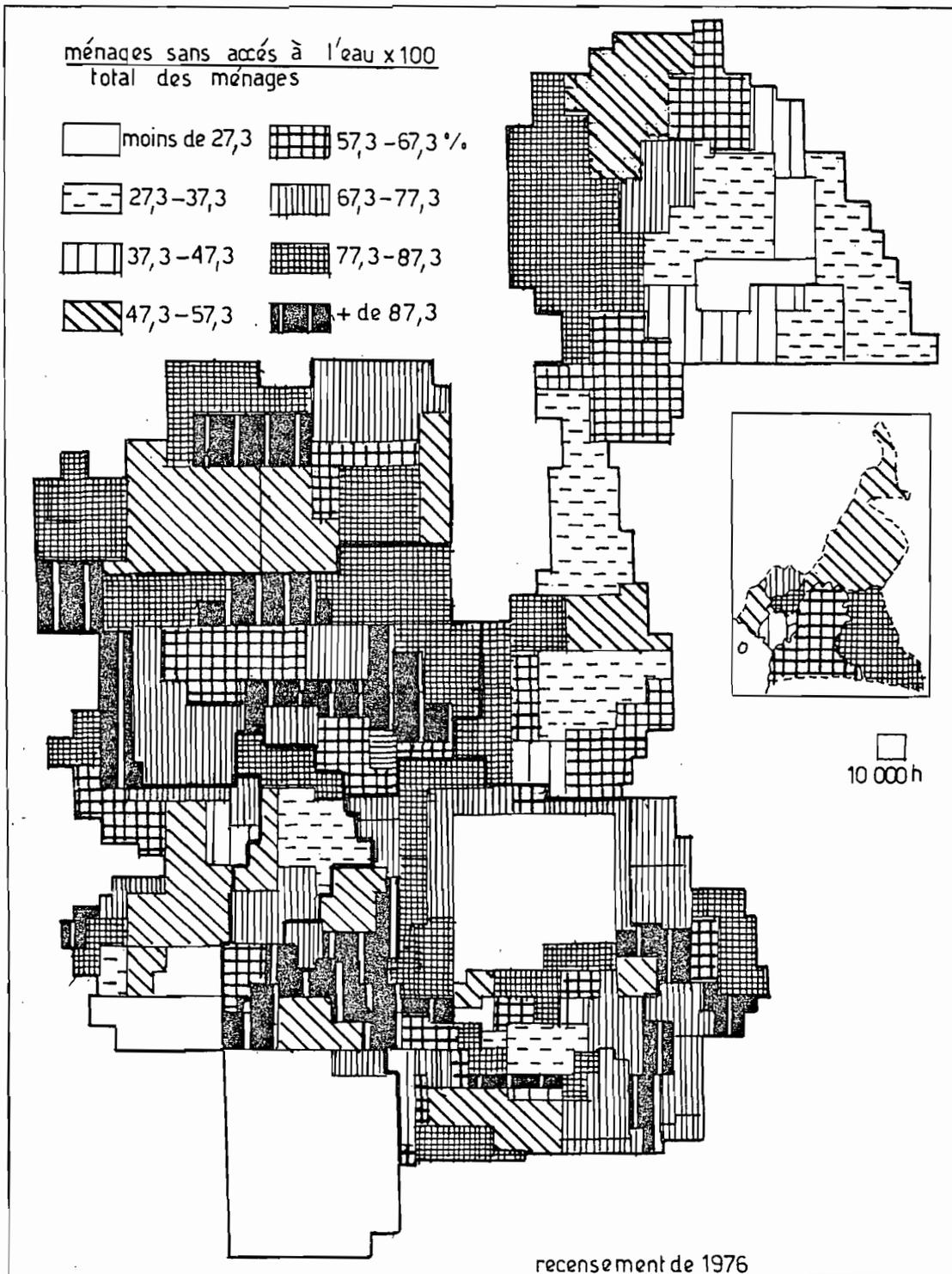


Fig.19. Population sans accès à l'eau potable (eau courante, borne-fontaine ou puit)

3 . Les déterminants internes des systèmes et appareils de production

Nous avons distingué plusieurs systèmes de production dans notre présentation du tableau géographique du monde agricole. Nous avons opposé trop schématiquement un secteur agro-industriel et d'agriculture contractuelle à une agriculture familiale paysanne. Bien entendu, nous récusons cette simplification quelque peu abusive en ce qu'elle sous-entend d'existence de deux optiques vis-à-vis de la modernisation alors que nous sommes quel que soit le système en "transition" avec des appareils de production différenciés, des stratégies et des rapports sociaux fort différents. Le tout s'inscrit comme le rappellent deux auteurs (J. BOUTRAIS, 1983, A. LE PLAIDEUR, 1983) dans une histoire particulière : antécédents historiques coloniaux et précoloniaux. Ce passé "recomposé" scientifiquement commande le comportement futur. Mais quel est son poids réel ? Il doit être recherché dans l'émergence de nouveaux rapports sociaux dans le cadre du contrôle de la terre, de la force de travail ou des moyens de production au plan de chaque région et société.

Ici encore, insistons sur deux faits essentiels :

- la nécessaire prise en compte des déterminants internes dans leur contexte temporel et social,
- l'inévitable analyse des stratégies de production dans le cadre spatial où les principaux acteurs opèrent.

Précisons ce deuxième point : nous contestons l'idée de découpage en "zones homogènes" du territoire agricole camerounais qui ossifie une réalité mouvante et occulte les différents niveaux de décision et les rapports dialectiques qu'ils entretiennent. Globalement cependant, les grandes régions de planification semblent opératoires (cf. : MARGUERAT Y. et A. VALETTE, 1972). On ne peut à ce stade passer sous silence les rapports entre urbanisation et ruralité plutôt qu'entre ville et campagne (cf. : COURADE et M. BRUNEAU, 1983 sur les relations entre développement rural et processus d'urbanisation).

Ce préambule est à la fois une mise en garde sur la portée de ce qui va être développé et une excuse pour ne pas avoir resitué les stratégies des producteurs dans l'espace pertinent où elles s'élaborent, et ne pas restituer la complexité des appareils de production faute de matériaux statistiques suffisants au niveau du pays.

A. Les petits producteurs ruraux

a. L'appareil de production et les acteurs

- les unités d'exploitations

Tableau 14 : Taille des exploitations et insertion dans l'économie marchande (1972/73)

a. Taille des exploitations par province (Nombre d'exploitations par tranche de superficie cultivée)

	0-0,5 ha %	0,5 à 1 ha %	1 à 2 ha %	2 à 3 ha %	3 à 4 ha %	plus de 5ha %	Total
Nord	48 388 15,5	71 594 22,9	100 964 32,4	48 085 15,4	34 795 11,2	8 177 2,6	312 003
Est	6 985 12,4	10 255 18,2	20 411 36,3	9 093 16,2	7 382 13,1	2 143 3,8	56 269
Centre-Sud	20 996 11,1	32 763 17,3	63 444 33,5	34 136 18,1	26 896 14,2	10 873 5,7	189 108
Littoral	16 572 33,0	11 274 22,4	11 212 22,3	5 099 10,1	3 794 7,5	2 309 4,6	50 260
Ouest	29 640 22,9	38 607 29,8	40 667 31,4	11 651 9,0	6 351 4,9	2 479 1,9	129 395
Nord-Ouest	28 965 26,3	29 895 27,1	33 285 30,2	10 832 9,8	5 445 4,9	1 820 1,7	110 242
Sud-Ouest	33 485 42,6	15 722 20,0	12 347 15,7	6 548 8,3	5 684 7,2	4 832 6,1	78 618
Cameroun	185 031 20,0	210 110 22,7	282 330 30,5	125 444 13,5	90 347 9,8	32 633 3,5	925 895

b. Taille moyenne des exploitations selon la province et l'insertion dans l'économie marchande (en ha)

exploitations	Nord	Est	Centre-Sud	Littoral	Ouest	N.W.	S.W.	Cameroun
tournées vers l'auto-consommation	1,62	1,80	2,04	1,33	1,24	1,21	1,22	1,56
tournées vers la vente	2,08	1,88	1,88	1,98	1,37	1,55	2,43	1,96
ensemble	1,64	1,82	2,02	1,49	1,25	1,22	1,46	1,60

c. Répartition provinciale des exploitations principalement tournées vers la vente

	Nord	Est	C.S.	Littoral	Ouest	N.W.	S.W.	Cameroun
Nombre d'exploitations	14 894	9 662	25 544	12 070	8 926	4 372	15 738	91 206
% du total des exploitations	4,8	17,2	13,5	24,0	6,9	4,0	20,0	9,9
% des exploitations marchandes	16,3	10,6	28,0	13,2	9,8	4,8	17,3	100

(Source PNLJ-FAO, 1977, 331-338)

La taille des exploitations peut se mesurer physiquement en considérant la superficie cultivée. On constate ainsi que l'exploitation moyenne au Cameroun a une superficie cultivée de 1,60 ha. Cela n'a pas grande signification si ce n'est de révéler l'importance des mini-exploitations : 42,7 % ont moins d'un ha dans le pays, mais le Sud-Ouest avec 62,6 %, le Littoral avec 55,4 %, le Nord-Ouest avec 53,4 et l'Ouest avec 52,7 % ont une masse d'exploitations de petite dimension. Ceci est à relier à trois éléments de pression foncière : la densité de population rurale dans l'Ouest et le Nord-Ouest, l'emprise urbaine et agro-industrielle dans le Littoral et le Sud-Ouest. Deux provinces ont une structure des exploitations de plus grandes dimensions que la moyenne : le Centre-Sud (19,9 % ont plus de 3 ha) et l'Est (16,9 % ont plus de 3 ha). Dans ces deux cas, mis à part les cas de la Lékié et de la périphérie de Yaoundé, la pression foncière semble moins forte qu'ailleurs. Les statistiques pour le Nord ne font pas apparaître les contrastes manifestes entre taille des exploitations situées en milieu différent (montagne/plaine, kirdis/foulbés, etc.).

A titre indicatif, voici quelques éléments :

- Hodogway (terroir montagnard, fortes densités) 0,78 ha par actif (1965)
0,53 ha par habitant
- Golonpoui (terroir de plaine, densité moyenne) 1,33 ha par actif (1955)
0,82 ha par habitant

L'introduction de la charrue en zone cotonnière a permis aux Mandara de Wakilé, village musulman de la plaine de Mora d'accroître les parcelles de coton, d'où des différences de taille dans les exploitations de près de 5 ha (HALLAIRE A. 19 77 : 460).

Par cet exemple, on voit combien le facteur financier et technologique peut être important pour modifier la structure physique des exploitations, lesquelles sont généralement à la mesure de la force de travail mobilisable.

La polygamie influe directement sur la taille des exploitations : ainsi dans le Centre-Sud, le célibataire disposait d'une exploitation moyenne de 1,39 ha (1972/73) alors que le mari monogame atteignait 2,02 ha, le mari de 3 épouses, 3,34 ha et ceux qui dépassaient les 4 épouses, 7,66 ha ! (PNUD-FAO, 1977 : 244).

Autre élément à considérer : l'orientation principale de l'exploitation. 10 % seulement des exploitations sont insérées pleinement dans l'économie marchande : unités plus grandes, sauf dans le Centre-Sud ; le Littoral, le Sud-Ouest et l'Est se distinguent par le nombre d'exploitations marchandes. Le cas de l'Est ne doit pas trop surprendre en raison de la variété des cultures industrielles pratiquées par des sociétés de développement (ZAPI Est et SCT) obtenant des résultats intéressants dans cette région économiquement marginale.

Les exploitations dépassant 10 ha n'étaient pas très nombreuses (3 000 environ), mais mobilisaient une superficie cultivée de 40 000 ha, égale à celle de la C.D.C., le plus grand groupe agro-industriel du pays. Elles mobilisaient jusqu'à 16 % de la superficie cultivée dans le Sud-Ouest et 9,5 % dans le Littoral. Elles se concentraient dans deux départements particuliers : la Meme et le Mounjo essentiellement. Ces producteurs moyens représentaient dans la stratégie de développement agricole des années soixante-dix l'espoir du pays.

La parcellisation des exploitations se trouve être aussi un éventuel frein à un certain type de modernisation. Dans ce domaine, la province du Nord-Ouest bat tous les records : les exploitations comportant plus de 10 champs occupent 11,5 % de la superficie cultivée (1972/73) !

Si les 2/3 de la superficie cultivée se trouve en général à moins d'une demi-heure de l'habitation, la province du Littoral voit 28,5 % de sa surface en culture à plus d'une heure du domicile de l'exploitant ! L'entretien des parcelles ne peut qu'en souffrir.

Le fractionnement des exploitations peut répondre cependant à des nécessités écologiques (division du terroir en terres différentes), à une division du travail interne à l'unité de production (à chaque actif son champ) et à l'impératif de laisser reposer les terres déjà cultivées ou épuisées dans le système de la culture itinérante.

Tableau 15. Superficie utilisée d'après le mode de faire-valoir. (en % de la superficie totale)

	Attribution coutumière	Propriété	Location sous diverses formes	Squatting
Nord	70,8	1,6	7,6	20,0
Est	87,1	1,3	0,6	11,0
C.S.	83,7	0,7	3,9	11,7
Littoral	63,9	10,1	20,4	5,0
Ouest	87,3	2,0	7,6	3,1
N.W.	85,0	1,0	12,7	1,3
S.W.	59,9	29,3	9,9	0,9
Cameroun	77,1	3,9	7,5	11,5

(Source : PNUD-FAO, 1977 : 207)

Le mode de faire-valoir traduit la manière dont le ménage agricole a la jouissance des terres qu'il cultive. La sécurité, la permanence et la rente foncière sont difficiles à saisir dans le cadre d'une enquête statistique, d'autant plus que le foncier s'avère être l'objet d'anjeux dans bien des secteurs : entre natifs et migrants dans toute la région sud-Occidentale et dans les secteurs de migrations spontanées (périphérie des monts Mandara), entre cultures annuelles et permanentes, entre hommes et femmes, entre aînés et cadets, entre l'Etat armé d'un arsenal juridique pour exproprier et garantir les droits de certains dans le cadre d'actions dirigées et les populations soucieuses d'assurer à ce niveau leur reproduction sociale, entre détenteurs de droits délégués par la communauté entière et certains individus, entre certains pouvoirs "périphériques" s'accaparant de droits particuliers et des populations soumises ou acculturées, etc...

Le terme d'attribution coutumière ou de location recouvre de multiples formes d'accords implicites ou peu explicites, de contrats de formes diverses qui n'ont de sens que dans le contexte socio-politique et économique local. Le tableau indique cependant la progression d'un mode de penser le foncier à l'occidentale dans le sud du Cameroun anglophone et dans le Littoral : dans le premier cas, les certificates of occupancy (baux emphythéotiques) dans l'autre, les locations en espèces, ont une importance relative relativement grande. Ceci est à corréluer avec l'importance des exploitations marchandes.

- Les acteurs

Ce sont avant tout les chefs d'exploitation (à 91 % masculins) et les actifs de la parenté qui travaillent dans les exploitations agricoles. Les pyramides des âges des ménages agricoles font apparaître des creux plus accentués chez les hommes que chez les femmes entre 15 et 45 ans. Cela traduit l'ampleur de l'émigration hors de l'agriculture familiale des jeunes adultes masculins. Phénomène particulièrement accentué dans l'Ouest où les femmes représentent 55 % dans les ménages agricoles. Trois phénomènes concomitants peuvent être observés :

- âge avancé des chefs d'exploitations masculins (43,3 % ont plus de 45 ans);
- taux d'analphabétisme élevé partout (plus de 50 % même dans les régions les plus anciennement scolarisées);
- taux de polygamie important (1/4 des chefs de ménages agricoles).

On peut considérer que ce sont les chefs d'exploitations qui déterminent les choix principaux dans l'unité agricole. Il n'est donc pas indifférent de savoir que leur âge moyen se situe vers 44 ans pour les hommes et de 47 ans pour les femmes.

Tableau 16 : Répartition des exploitations agricoles et de la superficie cultivée selon le sexe et l'âge du chef d'exploitation (1972/73)

CAMEROUN	Exploitations		Superficie cultivée		Superficie moyenne par exploitation (ares)	Nombre moyen d'actifs par exploitation
	Nombre	%	Hectares	%		
<u>Hommes</u>						
Moins de 25 ans	47.181	5,1	58.666	4,0	124	2,1
25 à moins de 30ans	77.585	8,4	102.423	6,9	132	2,3
30 à moins de 35 "	101.051	10,9	151.239	10,2	150	2,5
35 à moins de 40 "	104.916	11,3	168.729	11,4	161	2,6
40 à moins de 45 "	113.132	12,2	198.137	13,4	175	2,8
45 à moins de 50 "	100.003	10,8	178.450	12,1	178	2,9
50 à moins de 55 "	101.373	10,9	191.348	12,9	189	3,1
55 à moins de 65 "	123.493	13,3	231.635	15,6	188	3,1
65 ans et plus	77.033	8,3	131.108	8,9	170	3,0
Total Hommes	845.767	91,3	1 411 735	95,4	167	2,8
<u>Femmes</u>						
Moins de 25 ans	2 379	0,3	1 490	0,1	63	1,2
25 à moins de 30ans	1 861	0,2	1 489	0,1	80	1,7
30 à moins de 35"	6 060	0,7	5 613	0,4	93	1,5
35 à moins de 40"	8 419	0,9	8 438	0,6	100	1,6
40 à moins de 45"	12 046	1,3	10 448	0,7	87	1,7
45 à moins de 50"	12 517	1,4	12 611	0,9	101	1,8
50 à moins de 55"	13 465	1,5	11 251	0,8	84	1,5
55 à moins de 65 "	14 256	1,5	11 172	0,8	78	1,4
65 ans et plus	9 125	1,0	6 311	0,4	69	1,4
Total des Femmes	80 128	8,7	68 823	4,6	86	1,6
TOTAL GENERAL	925 895	100,0	1.480.558	100,0	160	2,7

(Source : PNUD-FAO, 1977 : 233)

Les femmes responsables d'unités agricoles, sont relativement nombreuses dans le Littoral (16 % du nombre de C.F.) et dans le Sud-Ouest (14 %).

b. Les stratégies des petits producteurs

Ces stratégies tournent autour des finalités des exploitations agricoles au plan socio-économique et des moyens internes et externes utilisés pour parvenir à atteindre les objectifs recherchés.

- Les finalités des exploitations agricoles

La plupart des études réalisées indiquent clairement un certain nombre de faits qui se trouvent en contradiction avec la démarche des "développeurs".

- a. Dans le Centre-Sud, la production cacaoyère n'est récoltée qu'à concurrence de la couverture des besoins monétaires anticipés. La culture pérenne sert en quelque sorte, de caisse d'épargne ou de prévoyance.
- b. Plutôt des cultures associées que des cultures pauvres pour la production alimentaire : la gestion du risque, toujours craint, est mieux assurée ainsi, de même que la somme de travail à investir. Diviser le risque pour mieux se garantir contre l'adversité.
- c. D'une manière générale, c'est le travail qui est perçu comme une contrainte et non la terre. Mieux vaut étendre ses cultures et obtenir une maximisation de son temps de travail dans une agriculture "expédiée" que de concentrer ses efforts sur un espace limité.
- d. Les structures d'économie sociale qui se greffent sur le milieu paysan (crédit Unions du Bamenda) ne réussissent à opérer que dans la mesure où l'organisation collective proposée se réfère à un mode d'organisation ou une référence connues dans la société (tontine par exemple).
- e. Il faut d'abord disposer d'un volant de subsistance avant de s'assurer de revenus marchands, même quand la durée de la saison agricole crée un goulot d'étranglement et oblige à choisir (dilemme cotonnier du Nord du Cameroun).
- f. Les logiques de reproduction sociale amènent à privilégier d'autres objectifs que l'accumulation ou le réinvestissement des profits dans le capital d'exploitation : dépenses matrimoniales, ostentatoires, de santé, d'éducation, d'habitat, par exemple.
- g. Les femmes sont souvent écartées de l'agriculture spéculative qu'elle soit vivrière ou d'exportation, dans la mesure où elles s'assureraient ainsi de sources de revenus trop importantes (femmes des Grassfields par exemple). Dans les Grassfields du Bamenda comme à Zengoa-ga (Haute Sanaga), si la femme a un long passé de paysanne, l'homme vient d'être promu récemment agriculteur.
- h. En pays d'émigration, le contrôle foncier est primordial pour les autochtones en vue d'assurer leur survie en tant que groupe socio-culturel dans le melting-pot ethnique où il se trouve, d'où les réticences à pérenniser les prêts de terre aux étrangers (refus de la culture pérenne dans le Fako).

Comme le souligne A. Le PLAIDEUR (1981 : 13-14), "les trois ordres de priorité qu'il convient de retenir et qui régissent le système paysan (de la zone cacaoyère du Centre-Sud) de culture sont donc :

- assurer l'auto-consommation,
- assurer son "expansion" ou sa survivance territoriale,
- acquérir une somme d'argent, consommée pour augmenter le prestige social (fêtes, belle case, nouvelle femme, etc...)

... le tout avec un peu de main-d'oeuvre et une stratégie de culture extensive".

Ce comportement n'est pas la règle générale, mais reste un peu partout en toile de fond des "stratégies paysannes".

On pourrait multiplier les exemples d'objectifs propres des petits producteurs en fonction de leur situation dans la société où ils vivent et qui n'est pas "intégrée" dans la société civile camerounaise, si ce n'est à un niveau encore largement théorique.

- La maîtrise des moyens (travail, terre, capital financier)

Le moyen le plus important à maîtriser pour le petit producteur est, sans conteste, le travail. Comme il utilise peu de main-d'oeuvre salariée, il sera assisté par sa (ou ses) femmes, ses enfants, des amis. Il aura recours à d'éventuels groupes de travail, collectifs de jeunes ou d'entraide, venus apporter leur concours lors de la pleine saison agricole, d'un défrichage ou pour la récolte... Les jours de travail disponibles dans le Centre-Sud cacaoyer par sexe compte-tenu de la répartition sexuelle des tâches agricoles et non agricoles s'établissent à :- 185 à 210 J/an à raison de 4,2 à 5,5 h/Jour pour les hommes,
- 197 à 240 J/an à raison de 4,8 à 6,3 h/Jour pour les femmes (A. LE PLAIDEUR, 1981 : 21).

Le facteur terre, s'il est toujours important à contrôler, l'est particulièrement dans les cas de colonisation spontanée de nouvelles terres, de migration, de succession privilégiant un des fils ou des neveux, de compétition foncière exacerbée (plaine de Mora, Mounjo, Bakossi, Fako, etc..) ou d'aménagements augmentant sa valeur, etc...

L'entrepreneur agricole -il en existe autour des grandes villes, dans les zones d'immigration (Sud-Ouest, Littoral) -usera de ses positions de pouvoir dans la structure bureaucratique ou dans sa société d'origine pour accéder à la terre (exploitation de plus de 10 ha) et utiliser à bon compte une main-d'oeuvre familiale, de son village... ou provenant des prisons de l'Etat !

Le capital d'exploitation, les avances nécessaires aux investissements pour créer l'entreprise agricole proviendront des sources de financement internes (Tontines, Njangui, etc...) et de plus en plus, de prêts B.C.D. Cameroon Bank, Foncier, Crédit Unions. Dans l'immense majorité des cas, le recours au crédit reste encore limité.

- Les associations culturelles

Les stratégies de gestion des ressources du milieu se retrouvent dans les successions culturelles et la longueur des jachères : cela traduit les soucis d'alimentation et de reconstitution de la fertilité des sols. La variété des solutions et des adaptations cas par cas dans le temps interdit d'en rendre compte : se reporter aux études de villages ou de petites zones agricoles. On saisit cependant quelques tendances de fonds : la progression du manioc, plante robuste, "tous terrains", mais pauvre nutritionnellement, le raccourcissement des jachères dans les secteurs de forte pression démographique, les cultures dérobées ou complantées dans les vergers de cultures pérennes.

On peut, cependant, dégager quelques caractéristiques provinciales d'après le recensement de 1972/73.

Dans le Nord, les mils et sorghos, l'arachide, les haricots, le maïs et le sésame constituent les cultures vivrières de base. Les sorghos de saison sèche se rencontrent à 90 % en culture pure contre 17 % pour les sorghos de saison des pluies associés aux haricots, gombos, arachide, sésame, maïs. Le coton était en culture pure à 60 % et associé à des pieds de sorgho, haricot ou gombo pour le reste.

Dans l'Est, trois cultures industrielles de base, le café, le cacao et le tabac. Les vergers de café et de cacao sont nettement séparés des champs vivriers, mais ils comportent quelques plantes différentes : palmiers à huile, bananiers, pieds de macabo. Les champs vivriers associent à quelques plants de tabac, du maïs, des tubercules, du manioc, des plantains et de la canne à sucre.

Le Centre-Sud présente des associations culturelles proches de celles de l'Est : dissociation entre vergers de cacao et de café Robusta (plantés ensemble souvent) et champs vivriers, même gamme de vivriers de base avec une importance plus grande des ignames et de la patate douce.

Dans le Littoral, le café Robusta devance le cacao. Les superficies portant à la fois les deux cultures représentent 43 % de la superficie en café Robusta et 63 % de la superficie en cacao. Présence d'arbres fruitiers, de bananiers et de macabos dans les caféraies et les cacaoyères ainsi que du maïs (40 % des caféraies contiennent du maïs). Ce dernier fait serait à mettre en relation avec l'origine ethnique du chef d'exploitation : les Grassfields ont transféré en plaine leurs habitudes culturelles dont leur goût pour le maïs.

Dans l'Ouest et le Nord-Ouest, le mélange des cultures vivrières avec le café Arabica est la règle : maïs, macabos, haricots ... Des champs spécifiquement vivriers existent en fonction des données écologiques et de la topographie avec pour base le maïs, l'arachide associés aux macabos, ignames, manioc, bananes, haricots. Les cultures vivrières -notamment maïs- sont souvent plantées de manière homogène et dense. Dans le Nord-Ouest, le café Arabica est planté plus souvent en culture pure, l'arachide a moins d'importance et le riz pluvial ou irrigué voit sa culture se développer.

Comme dans le Littoral, les caféiers et les cacaoyers sont mélangés dans le Sud-Ouest -dans 73 % des superficies en café et 56 % des superficies en cacao). Les cultures vivrières sont présentes dans les plantations (bananiers, tubercules et maïs). Les champs vivriers spécifiques comprennent des macabos et des taros, du plantain, du maïs et des ignames.

- Les moyens matériels et les intrants (fumure, traitements phytosanitaires)

Dans le domaine du matériel, l'outillage disponible généralement ne fait que prolonger l'effort musculaire. 97 % des exploitations possédaient une houe, 83,3 % des matchettes, 81,3 % une hache. Tout cela limite les capacités de mise en culture à 0,4 à 1 ha par actif agricole (chiffres avancés dans plusieurs études).

La conservation de la récolte faite pose problème en maints endroits dans la mesure où les moyens de séchage (cacao) ou de conservation (maïs dans l'Ouest, mils et sorghos dans le Nord) sont souvent inadéquats et entraînent des pertes en quantité et en qualité. La connaissance des moyens utilisés et l'évaluation des pertes n'est pas faite et mériterait attention. On sait seulement que

69,7 % des exploitations du Nord disposent d'un grenier, 56,5 % dans l'Ouest, 46,7 % dans le Nord-Ouest.

Tableau 17 : Exploitations utilisant du matériel tracté ou de traitement (1972/73)

	Nord	Est	C.S.	Littonal	Ouest	N.W.	S.W.	Cameroun
Pulvérisateur	4,1	26,2	55,9	19,7	9,8	1,1	8,6	17,7
Décortiqueur	3,1	0,2	--	0,6	16,7	1,4	--	3,6
Houe tractée	0,3	--	--	--	--	--	--	0,1
Semoir	0,3	--	--	--	--	--	--	0,1
Charrue	13,6	--	--	--	--	--	--	4,6
Charrette	3,2	--	--	--	0,2	--	--	1,1
N. d'exploitations	312 003	56 269	108 108	50 260	129 395	110 242	78 618	925 895

(Source : PNUD, FAO, 1977)

Le tableau 17 indique bien la faiblesse des équipements permettant les traitements phytosanitaires (sauf dans le Centre-Sud et la zone cacaoyère) ou le décorticage du café. Il faut cependant s'interroger sur l'"effet charrue" et ses limites : abandons de près de la moitié des attelages. Les labours à la charrue autorisent une extension des surfaces cultivées, mais il faut pouvoir assurer ensuite les travaux agricoles suivants avec, soit de la main-d'oeuvre salariée, soit d'autres instruments agricoles (semoirs, butteurs). Nombre de points d'interrogation persistent ; dressage des animaux, entretien du matériel et des animaux, endettement lié à l'acquisition, clivages socio-ethniques renforcés, disponibilités foncières nécessaires pour accroître la dimension de l'exploitation modernisée, etc...

Enfin, mis à part la province du Nord avec les boeufs et les ânes, l'animal ne constitue pas dans les exploitations agricoles une force énergétique d'appoint susceptible de prendre le relai du travail humain et d'augmenter la productivité. Cela est vrai du cheval en pays bakweri (Fako) ou de l'âne en pays nsaw (Bui).

Tableau 18 : Mode de fumure selon la superficie cultivée et l'association culturale présente dans la parcelle (1972/73)

	Fumure de la parcelle				TOTAL
	Fumier ou déchets de case	Engrais chimiques	Fumier et engrais chimiques	Pas de fumure	
Type d'association :					
Cultures industrielles seulement	7,2	25,6	4,8	62,4	100,0
Cultures mixtes prépondérance industrielles	4,5	10,3	6,7	78,5	100,0
Cultures mixtes	9,4	9,5	22,4	58,7	100,0
Cultures vivrières seulement	7,4	0,9	0,9	90,9	100,0
Ensemble	6,8	6,2	6,3	80,7	100,0

(Source : PNUD-FAO, 1977 : 307)

La fumure des terres n'est pas d'un usage fréquent et le recours aux engrais chimiques limité (Tableau 18). Les cultures industrielles, pures ou mixtes sont favorisées. Dans l'Ouest et le Littoral, la fumure chimique concernait respectivement 15,3 % et 31,5 % des surfaces. Depuis 1972/73 la consommation d'engrais a augmenté suite aux subventions accordées par le Ministère de l'Agriculture : 10 000 T en 1967/68, 40 000 T en 1978/79 (1,1 Milliard de F cfa). Il faut noter que la demande paysanne, plus forte, n'est que rarement pleinement satisfaite en termes de quantités requises au bon moment et sur le lieu d'application.

Les traitements phytosanitaires ne concernaient en 1972/73 que 27 % des superficies en cultures industrielles; 4 % des cultures vivrières mais près des 2/3 des cultures mixtes à prépondérance industrielles. Depuis 1974/75, les efforts publics ont permis de lutter contre les fléaux affectant les cafés et le cacao : lutte anticapside, contre la fourriture brune, les scolytes, l'antracnose et antestia. Les effets de ces efforts extérieurs au monde rural n'ont pas eu les résultats escomptés bien qu'ils représentent de 7 à 9 % du prix payé au producteur pour des raisons multiples.

En conclusion, deux questions essentielles se posent : si l'on estime que la production agricole se fait en accord avec les petits producteurs ruraux dont l'importance ne peut être niée, comment les associer à un projet d'intensification ? Comment concilier leurs stratégies de producteurs ruraux avec l'inévitable construction de l'économie nationale ?

B. Le système agro-industriel et ses prolongements

Après le développement agricole "d'en bas", voici l'endroit du décor, le développement agricole visible, celui "d'en haut". S'il a mobilisé les 2/3 des capitaux investis dans l'agriculture camerounaise les deux dernières décennies, il ne représente que peu de chose par rapport à la force de frappe agricole des petits producteurs. Mieux connu puisque statistiquement "visible", nous nous contenterons d'en évaluer les contraintes et les coûts sociaux et politiques et de mettre en regard les apports économiques.

a. L'appareil de production, les acteurs et les stratégies

Nous renvoyons ici au tableau 2 qui donne les indications globales. Le secteur capitaliste, privé d'origine externe ne représente qu'un potentiel d'un tiers environ du secteur contrôlé par l'Etat, et sa part va diminuer dans l'avenir. Le nombre d'emplois permanents du secteur tourne autour de 50.000, chiffre à comparer avec les quelques 2,2 millions d'actifs à temps plein dans l'agriculture familiale et les 220 000 actifs à temps partiel. La surface plantée -en culture pure et continue de plants sélectionnés- dépasse les 100 000 ha contre 1,5 à 1,7 millions d'ha cultivés par l'agriculture familiale.

L'évolution des 20 dernières années de cet appareil de production a été marquée par :

- la reconversion des appareils hérités de l'époque coloniale : diversification des spéculations, installations d'équipements lourds "dernier cri", camerounisation du recrutement à tous les niveaux (du manoeuvre au manager) ;
- l'utilisation massive des ressources extérieures en termes de capital financier, de transferts technologiques et de savoir-faire, d'où les dépendances à l'égard des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et vis-à-vis des firmes extérieures ;

- La mise au service du marché national des capacités de production de cet appareil tourné jusque-là vers l'extérieur (fournitures de lipides, de sucre, de blé, cotonnades, etc..);
- le désenclavement très relatif du système agro-industriel à l'en-droit de l'environnement régional par des opérations type "small holder's schemes" ou des opérations d'agriculture contractuelle plus ou moins réussies (tabac, riziculture).

Tout cela mérite d'être nuancé, cas par cas. La reconversion bananière, le plan palmier, le plan sucrier ont mobilisé les énergies dans les années soixante-dix avec une certaine "casse" (disparition des petits producteurs de bananes, par exemple). La bataille de la production rizicole se poursuit depuis 1950, engloutissant des milliards de crédits pour des résultats techniquement et socialement mitigés. L'affaire du blé de l'Adamaoua révèle également les failles du système agro-industriel, sur un plan purement économique !

Les réussites existent, fruits de l'expérience et de la prudence dans l'acceptation des risques. La SCT et la SACTA dans la production tabacole, la reconversion "mesurée" par Unilever d'un appareil datant des années trente, la camerounisation de la direction et la reconversion d'un appareil colonial démesuré à la C.D.C., le développement planifié des complexes sucriers de Mbandjock ...

Les analyses effectuées sur un certain nombre de cas révèlent une impréparation technique, une insuffisance d'expérimentations agronomiques, une absence de prise en compte des hommes. Cela se traduit par des résultats inférieurs aux prévisions pour les rendements, des immobilisations de capitaux plus importantes et plus longues, des changements de cap imprévus.

La fusion des appareils C.D.C./SOCAPALM/HEVECAM traduit aussi le pré-supposé selon lequel le facteur taille est un atout positif pour améliorer la productivité. Est-ce évident de gérer des réseaux de blccs agro-industriels ayant chacun une histoire particulière ? L'avenir le dira, mais le doute est permis.

b. Les coûts internes et externes du système et ses retombées

Trois niveaux sont à prendre en compte :

- Les coûts de production internes à l'entreprise, compte-tenu des contraintes économiques habituelles liées à la culture réalisée et aux moyens mis en oeuvre (évaluation économique classique) ;
- Les coûts écologiques, fonciers et sociaux locaux et régionaux non pris en compte habituellement et non chiffrables ;
- Le bilan global coûts/avantages en termes de développement national.

Tableau 19 : Coûts de production des quatre principales spéculations à la C.D.C. (1978/79) en %

Poste	bananes	thé	palmier à huile	hévéa
Culture + entretien	26.7	8.7	25.1	7.0
Récolte, emballage transport	53.9	49.9	23.4	39.2
Frais généraux	19.4	19.9	31.5	29.1
Transformation	----	21.5	20.0	24.7
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0
dont main d'oeuvre	17.6	36.2	31.9	38.4
employé 06/79	1 736	3 596	5 064	8 940
ha cultivés	637	949	16 037	13 883
bénéfice net d'exploitation sur ventes brutes (77/78)	---	38.9	48.7	29.2

(Source : C.D.C.)

Le tableau 19 illustre le mode d'évaluation classique du système évacuant les coûts sociaux, les inconvénients politiques mais, aussi des variables économiques comme la dépréciation, l'amortissement, les charges de remboursement des prêts BIRD, FED et Comdev qui ont permis la rénovation de l'appareil de production. De plus, il ne faut pas oublier que l'abaissement des coûts de production ne peut être obtenu que par une "maximisation du travail des salariés" : abaissement de leur nombre, utilisation la plus rationnelle possible, chasse à l'absentéisme (20 % des heures théoriques de travail à la C.D.C.), retard dans la revalorisation du salaire minimum agricole garanti. La mécanisation des opérations culturales reste peu développée et le coût des intrants, très utilisés ici, s'est envolé en fonction des prix pétroliers.

La question foncière, si elle ne se pose pas à la CDC -grâce en soit rendue à l'impérialisme colonial allemand- est un véritable problème. Les 100 000 ha dont disposait la C.D.C., dès 1947, ont été pris à une population expulsée vers des réserves où elle se meurt dans tous les sens du terme.

La majeure partie de la main-d'oeuvre est sans qualification (3/4 à 4/5^{ème} sont des manoeuvres), astreinte à un travail répétitif, sans valorisation personnelle et vivant dans un milieu sans véritable consistance socio-culturelle (habitat plus ou moins "clochardisé", déséquilibre démographique favorisant le prostitution, spéculation marchande sur le vivrier, etc.). Résultat : le taux de mobilité de la main-d'oeuvre est très fort et elle se fait rare dans les secteurs géographiques touchés par la scolarisation et le développement rural. Il n'y a plus que les marginaux pour accepter de travailler dans les plantations !

L'effet d'entraînement des blocs agro-industriels est dérisoire. Quand des plantations villageoises sont créées, ceci se fait trop souvent au profit de "faux planteurs". La compétition foncière qui s'exerce autour des "estates" ayant récupéré les meilleures terres ne favorise pas l'installation de planteurs allochtones.

empêchés par les natifs, évincés de leurs terres par le système agro-industriel, de s'installer sur leurs terres de manière stable. Les salaires distribués enfin, s'ils ne sont pas récupérés par les commerçants et les brasseurs, retournent dans les villages d'origine de la main-d'oeuvre ou servent de pécule pour tenter de s'installer en ville.

Les recettes de l'Etat, suite à l'activité du système agro-industriel ne sont pas négligeables : 0,6 milliards de F cfa pour des ventes brutes de 7,7 milliards de F cfa pour la C.D.C. en 1977/78. Cela est peu de chose comparé aux recettes extraites de la petite production de rente. En 1978/79, l'apport de ce secteur au fisc était estimé à 42,6 milliards de F cfa (dont 20 milliards pour les cafés et le cacao) et de 30 milliards à l'Office National de Commercialisation des produits de base (Bilan diagnostic..., 1980 : 59-68).

Ajoutons, enfin, que le coût d'un emploi ici, est très élevé : 3,6 millions de F cfa à SOCAPALM, 5 millions à CAMSUCO (Bilan diagnostic, 1982 : 97). Ne pas attendre de ce système un quelconque effet positif pour la résorption des problèmes d'emploi ; craindre les effets socio-politiques désastreux des mouvements sociaux liés à la concentration en un lieu déterminé d'une grande masse de salariés, socialement destabilisés et mal payés (grèves de la C.D.C., conflits de Mbandjock, par exemple).

4. Les déterminants extérieurs aux systèmes de production

L'ensemble du secteur agricole subit de multiples impulsions, interventions, sollicitations en provenance de l'extérieur du monde rural. Il est soumis d'abord aux interventions directes de l'Etat qui prennent la forme d'"opérations" de développement, parachutage en milieu rural de moyens, de techniques et de personnel censés rompre la "résistance des mentalités traditionnelles" au progrès. Il est aussi sollicité par les sociétés d'encadrement, les services de l'agriculture maniant la contrainte et l'intérêt : on veut ainsi l'engager dans certaines techniques culturales, l'inciter à "moderniser" une exploitation, à adopter une innovation, à abandonner une pratique ou une mentalité peu propice à l'intensification et au rendement. Il est aussi bousculé, voire exproprié, par les bras séculiers de l'Etat que sont les sociétés de développement chargées de mettre en route un projet que bloque son existence même. Il faut donc exclure, marginaliser les empêchements de développer en rond que sont les petits producteurs ruraux, d'après les technocrates.

Mais cela n'est pas tout. La détermination essentielle, vient des prix, prix internationaux dont le pays n'est pas souvent maître et prix au producteur dont l'Etat est le garant pour ce qui concerne les cultures d'exportation (café, cacao, coton, surtout). Mais l'Etat ne fait-il pas comme ces grands négociants internationaux, en jouant sur la différence de prix qui nourrit son tiroir-caisse ? La règle du jeu dans ce domaine est commandée par la position de chacun dans l'ensemble de la filière ; le créneau qu'il occupe dans l'itinéraire qui va du stade de la production (et des fournitures à la production) au stade final de la consommation. Les marchés intérieurs, régionaux ou nationaux, obéissent à ce schéma dans lequel la transparence entre l'offre et la demande n'est jamais la loi. La politique de subvention des facteurs de production (engrais, pesticides), le protectionnisme ou le libre échange calculé, le maintien de quotas d'importation, tout cela influe sur les stratégies des différents producteurs. Ici, l'Etat est à la fois intermédiaire, entremetteur, érigeant et déréglant en même temps les règles qu'il pose, source d'effets pervers... Le consommateur final peut, lui aussi, tenter de contrôler à son profit la filière, s'il en a les moyens, ou de faire agir l'Etat pour lui - surtout quand il s'agit d'un industriel local.

a. L'Etat développeur

L'Etat a multiplié ses formes d'intervention dans le monde agricole en créant des organismes et institutions chargées d'une question particulière. Des origines coloniales différentes des deux parties du pays, il a hérité d'instruments plus ou moins cohérents entre eux. Il a lui-même multiplié les créations sans que l'ensemble apparaisse comme articulé et bien cohérent. Ceci traduit bien la mise en oeuvre concomitante de plusieurs politiques, de choix plus ou moins imposés par les circonstances ou par les tendances dominantes parmi l'élite nationale et les bailleurs de fonds extérieurs. Les choix peuvent être situés dans plusieurs optiques :

- planification sectorielle d'encadrement : attribution à une société de développement le soin d'atteindre un objectif de production dans une culture stratégique ou d'exportation (coton, cacao, par exemple);
- planification "intégrée" : la société de développement est chargée de mettre en oeuvre le développement rural global d'une région donnée en agissant sur tous les secteurs du monde agricole (WADA, ZAPI, Est, projet Ombessa par exemple)

- planification aménagiste : la société de développement est ici chargée de reprendre le terroir, de le remodeler pour permettre certaine culture ou accueillir rationnellement des colons, en général les deux (SEMRY, Nord-Est Bénoué, Guider, Lagdo, UNVDA, Soderim, Sodenkam, OGB, par exemple);
- planification participative : il s'agit ici de distinguer la façon francophone (participation plutôt directive appelée animation) et la façon anglophone (développement communautaire supposant un certain consensus à obtenir). L'Etat ici suscite ou accompagne des initiatives de groupes locaux organisés en fonction d'objectifs déterminés à leurs niveaux (mouvements mutualistes et coopératifs du Cameroun anglophone, en particulier, CENADEC, SOMUDER) ;
- planification polarisante : au lieu de disperser les moyens, on crée des pôles de développement, "vitrines" de ce qu'il convient de faire. C'est le développement des blocs agro-industriels censés avoir un effet d'entraînement sur le monde rural (CDC, SOCAPALM, HEVECAM, CAM-SUCO, SOSUCAM, etc...);
- planification incitative : il s'agit ici de répondre à l'ensemble des besoins du secteur agricole pour le crédit agricole (FONADER), le machinisme (CENEEMA) l'insertion de l'élevage en agriculture (SODEPA);
- planification des échanges : il s'agit ici d'organiser les circuits de la production exportable (Marketing Board, caisses cacao, café, ONCPB), d'inciter les producteurs marchands à une amélioration de la productivité et de la qualité des produits. Cette planification s'est intéressée au vivrier par le biais des ceintures vertes (MIDEVIN) et de l'essai de constitution d'un office céréaliier (stockage des céréales). Ces deux tentatives n'ont pas donné les résultats attendus.

On comptait en 1975, 21 sociétés de développement ou missions, 3 unions provinciales de coopératives, 76 coopératives départementales ou d'arrondissements, une caisse de stabilisation.

De 1961 à 1973, Cameroun Oriental et Cameroun Occidental avaient chacun leur politique d'intervention en matière agricole : importance des sociétés de modernisation, des offices de migration rurale et des sociétés spécialisées et intégrées dans le premier ; place du mouvement coopératif, du développement communautaire et du système agro-industriel dans le second ; engouement des deux Etats fédérés pour l'Etat entrepreneur et banquier (West Cameroon Development Agency, Cameroun Bank, Société Nationale d'Investissement, Banque Camerounaise de Développement).

La deuxième décennie se caractérise par le foisonnement des initiatives étatiques contradictoires, cloisonnées, redondantes parfois. Ceci traduit aussi la frontière imprécise entre Ministères du Plan et de l'Agriculture : primauté du Plan dans les années 71-76, de l'Agriculture de 76-81 dans la conduite des interventions en milieu rural. A une philosophie d'aménagement du territoire à la française qui a trouvé vite ses limites, se substitue une philosophie plus participative autour du producteur. Les sociétés sectorielles, type Sodecoton sont invitées à prendre en charge l'ensemble du développement rural. On fait confiance au système coopératif dans l'Ouest et le Nord-Ouest pour prendre en charge l'ensemble du développement rural de ces régions. On tente une stratégie hybride autour des complexes agro-industriels avec les plantations villageoises. On élabore

des stratégies agricoles pour chaque zone géographique, appuyées sur les structures dynamiques existantes et non sur un réseau de villes et villages centres héritage de l'"économie de pillage" et de "traite" dans nombre de régions.

b. La maîtrise de l'échange marchand au profit de l'Etat

Nous voici, au coeur du problème des prix, particulièrement désarmés en ce qui concerne les filières des productions alimentaires, les acteurs principaux de ces filières au niveau régional et national, et pour identifier les principaux flux internes et externes (vers le Gabon, le Tchad, la Guinée Equatoriale, ou l'imposant Nigeria).

Cette absence de données ne doit pas conduire, à notre sens, à une surévaluation de la capacité du Cameroun à nourrir ses voisins en l'état actuel des systèmes de production comme il est affirmé sans preuves, dans de nombreux documents. Ne pas confondre possibilités ou potentialités avec réalisation de ces atouts !

Le fonctionnement des caisses de stabilisation (Marketing Board en zone anglophone) est mieux connu dans son principe si ce n'est dans ses réalités. Depuis 1976, il existe un organisme unique de stabilisation des prix des produits de base (café Robusta, Arabica, coton, cacao, arachide et palmistes) qui coordonne la logistique interne de la commercialisation au niveau financier et pour l'évacuation des produits vers le port d'exportation (Douala). Il a, comme fonction intrinsèque d'assurer une rémunération des producteurs régulière et, si possible, de maintenir leur pouvoir d'achat. Il se propose également d'améliorer la qualité et la quantité de la production. Tels sont ses objectifs officiels.

L'ONCPB fait acheter par des organismes agréés (coopératives, entreprises de progrès local, négociants privés nationaux ou grecs, sociétés de développement, etc) les produits de base à des points bien déterminés, selon un calendrier établi à l'avance et un prix fixé par décret présidentiel, diminué d'un différentiel de transport. Ce prix ne répercute pas la variation des prix sur le marché international, mais il ne suit les évolutions à la hausse qu'avec un grand retard, l'Etat justifiant celui-ci par les subventions qu'il accorde aux intrants (engrais, produits phytosanitaires). Ceci reflète le point de vue selon lequel le petit producteur, s'il recevait la totalité de la somme qui lui est due, ne réinvestirait rien dans l'amélioration du capital d'exploitation. L'Etat, soucieux de moderniser l'appareil de production, l'oblige ainsi à une épargne et à un investissement forcé ... au nom, bien entendu, de l'intérêt général !

Pour un kg de café Robusta acheté 280 F au producteur et vendu 890 F à l'importateur européen, les intermédiaires prélevaient 13 %, l'Etat 15,6 % et l'ONCPB 37,6 %. Il ne restait au producteur que 31,5 %. On constate d'ailleurs que la hausse des prix mondiaux du café et de cacao depuis 1974 n'a pas été servie au petit producteur dont la part du gâteau a baissé à moins de 50 % alors qu'il se tenait à plus des 2/3 de prix FOB dans les années soixante.

Tableau 20 : La rémunération du producteur rural (1960-1979)

a) rémunération directe par rapport au prix Free on Board

	Café Arabica			Café Robusta			Cacao			
	prix product.	prix FOB	% 1/2	prix product.	prix FOB	% 1/2	prix product.	prix FOB	% 1/2	
1960	180	?	?	100	156,6	64	80	121	66	
1965	185	229,6	81	100	144,7	69	55	97	57	
1970	174	263,0	66	125	204,0	61	85	158	54	
1975	235	457	51	145	404	36	130	375	35	
1979	390	824	47	310	720	43	290	608	48	
moyenne sur 20 ans			66				57	48		

b) rémunération "réelle" (y compris subventions)
1978/79

Culture	(1) prix FOB moyen	(2) prix payé au product.	Coût des Subventions		(3) prix "réel" product.	rappor t 2/1	rappor t 3/1
			p.pestici- des	engrais			
Cacao	600	220	20	7	317	48 %	53 %
Café Robusta	720	280	19	6	305	39 %	42 %
Café Arabica	825	360	32	19	411	44 %	50 %

c) évolution du pouvoir d'achat des petits producteurs
marchands (1966-1979)

	Robusta		Arabica		Cacao		Coton		
Indices prix à la con- sommat. 1959 = 100	Francs courants	Francs constants	Francs cour.	Francs constants	Francs cour.	Francs constants	Francs cour.	Francs constants	
1960	103	100	97,1	180	175	80	78	27	26,2
1965	129,9	100	77	185,3	142,6	55	42,3	28	21,6
1970	148,3	125	84,2	174	117,3	85	57,3	30	20,2
1975	229	145	63,3	235	102,6	130	56,8	43	18,8
1979	352	310	88,1	390	110,8	290	82,4	70	19,9

d) Evolution des "termes de l'échange" pour le petit producteur marchand (1970 : base 100)

	1965	1966	1970	1974	1975	1976	1977
Ciment	91	94	100	174	155	471	---
Essence	--	88	100	147	158	162	170
Tôle ondulée	90	86	100	114	117	135	---
Engrais	--	--	100	295	598	456	450
Insecticides	--	--	100	223	325	---	---
Prix d'achat							
cacao	94	76	100	141	153	176	259
Café Robusta	102	92	100	108	116	156	200
Café Arabica	138	114	100	109	135	158	187
Coton	93	93	100	143	143	167	217

(Source : bilan diagnostic, 1980 : 160, 162, 145, 151)

Le tableau 20 indique amplement la perte de pouvoir d'achat du petit producteur marchand et la dégradation des termes de l'échange qu'il a subi. Ce n'est qu'en 1977 pour le cacao que le pouvoir d'achat de 1960 a été retrouvé. Il ne l'avait pas retrouvé pour les autres cultures en 1979.

On ne peut donc que conclure à la mainmise de l'Etat sur la filière de commercialisation pour son profit et celui des intermédiaires qu'il agréé.

Cette situation et une meilleure rémunération des produits vivriers dont les prix ont largement dépassé l'évolution générale des prix ont incité à l'accroissement des productions vivrières et ont conduit à un plus fort degré d'autosuffisance alimentaire. Des surplus vivriers plus importants auraient pu être dégagés si des infrastructures de transport et un réseau de commercialisation et de stockage correct avaient été mis en place.

5. ESQUISSE D'UN BILAN

Le secteur agricole reste un secteur essentiel de l'économie nationale malgré l'arrivée de la manne pétrolière en ce qu'il occupe les 3/4 de la population active. assure une large marge d'autosuffisance alimentaire. a obtenu pendant 20 ans de 2/3 à 3/4 des devises du pays et est le principal pourvoyeur des recettes de l'Etat (30 à 40 %). Tant par la diversité des écosystèmes camerounais que par le dynamisme de l'ensemble des petits producteurs, ce secteur peut se révéler comme l'un des plus dynamiques pour l'avenir du pays et assurer son indépendance par la diversification des ressources. Malgré ces perspectives, il n'a reçu que 14.4 % des dépenses effectuées pendant les 20 dernières années. Encore faut-il préciser que les financements sont surtout portés sur le système agro-industriel et l'agriculture contractuelle aux résultats pas toujours probants.

Pendant ce temps la population agricole active a vieilli, l'exode rural a vidé certaines zones de ses éléments les plus dynamiques ; la productivité et

l'appareil de production des petits producteurs se sont globalement dégradés : les sociétés d'encadrement ne touchant que 10 % des producteurs et n'ayant pas de méthodologie bien au point dans la plupart des cas, n'ont pas réussi à redresser la situation. Les interventions de l'Etat, incohérentes et contradictoires, n'ont que peu changé la situation agricole. Il faut dire ici qu'il n'a pas su jusqu'à présent tenir compte des stratégies des petits producteurs, maintenir des prix attractifs pour les prix des cultures d'exportation, organiser un véritable crédit agricole et améliorer les conditions d'existence dans le monde rural. Quand des efforts sont faits comme en matière d'éducation, ils ont pour effet d'accélérer les migrations en raison de l'inadaptation du contenu éducatif et du système scolaire proposé (cf. Tableau 21).

Tableau 21 : Occupations des anciens élèves de l'école primaire du Cameroun anglophone (1974/75) et lieu de destination des migrations

Occupation	%	Lieu de destination	%
Activités du secteur primaire.....	32,1	inconnu	1,5
Manoeuvres et domestiques	5,3	restés au village	53,5
Apprentis dans l'artisanat	6,9	émigrés dans une ville anglophone	29,8
Activités commerciales "Ménagères"	8,8	émigrés dans une ville francophone	4,6
Autres activités	9,7	émigrés dans un autre village	7,6
Chômeurs	3,7	au Nigéria	3,0
Enseignement secondaire général.....	13,9		
Etudes techniques ou commerciales.....	11,8		
Sans réponse	3,0		

(Source : IPAR BUEA, 1977, pp. 146 et 148.)

Enquête portant sur 2363 anciens élèves et 10 % des écoles de la zone.

D'autre part, la mauvaise qualité et la longueur du réseau routier sont un handicap pour bien des initiatives (écoulement des surplus vivriers par exemple).

Les 2/3 du territoire camerounais peuvent, en effet, être considérés comme enclavés. Ils abritent 22% de la population (cf. Fig.n°20). Le réseau routier des 51 arrondissements enclavés ne consiste, le plus souvent, qu'en une voie de pénétration qui permet d'accéder à la sous-préfecture avec un véhicule tous terrains (Tableau n°22). Parmi ces espaces très peu intégrés à l'économie marchande se trouvent en particulier la région de Mamfé (département de la Manyu), celle de Makari (Logone et Chari), la partie la plus méridionale du pays et la majeure partie de la province de l'Est.

Les densités y sont faibles, les cultures de rente peu développées et le réseau de communication peu fourni. En conséquence les villes ne sont guère que des petits centres administratifs, dotés de quelques équipements minimum sur le plan scolaire et sanitaire, mais où l'activité commerciale est réduite. Ces régions vivent pratiquement en autarcie et seuls quelques produits de base (huile, pétrole, sel, etc...) viennent de l'extérieur.

Fig.n°20.

LES SOUS-ESPACES ENCLAVÉS

-  sous-espace très enclavé
-  sous-espace difficile d'accès

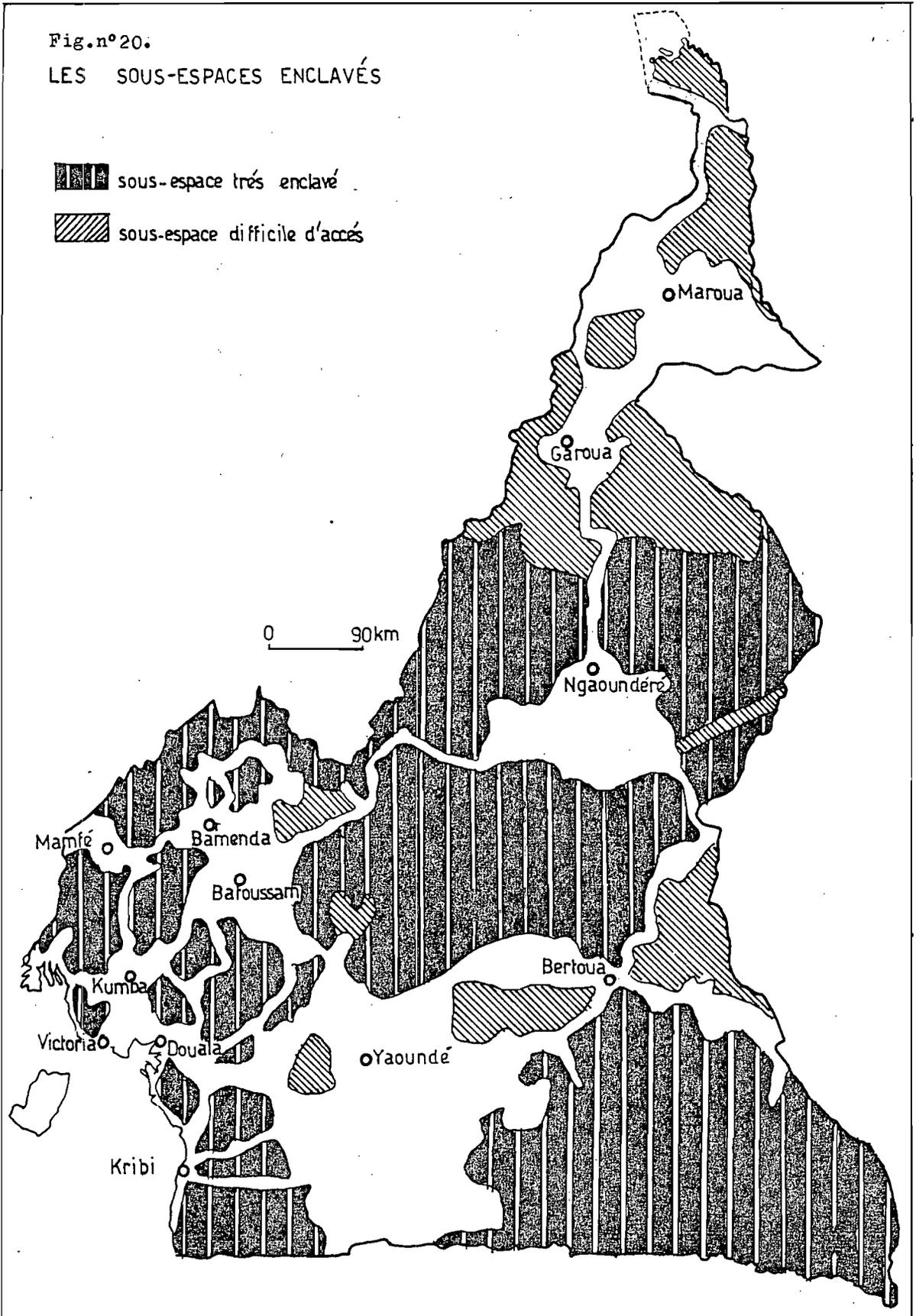


Tableau n° 22 : Accessibilité des arrondissements camerounais selon la province (population : recensement de 1976)

CENTRE-SUD					EST					LITTORAL					NORD				
N	P	S	N	P	N	P	S	N	P	N	P	S	N	P	N	P	S		
16	295	410	72	982	7	205	331	78	886	5	76	033	9	053	8	507	311	105	002
%	34,0	19,8	62,8		63,6	56,0	72,4			27,8	0,8	44,7			40,0	22,7	64,8		

NORD-OUEST					OUEST					SUD-OUEST					CAMEROUN				
N	P	S	N	P	N	P	S	N	P	N	P	S	N	P	N	P	S		
4	318	766	8	451	1	9	410		362	10	264	780	14	534	51	1 677	044	289	270
%	40,0	32,5	40,5		0,6	0,1	0,3			71,4	43,0	58,8			36,9	21,9	62,4		

N = Nombre d'arrondissements enclavés
P = Population concernée
S = Superficie concernée.

Le secteur agricole peut devenir le secteur-clé pour satisfaire la demande d'emploi des jeunes, la création d'un emploi dans la petite production marchande étant la plus économique (800 000 F pour installer un jeune agriculteur). L'impulsion nécessaire à ce choix en faveur de la petite production commerciale recouvre deux aspects :

- amélioration de l'environnement rural global en terme d'une urbanisation sociologique spécifique du milieu (infrastructures, accès à l'eau, au transport, à une formation adaptée, etc.);
- accroissement substantiel des revenus agricoles.

Le revenu moyen agricole par province (Fig. 21) oscillait entre 24 000 F. par an pour le Nord et 134 000 F. pour le Littoral, avec une moyenne nationale située autour de 60 000 F dans les années 75. Les salariés des entreprises agricoles n'avaient pas un avantage comparatif substantiel par rapport aux exploitants agricoles (autour de 150 000 F/an). Le salaire moyen d'un salarié de l'administration s'établissait autour de 500 000 F/par an 1977/78 par contre !

La dépendance alimentaire du Cameroun si elle a été fortement diminuée pour le sucre (34,5 % de la consommation fournie par la production nationale en 1971/72, 71,2 % en 1978/79) ne s'est pas améliorée pour le riz (48,6 % en 1968 et en 1977 de la consommation nationale a été importé). Quant à l'autosuffisance alimentaire pour le blé, elle n'est pas près d'être atteinte : les importations sont passées de 34 000 T en 1969 à plus de 64 000 T pour le blé en grains et le coût du blé et de ses dérivés en devises a été multiplié par 5 en dix ans, passant de 1,1 milliard de F cfa à 5,7. En dehors de ces trois produits "stratégiques" pour certains, la dépendance s'est accrue pour le lait et elle s'est maintenue pour la viande de boeuf. D'une manière générale, par ailleurs, pour l'ensemble des produits alimentaires autochtones, le Cameroun est autosuffisant. Il exporte même sur le Gabon des tubercules (macabos, taros, ignames) en quantité assez importante.

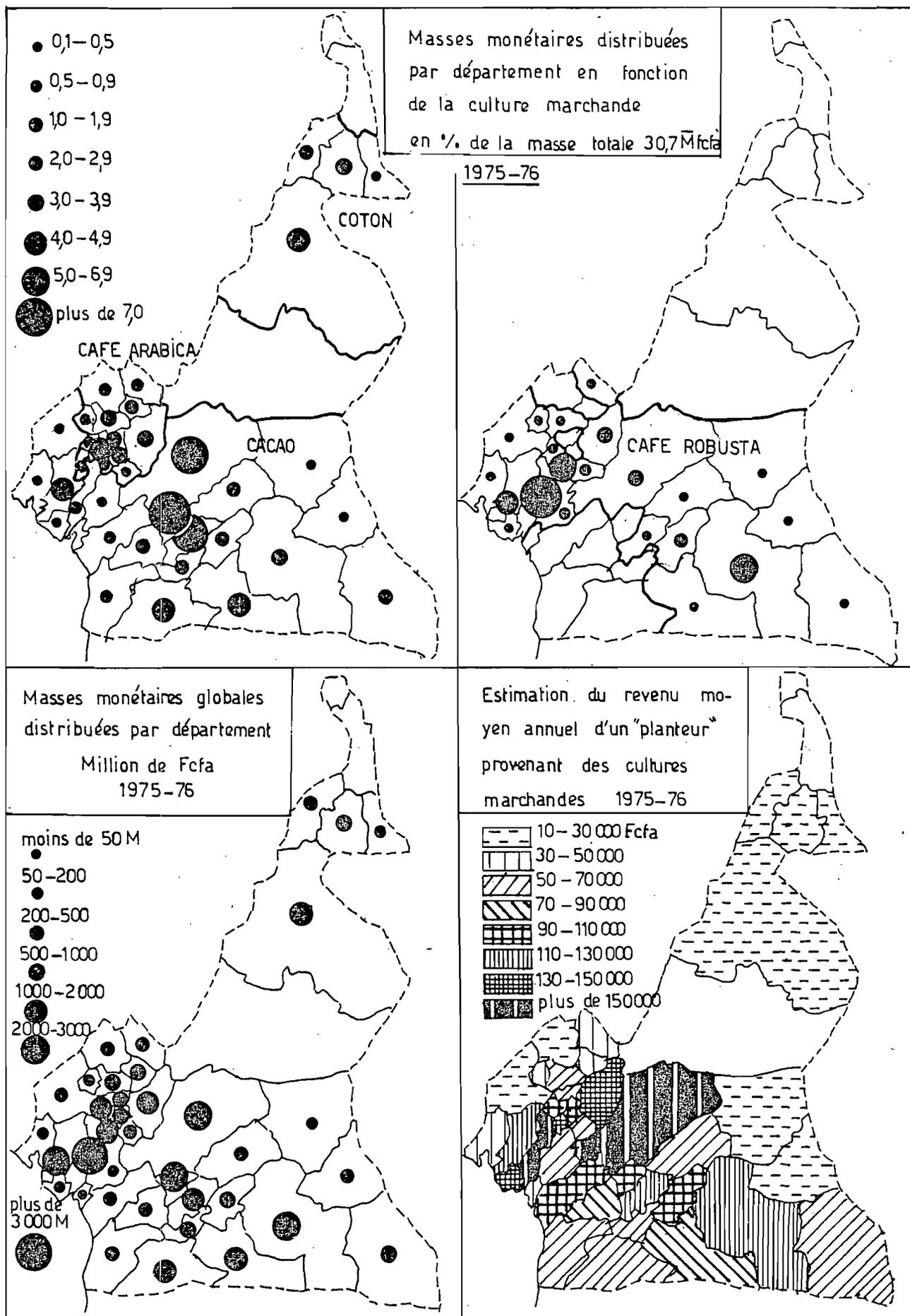


Fig. 21 L'injection monétaire en milieu rural grâce aux quatre grandes cultures paysannes marchandes

Quant au niveau nutritionnel de la population, il ne dépend pas directement des disponibilités alimentaires qui permettent une alimentation suffisante dans le pays, avec un certain nombre de carences, selon les régimes alimentaires. Aucune enquête d'envergure ne nous permet de mesurer la malnutrition, notamment des groupes les plus vulnérables. Des enquêtes ponctuelles laissent penser que des poches de malnutrition existent alors que le secteur agricole serait en mesure de les résorber. Mais ceci est lié aux facteurs socio-culturels et aux revenus disponibles selon les couches de la population, élément qui n'est pas statistiquement connu.

I.3 - LE SECTEUR NON AGRICOLE (Fig.22).

L'agriculture employait en 1976 (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) 74 % de la population active camerounaise. Les Industries n'en occupaient que 4,5 % et le Bâtiment - Travaux Publics 1,70 %. C'est dire le caractère presque marginal, au regard de l'emploi, des activités industrielles. L'ensemble des services de son côté, ne regroupait que 13% de la population active.

Parmi les industries de transformation viennent au premier rang celles de l'alimentation qui représentaient au début des années 70 (1) le tiers des activités de transformation : brasseries, pêche industrielle et conserveries, cigarettes regroupaient 1/6 de la main d'oeuvre industrielle et 28 % des investissements. Grâce surtout aux brasseries et à cause de la présence des marchés urbains c'est une des activités les moins concentrées. Une dizaine d'années plus tard, étaient en voie d'achèvement ou en projet avancé des établissements industriels consacrés au lait pasteurisé, à la charcuterie, à la transformation du café, plus un certain nombre d'huileries nouvelles, de palme ou de coton.

Les industries textiles qui procuraient le quart des emplois industriels en 1970 sont représentées surtout par les filatures de tissage de coton à Garoua et des entreprises d'impression et de confection à Douala, Yaoundé et Victoria.

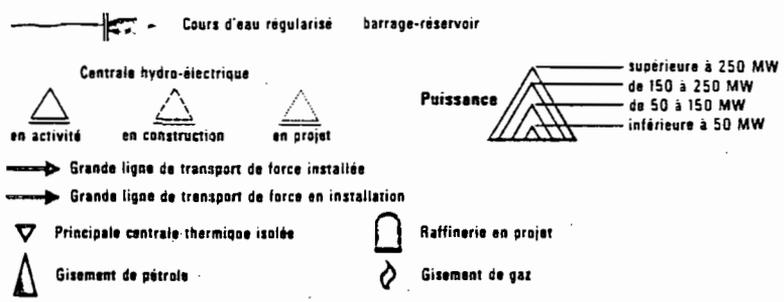
Les industries métallurgiques et mécaniques sont concentrées presque uniquement à Edéa pour Alucam et Douala : outillage agricole, chaudronnerie, charpentes métalliques etc... L'industrie de l'aluminium créée en 1957 est l'un

(1) Notre information a été empruntée essentiellement à Y. MARGUERAT. 1976. Atlas du Cameroun (données au 1er janvier 1970), et Afrique Equipement (n° 4 - Février 1981).

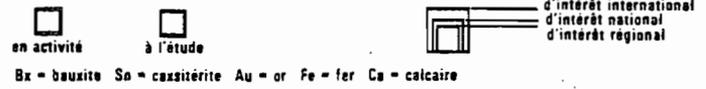
Energie. mines. industries

Fig. n°22

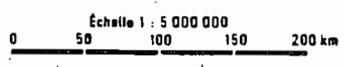
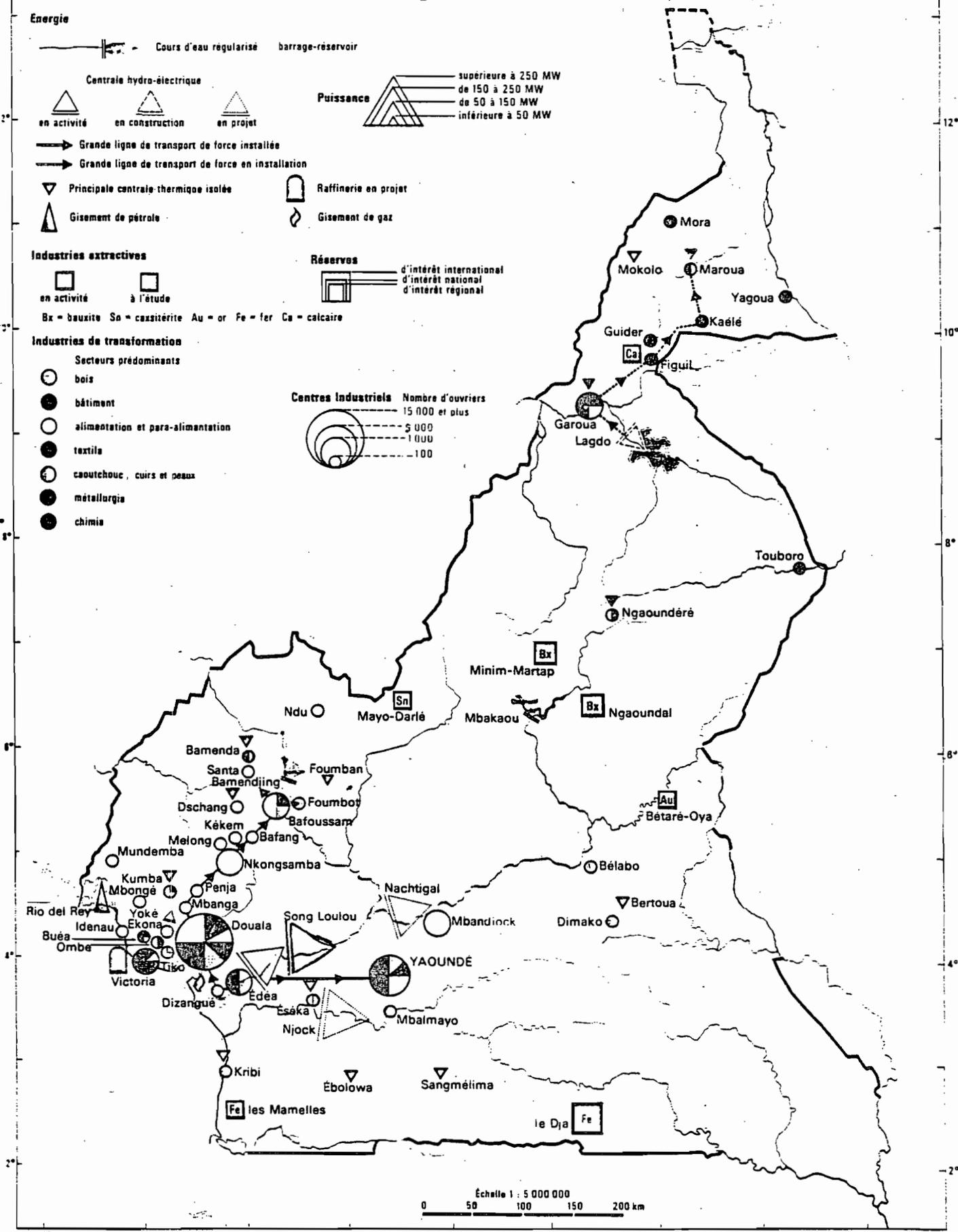
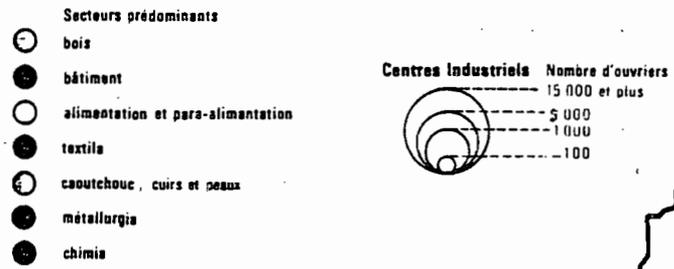
Energie



Industries extractives



Industries de transformation



(Source: Atlas Jeune Afrique)

des principaux postes aux exportations. Une extension est en cours de réalisation pour porter la capacité de production d'Alucam de 50.000 à 80.000 tonnes par an.

Une cimenterie importante existe à Bonabéri (dont la capacité de production doit être portée de 480.000 à 870.000 tonnes) et une autre, plus modeste, à Figuil, dans le Nord (dont la capacité doit passer de 70.000 à 100.000 tonnes). L'une et l'autre appartiennent aux "Cimenteries du Cameroun".

Ce sont là les principales activités industrielles de transformation qui sont très inégalement réparties sur le territoire camerounais. Tout naturellement Douala, ville portuaire a attiré la plupart des industries, et, pour l'aluminium, Edéa, à cause de la présence du barrage et d'une énergie électrique peu onéreuse. Depuis une vingtaine d'années le gouvernement a essayé de promouvoir des implantations industrielles dans la capitale mais le succès a été très limité.

Beaucoup mieux réparties sur le territoire sont par contre les activités industrielles liées à la production. Ce sont essentiellement les industries forestières : abattage, scieries qui sont situées sur les chantiers, usines de déroulage (Dimako, dans la province de l'Est) ou de contreplaqués (Mbalmayo) ; et l'importante usine de pâte à papier d'Edéa. Mais également toutes celles qui sont incluses dans les grands projets dits agro-industriels : sucreries de Mbandjock (SOSUCAM et CAMSUCO) et, en projet, de Lagdo, près de Garoua ; huileries de palme dans le sud et le sud-ouest, nombreuses usines de décorticage de café près des lieux de production, complétées par des usines de triage électronique à Nkongsamba pour le robusta et Bafoussam (U.C.C.A.O.) pour l'arabica ; usines de décorticage de riz à Yagoua ; égrenage du coton et huileries à Kaelé ; traitement du latex à Tiko et Dizangué.

Les chances de l'industrialisation du Cameroun reposent pour une part sur un potentiel hydro-électrique important axé principalement sur la Sanaga : les barrages d'Edéa et de Song-Loulou produisent de l'électricité et les barrages-réservoirs de Bamendjing, sur la haute vallée du Noun, et de Mbakaou, sur le Djérem, permettent de régulariser le débit du fleuve. Outre les industries de la région de Douala, l'électricité alimente les villes de Douala, Yaoundé, et celles du Moundou et de l'Ouest. Un autre barrage a été construit à Lagdo, sur le Bénoué, qui doit à la fois fournir de l'électricité et permettre l'irrigation de 5.000 ha dans la vallée. Quelques autres sites pourraient également être équipés par la suite et fournir au pays une énergie importante.

Une autre chance du Cameroun sur le plan industriel est le pétrole. Des prospections étaient engagées depuis une vingtaine d'années et des indices avaient été découverts dans la région de Douala. Des gisements plus importants ont été décelés au cours de ces dernières années et le pétrole est maintenant exploité (4 M. de tonnes en 1981) dans la région de Rio del Rey près de la frontière nigériane (dont le tracé "off shore" a d'ailleurs été source de difficultés notables entre le Cameroun et son puissant voisin). Une raffinerie a été également construite à Pointe Limboko près de Victoria (capacité 2 M T/an; investissements prévus : 66 milliards de F. CFA).

Par ailleurs des gisements de gaz intéressants ont été découverts au cours des années récentes, par Elf à Douala - Agbala (évalué à 350 M. de m³), par Total et Mobil sur le "Sanaga sud" (30 à 60 milliards de m³) et par Gulf dans la baie de Manoka (estuaire du Wouri). Une usine de liquéfaction de gaz est actuellement à l'étude et serait implantée dans la région de Kribi mais le montant des investissements (700 milliards de F. CFA) nécessite un "montage" financier qu'il n'est pas aisé de mobiliser (1).

(1) Source : Afrique Equipement 1981 n° 4.

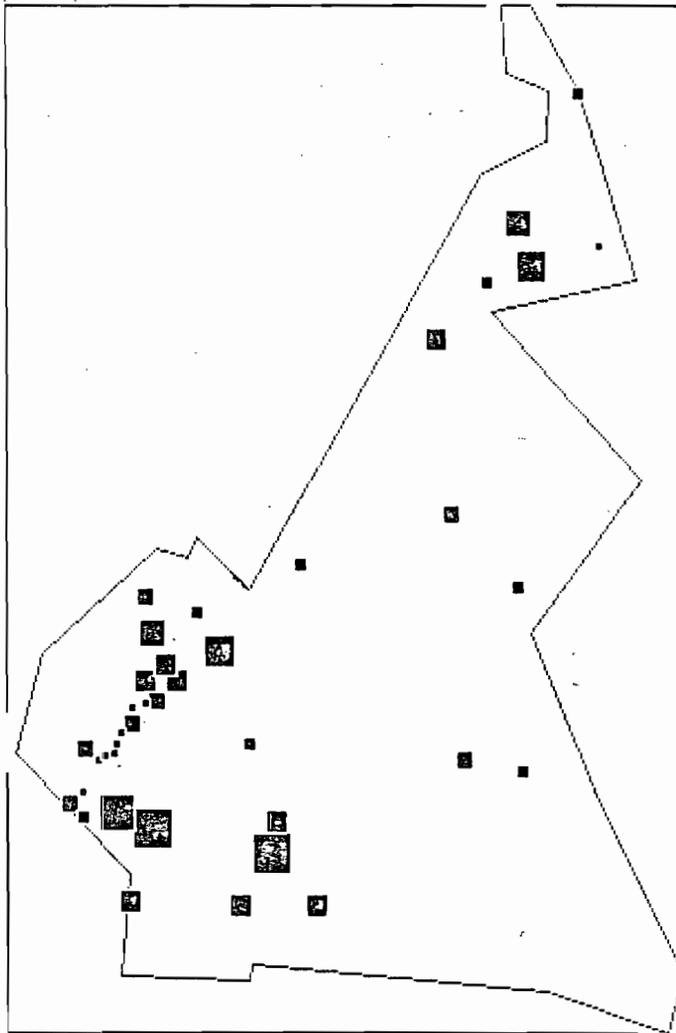
Ceci donne au pays qui a su jusqu'à présent gérer ces ressources nouvelles avec la plus grande prudence, des possibilités qui devraient lui permettre de mettre en oeuvre un développement industriel plus large et plus diversifié.

Certes le pétrole renforce encore le potentiel de la région côtière (1) mais il convient de souligner l'effort fait par l'Etat pour susciter des investissements dans d'autres régions du pays notamment dans le Nord (Garoua, Ngaoundéré) et le Sud-Ouest (Victoria).

La carte ci-jointe (Fig.n°23) représente, d'après le recensement de 1976 et pour les villes de 10 000 habitants et plus, la part de la population active (6 ans et plus pour le recensement) employée dans l'industrie. Elle représente en fait, non seulement les actifs des industries manufacturières, mais également les industries textiles et la confection ainsi que les industries du bois et la menuiserie. Les chiffres incluent donc, de fait, bon nombre de travailleurs qui sont employés dans l'artisanat (confection, menuiserie), plutôt que le secteur industriel proprement dit. C'est ce qui explique le bon classement, dans ce tableau, de villes comme Foumban et Bamenda qui ne sont en rien des "cités industrielles".

(1) En 1970, la province du Littoral regroupait 40 % des établissements industriels et 55 % du chiffre d'affaires. (Y. Marguerat 1976).

INDUSTRIE
Min: 2,98 Max: 20,93
Pourcentage entre 12 et 9
12 INDUSTRIE
9 POP.ACTIVE: 6 ANS ET PLUS
INDUSTRIE



14	EDEA	20.9288
16	MBALMAYO	19.7009
1	DOUALA	18.7274
10	FOUMBAN	16.2661
39	KRELE	15.3846
7	BAMENDA	13.96
4	MAROUA	13.0733
19	EBOLWA	12.3023
20	DSCHANG	12.2931
35	KRIBI	12.221
6	BAFOUSSAM	11.9382
2	YAOUNDE	11.7698
26	MBOUDA	11.5909
5	GAROUA	11.2325
29	SANGMELIMA	11.1172
8	KUMBA	10.3819
27	BERTOUA	9.53065
23	WUM	9.32617
9	NGAOUNDERE	9.22597
3	NKONGSAMBA	8.90373
13	BAFANG	8.89371
11	VICTORIA	8.80243
32	KUMBO	8.21014
28	TIKO	7.78239
18	BAFIA	7.76053
22	MEIGANGA	7.14638
36	BANYO	7.07182
24	BATOURI	6.66667
33	KOUSSERI	6.63366
21	GUIDER	6.47868
30	YAGOUR	5.12878
12	LOUM	4.51801
25	MANJO	4.17633
15	BUEA	4.14459
17	MBANGA	3.98614
38	MELONG	2.71022
37	KEKEM	2.46859
31	NYOMBE	2.25755
34	PENJA	2.07991

LOGICIEL EURISTA

Fig. n°23. Population active dans l'industrie (villes de 10 000 hab. et plus)

II. ARMATURE URBAINE ET ROLE DES VILLES SECONDAIRES

2.1- La population du pays.

Le Cameroun est, après le Zaïre, le pays d'Afrique Centrale francophone le plus peuplé. Le premier et encore unique recensement général de la population a en effet dénombré, en 1976, 7 663 246 habitants, soit sensiblement la même population que la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Tchad réunis (1).

Cependant la répartition spatiale de cette population sur les 465 210 km² du territoire camerounais est fort inégale, et la densité moyenne de 16,5 habitants au km² n'a pas de véritable signification. Ici coexistent des zones quasiment vides d'hommes et d'autres très peuplées, tandis que la récente croissance urbaine entraîne actuellement de profonds changements en ce domaine. Il importe donc de situer géographiquement cette population à la fois dans sa répartition à l'intérieur des frontières et selon son secteur de résidence, rural ou urbain.

Les grands contrastes régionaux.

Une première approximation de cette inégale distribution de la population est fournie par le tableau de la situation démographique de chaque province selon les données du recensement de 1976 (2).

PROVINCES	POPULATION	SUPERFICIE	DENSITE
Extrême-Nord	1 394 767	32 313 (3)	43,2
Nord	493 026	67 886	7,3
Adamaoua	345 464	62 104	5,6
Nord-Ouest	980 531	17 300	56,7
Ouest	1 035 597	13 890	74,5
Sud-Ouest	620 515	24 910	24,9
Littoral	935 166	20 220	46,2
Centre	1 176 743	68 750	17,1
Est	366 235	108 900	3,4
Sud	315 202	47 190	6,7
TOTAL	7 663 246	463 263 (3)	16,5

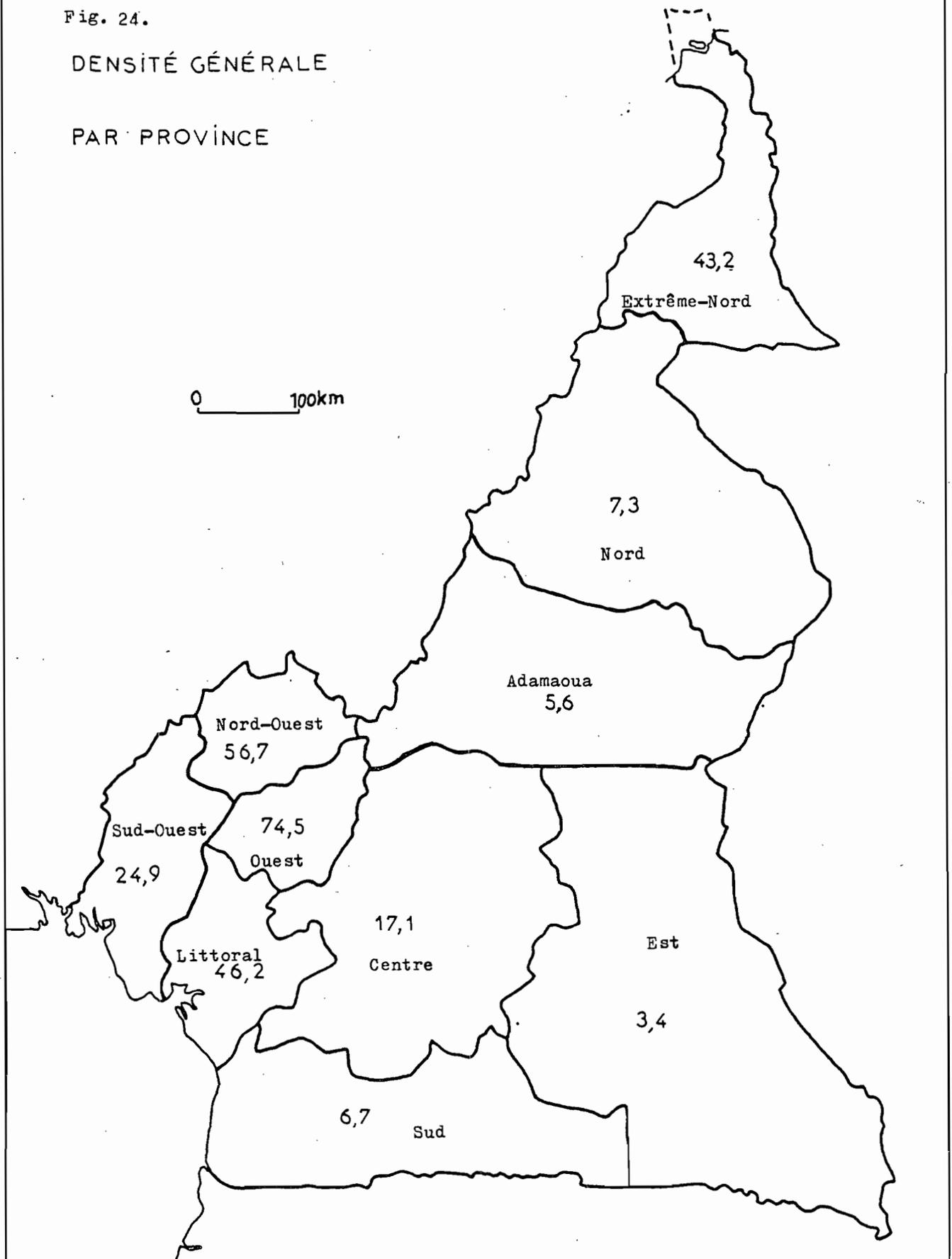
Tableau n° 23 . Situation démographique par province.

- (1) Outre le recensement de 1976, ce chapitre utilise largement les travaux de G.Courade et Y.Marguerat(cf. indications bibliographiques).
- (2) Compte tenu des modifications administratives survenues en 1983.
- (3) Non compris 1947 km² du Lac Tchad.

Fig. 24.

DENSITÉ GÉNÉRALE

PAR PROVINCE



Trois provinces (Extrême-Nord, Ouest et Centre) dépassent le million d'habitants, regroupant près de la moitié (47%) de la population nationale. Mais on remarque aussi que quatre autres provinces (Nord, Adamaoua, Est et Sud) portent des densités inférieures à 10 habitants au km² et qu'elles forment ensemble 62% de la superficie du pays. Ces violentes disparités démographiques régionales constituent l'une des caractéristiques fondamentales du Cameroun. Elles résultent de l'histoire mouvementée du peuplement du pays au cours des siècles et posent des problèmes évidents pour une mise en valeur harmonieuse du territoire national.

La mise en place de la population urbaine est récente et, à quelques exceptions près (Foumban, Ngaoundéré, Maroua...), elle est contemporaine de la colonisation.

En 1976, 2 184 242 habitants, soit 28,5% de la population camerounaise, vivent en ville (1). Mais ces villes sont de taille très inégale. Loin des deux métropoles (Douala: 458.000 habitants, Yaoundé: 313.000), quatre villes comptent plus de 60.000 habitants (Nkongsamba, Maroua, Garoua et Bafoussam) et quatre autres plus de 30.000 (Bamenda, Kumba, Ngaoundéré et Foumban). Sept autres seulement ont plus de 20.000 habitants.

Au total, en 1976, 600.000 personnes vivent dans des villes moyennes de 20.000 à 100.000 personnes, soit moins d'un tiers des citadins (27,6%) et moins de 10% des Camerounais (7,9%). Autre fait remarquable: petites ou grandes, ces villes sont très inégalement réparties sur le territoire national. Non seulement les deux métropoles se situent dans le sud du pays, mais une majorité de villes se concentre entre l'Océan et les Hauts-Plateaux des Grassfields, dans un quadrilatère délimité par Victoria, Bamenda, Foumban et Edéa, sur 1/15^e de la superficie du pays (Fig. n° 25). Pour le reste, le pays apparaît comme sous-urbanisé.

Le calcul de la population urbaine par province montre bien ces inégalités régionales de l'urbanisation.

Provinces	Population urbaine (%)	Provinces	Population urbaine (%)
Extrême-Nord	9,9	Sud-Ouest	32,3
Nord	20,4	Littoral	75,2
Adamaoua	26,1	Centre	37,6
Nord-Ouest	14,9	Est	20,7
Ouest	22,4	Sud	17,6
Ensemble du Cameroun :		28,5	

Tableau n° 24 . Importance de la population urbaine par province. (1976).

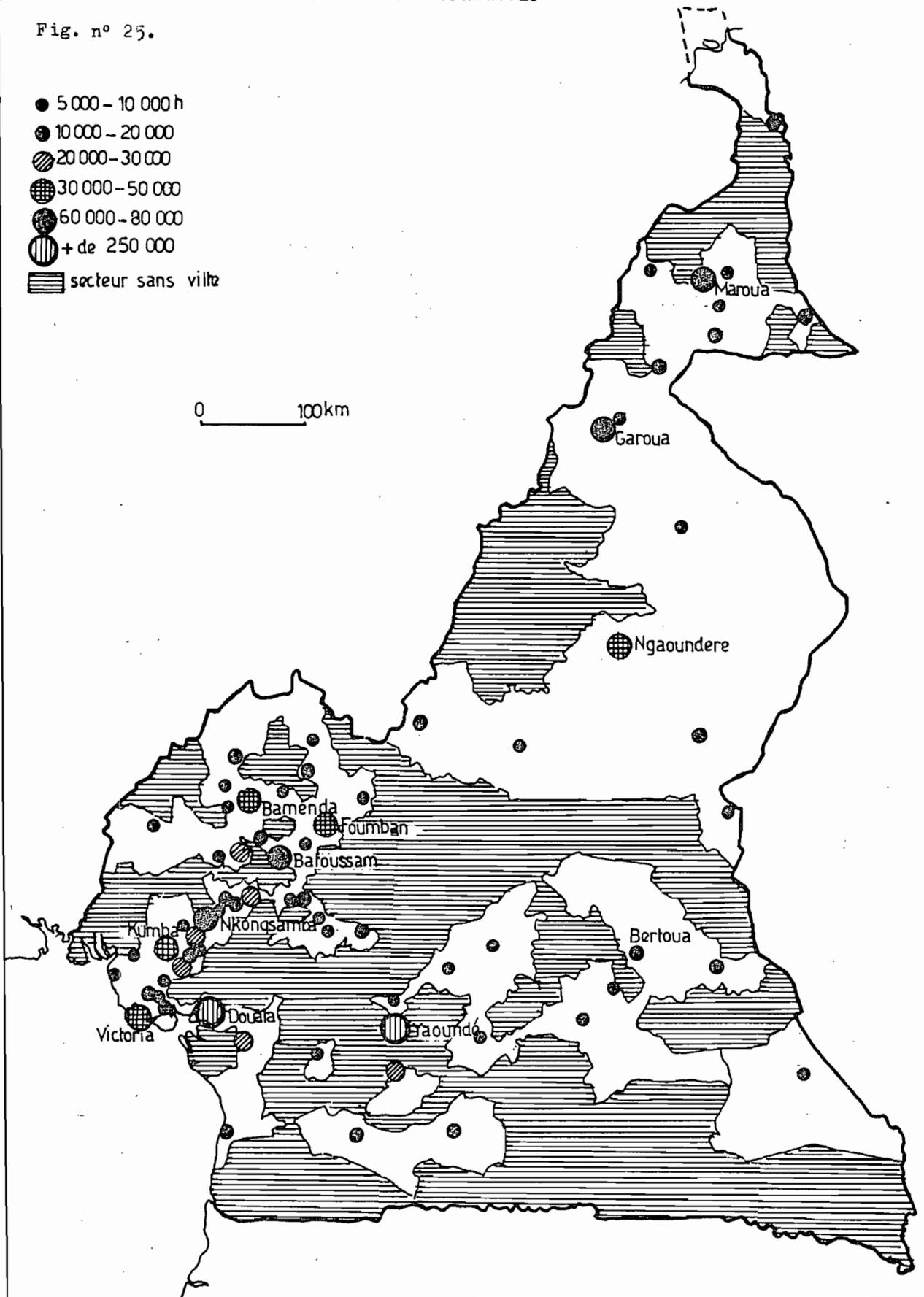
(1) Au sens retenu par le recensement de 1976: "Le secteur urbain est formé par l'ensemble des chefs-lieux administratifs auxquels on a ajouté quelques agglomérations abritant une population d'au moins 5000 habitants et comportant des équipements de caractère urbain".

URBANISATION PHYSIQUE ET UNITES ADMINISTRATIVES

Fig. n° 25.

- 5 000 - 10 000 h
- 10 000 - 20 000
- 20 000 - 30 000
- 30 000 - 50 000
- 60 000 - 80 000
- + de 250 000
- ▨ secteur sans ville

0 100km



On notera l'extrême urbanisation du Littoral où se situent la première et la troisième ville du pays (Douala et Nkongsamba). Cette province regroupe le tiers de la population urbaine camerounaise. Pour le reste, deux provinces dépassent quelque peu la moyenne nationale d'urbanisation: le Centre avec Yaoundé et le Sud-Ouest avec l'ensemble Victoria-Buea-Tiko. La province la moins urbanisée, compte tenu de sa population totale, est celle de l'Extrême-Nord, malgré la présence de Maroua, quatrième ville du pays selon le recensement de 1976.

La carte de l'urbanisation physique (Fig.n°25) met encore en évidence le fait que bien des unités administratives se trouvent dépourvues de véritable centre urbain. Cette sous-urbanisation physique concerne la moitié sud du pays, bien que là se trouve la majorité de la population urbaine. C'est

Classement des villes selon le nbr.d'hab. (1)	Population	Rang		Population	Rang
Plus de 300.000	DOUALA 458.400	1	YAOUNDE	313.700	2
Plus de 50.000	NKONGSAMBA 71.300	3	MAROUA	67.200	4
	GAROUA 63.900	5	BAFOUSSAM	62.200	6
Plus de 20.000	BAMENDA 48.100	7	KUMBA	44.200	8
	NGAOUNDERE 39.000	9	FOUMBAN	33.900	10
	VICTORIA 27.000	11	LOUM	26.800	12
	BAFANG 25.700	13	EDEA	25.500	14
	BUEA 24.600	15	MBALMAYO	22.100	16
	MBANGA 21.500	17			
Plus de 10.000	BAFIA 19.100	18	EBOLWA	18.200	19
	DSCHANG 17.800	20	GUIDER	17.200	21
	MEIGANGA 17.000	22	WUM	16.200	23
	BATOURI 16.600	24	MANJO	15.400	25
	MBOUDA 15.000	26	HERTOUA	15.000	27
	TIKO 14.800	28	SANGMELIMA	14.800	29
	YAGOUA 14.500	30	NYOMBE	13.400	31
	KUMBO 12.500	32	KOUSSERI	12.500	33
	PENJA 12.200	34	KRIBI	11.300	35
	BANYO 11.000	36	KEKEM	10.900	37
	MELONG 10.800	38			

Tableau n° 25. Les principales villes du Cameroun (population de 1976 rectifiée).

(1) Les chiffres de ce tableau tiennent compte du coefficient de redressement préconisé par les statisticiens (1,071290) et ont ensuite été arrondis.

là un autre effet de l'inégale distribution des centres urbains, concentrés en quelques zones privilégiées dans le Sud mais dont de vastes espaces se trouvent totalement dépourvus, tandis que dans le Nord leur répartition est plus régulière.

On trouvera ci-dessus un tableau classant les principales villes du pays en fonction des résultats du recensement de 1976.

Si la chaîne des villes qui s'échelonnent de 10 000 à 70 000 habitants est assez continue, il existe cependant un hiatus très net entre cet ensemble et les deux métropoles nationales. Aucune ville ne se trouve dans la classe des 100 à 200 000 habitants. Certes le Cameroun, du fait de la dualité des capitales économique et politique, échappe à la macrocéphalie commune en Afrique, mais on constate cependant que les deux capitales polarisent les hommes et les activités et, de ce fait, limitent considérablement les possibilités de développement des autres villes. Sans être aussi marqué qu'ailleurs, un réel déséquilibre du système urbain n'en existe pas moins au Cameroun.

La croissance démographique.

Bien que l'on ne dispose encore, pour le Cameroun, que d'un seul recensement démographique présentant une réelle valeur statistique, celui de 1976, il est possible d'évaluer avec une assez bonne approximation ce que fut, au cours de la dernière décennie, l'évolution de la population, tant celle de l'ensemble du pays que celle des villes(1). Il existe, en effet, pour 1967, un recensement administratif national dont les résultats peuvent servir à la comparaison. On tiendra compte, cependant, que ces derniers ont souvent été sous-évalués et que, de ce fait, les taux de croissance démographique calculés sont probablement sensiblement surestimés.

La population du Cameroun croît à un taux moyen annuel légèrement supérieur à 3%, ce qui place le pays dans la moyenne de l'Afrique où ces taux se situent entre 2,5 et 3,5. Mais le tableau ci-dessous donne à penser que cette croissance n'est pas uniforme.

Provinces	Population totale		Taux d'accroissement moyen annuel (%)
	1967	1976(2)	
Nord	1 484 456	2 233 257	4,6
Nord-Ouest	683 579	980 531	4,1
Ouest	784 083	1 035 597	3,2
Sud-Ouest	499 611	620 515	2,5
Littoral	608 222	935 166	4,9
Centre-Sud	1 103 791	1 491 945	3,4
Est	273 876	366 235	3,3
Cameroun	5 437 618	7 663 246	3,4

Tableau n°26. La croissance démographique par province.

Si l'ancienne province du Centre-Sud croît à un rythme équivalent à celui du pays, en revanche trois provinces se distinguent par un taux nettement plus élevé: le Littoral, l'ex-Nord et le Nord-Ouest qui dépassent les 4% par an. Dans le premier cas, il s'agit évidemment de la croissance due à la ville de Douala qui entre, à elle seule, pour 49% dans la population de la province. Pour les deux autres cas, il faut considérer que la croissance enregistrée est en partie artificielle et résulte surtout d'un meilleur dénombrement de la population par le recensement de 1976.

(1) Cette partie s'inspire essentiellement des travaux de J.Champaud et Y.Marguerat.

(2) Chiffres du recensement redressés comme plus haut.

L'Ouest et l'Est se placent dans la moyenne de l'évolution nationale, tandis que le Sud-Ouest accuse une croissance nettement moindre. On peut voir là à la fois l'effet de l'attraction de Douala et celui de la proximité du Nigéria; les échanges de population avec ce pays sont constants et constituent un défi aux recensements.

Il convient cependant d'insister sur le fait que les taux de croissance consignés sur ce tableau sont, selon toute vraisemblance, des évaluations maximales qui devront probablement être révisées en baisse quand on pourra disposer d'un autre recensement statistiquement fiable.

La croissance urbaine.

Le Cameroun n'échappe pas à ce phénomène commun à tous les pays du Tiers-Monde, celui d'une rapide croissance urbaine. Nous tenterons d'en évaluer ci-dessous l'importance, en dépit de l'inégale valeur statistique des sources disponibles qui rendra parfois quelque peu hasardeux notre essai de comparaison et d'évaluation.

La croissance urbaine peut être mesurée de plusieurs façons:

- en examinant le nombre de villes atteignant ou dépassant un certain nombre d'habitants,
- en évaluant la population urbaine du pays et son évolution régionale,
- en évaluant la croissance du taux d'urbanisation de la population.

En 1976, le Cameroun comptait 6 villes de plus de 50.000 habitants dont deux de plus de 300.000; neuf ans plus tôt, il n'en comptait que 2.

Population	Nombre de villes	
	1967	1976
Plus de 300.000	-	2
Plus de 100.000	2	-
Plus de 50.000	-	4
Plus de 40.000	1	2
Plus de 30.000	3	2
Plus de 20.000	6	7
Plus de 10.000	19	21
Total	31	38

Tableau n° 27. Evolution du nombre de villes de plus de 10.000 habitants.

(Sources: Tableau de la Population du Cameroun. ORSTOM. 1971
Recensement général de la population du Cameroun. 1976.)

Durant la décennie observée le nombre de centres de plus de 10.000 habitants a augmenté de 7 unités. Cette augmentation a consisté en un renforce-

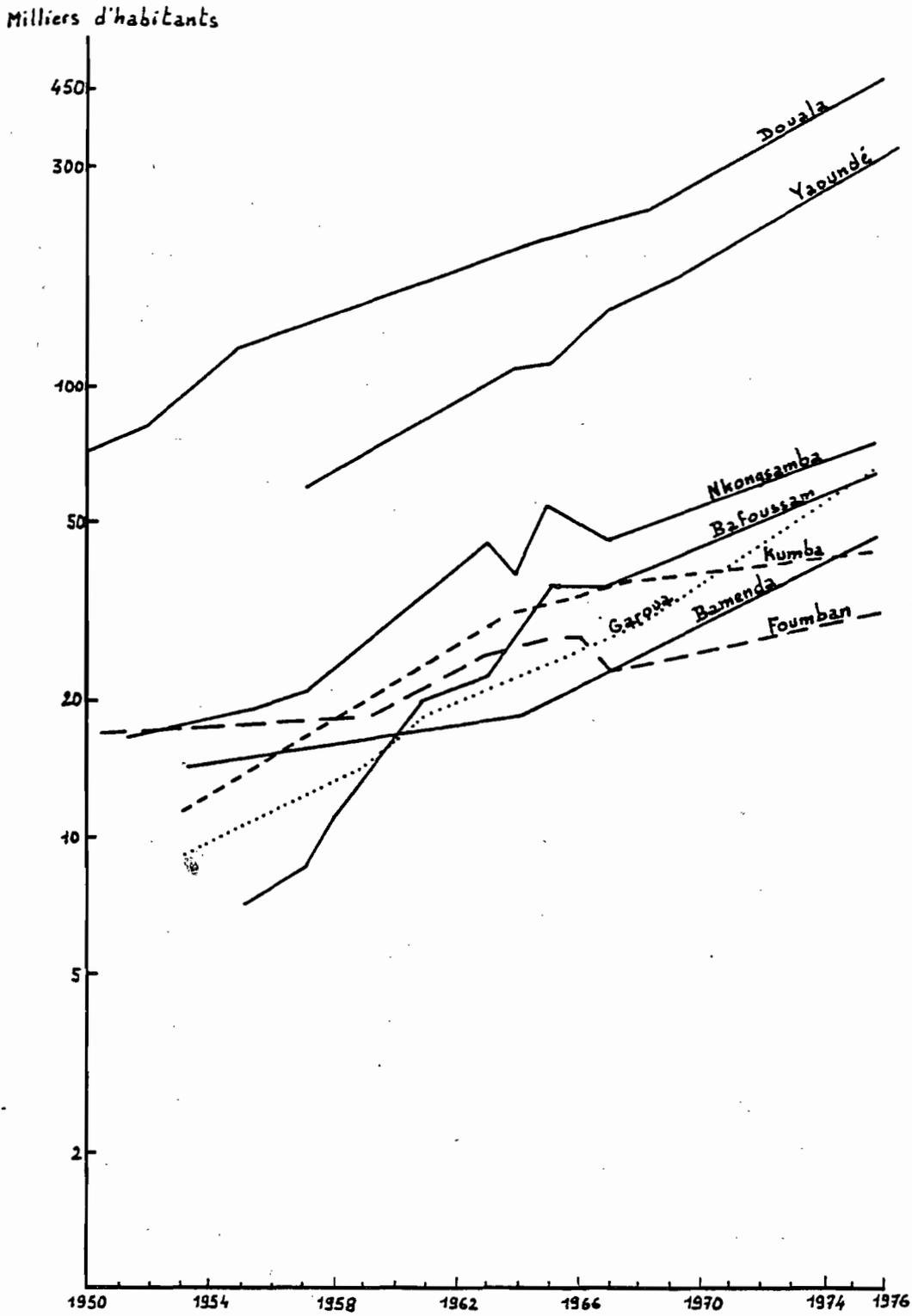


Fig.n° 26. La croissance démographique des principales villes.

(Source: J.Champaud, 1983)

ment des petits centres: 28 de moins de 30.000 habitants au lieu de 23, et aussi des villes moyennes: 8 de 30 à 50.000 habitants au lieu de 4. En revanche, l'écart séparant ces villes moyennes des deux métropoles nationales non seulement demeure mais s'est même accru: en 1967, la deuxième ville du pays (Yaoundé) comptait 3,3 fois plus d'habitants que la troisième (Nkongsamba); en 1976, elle en comptait 4,4 fois plus. Pour Douala, le même rapport avec Nkongsamba est passé de 4,8 à 6,4.

Ainsi la croissance urbaine observée n'est pas de valeur égale pour toutes les villes mais tend à consacrer la suprématie des deux principales villes du pays, malgré un réel renforcement des centres moyens et petits (Fig. 27)

En l'espace de neuf ans, la population urbaine camerounaise s'est accrue à un taux moyen supérieur à 8% par an, passant de 23 à 28% de la population totale, pendant que celle-ci croissait, rappelons-le, d'un peu plus de 3% par an. Mais cette croissance n'est pas uniforme pour toutes les régions ni pour toutes les villes.

Provinces	Population urbaine		Taux moyen de croissance annuelle(%)
	1967	1976	
Nord	130 898	329 188	10,8
Nord-Ouest	70 402	146 484	8,4
Ouest	152 803	231 992	4,7
Sud-Ouest	114 047	200 351	6,5
Littoral	377 602	703 565	7,2
Centre-Sud	237 121	498 318	8,6
Est	28 086	75 699	11,6
Ensemble	1 110 959	2 185 593	8,8

Tableau n° 28. La croissance de la population urbaine.

Deux provinces, dans le découpage administratif de 1976, connaissent une spectaculaire croissance de leur population urbaine, le Nord et l'Est. Dans le Nord, les villes ont continué à s'accroître de façon continue: Ngaoundéré a connu une croissance de 6,8% par an entre 1961 et 1967, et de 7,5% de 1967 à 1976; Garoua de 9,6% entre 1961 et 1968 et 10,5% de cette date à 1976; Maroua, 4% entre 1959 et 1968 et 9,5% de 1968 à 1976. De même Kousséri: 10% de 1955 à 1968 et à peu près le même taux (9,9%) jusqu'en 1976. Cette ville a d'ailleurs connu dans les années suivantes des problèmes très difficiles dus à l'arrivée massive de réfugiés tchadiens (une centaine de milliers, selon Mahamat PABA SALE, dans une ville de 12 000 habitants). Dans l'Est, les deux principales villes, Batouri et Bertoua, ont vu doubler

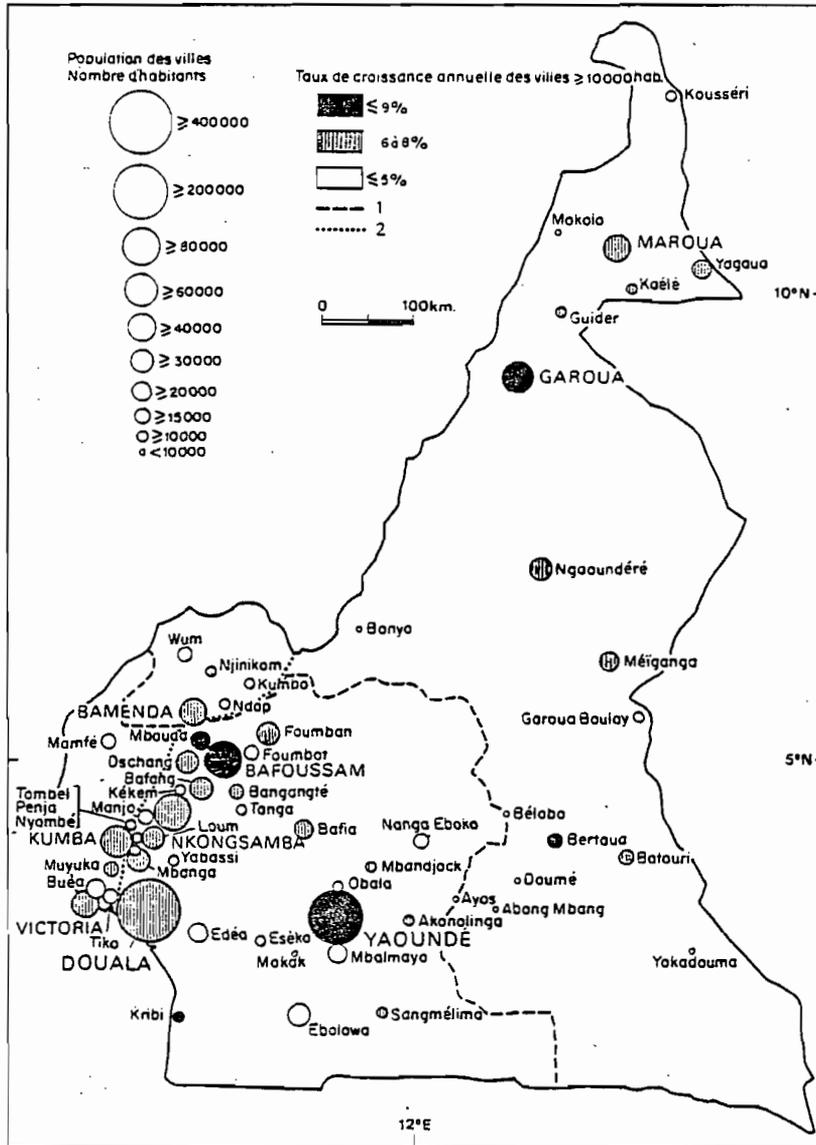


Fig. n° 27. Taux de croissance annuelle des villes (Marguerat, 1977)

1. Régions ayant plus de 15 % de leur population dans les villes. — 2. Limite linguistique.

leur population durant cette décennie, bien qu'aucune n'atteigne encore les 20 000 habitants.

Les taux de croissance de la population urbaine se situent dans la moyenne nationale pour le Nord-Ouest, le Littoral et le Centre-Sud. Par contre, pour le Sud-Ouest et surtout pour l'Ouest, l'accroissement constaté est très faible et l'on verra même que, pour cette dernière province, le taux d'urbanisation a diminué entre 1967 et 1976. Plusieurs facteurs rendent compte de cette situation particulière: le Gouvernement n'a procédé là à aucune création administrative, contrairement à d'autres provinces; en 1967 des centres administratifs se trouvaient artificiellement gonflés par une population rurale réfugiée ou regroupée pour échapper aux méfaits de la guérilla upéciste et nombre de ces citoyens temporaires ont ensuite regagné leur village; enfin un certain nombre de villes de l'Ouest ont été recensées selon une assiette spatiale fort réduite, ce qui contribue à diminuer le nombre des urbains dénombrés: ainsi Bafoussam, Bafang ou Dschang.

On peut donc considérer que le cas de l'Ouest est "accidentel" et que, dans l'ensemble, la croissance urbaine du Cameroun est relativement bien partagée entre toutes les provinces. Cependant l'inégale répartition des villes sur le territoire national et l'inégal poids démographique de chacune d'elles font que l'importance relative des populations urbaines s'avère très variable d'une province à l'autre.

La Fig. n°27, établie par Y. Marguerat, montre à la fois l'importance numérique des villes camerounaises et leur taux de croissance (1). On notera le fort taux de Yaoundé, Garoua, Bafoussam, Mbouda et Bertoua tout en constatant que, parmi les autres, seules celles du Nord et du couloir du Moungo connaissent une croissance réellement importante.

Par rapport à la population totale, le taux d'urbanisation du pays, augmentant d'environ 8,8% par an, passe entre 1967 et 1976 de 23 à 28,5%, mais, en réalité, l'importance de la population urbaine varie beaucoup d'une région à l'autre (Tableau n° 29).

Provinces	Taux d'urbanisation		Evolution
	1967	1976	
Nord	11,1	14,7	+ 3,6
Nord-Ouest	10,6	14,9	+ 4,3
Ouest	23,3	22,4	- 0,9
Sud-Ouest	25,0	32,3	+ 7,3
Littoral	63,7	75,2	+ 11,5
Centre-Sud	25,6	33,4	+ 7,8
Est	16,0	20,7	+ 4,7
Ensemble	23,1	28,5	+ 5,4

Tableau 29 . Evolution du taux d'urbanisation.

(1) Estimation avant que soient connus les résultats de 1976.

Le plus fort gain de population urbaine est le fait de la province déjà la plus urbanisée, celle du Littoral: + 11,5%; ici ce ne sont plus les deux-tiers mais les trois-quarts des habitants qui vivent en milieu urbain. Le Sud-Ouest et le Centre-Sud évoluent de façon , passant d'un quart d'urbains à un tiers avec une augmentation de plus de 7% en 9 ans. Les autres provinces présentent un taux d'urbanisation inférieur à la moyenne nationale, avec une stagnation déjà signalée pour l'Ouest et une urbanisation qui demeure faible pour le Nord malgré un fort taux de croissance.

Extraites de la thèse de J.Champaud, les deux cartes ci-après mettent en évidence l'évolution de ce taux d'urbanisation par départements entre 1967 et 1976 (limites administratives de 1976). Il convient cependant, à ce niveau d'observation , de ne pas se laisser abuser par quelques changements de caractère artificiel. Ainsi l'apparente dés-urbanisation des environs de Yaoundé tient à la création, en 1972, du département du Mfoundi qui correspond à la ville de Yaoundé et a enlevé à la Méfou l'essentiel de sa population urbaine. Dans l'Est, la faiblesse de la population rurale donne aux petites villes du Lom-et-Djérem (Bertoua, Bétaré-Oya, Garoua-Boulaï) une importance localement écrasante. Mais, d'une façon générale, on observe qu'entre 1967 et 1976 les taux d'urbanisation tendent à s'uniformiser dans le Sud et le Centre du pays, hormis quelques exceptions persistantes (Lékié, Donga-et-Mantung, Momo), tandis que dans le Nord les actuels départements du Mayo Tsanaga, Mayo Sava et Mayo Danaï demeurent parmi les moins urbanisés du pays.

Cette augmentation générale de la population urbaine est à la fois l'effet du croît naturel des citadins et celui de l'émigration rurale.

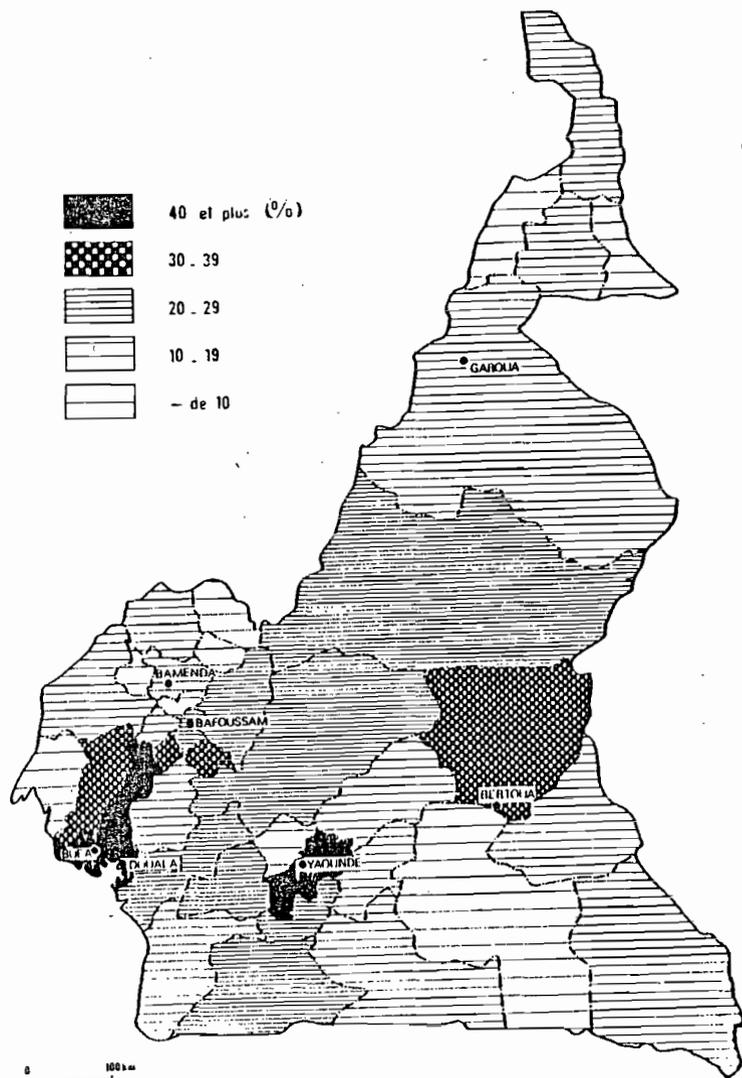


Fig.n° 28. Taux d'urbanisation en 1967.

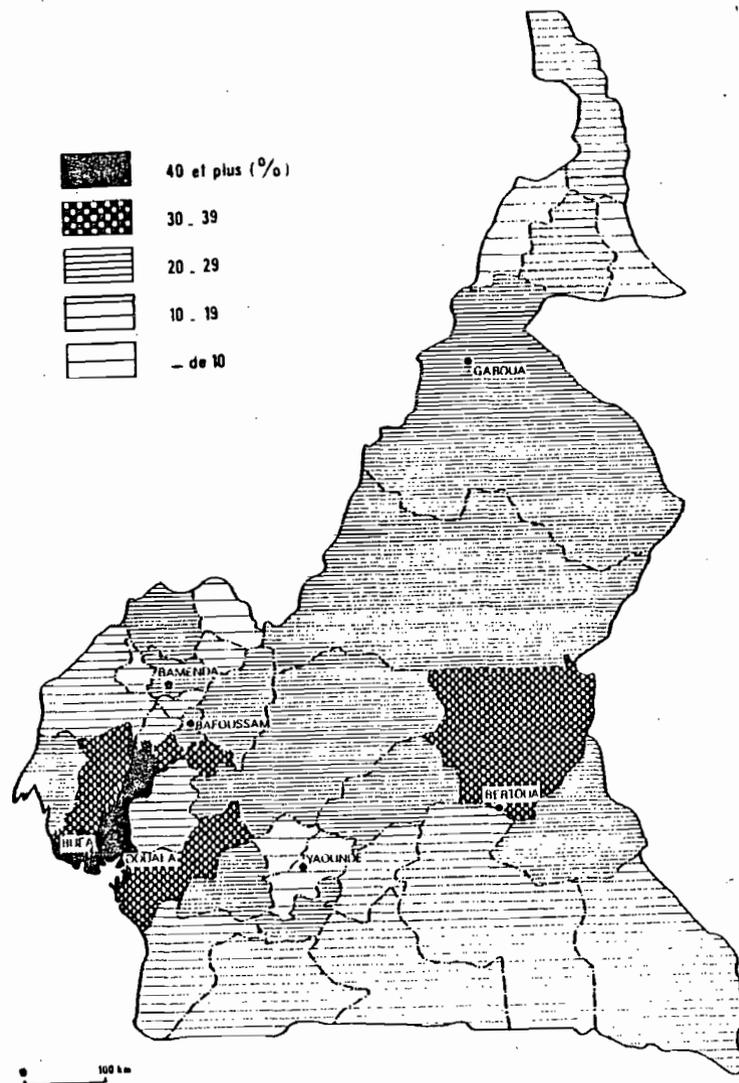


Fig.n° 29. Taux d'urbanisation en 1976.

(Source: J.Champaud, 1983)

Croissance urbaine et flux migratoires

Les premières migrations furent essentiellement tournées vers les grandes plantations agro-industrielles. Aujourd'hui leur part est très réduite et les grands complexes agro-industriels récents ont même du mal à recruter leur main-d'oeuvre. Pour la majorité, les migrations concernent actuellement les zones urbaines et, particulièrement depuis l'Indépendance, le rythme de croissance élevé des villes a été alimenté par des arrivées de ruraux.

Dans le développement de la population urbaine, il est cependant difficile de déterminer avec précision les rôles respectifs du croît naturel et de l'immigration, car les données réellement fiables manquent généralement. On estime certes que le taux de fécondité diminue généralement chez les urbanisés, mais c'est plutôt là une tendance à long terme qu'une caractéristique des migrants et elle a surtout été observée dans les pays occidentaux sans que l'on sache bien si sa généralisation est légitime. A l'inverse, une meilleure hygiène et un meilleur accès aux soins réduisent très probablement beaucoup le taux de mortalité infantile observé dans les campagnes. Toutefois les estimations se trouvent quelque peu faussées par le nombre de femmes venant de la campagne pour accoucher en ville (14% à Yaoundé selon l'IFORD), de sorte que l'on ne sait trop à quelle population rapporter les résultats. Quant à la mortalité urbaine, il paraît très difficile de l'estimer: on meurt peu en ville parce que, passé l'âge actif, les citadins regagnent leur village.

On voit donc combien, dans ces conditions, il est malaisé de calculer un taux fiable de croissance naturelle pour les populations urbaines. A Yaoundé, A. Franqueville estime que le tiers de la croissance démographique est dû au croît naturel, et les deux-tiers à l'immigration.

Toutes les migrations ne sont pas nécessairement dirigées vers les villes, et toute émigration rurale n'est pas nécessairement exode rural. Il est prudent, en ce domaine, d'éviter les généralisations abusives.

Les cartes suivantes (Fig. n° 30 à 35), tirées toutes du recensement de 1976, permettent de cerner les migrations se déroulant à l'intérieur du Cameroun avec une assez bonne précision.

Au niveau des provinces, les mouvements de population concernent surtout:

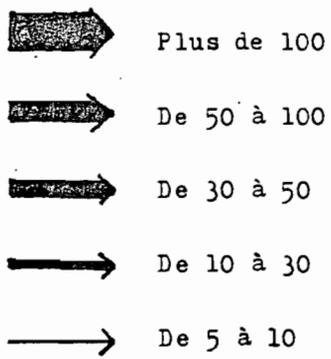
- l'Ouest et le Littoral, au détriment de l'Ouest,
- le Centre-Sud et le Littoral, de façon à peu près équilibrée,
- l'Ouest et le Centre-Sud, au détriment de l'Ouest,
- le Nord-Ouest et le Sud-Ouest de façon équilibrée,

- moins importants sont les mouvements de population du Nord vers le Centre-Sud et vers l'Est, entre le Centre-Sud et l'Est et entre les deux provinces anglophones.

Fig. n°30.

LES PRINCIPAUX COURANTS
MIGRATOIRES (1976)

Nombre de migrants (en milliers)



0 100 Km

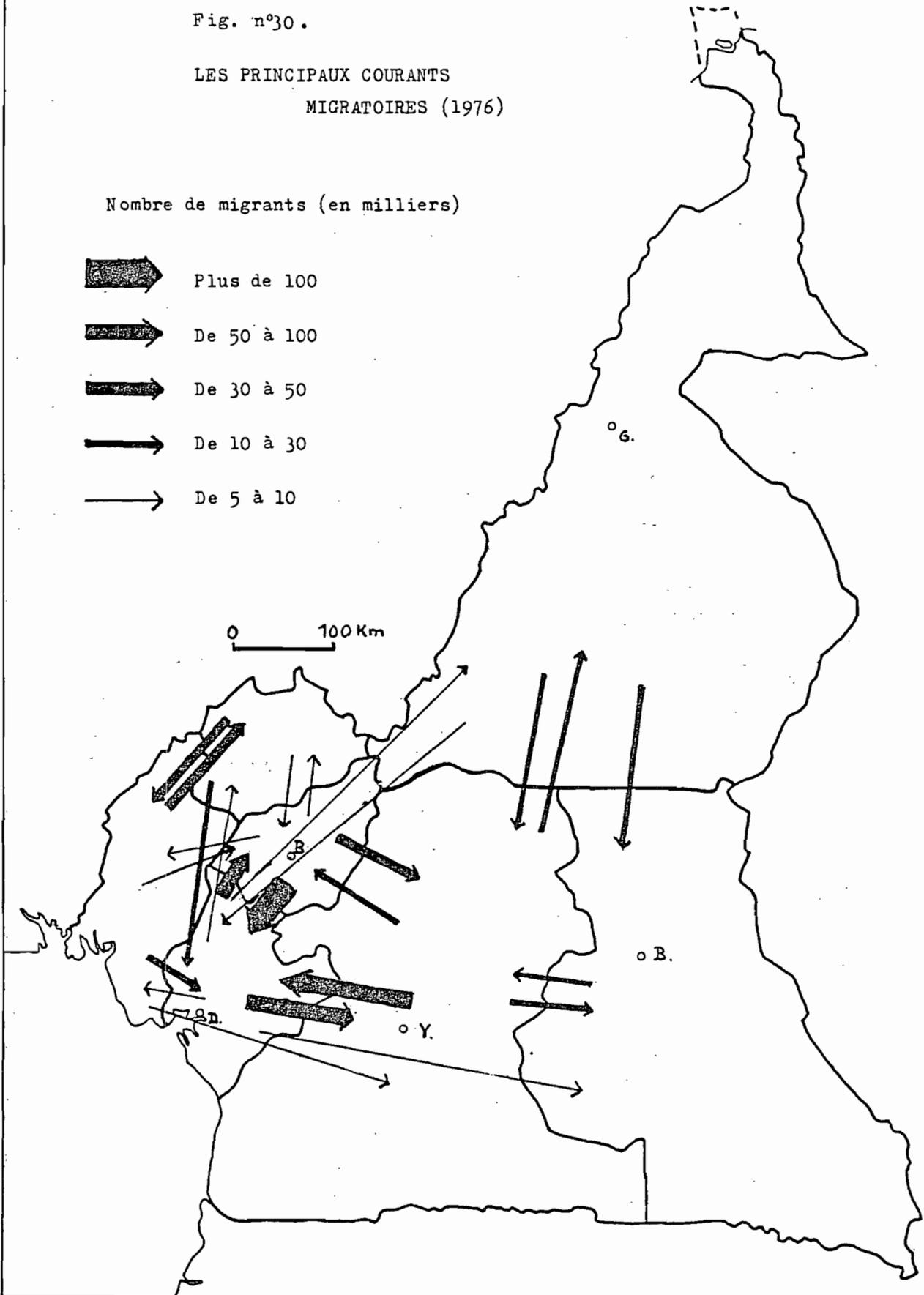
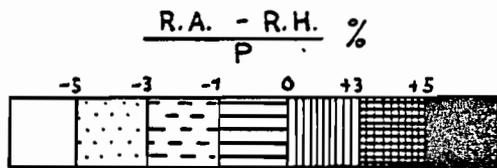


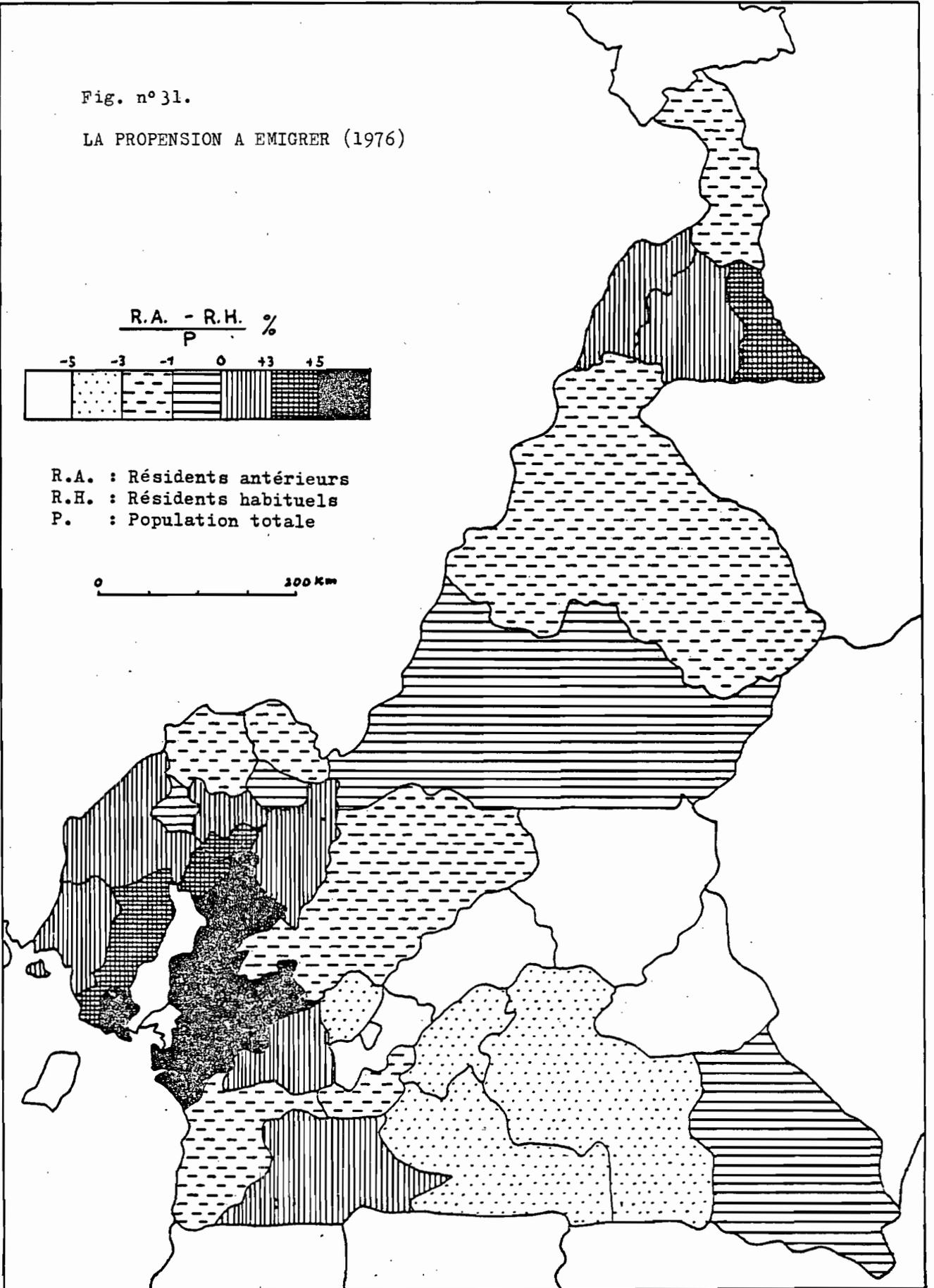
Fig. n° 31.

LA PROPENSION A EMIGRER (1976)



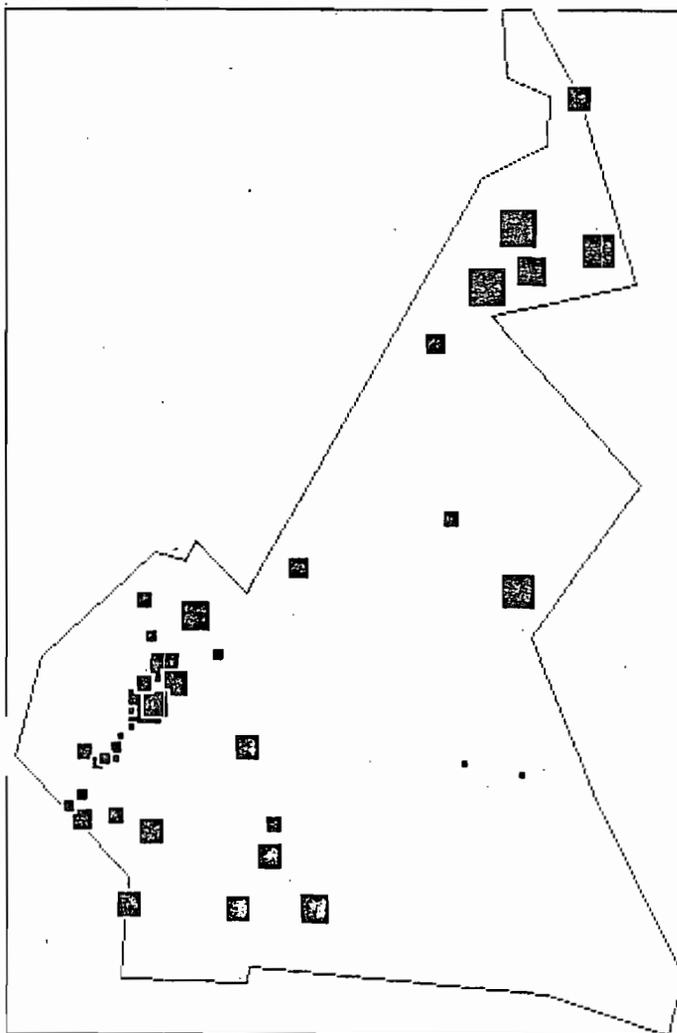
R.A. : Résidents antérieurs
R.H. : Résidents habituels
P. : Population totale

0 100 km



IMMIGRANTS,ORIGINE PROVINCE
Min: 19,06 Max: 79,57
Pourcentage entre 6 et 5
6 RESIDENCE ANTER.:PROVINCE
5 TOTAL DES DEUX SEXES
IMMIGRANTS,ORIGINE PROVINCE

Fig. n°32. Proportion des immigrants venus de la province concernée.

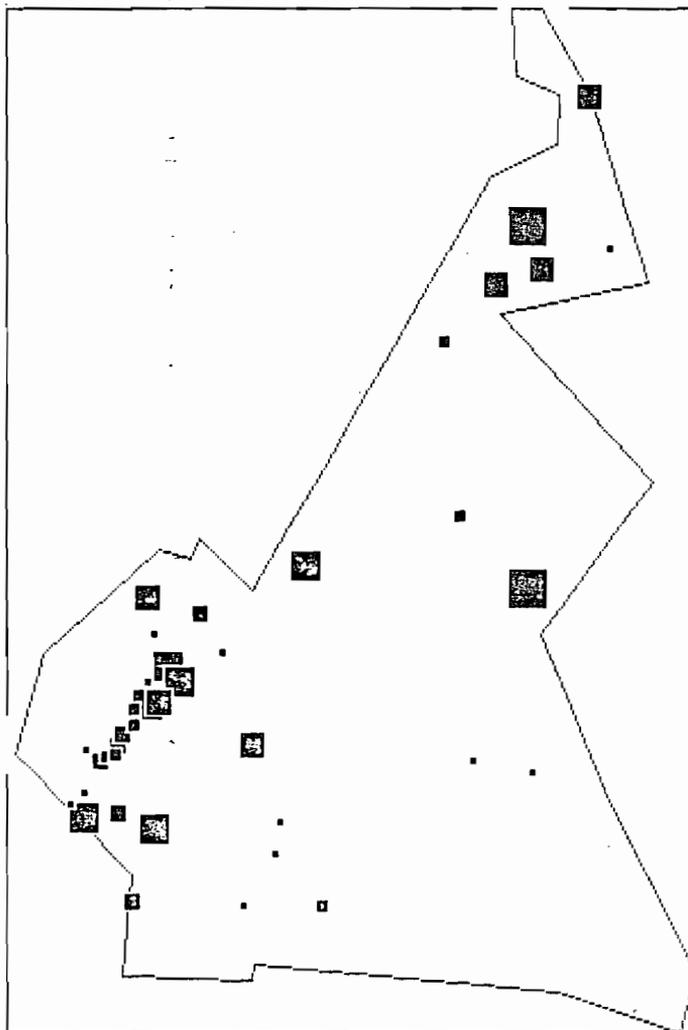


21	GUIDER	79.5696
4	MAROUA	79.0895
22	MEIGANGA	70.7972
30	YAGOURA	70.122
37	KEKEM	66.4162
32	KUMBO	65.9143
29	SANGMELIMA	64.1554
26	MBOUDA	64.0994
39	KAELE	62.1691
16	MBALMAYO	58.6367
33	KOUSSERI	58.3972
6	BAFOUSSAM	57.7366
18	BAFIA	57.2772
14	EDEA	56.617
19	EBOLOWA	55.9735
13	BAFANG	53.7755
35	KRIBI	53.3803
5	GAROUA	52.4627
36	BANYO	52.2498
28	TIKO	49.8503
20	DSCHANG	45.8081
9	NGAOUNDERE	44.347
23	WUM	43.5225
1	DOUALA	42.1599
2	YAOUNDE	41.0965
8	KUMBA	39.6551
34	PENJA	38.8727
11	VICTORIA	37.9381
15	BUEA	35.8977
17	MBANGA	35.8034
10	FOUMBAN	35.0101
12	LOUM	34.4064
31	NYOMBE	34.1758
7	BAMENDA	32.567
24	BATOURI	31.1601
27	BERTOUA	30.7174
3	NKONGSAMBA	25.8126
25	MANJO	24.2533
38	MELONG	19.0579

LOGICIEL EURISTA

IMMIGRANTS,ORIGINE DEPARTEMENT
Min: 2,78 Max: 42,48
Pourcentage entre 7 et 5
7 RESIDENCE ANTER.:DEPARTEMENT
5 TOTAL DES DEUX SEXES
IMMIGRANTS,ORIGINE DEPARTEMENT

Fig. n°33. Proportion des immigrants venus du département.

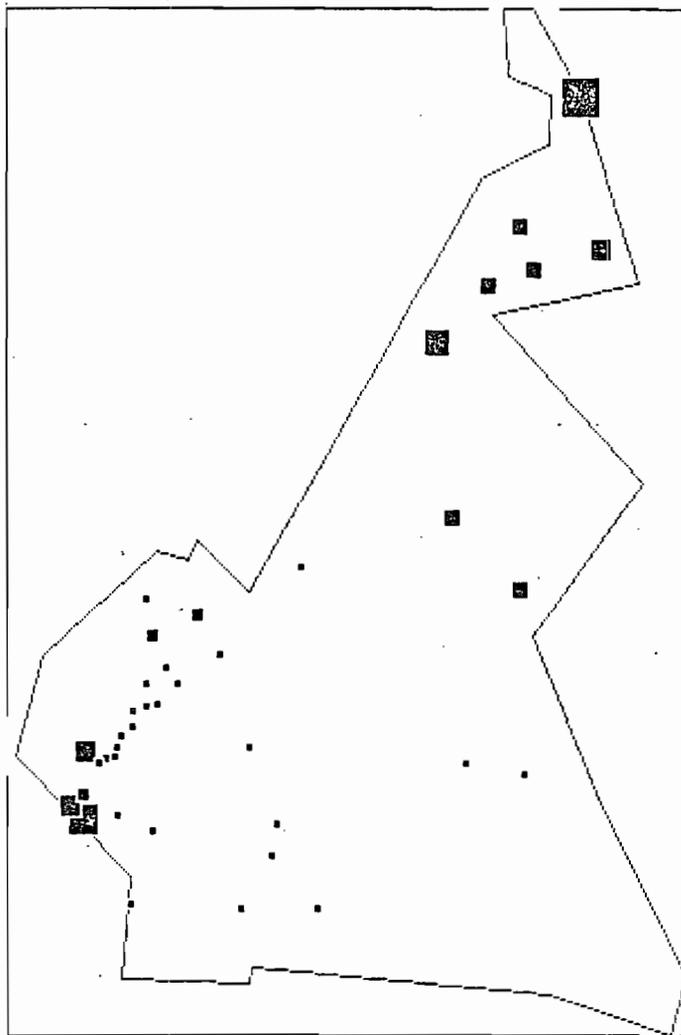


22	MEIGANGA	42.4783
4	MAROUA	41.5062
37	KEKEM	31.7919
26	MBOUDA	31.4441
14	EDER	31.0804
6	BAFOUSSAM	30.2184
28	TIKO	29.6769
36	BANYO	29.6602
33	KOUSSERI	29.2236
39	KAELE	27.4265
21	GUIDER	26.6788
13	BAFANG	26.1515
23	WUM	25.6751
18	BAFIA	25.3053
32	KUMBO	20.352
35	KRIBI	19.448
17	MBANGA	18.3682
12	LOUM	17.6676
1	DOUALA	17.4773
25	MANJO	16.2749
9	NGAOUNDERE	15.6743
31	NYOMBE	15.1515
3	NKONGSAMBA	14.6248
29	SANGMELIMA	14.6115
34	PENJA	14.0256
5	GAROUA	13.0841
38	MELONG	12.7996
11	VICTORIA	11.161
30	YAGOURA	10.7949
15	BUER	10.4733
10	FOUMBAN	10.1729
24	BATOURI	6.83453
20	DSCHANG	6.31403
19	EBOLOWA	6.03666
8	KUMBA	5.7224
27	BERTOUA	5.60748
7	BAMENDA	4.85454
16	MBALMAYO	4.20896
2	YAROUNDE	2.78201

LOGICIEL EURISTA

IMMIGRANTS,ORIGINE ETRANGER
Min: ,25 Max: 36,54
Pourcentage entre 8 et 5
8 RESIDENCE ANTER.:ETRANGER
5 TOTAL DES DEUX SEXES
IMMIGRANTS,ORIGINE ETRANGER

Fig. n°34. Proportion des immigrants venus de l'étranger.



33	KOUSSERI	36.5378
28	TIKO	25.3428
5	GAROUA	23.9418
30	YAGOUA	19.9639
11	VICTORIA	18.8246
8	KUMBA	18.5635
39	KAELE	15.8088
21	GUIDER	15.7376
9	NGAOUNDERE	13.3262
22	MEIGANGA	12.7996
4	MAROUA	12.3574
32	KUMBO	11.0941
15	BUEA	10.3565
7	BAMENDA	9.1101
36	BANYO	5.96878
24	BATOURI	5.95773
2	YAOUNDE	5.50995
1	DOUALA	5.11977
35	KRIBI	4.18596
19	EBOLWA	3.76106
29	SANGMELIMA	3.42849
14	EDER	2.87387
16	MBALMAYO	2.15261
23	WUM	2.07436
18	BAFIA	1.81053
27	BERTOUA	1.80044
10	FOUMBAN	1.57197
31	NYOMBE	1.1568
34	PENJA	1.04865
20	DSCHANG	1.02446
3	NKONGSAMBA	.882937
26	MBOUDA	.807453
6	BAFOUSSAM	.560838
12	LOUM	.551676
17	MBANGA	.509927
13	BAFANG	.453942
25	MANJO	.414823
38	MELONG	.299601
37	KEKEM	.250482

LOGICIEL EURISTA

Toutes ces figures permettent de se faire une idée assez précise des zones où l'emporte tantôt l'immigration tantôt l'émigration.

1. Les zones d'immigration.

Elles apparaissent en plages plus ou moins claires sur la Fig. n° 31.

- les zones de forte croissance urbaine: ce sont, bien sûr, le Wouri avec Douala et le Mfoundi avec Yaoundé, les deux villes croissant selon un taux moyen annuel d'environ 9%.

- les zones d'immigration agricole. En particulier, dans la province du Sud-Ouest, les grandes plantations du département du Fako (C.D.C., Pamol, etc...), les arrondissements de Kumba, Tombel, Ekoundou-Titi. Dans la province du Littoral, la plantation de Dizangué, dans celle du Centre-Sud, Mbandjok (SOSUCAM, CAMSUCO) qui reçoit sa main-d'oeuvre du Nord.

Existe aussi une immigration rurale diffuse, celle d'un salariat agricole sur petites exploitations de cultures commerciales: ainsi dans le Moungo (Littoral) pour les plantations de café vers Loum et Nkongsamba, ou la région de Bertoua pour la culture du tabac. Il en va de même des régions dans lesquelles se trouvent des chantiers forestiers (Est et Sud-Est) et qui attirent des ouvriers souvent temporaires. Enfin, en zone d'élevage nomade, pratiqué par les Mbororo de l'Adamaoua (Banyo, Tibati, Meiganga, Bétaré-Oya) ou les Arabes Choa du Logone et Chari, les déplacements des troupeaux entraînent une certaine immigration de bergers fort indifférents aux frontières.

- les zones de pêche dans la province du Sud-Ouest connaissent une forte immigration de Nigériens, très mobiles et qui se dispersent jusqu'au sud de Douala.

En ce qui concerne les migrations vers les villes et leurs aires respectives de recrutement, le recensement de 1976 fournit quelques indications sur lesquelles, en dépit de leur imperfection, il convient de s'arrêter quelque peu, tant est décisive aujourd'hui l'importance du phénomène urbain.

1. Les populations nées ailleurs que dans l'arrondissement urbain (1) (c'est là la seule migration que permet de saisir le document) sont majoritaires dans les trois plus grandes villes du pays: Douala, Yaoundé et Nkongsamba. Malgré leur relative ancienneté, ces centres continuent donc à s'accroître essentiellement par des apports extérieurs à leur environnement proche. Les autres villes ont un recrutement plus local, puisque plus de la moitié des citadins sont nés dans l'arrondissement, i.e. soit dans la ville même, soit dans la zone rurale de l'arrondissement. Une place

(1) Voir en Annexe n°5, Fig.n°40, la carte et le tableau.

particulière doit être faite à Fouban qui est véritablement une ville bamoun, puisque plus de 85% de ses habitants sont "autochtones", ce qui n'empêche d'ailleurs pas des va-et-vient permanents entre ville et campagne.

2. La plupart des villes recrutent principalement dans leur propre province. Parmi les immigrants à Maroua, près de 80% viennent de la province du Nord, mais c'est un record. Ailleurs, Bafoussam mise à part (mais c'est une ville encore récente), les originaires de la province représentent 30 à 40% de la population immigrante. Quelques villes ont cependant une population qui doit plus aux provinces voisines qu'à celle où elles sont implantées: ainsi pour Nkongsamba où, sur 33 751 personnes ayant changé d'arrondissement, 8 712 seulement viennent du Littoral et 19 507 de l'Ouest. La même situation se retrouve dans toutes les villes du Moungo: Loum, Manjo, Mbanga, Melong, Njombé, Penja. Ces villes, en effet, comme d'ailleurs les grandes plantations, qui ont amorcé "la pompe" de l'immigration, reçoivent de nombreux migrants des plateaux bamiléké et alimentent elles-mêmes la croissance de Douala, mais elles reçoivent peu de migrants des autres secteurs de la province du Littoral.

3. Parmi les immigrés, la proportion de ceux qui viennent du département est généralement moins significative. Certes Maroua et Bafoussam, qui ont les chiffres les plus élevés pour les originaires de la province, sont également en tête pour les originaires de leur département. Cependant, en dehors de ces deux exemples, le recrutement des villes moyennes s'étend à une zone dépassant largement le département dont elles sont le chef-lieu.

4. Relevons enfin la proportion relativement élevée d'étrangers dans certaines villes: 13,7% des immigrés de Ngaoundéré (ce sont surtout des Centrafricains), 18,5% à Kumba (Nigériens principalement), 9,1% à Bamenda (Nigériens également).

2. Les zones d'émigration rurale.

Elles apparaissent en plages plus ou moins foncées sur la Fig. n° 31.

- Ce sont d'abord les cinq départements bamiléké de la province de l'Ouest. L'émigration hors de ce plateau où les densités démographiques sont très élevées a déjà une longue histoire. Elle fut d'abord dirigée vers les bas-Moungo (plantations cacaoyères et palmeraies) entre 1910 et 1930, puis vers le nord du même département (Loum, Nkongsamba) et aussi vers Douala; après la seconde guerre mondiale, elle devint massive dans ces deux directions. Autour des années 60, la guérilla upéciste a contribué à accentuer ces mouvements de population et à les modifier. Le Moungo fait désormais moins figure de zone de colonisation pour les Bamiléké que de zone de départ et de relais vers Douala et Yaoundé. L'émigration bamiléké

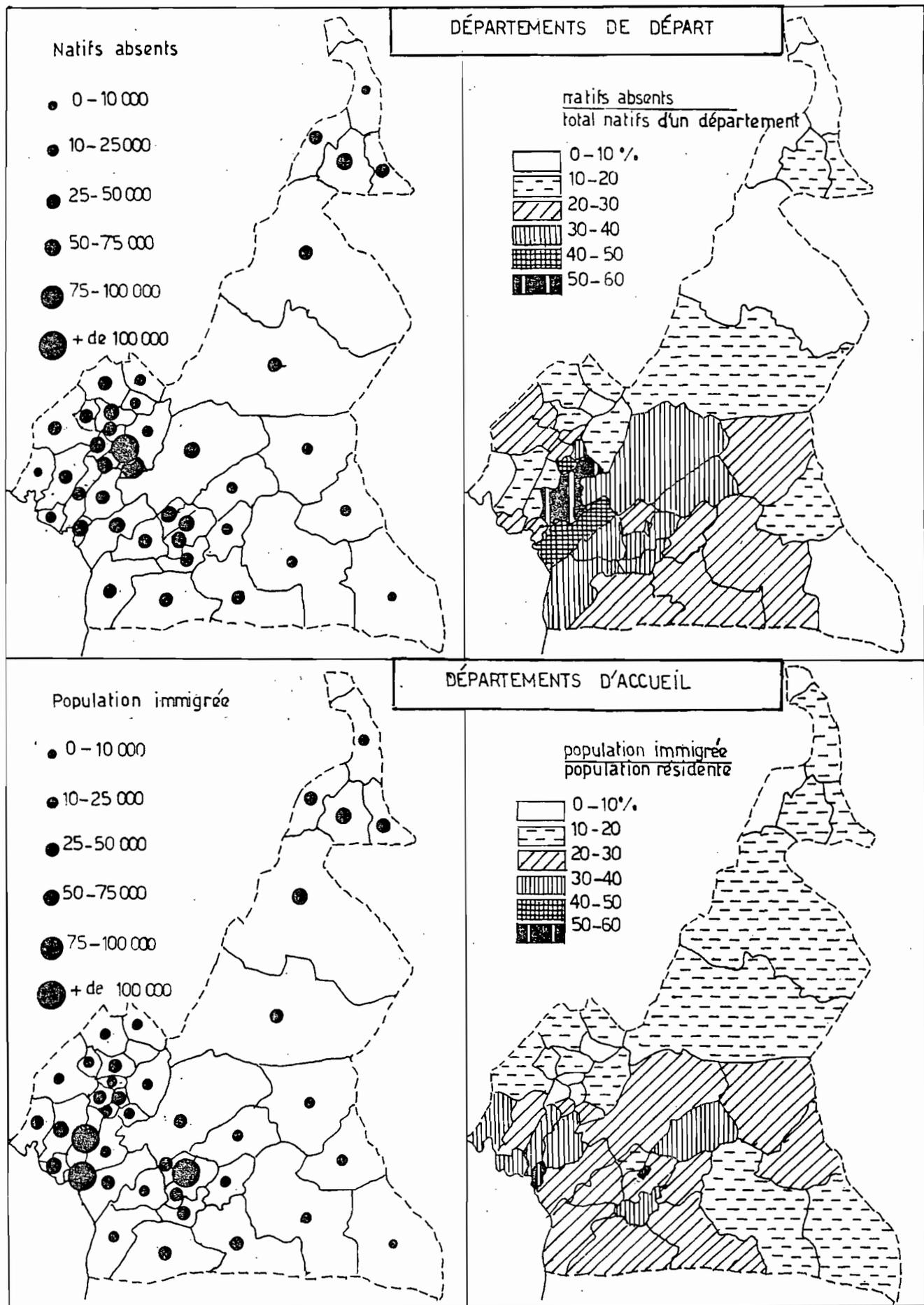


Fig.35. Les déplacements de population

est à présent dirigée massivement vers les villes, grandes ou petites. Il existe, pour certaines parties du plateau bamiléké, un risque réel de déperissement démographique, en particulier pour le sud: Fokoué, Company, Bafang, Bazou, Bangangté.

- L'arrière-pays des grandes villes se trouve soumis, surtout depuis les années 50, à une attraction démographique croissante qui peut aller jusqu'à vider de leur population des secteurs peu peuplés. Ainsi pour Douala sur les pays bassa et bakoko où les arrondissements de Yingui, Pouma, Yabassi, qui ont subi une véritable hémorragie humaine. Ailleurs des bonnes densités de population ont permis de mieux supporter l'appel de la ville: ainsi pour la zone périphérique de Yaoundé où, de plus, les plantations cacaoyères familiales fixent une partie de la population au village. Dans le Nord, Garoua draine aussi une partie de la population des environs de Guider et de Kar-Hay et a un rôle de relais vers les villes du Sud.

- Les grandes plantations, anciennes ou récentes, recrutent leur main-d'oeuvre de façon préférentielle dans certaines zones particulières. C'est le cas du département de la Momo (Nord-Ouest) d'où proviennent de nombreux travailleurs des plantations du Sud-Ouest. C'est aussi le cas des arrondissements de Nanga-Eboko et de Minta (Centre-Sud) et de Kar-Hay (Nord), zones de recrutement de la main-d'oeuvre de Mbanjock: en 1975, 57% des travailleurs de la SOSUCAM venaient du Nord.

On constate que, d'une façon générale, les grandes plantations agro-industrielles du Sud ne trouvent plus aujourd'hui leur main-d'oeuvre dans la région environnante, même si celle-ci est bien peuplée, et doivent faire appel à la région du Nord.

- Enfin, un peu partout ailleurs, l'émigration rurale est plus diffuse. Ainsi en est-il de la plupart des régions du Sud où un fort taux de scolarisation et les faibles revenus tirés du cacao combinent leurs effets pour éloigner du village jeunes gens et jeunes filles. L'enclavement accroît localement le phénomène.

Au total, c'est le Sud forestier et le Littoral du pays qui sont le plus affectés par ces vastes mouvements de population. Cette situation doit être mise en rapport avec le degré d'insertion dans l'économie marchande et les taux de scolarisation. Ainsi voit-on, côte à côte, des sous-espaces vidés de leur substance humaine (Nkam, Sanaga Maritime, Manyu) et des secteurs où s'exerce une compétition agricole très forte entre systèmes de production (agro-industrie, plantations familiales autochtones et allochtones), particulièrement dans le Mounjo, le Meme et le Fako.

Il convient d'observer, pour conclure ce paragraphe, qu'en Afrique le phénomène de l'émigration rurale présente des proportions bien supérieures à celles de l'Europe de la révolution industrielle. Mais il paraît aussi bien plus diversifié et ne correspond pas toujours et systématiquement à un abandon du milieu rural; "le but de l'exode rural, c'est le retour à la terre" écrit même Y.Marguerat. Il apparaît bien, en effet, que le plus grand nombre des émigrés en ville ne s'urbanise pas réellement: la ville est le moyen, souvent le seul possible, d'une réussite matérielle qui sera socialement valorisée au pays natal, sous forme d'investissements beaucoup plus sociologiques qu'économiques. Même là où la migration relève d'un comportement généralisé et où le monde moderne est fréquenté depuis plusieurs générations, existe un constant va-et-vient entre ville et campagne, aidé par la facilité croissante des transports, qui fait que l'une et l'autre ne sont en rien aussi séparées que tend à le faire croire le terme d'exode rural.

Vers quel avenir démographique ?

L'évolution démographique du Cameroun étant telle que nous l'avons décrite, quelles projections peut-on faire qui permettraient de cerner ce que sera, dans une vingtaine d'années, la population du pays ?

Les experts de la Banque Mondiale ont proposé deux modèles d'évolution possible d'ici l'an 2000, sur la base du recensement de 1976 (Fig.n° 36).

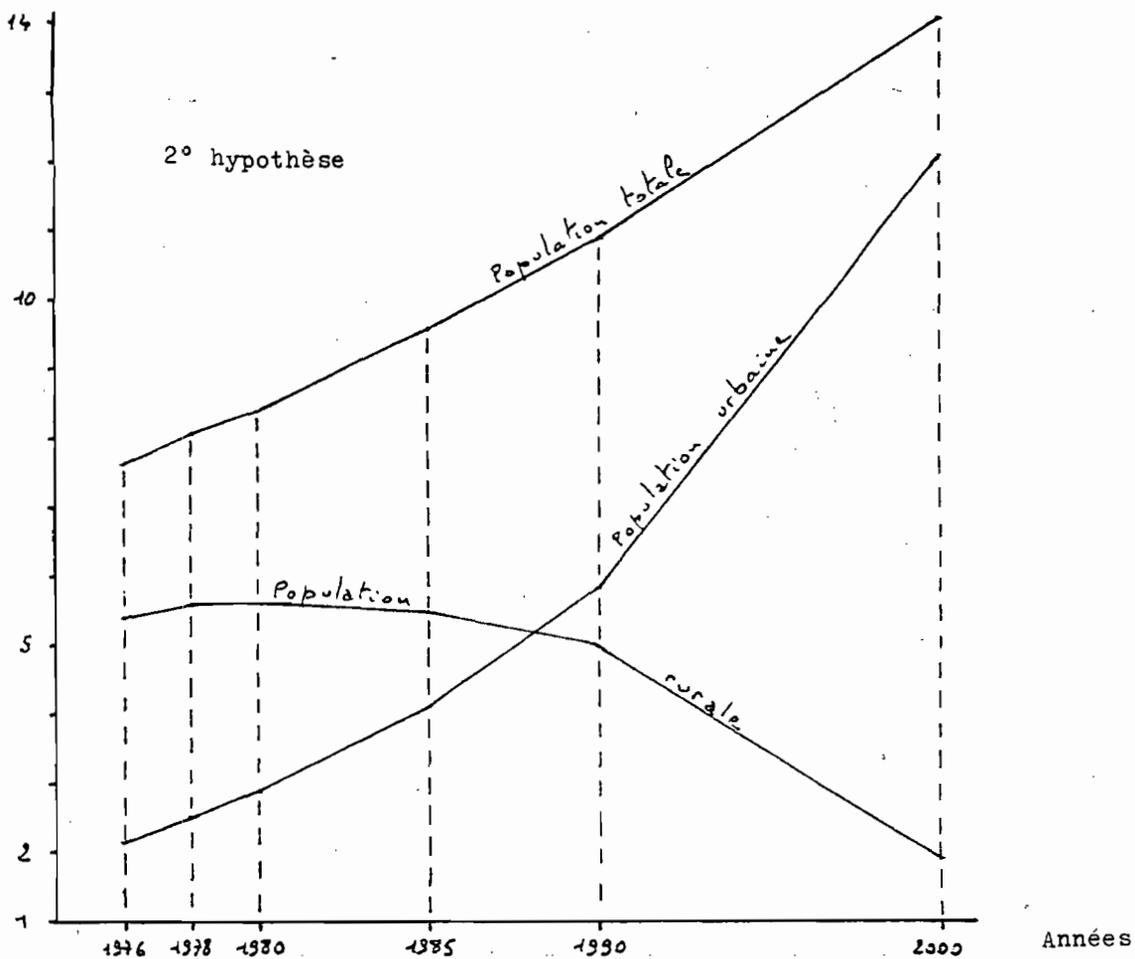
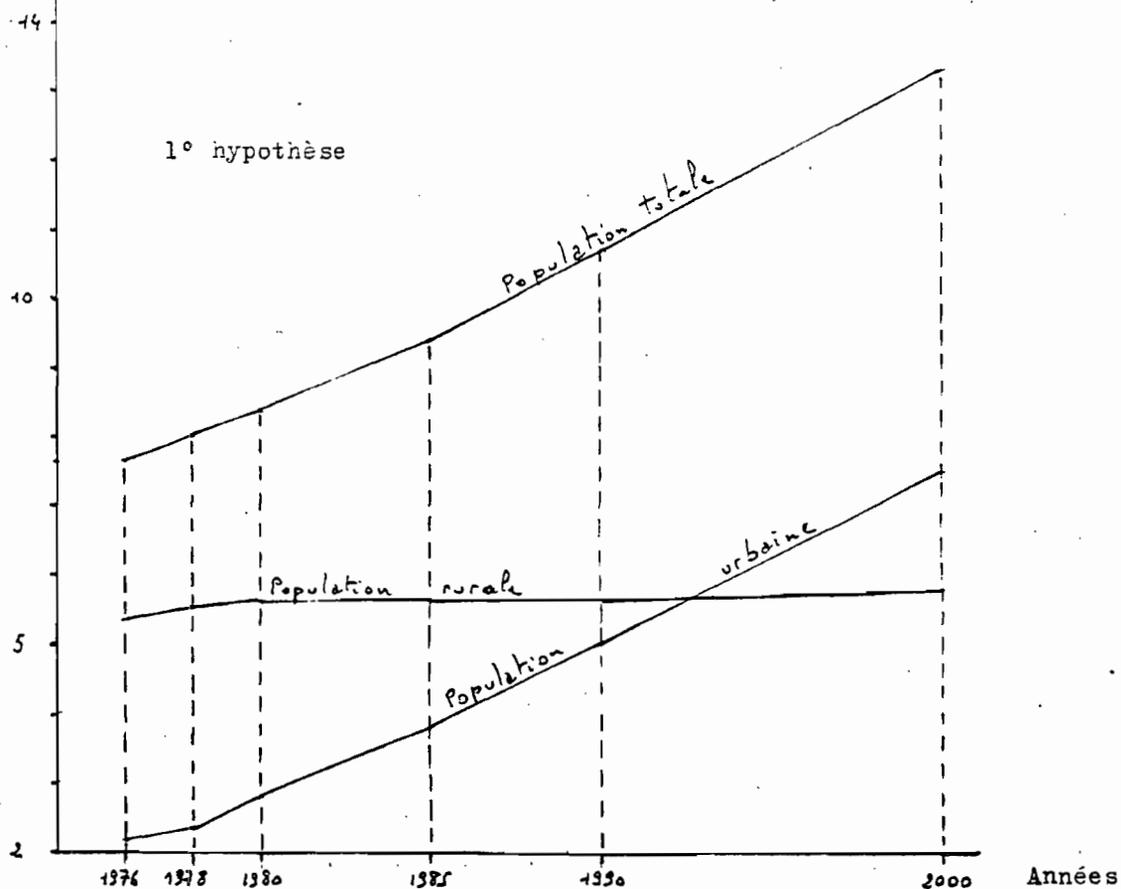
Dans les deux cas, la population totale du pays serait à peu près la même: 13 à 14 millions d'habitants en l'an 2000, mais sa composition serait cependant fort différente et c'est là que se situent les enjeux.

La première hypothèse est la plus rassurante. Elle prévoit une légère baisse de la population rurale et une croissance modérée de la population urbaine (multipliée seulement par 3,5 en 24 ans) qui pourrait être due à un tassement de l'immigration urbaine. Cette évolution pourrait être due soit à un désintérêt pour la ville devant les conditions précaires de la vie urbaine, soit à une politique favorisant délibérément les populations rurales.

La deuxième hypothèse est beaucoup plus inquiétante et semble d'ailleurs être celle à laquelle se rallient les auteurs du Rapport. La population rurale poursuivrait sa régression déjà amorcée jusqu'à ne plus former que 14% de la population totale en l'an 2000, tandis que la population urbaine se trouverait multipliée par 5,5 en 24 ans. On voit tout ce qu'implique une telle migration continue vers la ville, mais les auteurs du Rapport estiment que seule une politique "volontariste" serait à même de modifier le cours de cette évolution démographique dont les risques économiques, politiques et sociaux sont évidents.

Population
(millions)

Fig. n°36. PROJECTIONS DE POPULATION.



(Source: Banque Mondiale)

2.2. Les fonctions des villes secondaires.

1 - Les villes centres d'encadrement.

La genèse des villes, nous l'avons vu, est liée très étroitement à la création de centres administratifs. Les quelques villes pré-coloniales ne se sont maintenues que si une fonction administrative est venues'ajouter à leur rôle précédent. Peu d'exceptions à ce schéma, hormis peut-être celui de Reï Bouba dont le Baba (chef traditionnel) a toujours refusé jusqu'à une date très récente (1980) l'implantation d'une structure administrative. La ville pré-coloniale s'est maintenue comme un centre traditionnel mais sans aucun équipement moderne. De même les quelques créations administratives du début de la colonisation ont déperî à partir du moment où cette fonction leur était retirée : ce fut le cas d'Ossidingue et de Ridel Rey (Province actuelle du Sud-Ouest), d'Akoafim (Province du Sud), ou plus récemment, de Gwofong (Province du Nord-Ouest).

Par contre cette condition nécessaire n'est pas absolue : cf. les cas de Nyombe et Penja dans le Mungo, ou de Baré qui n'ont pas, ou plus, de rôle administratif mais demeurent des bourgs agricoles vivants, des marchés animés auxquels ont été adjoints un certain nombre d'équipements de service, ou, à un échelon supérieur, de Loum et de Foumbot, où la fonction administrative est venue tardivement couronner une activité commerciale notable. Elle n'est pas non plus suffisante : on connaît de nombreux exemples de centres administratifs qui végètent sans devenir des villes soit parce qu'ils ont été installés à l'écart des zones d'activité économique importante, tel Monatélé, dans la Lékié, ou parce qu'ils desservent une population peu nombreuse et dispersée, comme les centres administratifs de la province de l'Est.

La taille des villes est à peu près proportionnelle à leur importance administrative : sur les neuf premières villes du pays sept sont chefs lieux de province (les deux autres étant N'Kongsamba et Kumba). Les trois autres chefs lieux sont plus éloignés dans ce classe-

ment selon la population : Buea est au 15ème rang, mais n'est plus que chef-lieu de province (et n'est pas, contrairement aux autres villes "provinciales" préfecture ni sous préfecture) après avoir été capitale du Cameroun Occidental et même du Kamerun ; il est vrai qu'elle avait été choisie pour des raisons climatiques (à 900 m d'altitude, la résidence y était plus agréable pour les Européens qu'à Douala) alors qu'elle se trouve dans un cul de sac sur le plan des communications. Autres chefs lieux de province : Ebolowa (19ème rang) de promotion récente (août 1983) après avoir été depuis l'époque allemande poste de commandement de sa région, et Bertoua (27 ème rang), dans l'Est province peu peuplée (342.850 habitants, densité : 3,4 h/km²).

De même sur les 39 villes de plus de 10.000 habitants en 1976, on ne trouve que 8 villes qui ne sont pas préfectures, elles sont d'ailleurs toutes dans la même zone géographique : le département du Mungo pour Loum, Mbanga, Manjo, Nyombé, Penja, Melong, plus Kékem (Haut-Nkam) et Tiko (Fako). Il conviendrait d'y ajouter Foubot que le recensement de 1976 n'a crédité que de 6103 habitants, mais sur un périmètre bien plus restreint qu'en 1967 (1). Par contre 21 préfectures (y compris celles créées en 1983) étaient en-dessous de ce chiffre de 10.000 habitants en 1976.

Les bureaux de la province, la préfecture, la sous-préfecture sont la marque dans le paysage urbain, de la présence de l'Etat, et siègent à peu près toujours, dans le bâtiment le plus remarquable de l'agglomération. Souvent situés sur une colline dégagée en forme de place, pour permettre les défilés et les grands rassemblements, à laquelle on accède par une large voie qui portait souvent

(1) La population de Foubot ville, dans ses limites de 1967 était estimée par J. CHAMPAUD à près de 17.000 en 1976.

Le nom, du moins jusqu'à une date récente, d'avenue Ahmadou Ahidjo.

A proximité de ce symbole du pouvoir central sont en général installés les divers services administratifs qui correspondent aux représentations locales des principaux ministères ou grandes administrations : Agriculture, Enseignement, Gendarmerie, Sûreté, Information, Travaux Publics (ceux-ci plus souvent à l'écart de la ville dans un espace plus vaste permettant de parquer véhicules, camions et engins de Travaux Publics), Elevage, Finances, etc... La hiérarchie de ces différentes implantations est presque toujours parallèle à celle de l'administration générale.

Cette fonction d'encadrement des villes s'étend aussi à une autre institution, celle du Parti. Le Cameroun admet, constitutionnellement, le pluralisme politique mais pratique de fait un système de parti unique. Après divers avatars en effet, on est parvenu progressivement à l'existence d'un parti "unifié" l'Union Nationale Camerounaise, résultat de la fusion des divers partis préexistants, la dernière étape ayant été l'intégration des divers groupes politiques du Cameroun anglophone. Parti unique de fait donc, mais aussi "parti dépendant" selon la formule de J.F. BAYART (1) en ce sens qu'il est plutôt un relais de l'administration entre le Pouvoir Central et la population qu'un parti de masse porteur des aspirations ou des revendications populaires ou qu'une organisation se situant au-dessus du pouvoir d'Etat. On l'a bien vu lors du récent conflit entre l'ancien et le nouveau président lorsque la revendication d'A. Ahidjo d'un Parti supérieur à l'Etat s'est traduite finalement par son éviction

(1) J.F. BAYART. 1979 : L'Etat au Cameroun.

du jeu politique au Cameroun, au profit de son successeur, P. Biya devenu, quelque temps après son accession à la magistrature suprême, secrétaire général du Parti.

Ce Parti a des structures exactement calquées sur celles de l'administration : sections pour les départements, sous sections pour les arrondissements et Comités de base pour les villages ou les quartiers de villes. Dans le paysage urbain le siège du parti se marque lui aussi par un bâtiment imposant qui est le fruit de contributions nombreuses, en argent, en matériaux ou en travail, des populations locales.

Ajoutons aussi à cette fonction d'encadrement le rôle des églises : le siège des évêchés pour l'église catholique, les missions importantes pour les églises protestantes, les lieux de formation des prêtres ou des pasteurs, les équipements lourds (collèges, hôpitaux) qui les accompagnent souvent, renforcent le rôle des villes qui les abritent. Mais il n'y a pas, là, parallélisme du niveau hiérarchique entre la fonction administrative et la fonction religieuse.

Face aux administrations diverses le rôle des municipalités est réduit. Elles disposent d'une très faible autonomie aussi bien sur le plan politique que financier. Les candidats aux élections sont désignés par le Parti sous la surveillance de l'administration, et dans les plus grandes villes c'est un "délégué du gouvernement" nommé qui gère les affaires de la cité, le président du conseil municipal n'ayant alors qu'un rôle quasi honorifique ; dans les plus petites (communes mixtes rurales qui englobent souvent une petite ville et son arrondissement) également, le maire est nommé et peut être choisi en dehors du conseil municipal (dans de nombreux cas, c'est le sous-préfet qui remplit cette fonction (1)). Peu de

(1) Cf. J.F. BAYART 1979. p. 193.

moyens enfin : les équipements collectifs dépendent du pouvoir central, et les plans d'urbanisme eux-mêmes sont décidés par les ministères, les services municipaux n'étant que consultés ; les municipalités ne disposent pas de la maîtrise de leurs ressources mais reçoivent une dotation ; celle-ci d'ailleurs faible : ainsi la commune de Bafoussam ne disposait-elle en 1976/77 que de 312 M. de F. CFA pour une population estimée à près de 100.000 personnes (1).

Enfin le rôle d'encadrement des villes se retrouve aussi dans des structures à caractère économique, comme les coopératives. La tendance de ces dernières années était là aussi, très clairement, de confondre les limites administratives et celles du ressort de chaque coopérative. Dans l'Ouest chaque département a sa coopérative (et une seule), dans le Nord-Ouest ce n'est encore qu'un souhait en cours de réalisation. Quant au Mungo, une certaine anarchie continue de régner dans le système coopératif malgré de multiples tentatives pour rationaliser dans ce département le ramassage des différents produits agricoles et la concurrence à laquelle se livrent les coopératives.

Mais au-delà de cette fonction administrative le rôle des villes camerounaises est également d'offrir à leurs habitants, et, partiellement, à ceux des campagnes un certain nombre de services.

2 - Les villes centres de service.

C'est le deuxième rôle important qu'elles ont en général. Les villes industrielles sont rares en effet au Cameroun. Edéa en est un bon exemple, mais précisément on y voit coexister deux villes juxtaposées : la ville classique, petite préfecture assurant les services habi-

(1) J. CHAMPAUD. 1983. p. 357.

tuels d'une agglomération de son rang, et la cité Alucam qui est en quelque sorte une enclave installée sur l'autre rive de la Sanaga et tournée essentiellement vers Douala. Quelques agglomérations peuvent être englobées sous une rubrique "agro-industrielles" dans la mesure où elles sont le prolongement de grandes plantations et des usines de transformation des produits agricoles : Tiko, Mbandjock, ou pour le secteur forestier, Dimako ; il n'y en a guère d'autres et ce sont autant de villes qui ont peu de prise sur l'espace au delà de leur environnement immédiat de plantation ou de chantiers.

La caractéristique générale des villes camerounaises est donc bien, outre leur fonction administrative, d'être des centres de services : hôpitaux et établissements scolaires, bureaux de poste et banques sont les principaux et différencient nettement les villes entre elles et les villes par rapport aux campagnes. Ce sont aussi ces services, on le sait, qui jouent un rôle moteur dans l'émigration rurale : de nombreux jeunes viennent en ville pour "fréquenter" selon l'expression consacrée au Cameroun un collège ou un lycée et beaucoup d'adultes estiment, non sans raison, que l'on est mieux soigné en ville qu'à la campagne.

La tendance est à la multiplication de ces services et à leur adéquation, là aussi, avec le rôle administratif de chaque ville, l'objectif du gouvernement, est de créer, sur le plan scolaire un lycée dans chaque préfecture et un collège dans chaque sous-préfecture. On est encore loin du compte, mais les créations se succèdent régulièrement, avec jusqu'à présent une priorité de fait donnée à l'enseignement général sur les formations techniques, et agricoles. Cette politique officielle s'accompagne d'un développement important de l'enseignement privé. En 1973/74, dans l'enseignement général, le secteur confessionnel scolarisait 35 % des élèves, le public 37 % et le privé laïc 28 %. Dans l'enseignement tech-

nique, ce dernier scolarisait 65 % des élèves contre 18 pour le public et autant pour le confessionnel. Cette proportion élevée du "privé laïc", qui n'est pas toujours d'un bon niveau, montre à la fois le besoin d'enseignement qui ne peut être satisfait assez vite par l'Etat, et le sens des affaires d'une bourgeoisie qui trouve ainsi le moyen de diversifier ses activités économiques. Sur le plan du développement urbain, cette importance du privé a deux conséquences : d'une part, pour le secteur privé laïc le renforcement du rôle dominant des villes les plus importantes, d'autre part grâce au secteur confessionnel, l'existence hors des villes d'établissements nombreux installés dans les campagnes près des missions.

Globalement toutefois, les établissements scolaires renforcent le pouvoir polarisateur des agglomérations les plus importantes, avec ici ou là des exceptions qui sont dues souvent à la présence d'établissements plus nombreux de secteur privé, ainsi Ndoungue dans le Mungo ou Muyuka dans le Fako, ou Ngaoundéré dans l'Adamaoua(1).

Sur le plan sanitaire, on compte, à peu de choses près, la présence d'un hôpital par département, mais certaines sous-préfectures sont également équipées d'un tel établissement, par exemple Foubot dans le Bamoun ou Ndikiniméki dans le Mbam. Là aussi les investissements faits par les missions (protestantes ou catholiques par l'intermédiaire des Fondations Ad Lucem) ou par des privés (plantations) ont entraîné la création en campagne d'hôpitaux très fréquentés ; citons ceux d'Acha Tugi ou de Fontem au Cameroun anglophone, ceux de Bandjoun (Mifi), Efok (Lékié), ou d'Enongal (Ntem), ou de Penja (Mungo) qui ont tous un rayonnement assez grand.

Parallèlement, il faut retenir aussi la multiplication des dispensaires au cours de ces dernières années, et l'effort accompli pour les rendre plus efficaces (transformation en centres de Santé Elémentaire, ou Centres de Santé Développés dans chaque sous-préfecture).

(1) Malgré ces créations demeurent de fortes disparités régionales, même pour la population urbanisée: cf Annexe n°6, Fig.n°41.

De même le service des grandes endémies a la charge à la fois de contrôler ces dispensaires et de pratiquer une médecine préventive très large, notamment par le biais des grandes campagnes de vaccination.

L'implantation des banques n'obéit pas aux mêmes règles de correspondance étroite avec les structures administratives mais est un indicateur intéressant de vitalité économique. Un relevé rapide de la situation en 1978-79 faisait ressortir que sur les 5 banques de dépôt du pays (Société Camerounaise de Banque, Banque Internationale pour l'Afrique de l'Ouest, Banque Internationale pour le Cameroun et l'Industrie au Cameroun, Société Générale de Banque au Cameroun, et Cameroun Bank) et les 3 établissements publics (Banque des Etats d'Afrique Centrale, Banque Camerounaise de Développement, Société Nationale d'Investissement, les villes les mieux équipées sont Yaoundé et Douala (8 et 6 représentations) suivis de Garoua et Victoria (5) puis de Bamenda, Bafoussam, Kumba, N'Kongsamba (4); viennent ensuite un lot de villes moins bien équipées (3) : Maroua, Ngaoundéré, Foumbot, Foumban, Kumbo, mais qui connaissent un dynamisme certain.

Les banques s'adressent surtout à une clientèle urbaine, mais elles tentent de capter depuis quelques années une clientèle rurale notamment par l'ouverture de guichets périodiques les jours de marché dans les petits centres qui ne méritent pas une implantation permanente.

La distribution des bureaux de postes répond à des impératifs plus administratifs (chaque préfecture a le sien), mais le volume des échanges financiers est également un bon indicateur de vitalité économique car ils sont plus utilisés apparemment, pour les transactions financières, que les agences bancaires; c'est ainsi qu'en 1975/76 dans l'Ouest du pays, les bureaux de Douala avaient une recette budgétaire annuelle de 630 M. de FCFA ; cette

ville était suivie, loin, par NKongsamba avec 55 M. environ ; Victoria (48), Bafoussam (33 et Kumba (16) (1). On a bien là les véritables villes de la région.

Les postes également essaient de drainer une clientèle rurale par la Poste Automobile Rurale, créée en 1974 : des cars spécialement équipés visitent une fois par semaine un certain nombre de villages dans lesquels un correspondant postal a pour tâche de collecter et de distribuer le courrier. En 1975, les premiers circuits fonctionnaient au départ de Bafoussam, Mbouda, Foumbot, Foumban et autour de Yaoundé.

Les deux cartes ci-après (Fig.37 et 38) représentent, pour les villes de 10 000 hab. et plus, le pourcentage d'actifs travaillant dans l'administration (et les services domestiques) et dans le commerce. Elles mettent en valeur, moins l'importance réelle de la fonction administrative ou commerciale, que la nature des emplois fournis. Très significatif à cet égard est, pour la Fig.n°36, la situation des trois premières villes: Buéa et Bertoua sont deux capitales provinciales qui n'ont guère d'autre activité qu'administrative, et Yaoundé, capitale d'Etat, a tout naturellement une forte proportion de fonctionnaires. Les trois suivantes, Victoria, Kousséri et Ebolowa, ne sont, en 1976, que des préfectures; Victoria a d'autres activités, mais la localisation de quelques services provinciaux explique son rang relativement élevé. L'administration est également bien représentée à Douala qui, outre les services provinciaux, est aussi le siège de quelques grandes administrations nationales, mais n'oublions pas que sont aussi comptés ici les services domestiques qui offrent un bon nombre d'emplois dans la capitale économique du pays. Assez logiquement on retrouve en bas du tableau les villes qui ne sont que sous-préfectures ou n'ont pas de fonction administrative.

Pour la population active commerciale, on notera l'importance des villes frontalières et portuaires.

(1) J. CHAMPAUD 1983. p. 401.

ADMISTRATION

Min: ,86 Max: 38,77

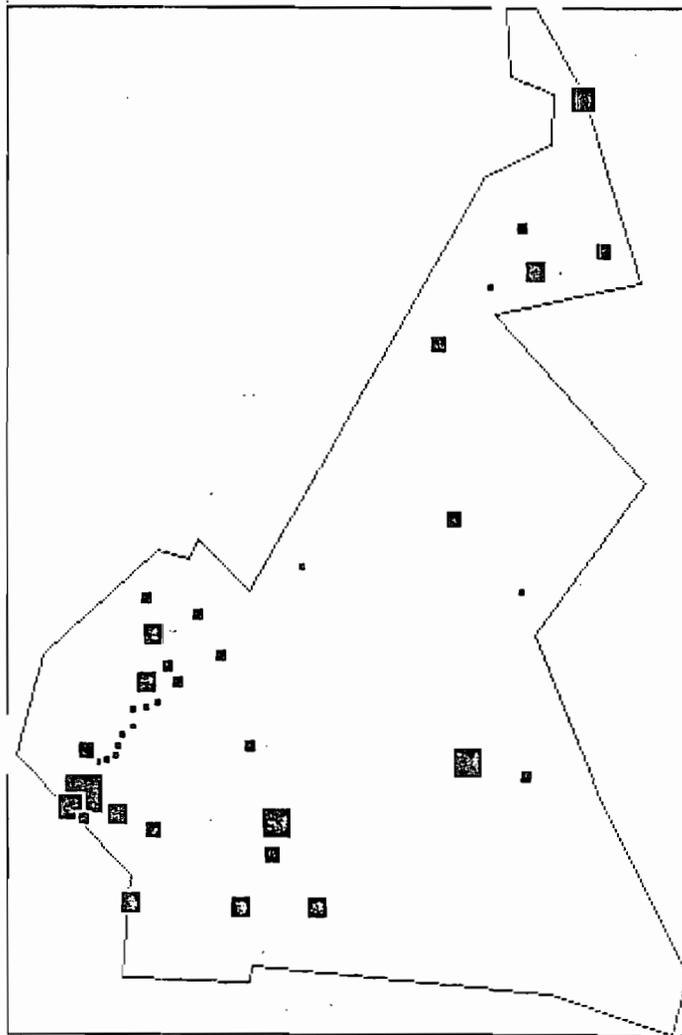
Pourcentage entre 13 et 9

13 ADMINISTRATION

9 POP.ACTIVE: 6 ANS ET PLUS

ADMISTRATION

Fig.n°37. Population active dans l'administration et les services domestiques.



15	BUEA	38.766
2	YAOUNDE	38.0705
27	BERTOUA	28.137
11	VICTORIA	25.1104
33	KOUSSERI	22.6403
19	EBOLWA	21.5581
1	DOUALA	20.6552
7	BAMENDA	18.9339
35	KRIBI	18.916
20	DSCHANG	18.6236
29	SANGMELIMA	18.0346
39	KAELE	17.8281
16	MBALMAYO	17.5037
30	YAOUA	17.3972
5	GAROUA	17.0156
9	NGAOUNDERE	15.4484
14	EDA	14.8488
8	KUMBA	13.9511
4	MAROUA	13.0937
6	BAFOUSSAM	13.0806
28	TIKO	11.7102
32	KUMBO	11.1404
23	WUM	10.6934
24	BATOURI	10.3565
26	MBOUDA	9.99769
10	FOUMBAN	9.94969
18	BAFIA	9.84848
13	BAFANG	8.98048
3	NKONGSAMBA	8.44367
21	GUIDER	7.41086
25	MANJO	6.87355
22	MEIGANGA	6.25924
36	BANYO	5.70902
12	LOUM	4.61864
17	MBANGA	3.98614
38	MELONG	2.75654
37	KEKEM	2.75512
31	NYOMBE	1.63752
34	PENJA	.857508

LOGICIEL EURISTA

COMMERCE

Min: 1,17 Max: 26,27

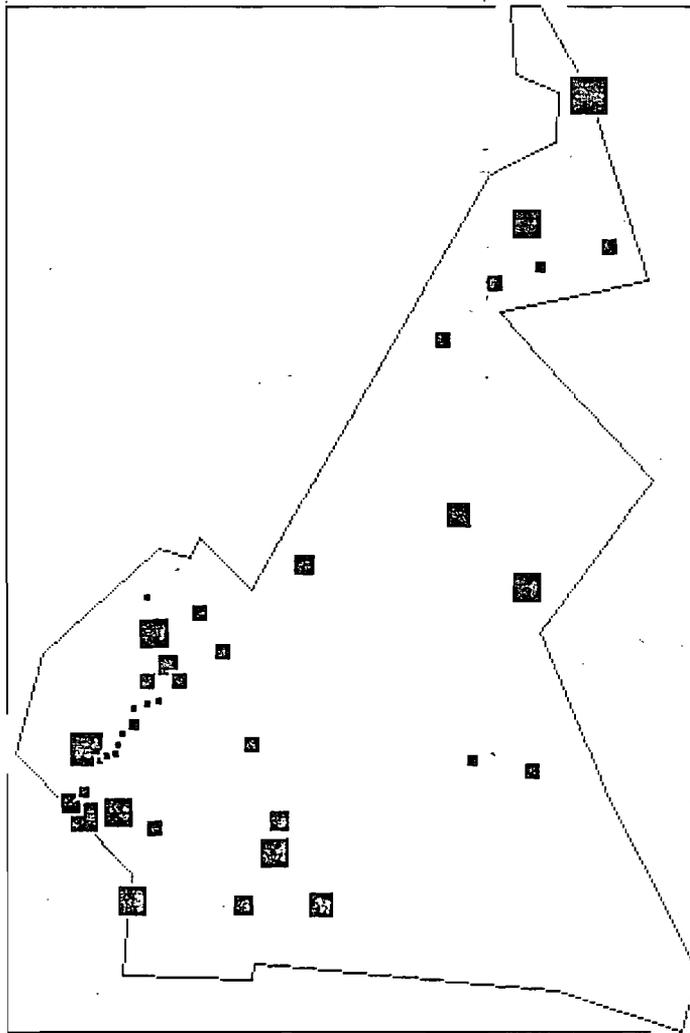
Pourcentage entre 11 et 9

11 COMMERCE

9 POP.ACTIVE: 6 ANS ET PLUS

COMMERCE

Fig. n°38. Population active dans le commerce.



33	KOUSSERI	26.2706
8	KUMBA	21.6439
28	TIKO	20.3708
4	MAROUA	20.1391
16	MBALMAYO	19.2024
35	KRIBI	18.9515
22	MEIGANGA	18.7531
7	BAMENDA	18.4494
1	DOUALA	18.4347
29	SANGMELIMA	17.5954
9	NGAOUNDERE	15.5991
19	EBOLWA	15.0698
36	BANYO	13.8122
2	YAOUNDE	13.1712
26	MBOUDA	12.8839
11	VICTORIA	12.7897
18	BAFIA	12.269
24	BATOURI	12.1034
20	DSCHANG	12.0305
5	GAROUA	11.5097
30	YAGOUA	11.2517
6	BAFOUSSAM	11.1474
14	EDER	10.7699
10	FOUMBAN	10.5506
32	KUMBO	10.2693
21	GUIDER	10.1375
3	NKONGSAMBA	8.17998
15	BUER	7.97756
39	KAELE	7.42081
27	BERTOUA	6.96839
12	LOUM	6.63111
13	BAFANG	5.97252
25	MANJO	5.85847
23	WUM	5.59082
34	PENJA	5.4917
17	MBANGA	5.00124
31	NYOMBE	4.531
38	MELONG	3.10401
37	KEKEM	1.16817

LOGICIEL EURISTA

2.3. - LES TRANSFORMATIONS AGRICOLES IMPULSEES PAR LES VILLES.

La diversité du Cameroun n'est pas due uniquement à la variété de ses milieux écologiques ou aux différences de densités de population. D'autres phénomènes jouent également que l'on peut brièvement résumer par l'impact de la modernisation de la société sur le milieu. Dans cet ordre d'idées, il n'est d'ailleurs pas toujours facile de faire la différence entre ce qui tient à la présence des villes et ce qui est impulsé de façon plus générale par la monétarisation de l'économie agricole longtemps mue essentiellement par le développement des cultures dites de rente. Il est intéressant en outre de mettre en valeur des phénomènes ténus mais qui paraissent les premiers signes d'une évolution durable.

1 - Les périphéries des grandes villes.

La présence physique de la ville induit à elle seule des transformations notables sur l'espace rural. L'extension de l'habitat englobe d'anciens villages dont les espaces cultivés sont réduits d'autant. Dans de nombreuses villes - le cas était frappant par exemple à Bafoussam - un habitat précaire s'installe aux franges du périmètre urbain : il est occupé de façon trop dense par des urbanisés de fraîche date qui n'ont pas les moyens financiers de s'installer dans la ville et passent un accord plus ou moins clair, mais de toute façon moins onéreux qu'en ville, avec les propriétaires coutumiers.

De même, et à mesure que la ville s'accroît les espaces cultivés intersticiels deviennent moins nombreux sans disparaître jamais tout à fait : rares sont les "concessions" qui n'abritent pas quelques pieds de légumes, des condiments, voire, à l'état de témoins quelques cacaoyers ou caféiers ; d'autre part les bas fonds, périodiquement inondés en saison des pluies sont très souvent

occupés par des petits jardins, très soignés, dont les plates bandes sont surélevées pour diminuer l'humidité.

Dans la ville de Maroua, Mahamat PABASALE a noté cette transformation récente du paysage urbain.

" Vers les années 50, elle (l'agriculture) marquait encore profondément le paysage urbain : dans chaque saré, un petit jardin était cultivé, et à Domayo, habitations traditionnelles et petits jardins alternaient systématiquement, ce qui lui valait le nom de "village de Maroua" (rive droite du Kaliao) utilisé dans les rapports administratifs" (1).

En allant un peu plus loin hors de la ville on remarque une intensification agricole : les jachères se raccourcissent, disparaissent même en de nombreux endroits, d'autant que les besoins en bois de chauffe contribuent à faire reculer ou même à détruire complètement les arbres et les arbustes. Si, comme cela est souvent le cas, des compléments ne sont pas apportés il en résulte un appauvrissement des sols.

Mais apparaît alors un autre phénomène d'intensification agricole liée à la proximité de la ville. Les citadins, pour leurs propres besoins familiaux (parfois aussi pour dégager un supplément de revenus) louent ou achètent des terres, de surface modeste, mais sur lesquelles ils tentent de pratiquer une agriculture de rapport. Les plus fortunés bâtissent même progressivement de véritables fermes avec emploi de main d'oeuvre familiale et salariée. Des spéculations nouvelles apparaissent : légumes dits européens introduits par des techniques de jardinage (achat de semence, arrosage, outillage nouveau, em-

(1) M. PABASALE 1980 p. 146.

ploi d'engrais, recherche de conseils de professionnels) mais aussi plantations homogènes de bananes plantains (cf. les "ceintures vertes" lancées autour de Yaoundé ou de Douala).

Dans les régions de forte densité, l'Ouest par exemple, où les terres sont rares c'est parfois à une quinzaine ou une vingtaine de kilomètres qu'il faut aller chercher des espaces disponibles. Ainsi, près de Bafoussam, la vallée du Noun est occupée par d'immenses champs de maïs destinés à ravitailler les villes (la capitale de l'Ouest est un vaste centre de collecte pour l'extérieur de la région).

A Maroua, également, les cultures occupent de larges espaces à proximité de la ville.

" Au delà des collines du Hosséré Maroua qui barrent l'horizon au nord, elles s'étendent presque sans discontinuer sur plusieurs dizaines de kilomètres de part et d'autre de la route de Mora. Au sud du Hosséré Macabaye, tout le secteur compris entre les collines sans parure forestière est occupé par d'immenses champs". (1)

C'est dans la même catégorie qu'il convient de ranger les élevages de toutes dimensions concourant aussi à ce ravitaillement urbain : de quelques dizaines de poules pondeuses à plusieurs centaines de porcs, on a une gamme étendue d'élevages de dimensions diverses qui font appel à des personnes ayant une formation spécialisée et à une organisation plus moderne de la production agricole.

Ce faisant, on n'en est pas encore au Cameroun, à une dépossession des paysans par les citadins aisés, mais

(1) M. PABASALE 1980 p. 147.

c'est une tendance qu'il ne faut pas exclure et qui apparaît déjà ici ou là. Le lotissement de Galim, par exemple, près de Mbouda qui devait être une zone de colonisation a été accaparé à peu près uniquement par des urbains. De même la route Yabassi - Bafang a reçu une bonne partie de ses colons de zones urbanisées.

Au delà des périphéries au sens strict du terme s'étendent des campagnes où se produisent un certain nombre de transformations impulsées par les villes : une sorte d'aurole, ou plus souvent d'aires desservies par de bonnes routes qui permettent une évacuation facile des productions. Parfois de petites villes ou de gros bourgs collectent, centralisent, conditionnent et expédient ces vivres. Tel est le cas de Foumbot, au coeur d'une véritable zone maraîchère dans laquelle dominent les légumes dits européens, mais où l'on note aussi, sur les riches terres volcaniques, celles du moins qui peuvent facilement être arrosées, de grands champs de fraisiers.

" Actuellement, la Société Africaine de Fruits et Légumes, basée à Foumbot, assure le conditionnement des produits (difficile pour des fruits comme les fraises par exemple) et les exporte par avion vers le Gabon, ou par camion vers Douala. Cette société ramasse 10 à 12 t de produits par semaine, en envoie à Douala où elle a loué une chambre froide de 400 m³, 8 à 10 t (5 de pommes de terre et 2 d'oignons) puis par avion vers Libreville. Par route vers le Gabon en effet, il faut trois jours de voyage et les légumes arrivent souvent abîmés. Cette société collecte, mais n'intervient pas directement dans la production, sauf sous forme de contrats avec des paysans (dans la région de Foumbot ils sont à peu près tous bamoun) à qui elle fournit les graines et achète la production". (1)

(1) J. CHAMPAUD 1983 p. 229.

Dans le Nord, le ravitaillement des villes a contribué à l'extension de la culture du mil Mouskwari cultivé sur les sols durs de "Karal" dans les vallées. Les semis sont faits à la fin du mois d'août et les plants sont repiqués environ 45 jours plus tard. Au sud de la ville de Maroua, les champs "se succèdent sans interruption jusqu'aux abords de la piste de l'aérodrome de Salak, à 17 km de là".(1)

C'est là une culture traditionnelle qui a connu une expansion récente. Par contre des cultures nouvelles se sont développées de façon considérable depuis ces dernières années et sont liées à un ravitaillement spécifiquement urbain. Existe ainsi à Maroua (mais aussi à Garoua) une véritable ceinture verte maraîchère et fruitière. Son développement paraît dû pour une bonne part à l'essor du tourisme dans le nord du Cameroun. Ces cultures présentent l'avantage d'utiliser une main d'oeuvre devenue disponible par la fin de la récolte, au moment où précisément arrivent les touristes, en saison sèche. Et de nombreux nouveaux citadins arrivent de leurs villages ou de leurs montagnes pour être embauchés comme ouvriers agricoles chez les citadins aisés qui ont des terres à mettre en valeur.

De même les importantes cultures d'oignons de la région de Meskine alimentent un marché important en direction des villes du Sud et de Bangui. En d'autres lieux il n'existe pas de centres de ramassage organisé mais soit un marché soit tout simplement le bord de route permet aux paysans d'écouler leurs productions : c'est le cas par exemple à Santa, où les paysannes vendent en "tines" les pommes de terre, ou les choux. Ce système de vente au bord de la route est très commun sur les axes les plus

(1) M. PABASALE 1980

fréquentés : celui du Mungo par exemple, ou ceux qui rayonnent autour de Yaoundé ; le tas d'ananas, la cuvette de tomates, le sac de macabos, voire les tiges de canne à sucre ou le fagot de bois, posés sur le sol, ou plus souvent sur des claies surélevées, font partie du paysage des bords de route.

2 - Les espaces agro-industriels.

Les zones de grandes plantations constituent un type très particulier d'organisation de l'espace agricole. Elles remontent, pour les plus anciennes d'entre elles, au début du siècle. Qu'il s'agisse de bananiers ou hévéas, de canne à sucre ou de théiers, de palmiers à huile ou de caféiers le schéma d'ensemble est identique : vastes surfaces cultivées d'un seul tenant, bien entretenues, maison de maître nichée dans les fleurs et la verdure, et camps de travailleurs. Les villages traditionnels sont en effet peu nombreux, les plantations se sont installées en général dans des zones forestières peu peuplées. De ce fait, elles ont dû faire appel à une main d'oeuvre venue d'ailleurs qu'il a fallu loger. Logement sommaire, prévu pour des travailleurs célibataires, du moins dans un premier temps. Dans quelques cas, comme les palmeraies proches d'Eseka (d'autres projets sont prévus) autour d'un bloc de plantations industrielles nécessaires pour alimenter l'usine au minimum, s'étendent des plantations de villageois ayant passé un contrat avec l'usine.

La plupart du temps, les camps de travailleurs demeurent des agglomérats fonctionnels destinés uniquement à apporter la main d'oeuvre nécessaire au fonctionnement du domaine. Assez souvent l'organisation même de la plantation (qu'il s'agisse d'un capitalisme privé ou d'une société d'état) court-circuite en quelque sorte la ville et organise elle même l'approvisionnement et le loisir de ses travailleurs : clubs, magasins d'approvisionnement, terrains de sports, système de transport sont alors fournis

par la société. Il arrive parfois que naisse une agglomération plus ou moins importante quand la société diversifie quelque peu ses activités, surtout au bord d'une route bien fréquentée, ou quand elle y installe ses bureaux et ses services annexes. On a quelques exemples comme les bourgs du Mont Cameroun, la ville de Tiko (qui a eu en outre une fonction portuaire importante dans le passé), ou celle de Mbandjok.

Ce sont toutefois des villes incomplètes qui n'ont guère de rayonnement au delà de l'espace de la plantation. Elles ont certes une fonction de marché mais celle-ci n'est pas à la mesure de la population desservie ; en effet, les grandes plantations ont quelques difficultés, aujourd'hui à recruter des travailleurs et elles doivent souvent, outre leur salaire leur accorder quelques avantages en nature : soit des distributions de vivres, soit l'octroi d'un lopin de terre dans les espaces résiduels de la grande plantation.

Quelques exceptions : les plantations dont les travailleurs viennent des environs et continuent d'habiter leurs villages : Eséka et Ndu en sont des bons exemples. Dans ces cas, il n'y a pas de déstructuration du milieu rural mais appoint de population et d'activités dans les villes ou bourgs pré-existants.

Lorsque le recrutement de la plantation est extérieur à la région, on remarque qu'il n'y a pas appropriation de la "ville" (qui reste alors un plus ou moins grand camp) par les travailleurs : ils n'y sont installés que pour une durée provisoire - même si celle-ci est de quelques années - et songent plus à épargner ou à envoyer de l'argent à leur famille qu'à consommer sur place en faisant vivre cette ville.

La figure suivante (n°39) illustre, pour les villes de 10 000 habitants et plus, la proportion de ceux qu'emploie le secteur agricole. On constate que dans 17 villes sur 39, plus de 40% des actifs travaillent dans l'agriculture (ou l'élevage).

Les sept premières sont des villes du Moungo (Kékem en fait partie géographiquement) dont 60 à 88% de la population sont occupés dans le secteur agricole. Ce sont là typiquement des "agrovilles": un paysage urbain, des équipements de service d'un bon niveau, une activité commerciale intense, mais des habitants qui vont travailler non loin, dans les champs vivriers ou les grandes plantations, à leur compte ou comme salariés.

La carte est, à peu de choses près, l'inverse de celles qui représentent les actifs de l'administration ou du commerce (n°3 & 3). En dépit de ce que nous savons de la vie commerciale de ces villes du Moungo, les professions doubles sont, en fait, la règle: il n'est guère de commerçant qui ne soit aussi, peu ou prou, agriculteur, et il est vraisemblable que cette profession a été déclarée plus volontiers que celle du négoce.

AGRICULTURE

Min: 1,96 Max: 87,64

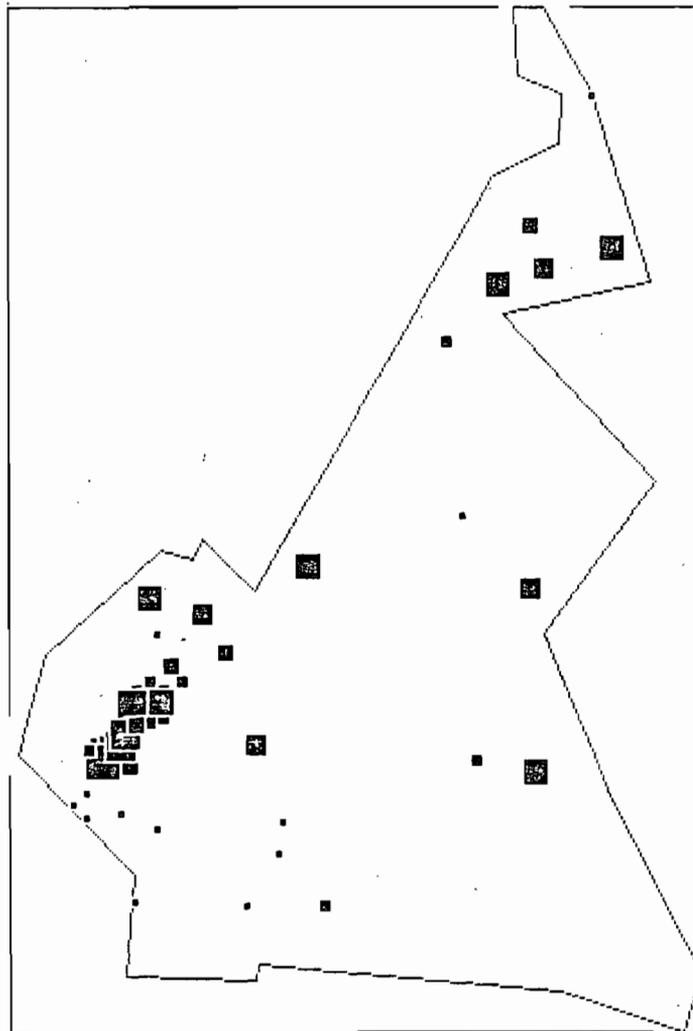
Pourcentage entre 10 et 9

10 AGRICULTURE ELEVAGE

9 POP.ACTIVE: 6 ANS ET PLUS

AGRICULTURE

Fig.n°39. Population urbaine employée dans l'agriculture (1976).



37	KEKEM	87.635
31	NYOMBE	80.1908
34	PENJA	80.0036
38	MELONG	78.5731
17	MBANGA	71.6266
12	LOUM	65.4458
25	MANJO	59.7158
24	BATOURI	58.5383
21	GUIDER	58.2615
30	YAGOURA	52.0786
36	BANYO	51.418
23	WUM	50.9277
13	BAFANG	50.1518
39	KAELE	47.3756
18	BAFIA	43.9394
22	MEIGANGA	42.0897
32	KUMBO	40.1795
3	NKONGSAMBA	39.2617
26	MBOUDA	35.9039
4	MAROUA	32.7982
10	FOUMBAN	31.2186
6	BAFOUSSAM	29.0422
20	DSCHANG	25.243
27	BERTOUA	25.0718
5	GAROUA	23.6193
29	SANGMELIMA	22.7834
8	KUMBA	21.9766
15	BUEA	19.8348
14	EDER	19.4317
33	KOUSSERI	19.4059
9	NGAOUNDERE	17.4615
16	MBALMAYO	12.5923
7	BAMENDA	11.8079
19	EBOLOWA	11.5814
28	TIKO	10.1488
35	KRIBI	10.0602
11	VICTORIA	8.16777
1	DOUALA	2.82445
2	YAOUNDE	1.95607

LOGICIEL EURISTA

3 - Paysannat et cultures de rente.

Dans toute la partie méridionale du Cameroun (au sud de l'Adamaoua) l'activité agricole dominante demeure la production de denrées destinées à l'exportation, cacao et café pour l'essentiel. Ce sont ces plantations familiales qui procurent encore à l'économie camerounaise le principal de ses recettes en devises.

Le paysage qui en résulte est bien connu, même s'il revêt plusieurs visages selon les régions. Dans la zone forestière, les villages sont alignés le long de la route et les maisons sont bordées par les plantations de cacaoyers, les champs vivriers se trouvant en général plus éloignés dans la forêt où ils constituent des clairières provisoires (culture itinérante à longue jachère dans les secteurs à densité faible ou moyenne). Les villes sont de petits centres administratifs - beaucoup ont été créés depuis l'Indépendance - dont l'importance est à la mesure du dynamisme de la région. Aux administrations s'ajoutent des équipements scolaires ou sanitaires, des commerces hérités de l'ancien commerce de traite (mais les sociétés étrangères sont bien moins présentes maintenant dans l'intérieur qu'elles ne l'étaient il y a une vingtaine d'années) et un marché, quotidien dans les agglomérations les plus peuplées, hebdomadaire dans les autres centres.

Le ravitaillement des villes tient une place de plus en plus grande pour les campagnes dotées d'un bon réseau de communication et les marchés sont alors des lieux d'échanges très vivants où affluent camionnettes et camions.

Sur les plateaux de l'ouest domine la culture des caféiers et les fortes densités conduisent à un type d'aménagement particulier : cultures mélangées, importance plus grande du vivrier. Plus que dans d'autres régions du Cameroun, les villes sont des villes locales à recrutement provenant essentiellement du département; importance des

coopératives et de l'activité commerciale multiforme. Les marchés tiennent là aussi une place considérable et contribuent au ravitaillement des grandes villes extérieures à la région. Les coopératives ont le monopole de la commercialisation du café arabica (dans les provinces de l'Ouest et du Nord Ouest) et leur ressort est calqué sur celui des départements, mais depuis plusieurs années leur tâche a été élargie et elles ont désormais en charge le développement agricole de leur région et non seulement celui de la culture du café.

C'est également à un développement d'ensemble que visent les ZAPI:

" Les zones d'actions prioritaires intégrées (ZAPI) de l'Est ont eu un certain succès en termes de revenus monétaires même si elles n'ont pu faire l'économie de leaders, le scolarisé, l'ancien combattant ou l'ex-migrant d'ailleurs souvent contestés par une population méfiante exerçant un contrôle social des plus rigoureux. L'expansion des cultures de rente s'est réalisée en même temps qu'une promotion sociale du milieu multiforme (santé, habitat, promotion des femmes et des jeunes). Opération intégrée, elle a mis en place un réseau de distribution de biens de consommation participant ainsi à l'urbanisation en douceur de campagnes sous-peuplées et relativement marginales" (1).

Dans la même optique, les opérations de colonisation (Yabassi-Bafang dans l'Ouest, Doulo-Ganay dans le Nord) encadrées par l'Etat aboutissent à une organisation stricte de l'espace: façons culturelles et nature des cultures sont soigneusement règlementées. En échange les colons sont mieux soignés et leurs enfants plus facilement scolarisés. C'est une société qui est en quelque sorte le

(1) G. COURADE et M. BRUNEAU 1983 p. 72.

prolongement d'une société urbaine; d'ailleurs dans le premier cas, de nombreux colons sont d'anciens citadins. On parvient là à une sorte d'urbanisation sociologique de campagnes mieux organisées où la principale préoccupation des colons est de savoir s'ils pourront facilement aller à la ville vendre eux-mêmes leurs productions.

Si le commerce de traite a à peu près disparu de nos jours, il est encore présent dans le paysage urbain de certains centres camerounais : Mbalmayo, Ebolowa, Nkongsamba sont de bons exemples de ces vieilles villes coloniales qui ont fondé leur prospérité d'antan sur la collecte et l'expédition du cacao et du café. Autant d'activités qui permettaient aux campagnes voisines d'être directement connectées au marché mondial de ces grands produits.

4 - Articulation urbain-rural et son évolution dans le temps.

Ville-campagne, urbain-rural, citadin-paysan. L'apparente simplicité des concepts ne doit pas faire illusion ni la commodité de leur utilisation conduire à des erreurs d'appréciation. Au Cameroun comme souvent ailleurs, la distinction entre ces deux mondes ne doit jamais être considérée comme parfaitement tranchée quand il s'agit des hommes et de leurs activités. L'antagonisme, voire la lutte concurrentielle entre ville et campagne, s'il se vérifie aisément dans la compétition pour l'occupation du sol aux périphéries urbaines, ne doit pas être généralisé à l'ensemble de leurs relations.

Ce sont, en réalité, deux milieux qui s'interpénètrent bien plus qu'ils ne s'opposent, à des degrés divers en fonction des lieux, des circonstances historiques et des sociétés concernées. Même si elle est, de façon générale, moins poussée en zone de savane qu'en zone de forêt, en zone sous-peuplée qu'en zone densément peuplée, cette constante interrelation engendre une urbanisation, sinon physique, au moins sociologique des campagnes, propre à créer un véritable continuum rural-urbain.

1- Diagnostic des situations.

La variété des déterminants à l'oeuvre, même à l'échelle d'un seul pays comme le Cameroun, est à l'origine d'une gamme de situations diverses que l'on peut regrouper sous deux principales rubriques: celles où le monde rural existe et fonctionne et celles où il n'existe plus réellement.

La carte de l'urbanisation physique du Cameroun, a mis en évidence son caractère très lacunaire: ici un chapelet de villes concentrées sur un espace réduit du territoire national, là une ville isolée au milieu d'un espace totalement rural, ailleurs un monde rural pratiquement sans accès à la ville. Cette urbanisation désarticulée procède de deux principaux types de situation.

a) Un milieu rural cohérent et actif.

Les régions du Cameroun pour lesquelles prévaut une articulation effective et fonctionnelle entre ville et campagne répondent aux deux critères suivants: une densité de population rurale relativement élevée comparée à la moyenne nationale, une agriculture active, tant vivrière que d'exportation, et à dominante largement paysanne.

L'exemple camerounais le plus parfait en est le Pays bamiléké. Ici la combinaison d'un certain nombre de facteurs physiques, démographiques, économiques et sociaux a pu donner naissance à un système où ville et campagne se complètent de façon cohérente. Ce sont: une agriculture de rapport (café arabica) mettant à profit des sols volcaniques évolués, des organisations

d'entraide propres à favoriser l'épargne, un système successoral qui évite la division du patrimoine et pousse les non-héritiers à l'émigration, une diaspora commerçante qui garde de solides attaches sociales et matérielles avec la chefferie d'origine. Les villes générées par le Pays bamiléké ne sont pas seulement celles de l'Ouest, car l'espace bamiléké s'étend bien au delà. Un réseau serré de liens familiaux et commerciaux unit le Pays bamiléké aux principales villes du Cameroun, grandes, moyennes et même petites, et l'ensemble de ces villes entre elles. "Les villes administratives et commerçantes de la colonisation ont été investies sur le plan commercial par les populations rurales, et les revenus de la diaspora se sont investis dans les villes du pays: Bafoussam par exemple. Les villes secondaires vivent en symbiose avec la riche campagne environnante qui fournit l'essentiel du peuplement. Elles concentrent coopératives agricoles et grands marchés, et interviennent pour le traitement et la commercialisation de la production agricole. Les bénéfices réalisés hors du secteur agricole sont souvent réinvestis dans celui-ci sous la forme de création de caféières en pays bamiléké notamment. Les paysanneries reliées au réseau urbain ne se sentent pas délaissées. Le développement que soutient, sous l'égide administrative, l'effort des associations d'entraide ou d'épargne traditionnelles réussit mieux qu'ailleurs et permet une amélioration réelle des conditions de vie"(COURADE, BRUNEAU : 1983).

Une schéma proche de celui-là se trouve réalisé, avec un degré d'intégration cependant beaucoup moins poussé, dans la région de Yaoundé. On retrouve là aussi quelques-unes des conditions propres à mettre en place une articulation fonctionnelle entre ville et campagne: une densité de population relativement forte (notamment dans certaines zones de la Méfou et de la Lékié), une culture d'exportation (cacao) largement diffusée et pratiquée dans un cadre familial. Interviennent cependant là plusieurs éléments qui ne permettent pas un aussi complet développement du schéma: des sols moins riches, l'absence d'organisations sociales suffisamment fortes pour fonder le continuum rural-urbain sur des bases économiques solides, une culture dont les revenus sont rendus trop aléatoires par les cours internationaux, enfin et surtout le poids écrasant, à l'échelle régionale, d'une ville déjà ancienne et purement administrative diffusant, via la scolarisation massive, le mythe du fonctionariat qui, depuis plusieurs générations, dévaste les campagnes. L'articulation ville-campagne qui en résulte ici fonctionne donc plutôt sur un modèle de survie (survie du paysan grâce au travail urbain: le sien ou celui des proches; survie du citadin grâce aux revenus de la campagne: les siens ou ceux qu'il doit à la branche paysanne de la famille), bien plus que sur un modèle d'expansion.

Et pourtant, ici comme en Pays bamiléké, le développement de la circulation routière et des petits bourgs, les migrations fréquentes et parfois quotidiennes entre ville (Yaoundé) et campagne, le retour des migrants, la scolarisation (plus profonde et plus ancienne que dans l'Ouest), sont autant de facteurs provoquant une urbanisation sociologique des campagnes, même quand l'urbanisation physique se trouve freinée par la primauté régionale de la capitale.

b) Un milieu rural désagrégé.

De la situation bamiléké jusqu'au milieu rural déliquescents, toute une gamme de stades intermédiaires existe, allant de l'ignorance et de l'indifférence réciproques du rural et de l'urbain jusqu'à l'exploitation sans contrepartie de la campagne par la ville, voire la quasi disparition de la vie rurale.

La mise en sommeil et la marginalisation de certaines régions, leur stagnation ou leur déclin démographique autant qu'économique se produisent là où les villes n'ont pas su ou pu créer ou maintenir avec leurs campagnes un réseau d'échanges suffisamment dense, suivi et équilibré.

Les raisons peuvent en être multiples. Il peut s'agir de l'insuffisance du réseau d'infrastructures, lui-même justifié par une population trop peu nombreuse. Ainsi dans le sud-est où Pygmées et sociétés forestières pratiquent en fait, chacun dans leur ordre, la même économie de cueillette également prédatrice, la ville ne servant que de relais à l'exploitation de la région. Il peut s'agir de circonstances politiques qui mettent "hors-circuit" toute une région et la privent des atouts économiques sur lesquels elle vivait. Ainsi le département de la Manyu avec la ville de Mamfé qui, coupée du voisin Nigérian, n'a pas su retrouver d'autre raison d'être et décline lentement avec sa région. Ainsi en est-il encore du département du Nkam dont la voie d'eau (le Nkam) servit un temps la prospérité en reliant son chef-lieu (Yabassi) à Douala. L'évolution et l'amélioration des voies de communication et de transport terrestres a entraîné le déclin de la région, supplantée par le Moundou dans son rôle de pourvoyeur de vivres pour Douala. Depuis vingt ans, à l'exception de sa partie nord récemment reliée à Bafang, la région, ville et campagne, dépérit sous l'effet d'une véritable hémorragie humaine dirigée vers Douala. A un degré moindre mais néanmoins inquiétant, l'ensemble du Pays bassa, malencontreusement coincé entre Douala et Yaoundé, connaît une émigration continue vers ces deux villes qui mine toute velléité de vie régionale.

Dans toutes ces zones marginalisées, le monde rural, désagrégé ou en voie de l'être, n'assure au mieux que la survie des derniers paysans qui n'ont pas pu émigrer.

Ces évolutions, si divergentes, s'inscrivent cependant dans un processus historique commun.

2. Le processus historique.

La majorité des principales villes camerounaises sont des créations coloniales. Seule parmi celles de plus de 50.000 habitants, Maroua a un passé pré-colonial lié à la domination peul; Ngaoundéré et Foumban, autres cités pré-coloniales, se placent dans la catégorie inférieure avec moins de 40.000 habitants.

Dans un contexte d'économie de traite, la colonisation a donné naissance à un type de centre urbain très particulier et très spécialisé dont le rôle n'était autre que faciliter et organiser le pillage de la région. Ce sont des villes-comptoirs ou relais sur une voie de communication et dont la pierre angulaire est la factorerie. A la fois entrepôt, magasin de gros et de détail, bureau et habitation de l'agent commercial, la factorerie est alors le lieu où convergent les caravanes de porteurs acheminant les produits de cueillette puis de cultures d'exportation, le lieu de diffusion des biens de consommation importés. En général, dans cette ville, le commerçant et le militaire, l'un protégeant l'autre, y ont précédé le missionnaire et l'administrateur, témoins et acteurs d'une seconde phase de la main-mise sur le pays. Quand ce lieu correspondait à un point jugé stratégique, il était fortifié.

Certains de ces centres, ou plutôt poste commerciaux, militaires et administratifs, dépérissent rapidement (Akoafim) ou végètent (Lomié, Doumé) ou, escales fluviales, résistent mal au développement des transports routiers (Yabassi, Akonolinga, Abong-Mbang). D'autres purent mieux se maintenir, soit parce que terminus de chemin de fer (Nkongssamba, Mbalmayo), soit parce que devenus centres administratifs ou politiques (Buéa, Yaoundé) ou, aujourd'hui, scolaires (Makak, Sangmélima, Mbalmayo...). Toutes ces petites villes actuelles trouvent cependant leur commune origine dans une économie de traite dont l'agent fut généralement ici grec ou libanais, relayant une grande compagnie commerciale (King, CFAO, Hollando...). Mais il s'agissait, en fait, beaucoup moins de commerce que de drainage saisonnier des produits du pays vers le port et les métropoles européennes. "Les bourgades situées dans les zones de production s'animent à la saison de la récolte et de l'évacuation des cultures d'exportation: du camionneur au banquier qui se décentralise, du cabartier à la prostituée, sans oublier l'inévitable brasserie nationale, tout le monde vit de la collecte régentée par les bureaucrates pour les prix, les qualités et les périodes de ramassage" (COURADET, BRUNEAU, o.c.).

Autre volet du même système économique, les grandes plantations agro-industrielles, en particulier celles du Cameroun anglophone (Ndian, Fako) ont entraîné une désagrégation et une prolétarianisation du monde rural. Ces grands ensembles ont certes donné naissance à un certain nombre de centres urbains, mais leur analyse montre cependant que ce ne sont là que des fantômes de villes. Ici aucune urbanisation sociologique ne correspond à l'apparente urbanisation physique. Les "villes" ne sont que des camps, des cités de travailleurs à la périphérie des grands domaines. Aucune structure stabilisatrice n'assure la cohésion et l'animation de ces concentrations humaines aux éléments souvent instables. "C'est une agglomération à mi-chemin entre le bourg à demi rural et le bidonville urbain: y co-habitent des natifs contrôlant le foncier et des immigrés déracinés tentant de retrouver une communauté sociale. Des éléments plus dynamiques tentent de tirer profit de la masse salariale distribuée aux manoeuvres venus des zones retardées" (COURADE, BRUNEAU, o.c.). Parfois l'accès à des terrains de culture pour les femmes n'a pu être acquis qu'au prix d'une véritable révolte (Dizangué). Un phénomène identique de grand complexe "parachuté", et que l'on pouvait supposer appartenir désormais à un autre âge économique, se développe à Mbandjock avec des manoeuvres importés du Nord. Ce sont là des isolats, sans aucune insertion possible dans le milieu local, et donc incapables d'animer une vie économique et sociale de dimension régionale, celle dont a précisément besoin le Cameroun.

L'année 1950 marque à la fois l'apogée du système et le début d'une nouvelle ère. Elle ouvre la décennie au cours de laquelle les grandes villes prennent leur essor et sont le lieu de substantiels investissements (urbanisme, routes...). Leur primauté s'affirme, les migrants commencent à y affluer en grand nombre et les grandes compagnies commerciales y concentrent leurs activités; les seules industries de production du pays s'y installent alors, celles qui produisent des biens de consommation. De cette période date la stagnation ou le déclin de bien des villes désormais secondaires, quand aucune bourgeoisie régionale n'a pu ou voulu prendre le relais des comptoirs commerciaux des grandes compagnies.

Avec les années de l'Indépendance (1960) apparaît la 3^o phase du système de relations ville-campagne. Quand elles existent et se tournent vers les affaires, comme en Pays bamiléké, les bourgeoisies locales tentent de récupérer à leur profit les bénéfices des opérations commerciales délaissées par la compagnie exportatrice; ou bien, ailleurs, elles investissent plutôt ou aussi dans les transports routiers (Bamiléké et "Grands" Foulbé). De son côté l'Etat tente à la fois d'accroître les productions agricoles d'exportation de façon à assurer sa "reproduction" (sociétés de développement sectoriel

Sodecao, Sodécoton, Sodepalm, etc...), et de maintenir un prix minimal d'achat au producteur au moyen de Caisses de Stabilisation et de Coopératives. Le monde paysan se trouve ainsi tenu à l'écart de la ville: le rôle qui lui est dévolu est de produire pour l'exportation, non de nourrir la ville; ville et campagne sont invitées à participer à la même économie extravertie et ne sont conçues que comme acteurs de cette économie, au lieu d'entrer dans un système d'échanges réciproques propres à animer une véritable vie régionale.

Pourtant, depuis quelques années, une 4^o phase s'amorce, celle où tente de s'affirmer un pouvoir économique paysan. Parfois, et spécialement en zone anglophone où la tradition urbaine centralisatrice pèse moins qu'ailleurs, des coopératives nées en milieu paysan parviennent à une reconquête du commerce urbain (Kumbo). Ailleurs l'organisation paysanne est moins formalisée, mais l'idée que se faisait de la ville le paysan se modifie. De lieu d'où émanait l'autorité qui régent la campagne, de pôle d'attraction des ruraux à la recherche d'un emploi rémunéré, elle devient plutôt conçue comme marché de consommation dont il s'agit de savoir profiter. Le paysan cultive des vivres pour les y vendre, s'y rend pour utiliser ses équipements, mais s'en tient à l'écart, estimant que s'y fixer est un leurre. Ainsi se dessine une autre stratégie paysanne qui tente d'intégrer la ville à un projet économique et social propre au monde paysan.

A travers cette évolution dans le temps de la relation ville-campagne, on peut saisir quelles sont les forces qui sont peu à peu apparues et déterminent les changements à venir.

A la suite de la puissance coloniale, l'Etat imprime très fortement sa marque à tout le système urbain, créant de nouveaux centres, relais de son autorité, encadrant au plus près les activités des paysans pris dans de multiples réseaux, créant ex nihilo de nouveaux complexes agro-industriels, prenant la relève des plus anciens ou tentant de ponctionner davantage les puissantes firmes opérant sur son territoire. Etroitement soumis aux cours des marchés internationaux des matières premières agricoles, il ne peut éviter, pour entretenir la bourgeoisie bureaucratique sur laquelle il fonde son pouvoir, de pousser toujours plus les cultures d'exportation qui forment l'essentiel de ses rentrées de devises. Entre l'Etat et le monde paysan s'est cependant glissée, depuis l'Indépendance, une bourgeoisie marchande qui établit avec le premier des rapports tantôt de collaboration tantôt de concurrence, et, avec le second, des rapports tantôt de solidarité familiale tantôt d'exploitation simple. Lentement et depuis peu de temps émerge le troisième acteur économique, le monde paysan qui met en place une issue économique propre à lui et qui n'est plus, comme précédemment, la recherche

d'une intégration à l'une ou l'autre des deux formations sociales précédentes dont il subissait jusqu'ici l'ascendant.

3. Quelles campagnes pour le Cameroun ?

Héritage historique, la diversité des situations actuelles appelle une politique d'organisation de l'espace qui soit réellement sous-tendue par une "philosophie", une conception de ce que doivent être, pour le Cameroun, les relations ville-campagne. De même que la ville ne doit pas se suffire d'être simple relais des puissances financières et commerciales du "Centre" et vitrines de l'Occident, de même la campagne ne doit-elle pas être simplement synonyme de terres à mettre en valeur et dont il s'agirait de tirer le rendement maximal pour extravertir toujours davantage l'économie nationale.

Comme bien d'autres pays du Tiers-Monde, le Cameroun se trouve aujourd'hui confronté à deux grands problèmes décisifs qui appellent des réponses claires et rapides: une croissance de sa population urbaine apparemment incompressible et une production alimentaire qu'il faut développer, sauf à tomber dans une dépendance extérieure toujours accrue. Or, comme il arrive fréquemment, les solutions en apparence les plus simples ne sont certainement pas ici les meilleures et l'expérience camerounaise suffit à le prouver. Mais aussi, laisser les choses en l'état, sans politique d'ensemble cohérente, serait irresponsable. En réalité croissance urbaine, exode rural, déclin économique de certaines campagnes, marginalisation d'autres, tout cela ne peut être considéré séparément, car il s'agit toujours du même problème de l'articulation ville-campagne, de l'articulation des activités urbaines et des activités rurales qui ne peut être réglé sans vue d'ensemble.

C'est pourtant bien ainsi qu'il serait fort tentant de faire en préconisant cette pseudo solution qui consiste à généraliser les grands complexes agro-industriels censés pallier une production agricole insuffisante et répondre à la demande alimentaire. Une telle conception ne s'attaque qu'à un seul aspect du problème, celui de la production agro-alimentaire, et néglige tous les autres, y compris bien souvent celui de coût réel et de la rentabilité de telles entreprises. Elle n'amorce en rien le développement réel du pays. Bien plus, elle implique que l'on accepte de marginaliser des régions et des hommes qui seraient susceptibles de répondre au moins aussi bien à la demande alimentaire. Continuer à créer de tels complexes, c'est marginaliser le monde paysan (80% de la population nationale) en le plaçant d'emblée hors du marché de la consommation, c'est poursuivre les pratiques de l'époque coloniale.

Apparemment plus satisfaisante parce qu'elle intègre mieux les paysans locaux à la promotion de la production agricole, l'agriculture contractuelle

tend actuellement à se développer partout dans le Tiers-Monde. Pourtant le paysan devient et n'est plus ainsi rien d'autre qu'un maillon dans une chaîne de production à qui l'on impose fournitures et moyens de travail, contre la livraison d'une récolte selon des normes strictes. Les études ont montré qu'en réalité le niveau de vie de ces paysans ne progresse pas et que sa dépendance vis-à-vis de l'Etat ou de la société encadrante est totale. Cette solution ouvre la voie à une prolétarianisation du monde rural.

L'objectif à viser est bien plutôt de tourner la ville et la campagne non plus vers l'extérieur, mais l'une vers l'autre dans une réelle réciprocité économique, et l'on a vu que des forces paysannes commencent à agir en ce sens. Il importe à présent de les soutenir et de les aider à mieux s'organiser. La campagne est capable de répondre à une demande vivrière accrue; elle dispose de ressources productives et de vivres que le système économique actuel laisse se perdre. Le problème n'est pas de produire plus, mais de permettre la commercialisation, avec un bénéfice raisonnable, des productions déjà existantes et qui pourraient, s'il le fallait, être poussées davantage. De ce point de vue, système foncier et système agraire ne doivent pas être considérés comme des obstacles a priori, les paysans savent les modifier eux-mêmes quand le jeu en vaut la chandelle.

La condition première de cette évolution est d'abord l'accès à la ville du monde paysan, non pour y émigrer et s'y installer, mais pour y commercialiser leurs produits de façon rentable pour eux-mêmes (et pas seulement pour les citadins). Accès au marché urbain, et aussi accès aux équipements urbains dont la diffusion en milieu rural relève d'une nécessité impérative; il n'est pas d'autre solution au problème de l'exode rural. Un bon réseau de voies de communication, des routes d'accès aux villages, des moyens de transport réguliers et sûrs constituent la première condition d'une vivification du monde rural. Au lieu d'être conçues à la façon d'autoroutes joignant entre elles les grandes villes et ignorant les campagnes qu'elles traversent, les routes doivent être articulées sur le milieu rural et se démultiplier vers les villages de façon à ouvrir leur économie vers le monde urbain.

En ce sens enfin, la déconcentration urbaine, à base de petites industries de transformation de produits agricoles installées dans les villes moyennes, pourrait constituer la trame de cellules de vie régionale; elle faciliterait l'entrée de campagnes actuellement marginalisées dans l'économie marchande, sans détruire le tissu social du monde rural qui resterait en place pour l'essentiel. Une telle perspective n'a évidemment rien de commun avec ce qui s'est réalisé dans la région de Mbandjock. Elle est certainement moins aisée à mettre en place qu'un complexe agro-industriel

"parachuté", mais elle assure une intégration régionale dont Mbandjock est bien incapable, grâce à la participation de la paysannerie locale.

Cette rénovation de la vie rurale régionale suppose, de la part de l'Etat, une volonté réelle de favoriser ses paysans considérés non plus comme producteurs de devises mais comme producteurs de vivres et d'abord de vivres locaux qui sont les mieux adaptés aux conditions physiques du pays et aux habitudes de consommation. Ceci n'exclut nullement des recherches pour améliorer les productions et les valoriser, mais ceci implique surtout une politique de prix favorable à ces productions et aux producteurs nationaux et, parallèlement, leur protection contre les importations de produits concurrentiels vendus à bas prix pour satisfaire la clientèle urbaine. Il y va du développement agricole du pays sans lequel tout autre développement ne peut que rester vain.

III - LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET LEURS CONSEQUENCES

3.1. L'aménagement du territoire

La diversité géographique du pays recouvre également, nous l'avons dit de grandes inégalités de développement entre les régions. Si l'on raisonne par provinces on constate qu'en 1960, le Nord, l'Est et le Cameroun occidental sont nettement défavorisés par rapport au reste du pays. Le Littoral, le Centre Sud et l'Ouest faisant figure, à cet égard de zones mieux pourvues. On estimait ainsi en 1960/61 que le PIB parhabitant était de 40 000 F CFA par habitant dans le Littoral et le Centre Sud de 15 000 F seulement pour l'ancien Cameroun Occidental et de 10 000 F pour le Nord. Mêmes différences pour l'encadrement sanitaire : 1 médecin pour 10 000 habitants dans le Littoral, 1 pour 57 000 dans le Nord, ou la scolarisation : plus de 80 % dans le Méfou, proche de Yaoundé et moins de 30 % dans le Margui-Wandala (1).

Il en était de même pour l'encadrement administratif

Le gouvernement s'est attaché, avec des succès inégaux à lutter contre ces déséquilibres régionaux mais il a mené une politique qui n'est pas allé sur de nombreuses difficultés et qui souvent a eu du mal à traduire le discours dans les faits.

Le premier effort de l'Etat post colonial a d'ailleurs été consacré surtout au renforcement de la centralisation et à l'extension de ce rôle administratif sur l'ensemble du pays.

Incertitudes institutionnelles

Si l'on a créé des 1962 un "Conseil Fédéral de l'Aménagement du Territoire" celui-ci ne s'est occupé en fait que des questions touchant à l'urbanisme. En 1965 est apparue au sein du Ministère des Affaires Economiques et du Plan une "Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Equipement National", transformée en Sous-Direction en 1969 et aux compétences réduites à des études et des avis sur les localisations.

En 1971 est créé au sein de la Direction de la Planification une Division de l'Aménagement du Territoire qui doit être une "force de proposition pour dégager les directions de développement à long terme" (2) mais elle n'eût en fait pas les moyens d'exercer ses responsabilités. D'ailleurs lors de la création du Ministère de l'Urbanisme et l'Habitat, cette division lui fut rattachée, avec l'inconvénient de limiter ses activités, de fait, à l'aménagement des villes au lieu de l'étendre à l'ensemble du territoire.

(1) ELONG MBASSI J.P., 1982.

(2) ELONG MBASSI J.P., 1982 p.24.

Ces nombreuses hésitations témoignent de la difficulté à prendre en compte les perspectives d'aménagement, dont la politique se cherche encore. D'autant que la perte éventuelle sur le plan des investissements économiques conduit par le jeu des économies d'échelle à choisir des localisations proches de la mer ou des principaux lieux de consommation.

L'Etat avait donc la possibilité de choisir dans le sens du rééquilibrage les équipements d'ordre administratif il lui était beaucoup plus difficile d'influer sur les localisations industrielles.

Ce n'est guère d'ailleurs qu'à partir du 3e Plan qu'une place importante est faite à l'Aménagement du Territoire en tant que tel, qui reçoit une quadruple mission :

- assumer une meilleure répartition démographique
- réduire les disparités régionales
- définir une hiérarchie des espaces, des agglomérations et des infrastructures
- assumer une protection et une conservation de la nature et des paysages.

Il était prévu en particulier de rééquilibrer les régions par rapport à Douala et Yaoundé notamment en développant considérablement les métropoles régionales qui devaient devenir les chefs lieux de province et quelques villes dynamiques.

Dans ce schéma d'organisation, sept types de centres étaient retenus :

- village
- village-centre
- centre local (en bourg rural)
- pôle secondaire
- ville à rôle régional
- métropole régionale
- métropole nationale

En dehors de cette armature un peu rigide et inspirée de pays occidentaux (qu'est-ce qu'une métropole régionale à l'échelle du Cameroun ?) prenaient place les projets d'aménagement de régions telles que le Littoral, les territoires traversés par le Trans-Camerounais, la vallée de la Bénoué et la zone forestière du S.E. Mais en fait seules ont été effectivement créées la mission du Littoral (mise en place en 1981 seulement) et celle de la Bénoué. Une fois de plus apparaît la contradiction entre le désir politique de l'aménagement du Territoire et la difficulté de passer à une phase "opérationnelle".

3.2 - LES POLITIQUES SECTORIELLES : Les Plans.

Pays essentiellement agricole lors de l'Indépendance le Cameroun a essayé de diversifier progressivement ses activités économiques. En 1960, l'industrie n'était guère représentée que par l'aluminium à Edéa et les industries de type alimentaire (Brasseries à Douala, Tabac à Yaoundé) ou liées aux grandes plantations.

Durant le second Plan quinquennal, des investissements nombreux ont été réalisés pour réaliser des industries de substitution aux importations. La croissance du revenu national, les ponctions effectuées sur les productions agricoles d'exportation, la création du "marché commun" de l'Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale (UDEAC) comme l'élaboration d'un nouveau code des investissements ont été les éléments favorables de cette nouvelle politique industrielle.

Les investissements industriels semblaient toutefois s'essouffler quelque peu au début des années 70, en particulier à cause du coût élevé des cadres expatriés, compensant dans certains cas le faible prix de revient de la main-d'oeuvre locale, les droits de douane trop élevés sur certaines importations de biens de production, les délais très longs d'obtention des agréments administratifs pour les investisseurs étrangers, et aussi parce que la politique de crédit fut longtemps orientée vers l'aide aux investisseurs immobiliers plutôt qu'aux entrepreneurs camerounais.

L'un des objectifs principaux de la planification en 1960 était d'aboutir au doublement du revenu national en

vingt ans ; c'est-à-dire de le porter de 21.500 F. CFA en moyenne par tête à 43.000 F. Le premier plan quinquennal (1960 - 1966) accordait la priorité à l'agriculture, aux infrastructures de base et aux équipements sociaux. Le deuxième (1966 - 1971) fut baptisé le Plan du Paysan et mit l'accent lui aussi sur l'accroissement de la production agricole. Quelques grandes opérations agricoles ont été mises en oeuvre durant cette période : la SODENKAM (route de colonisation Yabassi - Bafang), le périmètre d'aménagement N.E Bénoué, et celui de la haute vallée du Noun, la Plaine des Mbo, la région de Wum, les ZAPI (Zone d'Aménagement Prioritaire Intégré) ; dans le même temps a été entreprise la reconversion bananière du Mungo. Le troisième (1971 - 1976) dit "Plan de la Production et de la Productivité" marquait un infléchissement plus sensible vers les projets industriels. Il prévoyait en effet de consacrer 25 % des investissements au secteur industries-mines - énergie, 22 % au social (santé, enseignement, habitat), 20,5 % aux infrastructures, 15 % aux commerce, transports et services et 9 % seulement à l'économie rurale.

Malgré ces priorités annoncées, furent cependant organisées au cours de ce Plan un certain nombre d'opérations agricoles d'envergure : les grandes sociétés HEVECAM, SOSUCAM, CAMSUCO, SODEBLE, SEMRY, SOCOPALM, SODECAO, SODECOTON, MIDEVIV ; le slogan de la "révolution verte" connut aussi son heure de succès et on institua en 1973 un "Service Civique National de Participation au Développement" qui avait pour objectif principal de former et d'installer comme colons de jeunes agriculteurs.

Lors de la présentation du 4e Plan quinquennal (1976-77 - 1980-81) à l'Assemblée le Président Ahidjo insistait sur les quatre principes qui devraient guider l'action du gouvernement pour cette période :

- le libéralisme planifié, témoignant que "l'initiative privée demeure le meilleur moteur du développement"

- le développement autocentré qui consiste à "mobiliser toutes les ressources et toutes les énergies nationales en vue du développement"

- la justice sociale, qui suppose amélioration du niveau de vie et redistribution équitable des fruits de la croissance

- l'équilibre entre les secteurs d'activité, les générations, les villes et les campagnes.

Parmi les investissements prévus, le développement rural est un peu mieux loti qu'au Plan précédent avec 15,5 % mais ce sont encore les infrastructures qui reçoivent la part la plus importante (près de 23 %) et l'énergie (18 %).

Il est significatif de lire dans le discours du Président Ahidjo la volonté de contenir les prix des produits alimentaires :

"Dans le domaine commercial, des mesures ont été prises pour lutter contre la hausse des prix des denrées alimentaires de première nécessité. C'est ainsi que le gouvernement s'est efforcé soit d'organiser la commercialisation des produits vivriers, soit de régulariser le marché des céréales en créant un office céréalier, soit de rationaliser les circuits de distribution des produits de grande consommation en créant un office commercial camerounais qui entrera bientôt en activité".

Le rôle de cet office consistera "non à se substituer aux commerçants mais à faciliter l'importance de produits de première nécessité au moindre coût possible".

Une originalité de ce 4e plan a été sa méthode d'élaboration. Préparé par le Ministère de l'Economie et du Plan (sous l'impulsion de la Direction de la Planification) au sein de douze commissions nationales, il s'est appuyé également sur un travail important dans les régions avec différentes structures : Conseil provincial de développement, comité départemental, et comité d'action rurale (à l'échelon de la sous-préfecture) ont eu, tour à tour, à faire des propositions et à élaborer des projets.

De telles procédures ne présentent qu'un caractère apparent de démocratie économique et n'empêche pas que le pouvoir réel demeure aux mains des technocrates de la capitale. Elles ont eu cependant pour effet de mobiliser un plus grand nombre de personnes en vue de la planification. Et le document du 4e Plan lui même consacre 1/3 de son volume aux programmes provinciaux.

Les politiques sectorielles: les réalités (1).

La priorité souhaitable pour l'agriculture est une des constantes des discours officiels. Il ne serait évidemment pas possible au pays de négliger un secteur qui assure encore les principales rentrées de devises. Mais la priorité au paysan n'est pas pour autant réalisée et la rémunération de son travail paraît, pour l'Etat, moins importante que celle des recettes substantielles finançant son propre fonctionnement ou les investissements industriels ou urbains. Par ailleurs, outre les ponctions successives faites sur les produits destinés à l'exportation, l'Etat, sous la pression des citoyens, pèse également sur les prix des produits vivriers pour éviter leur croissance trop rapide.

Force est bien de constater que cette priorité accordée au secteur agricole est toute relative: au cours des deux dernières décennies (1960-1980), la part des crédits qui lui ont été consacrés par le Plan a été multipliée par 5 alors que celle des autres secteurs de l'économie l'était par 7. Encore ne s'agit-il là que d'une croissance théorique, puisque ces crédits n'ont pas été consommés en totalité: 40% de réalisation au cours du premier Plan, 70% durant le 2°. Par la suite, l'utilisation des crédits prévus a été meilleure, principalement à cause de l'accent mis sur les sociétés de développement. Mais cette priorité donnée à de tels organismes, on l'a vu ci-dessus, est elle-même le signe que l'on s'intéresse plus aux exportations qu'au paysan pour lequel les efforts de la collectivité sont très réduits. Il y a là, à l'évidence, distorsion entre le discours et la pratique, mais aussi calcul économique à court terme, dans la mesure où l'endettement de l'Etat pour développer le secteur agro-industriel atteint vite des taux considérables et difficilement supportables pour ces entreprises.

3.3. LES POLITIQUES SPATIALES: Les régions et les villes.

Le Cameroun a eu, plus que d'autres pays africains francophones, le souci de mettre en oeuvre une politique d'aménagement du territoire visant à construire l'unité nationale, à donner la priorité aux régions moins favorisées, et à développer de meilleures relations entre les villes et les campagnes.

(1) Une bonne partie de notre information a été empruntée au "Bilan-diagnostic du secteur agricole de 1960 à 1980", R.U.C., Ministère de l'Agriculture, mars 1980.

a) La création du Cameroun indépendant et l'intégration en un seul Etat de régions et de peuples bien différents, ont été au centre des préoccupations des Pouvoirs Publics depuis une vingtaine d'années (1). Ce souci s'est manifesté à la fois, nous l'avons vu, par la création d'entités régionales et la multiplication de circonscriptions administratives permettant au Pouvoir de mieux contrôler le pays. Il s'est traduit également par une politique de grandes voies de communication avec un double objectif: souder ensemble les deux Cameroun, anglophone et francophone, et relier le Nord et le Sud, le Transcamerounais constituant l'axe principal de cette liaison. Par contre peu avait été fait, jusqu'à une date très récente, pour mieux relier Yaoundé à Douala ou à Bafoussam: dans le premier cas par crainte de porter concurrence au chemin de fer pourtant bien défaillant, dans le second par crainte sans doute de voir se reproduire dans le Mbam une colonisation bamiléké analogue à celle qui avait submergé le Moungo.

b) La priorité aux régions en retard s'est traduite surtout en direction du Nord, par des facilités économiques accordées aux commerçants ou transporteurs de cette province, par une péréquation sur les prix des carburants (bien nécessaire lorsque l'approvisionnement par le Nigéria via la Bénoué a été tari par la guerre du Biafra) et par des avantages donnés aux originaires de cette province dans les attributions de bourses ou de places aux concours.

De même a été mis en route un ensemble de grands projets de développement basés sur la colonisation agricole de certaines zones peu peuplées du Nord. Mais c'est pourtant là un projet fort modeste face à ceux des grandes plantations envisagées dans la zone côtière. Là se trouvent en effet réunies les conditions les plus favorables pour étendre sur de vastes surfaces la culture de l'hévéa, du palmier, etc... à la façon des plantations côtières d'Afrique occidentale. Mais ceci ne fait qu'accentuer l'avance que possèdent déjà les provinces du Sud sur celles du Nord, même si celles-ci bénéficient des retombées salariales que les travailleurs migrants renverront au village, à des milliers de kilomètres de là.

(1) En témoignent, entre autres, les diverses appellations successives: République Fédérale du Cameroun en 1961, République Unie du Cameroun en 1972, République du Cameroun en 1984. Est-ce à dire que l'union est maintenant suffisamment bien ancrée pour qu'il ne soit plus besoin de la mentionner dans l'appellation officielle de l'Etat ?

c) La lutte contre l'exode rural est aussi l'une des constantes des discours officiels. Pour ce faire, on estime qu'il convient de donner aux ruraux les mêmes services qu'aux citadins, de façon à des dissuader d'émigrer. D'où une politique de multiplication des centres administratifs ("pour rapprocher l'Administration des usagers") et les créations, nombreuses, d'établissements scolaires et sanitaires. D'où également des expériences comme la Poste Automobile Rurale, ou les guichets périodiques des banques. Mais ce faisant, et même s'il est évidemment utile que les ruraux puissent disposer à proximité d'un certain nombre de services, on oublie l'essentiel qui est de rémunérer suffisamment le travail agricole et de créer des emplois salariés dans les petits centres. Le passage par la grande ville pourrait ainsi cesser d'être, pour les ruraux, une obligation économique; mais il faut aussi être bien conscient que la migration vers la grande ville, symbole du monde moderne, fait aussi en quelque sorte partie du cursus de tout jeune Camerounais, même si elle ne revêt que la forme d'un séjour temporaire.

Concluons que l'idéal à viser serait une armature urbaine présente, à divers niveaux, les services que l'ensemble des citoyens est en droit d'espérer aujourd'hui, pas simplement sur le plan administratif, mais aussi sur ceux de la santé, de l'éducation et de la culture, de l'économie.

Mais de telles villes secondaires devraient être non plus orientées vers la ville qui leur est hiérarchiquement immédiatement supérieure, mais bien vers leur campagne. Cela nécessite à l'évidence un bon réseau routier, d'autant plus nécessaire qu'il doit permettre à la fois aux citadins qui conservent une activité agricole, de l'exercer dans les meilleures conditions et à la ville d'être ravitaillée en produits vivriers de la région proche.

Parallèlement au réseau routier s'impose un bon réseau de marchés réguliers accessibles aux camions et, dans les plus importants, des possibilités de magasinage, de stockage ou de conditionnement des produits.

On peut encore souhaiter que des encouragements soient donnés non seulement aux ruraux mais aussi aux citadins qui veulent pratiquer l'agriculture. Dans sa phase actuelle de développement, le Cameroun peut aller jusqu'à encourager la constitution d'une bourgeoisie agraire ayant la possibilité d'investir, de créer des emplois et de pratiquer une agriculture plus productive. Deux conditions à une telle pratique: une limitation des superficies possédées par les citadins pour éviter l'apparition d'une propriété latifundiaire non résidente éliminant les vrais agriculteurs, et le respect de la réglementation du travail.

Dans le même temps, une aide accrue devrait être donnée aux coopératives qui, là où elles fonctionnent bien, sont le meilleur moyen de développer, à long terme, une agriculture paysanne moderne sans passer par le canal du capitalisme urbain.

IV. PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS

Malgré ses atouts agricoles considérables et diversifiés, malgré sa population relativement nombreuse, le Cameroun n'échappe pas à la situation générale des pays du Tiers-Monde, celle d'un déficit commercial croissant et d'une augmentation de sa dette extérieure. Les tableaux reportés en annexe donnent une bonne image de cette situation, celle d'une lente et inexorable dégradation économique.

Depuis 1970, la balance du commerce extérieur est régulièrement déficitaire (sauf en 1973-74), le taux de couverture stagne entre 80 et 90%. Les produits agricoles représentent encore, en valeur, les deux-tiers des exportations totales, parmi lesquelles le cacao et le café entrent, ensemble, pour 80%. C'est dire assez la dépendance du pays à l'égard des cours internationaux de ces produits. De ce fait, en dix ans (1970-1980), l'en-cours de la dette est passé de 12 à 34% du P.N.B.

Si, parmi les importations, la part des biens alimentaires paraît stable (16 à 18%), en revanche leur valeur tend à augmenter, comparée à celle des produits alimentaires exportés. On remarque notamment qu'en dix ans (1969-1979) la valeur des importations de blé et dérivés a été multipliée par cinq, celle du café-cacao par 3,5. La croissance de la consommation de pain, liée à la montée de l'urbanisation, a enclenché pour le pays un nouvel engrenage de la dépendance. Le riz aussi apparaît essentiellement comme une consommation typiquement urbaine de plus en plus commune, et la production nationale ne répond généralement pas à la totalité de la demande. Pour le sucre, la consommation a doublé en moins de dix ans; ici le rythme de la production parvient à suivre de près celui de la consommation, grâce aux deux grands complexes créés, mais non sans que se posent, on l'a vu, de sérieux problèmes de main-d'oeuvre.

Aussi, dans l'ensemble, note t-on que, selon les prévisions du 5^o Plan quinquennal (1981-86), sur 17 productions vivrières recensées, 9 ne suffiront pas à la consommation nationale, même, et la chose est surprenante, pour des cultures aussi peu exigeantes que celle de la banane-plantain ou de manioc; il y a probablement plutôt là un problème de commercialisation et d'écoulement que de production proprement dite.

Comment le Cameroun a-t-il donc pu se trouver à son tour engagé sur une pente aussi dangereuse ? C'est que nombre de facteurs se conjuguent, depuis trop longtemps, pour conduire quasi naturellement les responsables à négliger le monde paysan, sinon dans les discours, du moins dans les faits. Le 3^o Plan (1971-76) ne consacrait que 9% des investissements au secteur rural. Le 4^o (1977-81) un peu plus (15%), mais sans priorité particulière, tandis que le dernier budget camerounais (1981-83) ne prévoyait que 4,2% de ses dépenses pour l'agriculture (72% de la population), soit 5 fois moins que pour l'Education Nationale, ce catalyseur de l'exode rural.

Encore faudrait-il pouvoir distinguer secteur agricole et monde paysan, car les investissements agricoles sont généralement utilisés, avant tout, pour des opérations agro-industrielles, avec les risques d'échec que l'on a vus. Ce n'est pas d'une politique de développement agricole que le pays a besoin, mais d'une politique de développement rural qui permette au paysan, cultivateur de vivres ou planteur de produits d'exportation, de tirer profit de l'économie marchande. Nous sommes là aux antipodes des multiples tentatives de développement sectoriel qui visent à mettre le paysan au service d'une politique de production agricole sans intérêt immédiat pour lui.

Est-il nécessaire ou même utile, dans un tel contexte, de vouloir étoffer encore le réseau urbain ou de vouloir réanimer des petites villes aujourd'hui endormies ? N'est-ce pas aller au devant du risque, bien connu, de consacrer encore de nouveaux investissements à créer, développer, embellir et entretenir sans fin et à grands frais, la spéculation immobilière aidant, de nouvelles villes qui, faute d'emplois à offrir, ne ralentiront pas le mouvement des migrants vers les grandes métropoles ?

Le problème est plutôt, pour le Cameroun, de savoir retenir ses agriculteurs en utilisant leur compétence et de leur permettre d'améliorer sur place leur niveau et leurs conditions de vie en valorisant leur travail agricole. Le système des grands complexes agro-industriels ne résout pas ce problème; il ignore et veut ignorer l'existence des paysans. Pourtant en Afrique cette ignorance s'est souvent avérée fatale aux projets, même les mieux conçus et les plus coûteux. Le premier impératif est celui d'un désenclavement du monde rural, désenclavement physique, mais aussi économique, social et culturel. Ouvrir de nouvelles routes, construire

des écoles et des dispensaires ne suffit pas. La rémunération du travail paysan doit le mettre à même d'avoir accès aux biens et aux services auxquels tout homme et toute femme considèrent avoir droit aujourd'hui, sous peine de se sentir exclus du "monde moderne" et d'aller grossir le nombre des urbains pour tenter de le rejoindre, de façon souvent illusoire. La maîtrise de l'exode rural et de la croissance urbaine sont à ce prix.

Annexe n° 1.

SECTEUR AGRICOLE : REPERTOIRE DES PRINCIPAUX
PROJETS ET INSTITUTIONS INTERVENANTES

- B.C.D. : Banque Camerounaise de développement. Société d'économie mixte créée le 16/12/1964. Banque de crédit (70 % à court terme) pour le développement économique et social, elle finance le commerce des produits de base (crédits de campagne pour l'exportation des produits agricoles 45-55 %) l'industrie (21 %) et l'agriculture pour 12,5 % seulement. Sont actionnaires, l'Etat du Cameroun, la Caisse Centrale de Coopération économique, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale, la Bremer Landesbank.
- B.I.R.D. : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Banque Mondiale). L'un des 3 premiers bailleurs de fonds du Cameroun. Fonds attribués par la Banque, l'I.D.A. et la SFI au Cameroun (Millions \$).
- 1974 : 18,1 (plan viande, cacao)
 - 1975 : 16,0 (Hevecam)
 - 1976 : 2,0 (Soderim)
 - 1977 : 58,9 (Socapalm, pistes rurales, FSAR, Safacam)
 - 1978 : 36,0 (Semry, Zapi Est, Ouest)
 - 1979 : 0,4 (Safacam)
 - 1980 : 31,5 (Hevecam).
- C.C.C.E. : Caisse Centrale de Coopération Economique. Organisme financier public français. L'un des 3 premiers bailleurs de fonds du Cameroun. Principaux financements (milliards de F cfa) : HEVECAM (4,0), SEMRY (2,5), S.E. Bénoué (2,5), Midebom (1,8), C.D.C. (1,3), SOCAPALM (1,1), SODECAO (1,0), UNVDA (0,9), SODERIM (0,5), Mukete Plant.Ldt (0,5), etc ...
- CAMSUCO : Cameroon Sugar Company. Complexe agro-industriel sucrier de la région de Mbandjock. La SNI et l'ONCPB contrôlent 62 % du capital. Les investissements réalisés à mi-80 s'élevaient à 21,6 milliards de F cfa. La production attendue était de 50 000 T de sucre sur 11 000 ha avec la création de 3 500 nouveaux emplois.
- C.D.C. : Cameroon Development Corporation. Société d'Etat créée en 1947 après expropriation des anciennes plantations coloniales allemandes par les Britanniques. Disposait de plus de 100 000 ha de terres dans le Sud-Ouest. En juin 1979, 32 000 ha étaient plantés : bananeraies (Molyko, 637 ha), plantations d'hévéas (9 blocs avec 13 883 ha), plantations de palmier à huile (7 blocs avec 16 037 ha), plantations de thé (3 blocs avec 948 ha). La C.D.C. employait ce mois-là 21 000 personnes logées dans plus de 140 camps. Elle a conduit deux plans successifs de reconversion et de développement: CAMDEV I (1967-1974) et CAMDEV II (1977-1982). CAMDEV II prévoit sur 5 ans le développement de 10 500 ha (8 500 en hévéas et 1 600 en palmiers à huile) dont 2 000 ha en plantations villageoises.
- CENEEMA : Centre d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole. Centre dépendant de la Délégation à la recherche, chargé de mettre au point un matériel agricole adapté au monde rural.
- CENADEC : Centre National de Développement des Entreprises Coopératives. Institution soutenue par le BIT et le PNUD qui aident à la mise sur pied de coopératives viables et à la réorganisation des fédérations défailtantes dans la Lékoué, la Meme et dans la province du Nord-Ouest.

DOULO GANAY (périmètre de) : opération de colonisation menée dans la plaine de Mora (15 000 ha) à partir de 1964 accueillant des montagnards Kirdi (aide du FED 1968-1972).

F.E.D. : Fonds Européen de Développement : Un des grands financiers du développement "national" du Cameroun : blocs agro-industriels de thé de Djuttitsa, de palmier à huile (Socapalm-Camdev), mais aussi du développement "rural" : Doulo Ganay, Nord-Est Bénoué (colonisation de "terres neuves"), agriculture contractuelle (SEMRY, plantations villageoises du Moungo), développement intégré (Nord-Ouest).

FONADER : Fonds National de Développement Rural. Créée en 1973, cette institution de crédit agricole se propose de :

- mettre en place un système de prêts adaptés au monde rural directement ou indirectement (via les coopératives),
- gérer les fonds destinés au financement d'interventions spécifiques (lutte phytosanitaire, hydraulique villageoise, installation de jeunes agriculteurs, etc...)
- approvisionner en intrants (engrais, etc...) les éleveurs et agriculteurs.
- accompagner des opérations d'agriculture contractuelle autour des blocs agro-industriels, dans les secteurs fortement encadrés (SEMRY, etc..).

Ses ressources provenant de l'ONCPB ont été accrues et il a pu distribuer 1,8 milliard de F cfa en 1976/77, 2,4 en 1977/78 et 3,5 en 1978/79. Il a été considéré un certain temps comme un organisme inefficace.

F.S.A.R. : Fonds Spécial d'Actions Rurales. Concerne la réalisation de micro-projets (forages de puits par exemple) dans la province du Nord (départements du Diamaré, Margui Wandala, Mayo Danay et Logone et Chari). A démarré en 1977 avec un crédit de la Banque Mondiale.

GUIDER (projet) : opération de colonisation dirigée avec développement intégré dans l'arrondissement de Guider commencée en 1966. Ce projet "accompagne" une colonisation spontanée en créant des infrastructures (forage de puits, pistes), et des équipements sociaux (dispensaires, écoles).

HAUTS PLATEAUX DU NORD-OUEST (projet) : opération intégrée s'appuyant sur la structure coopérative (1980-1985). Coût du projet : 10 Milliards de F cfa (financement FED, RFA, FIDA). Vise le développement de la caféiculture et des cultures vivrières.

HAUTS PLATEAUX DE L'OUEST (projet) : opération de développement intégré s'appuyant sur la structure coopérative (1979-1983). Coût estimé à 6 milliards de F cfa, financement de la Banque Mondiale.

HEVECAM : Hévéas du Cameroun. Cette société agro-industrielle a entrepris la création d'un bloc de 15 000 ha d'hévéas dans la région de Kribi en 2 phases (phase I, 5 800 ha, 7,5 milliards de F cfa, Cameroun/Banque Mondiale/CCCE ; phase II 9 200 ha). Une concession de 40 000 ha a été attribuée à la société dans l'arrondissement d'Akom II. Elle devrait employer 7 500 personnes lors de sa pleine activité. Un rendement de plus de 2 T/ha de latex est programmé.

- I.P.A.R. : Institut Pédagogique Appliqué à Vocation Rurale. Deux centres ont été créés, à Buea et Yaoundé, pour tenter de définir un enseignement primaire répondant aux besoins du monde rural. Les résultats, pour des raisons évidentes, sont loin d'être probants.
- MIDEBOM : Mission de développement d'embauche bovine de Mbandjock. Cette mission doit développer l'élevage à partir des mélasses disponibles grâce à la SOSUCAM et à la CAMSUCO. La mission doit assurer l'engraissement de 1 500 à 2 000 têtes par an.
- MIDEVIV : Mission de développement des cultures vivrières, maraîchères et fruitières. Créée en 1973, cette mission se propose de :
- développer les productions vivrières par l'encadrement des producteurs péri-urbains,
- diffuser du matériel végétal et des semences améliorées,
- commercialiser les vivres pour contrarier la spéculation.
Résultats insignifiants par rapport aux objectifs. La MIDEVIV a été chargée du projet semencier du Nord Cameroun devant toucher 250 000 cultivateurs de sorgho et 150 000 planteurs d'arachide (1978, début du projet).
- MOKYO (Casier de) : expérience de colonisation dirigée des Kirdi du Nord du Cameroun (1958). Encadré par le SEM Nord, il s'agit d'un "demi-échec" selon J. BOUTRAIS : échec de la modernisation agricole, départ des colons vers d'autres secteurs.
- MUKETE Plantation Ltd : complexe agro-industriel d'origine autochtone (chef de Kumba, président de la C.D.C.). Au départ, la plantation de cacao de Nkamulikum. Ambitions affichées : 3 000 ha dans 4 blocs agro-industriels. Aide de la C.C.C.E. française pour le palmier à huile et l'hévéa (0,5 milliards de F cfa).
- NORD-EST BENOUE : opération de colonisation dirigée (1973) aidée par le FED. Installation prévue de 10 000 personnes en 5 ans dans les arrondissements de Garoua et Tcholliré. La phase 2 prévoit la diffusion de la culture attelée.
- NORTH-WEST COOPERATIVE ASSOCIATION : Union des Coopératives de la province du Nord-Ouest (Bamenda Cooperative Association Limited) regroupant onze coopératives de zone engagées dans la commercialisation du café Arabica et 110 coopératives "primaires". La NWCA avait 25 000 adhérents et commercialisait de 6 à 10 000 T de café Arabica depuis qu'elle avait le monopole de la commercialisation (1972).
- O.C.B. : Organisation Camerounaise de la Banane (1968). Cet organisme est chargé de la reconversion bananière dans le Fako et le Moungo : il crée des blocs agro-industriels de banane Poyo là où existaient des petites plantations. Le programme porte sur 2 400 ha seulement. Les résultats sont limités par la faible différence entre le coût de production, les prix, le quota alloué sur le marché français et la qualité du produit à exporter.
- Office céréalier. Organisme régulateur des stocks de céréales dans le Nord (1975). Il doit assurer un approvisionnement régulier des populations à un prix raisonnable selon sa charte et il bénéficie de l'aide du PAM en particulier, et de subventions de l'Etat. Sa capacité de stockage en 1980/81 est de l'ordre de 25 000 T. Il manipulait seulement 6 000 T de céréales locales en 1979/80, c'est dire qu'il était loin d'avoir atteint ses objectifs.

OMBESSA (projet) : projet de développement intégré mettant l'accent sur les cultures vivrières. Aide suisse.

O.N.C.P.B. : Office National de Commercialisation des produits de base (1976). Il a succédé aux caisses de stabilisation des prix du cacao, du café, du coton et de l'arachide et au Produce Marketing Board du Cameroun anglophone, organismes de stabilisation créés en 1954-58. Il intervient pour 6 catégories de produits : le café Robusta et Arabica, le cacao, le coton, l'arachide et les palmistes. Il a pour fonction de :

- régulariser les prix d'achat des produits d'exportation au planteur,
- organiser et contrôler la commercialisation des produits d'exportation,
- améliorer la qualité et développer la quantité de la production.

Il dépend du Ministère du Plan et dispose d'une réserve obligatoire égale à 50 % de ses prélèvements. L'alimentation de cette réserve n'est plus obligatoire quand elle dépasse en montant le financement de 3 campagnes de produits calculées sur la base de meilleures récoltes des 6 dernières années.

Il fixe la liste des exportateurs, des magasins de stockage et des primes accordées aux coopératives. Il subventionne via le FONADER la replantation, la lutte phytosanitaire, l'entretien des pistes de collecte. C'est une puissance financière colossale dans la mesure où il ne répercute pas sur le producteur la totalité des hausses intervenues sur le marché international. Il investit dans l'agro-industrie une partie des surplus.

PAMOL : Plantations PAMOL du Cameroun Ltd . Filiale camerounaise d'Unilever, elle dispose de 4 blocs agro-industriels dans le Sud-Ouest (Ndian, Lobé, Bai et Bwinga) : 12 000 ha de palmier à huile et d'hévéa et 3 500 salariés.

SAFACAM : Société Africaine Forestière et Agricole. Un fleuron du capitalisme agro-industriel colonial en cours de rénovation. Créé en 1924 sur une concession de 15 500 ha, à Dizangué, le bloc agro-industriel s'est consacré à l'hévéa, avec 4 à 5 000 ha productifs, 2 500 salariés. Elle constitue avec l'aide de la CCCE, un domaine de 3 000 ha de palmiers à huile (1974-1980). Elle transfère son "Know how" dans le projet HEVECAM.

SARICECO : Sanaga Rice Corporation. Projet de bloc agro-industriel rizicole de 5. 500 ha dans la région de Mbandjock.

SACTA : Société Agricole de collecte du tabac (groupe Bastos). Cette société installée depuis 1959, collecte le tabac dans les régions de Bafoussam et de Bamenda (production de 800 T/an).

S.C.T. : Société Camerounaise des Tabacs. Elle encadre près de 9 600 planteurs dans la province de l'Est et la Haute Sanaga, récolte plus de 2 000 Tonnes de tabac exportable, pour une valeur de 3,3 milliards de F cfa (1977/78). Cette société publique employait 1 200 personnes (SNI : 66 %, Seita : 34 %).

- SEMRY** : Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua. Cette société publique a pour objectif d'aménager des espaces de rizières en maîtrisant les crues du Logone. Trois phases de développement du projet : SEMRY I (5 300 ha, 3 milliards de F cfa, 3 400 familles concernées) à Yagoua ; SEMRY II (7 000 ha, 14 milliards de F cfa, production attendue 1985 : 50 000 T, 7 000 familles concernées à Maga/Pouss ; SEMRY III (700 ha dans le secteur de Kousseri, 1,3 milliards de F cfa, démarré en 1978). Trois financiers extérieurs importants : Banque Mondiale, CCCE et FAC, CEE. Poursuite d'un projet colonial des années 1954.
- S.N.I.** : Société Nationale d'Investissement. Banque d'affaires de l'Etat camerounais qui prend des participations dans les plus grandes affaires du pays et oriente les investisseurs. Dans le secteur agricole, la SNI détenait plus des 2/3 du capital de la SCT, CAMSUCO, SARICECO, LAGDO et MAISERIE, de 10 à 33 % de la SODECOTON, HEVECAM, SODEBLE, SAFACAM, SODEPA et SODECAO (Juin 1979).
- SOCAME** : Société Camerounaise des Engrais. Créée en 1973 à Bonaberi, cette société avait pour objet de produire des engrais destinés à 75 % à la caféiculture. Elle ne peut produire que des engrais à un prix supérieur au prix international en raison de l'amortissement de l'usine et de l'importation des matières premières et malgré les subventions. Le seuil de rentabilité était fixé à 60 000 T/an, le coût de l'investissement s'est élevé à 7 milliards de F cfa. La société mixte (49 % SNI + ONCPB, 16 % industriels Camerounais, 25 % Klockner Industrie) a fermé l'usine.
- SOCAPALM** : Société Camerounaise de Palmeraies. Société para-publique (Etat 50,5 %, ONCPB : 41,2 %) mettant en oeuvre le plan palmier dans le Cameroun francophone (plantation de palmier à huile, implantation d'huileries modernes).
Trois phases de développement du projet : SOCAPALM I (1969-1977, 8 605 ha, 2 huileries à Mbongo et Eseka, 5,7 milliards de F cfa) ; SOCAPALM II (1974-1977, 6 960 ha, 1 huilerie à construire à Dibombari, rénovation d'Edea, 6 milliards de F cfa) ; SOCAPALM III (1977-1980, 6 000 ha à Kienké, usine de Kienké, 1 000 ha à Mbongo, 1 000 ha en plantations villageoises). L'objectif 1985 est d'atteindre 50 000 T d'huile de palme. A Kienké, 35 000 ha pourraient être mis en culture.
- SODEBLE** : Société de développement du blé : Société para-publique (Etat 50 %, ONCPB 40 %) chargée de la culture du blé et de sa transformation. Bloc agro-industriel à Wassandé (50 000 ha prévus, 5 500 mis en culture en 1978/79), minoterie à Ngaoundéré dans l'Adamaoua. La phase I (6 500 ha) devait être financée par des capitaux arabes (3,7 sur 5,2 milliards de F cfa de prévus). Réduction de l'ampleur du projet en raison des rendements catastrophiques (6 Qx/ha au lieu de 25). Peu d'emplois, mécanisation poussée.
- SODECAO** : Société de développement du cacao (1974) succédant aux ZAPI du Centre-Sud. Société de développement sectoriel devant intervenir auprès de 38 000 planteurs (80 000 ha de cacaoyers dans 7 départements). Objectifs : augmenter les rendements moyens ; créer 15 000 ha de plantations nouvelles ; créer et soutenir les coopératives. Le programme d'un montant de 6 milliards de F cfa (CCCE, FAC, BIRD) comprend la création de pistes de désenclavement, un encadrement dense (1 encadreur pour 200 planteurs), un service de crédit pour l'habitat, les intrants et le capital d'exploitation, l'organisation de la commercialisation et l'amélioration du système cultural.

SODECOTON : Société de développement du coton, société para-publique camerounaise ayant succédé en 1974 à la CFDT (qui a lancé la culture du coton en 1952 dans le Nord). Société de développement sectoriel visant de plus en plus à un développement intégré. La société dispose de 8 usines d'égrenage (capacité 110 000 T), de 3 huileries (dont une mixte). Elle encadre 150 000 exploitations cotonnières où elle essaie d'introduire la culture attelée, la petite motorisation, l'usage du "paquet" technologique dans le cadre de l'intensification culturale. En 1976, elle faisait utiliser, par exemple, 5,2 L d'insecticide par ha. Le rendement, de 300 à 450 kg/ha en 1950-60 passait à 400-850 kg/ha entre 1960 et 1970, pour se maintenir dans cette fourchette entre 1970 et 1980 malgré une progression des surfaces en culture intensive (85 % en 1979/80). A noter la chute enregistrée dans les surfacesensemencées (plus de 100 000 ha en 1968/69, 69/70 et 1970/71 et 50-60 000 ha depuis 1976-77). Ceci explique-t-il l'intérêt récent de cette société pour les cultures vivrières ? Il est vrai que le coton ne "paye" pas !

SODENKAM : Société de développement du Nkam, chargée de la colonisation dirigée du secteur Yabassi Bafang. Au lieu des 10 000 pionniers prévus, on n'a pu installer que 2 700 personnes dans 15 villages entre 1966 et 1977 dont des "gardes civiques", les "harkis" de la guerre civile camerounaise (1955-1959). Coût élevé de l'opération, sans effet sur l'immigration bamileké. Développement intégré, financement FAC.

S.O.D.E.P.A. : Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (1974). Cette société a été créée pour développer la production de viande pour la consommation citadine (déficit prévu : 85 000 T en 1985 contre 5 800 T en 1969). Le plan viande, financé par la Banque Mondiale, comprend les actions suivantes :

- création de 3 ranches de 20 000 ha chacun (Dumbo, Ndokayo et Haut Faro) pour le volet élevage "industriel" ;
- construction de 2 abattoirs modernes à Yaoundé et Douala ;
- développement du petit élevage marchand par l'octroi de crédits (programme SODEPA/FONADER dans le Nord-Ouest et l'Adamaoua).
- éradication de la mouche tsé-tsé sur 80 000 ha en Adamaoua.
- gestion de 4 périmètres agro-pastoraux d'intensification de l'élevage (2 en Adamaoua, 2 dans la province du Nord-Ouest).

Le financement du projet (3,6 milliards de F cfa) est assuré par la BIRD et l'aide allemande.

SODERIM : Société de développement de la riziculture de la plaine des Mbos (1977). A succédé à la MIDERIM elle-même installée en 1973 à Santchou. Objectifs : création d'un périmètre hydorrizicole dans la plaine des Mbos pour faciliter sa colonisation par les Bamileké. Deux phases : une phase expérimentale (1973-1977) d'étude et de recherche (0,6 milliards de F cfa) et une phase d'aménagement (1977-1981) avec exploitation de 300 ha, construction de pistes, d'une rizerie. Prolongation de la phase expérimentation, suite aux déboires enregistrés. En 1979/80, 343 ha de riz pluvial avaient donné 810 tonnes. 6 000 ha de riziculture sont prévus avec 4 000 ha à deux cycles. Investissements à la mi-80 : 2,4 milliards de F cfa (Banque Mondiale, CCCE).

- SOSUCAM : Société sucrière du Cameroun. Société privée (42 % du capital à une filiale des Grands Moulins de Paris) exploitant un bloc agro-industriel de 7 500 ha de canne à sucre à Mbandjock (30 000 T de capacité). La création remonte à 1968 et a exigé des investissements de 8 milliards de F cfa en 10 ans. Objectifs économiques atteints justifiant la création de 2 autres blocs agro-industriels (Camsuco, Agrilagdo). Emplois créés : 2 500.
- S.P.F.S. : Société des palmeraies de la ferme Suisse. Société privée (71,5 % au groupe SOFFO, 28,5 % à la SPROA) exploitant deux blocs agro-industriels de palmier à huile (Edea-Ongue et SPROA - Kompina, soit 2 600 ha), avec un programme de plantations nouvelles de 2 000 ha dans la région d'Edea (prêt CCCE).
- SUD-EST BENOUE (projet) : projet de colonisation dirigée sous l'égide de la SODECOTON (2,2 milliards de F cfa prêtés par la CCCE). Le programme démarré en 1979, comprend les opérations suivantes :
- lutte contre l'onchocercose,
 - création de pistes et forage de puits,
 - amélioration de l'agriculture.
- TROPIC : Société des forges Tropicales TROPIC (16 % SNI, 84 % Bastos). Le fournisseur "national" d'outillage agricole (3 500 matchettes par jour) travaillant pour le marché camerounais à 75 %. Créée en 1964, cette société produit toute la gamme du matériel agricole utilisé localement. On prétend que la robustesse du matériel n'est pas suffisante !
- UCCAO : Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest (ex. : Union des Coopératives de Café Arabica de l'Ouest). Cette union regroupe 6 coopératives de zone dont dépendent 280 centres coopératifs. Elle commercialise le Café Arabica (15 000 T) et c'est la plus grande coopérative d'Afrique de l'Ouest, regroupant quelques 50 000 planteurs. Elle est le fer de lance du projet "développement intégré des hauts plateaux de l'Ouest" (1978-79 --1981/82) visant à augmenter l'ensemble des productions vivrières et de café par le biais de la distribution de crédits, de l'amélioration des infrastructures et de l'encadrement.
- U.N.V.D.A. : Upper Nun Development Authority. Mission de développement de la plaine de Ndop qui s'occupe de création de rizières et de l'encadrement des riziculteurs depuis 1969. 800 ha ont été aménagés (1974-1977) concernant 3 000 agriculteurs (financement FAC). Un nouveau projet entamé en 1978 vise à porter à 3 000 ha les superficies aménagées avec la construction d'une rizerie (+ 10 500 T de paddy). En 1979/80, sur 968 ha aménagés, 774 étaient récoltés et on enregistrait une production de 2 246 T de paddy (2,9 T/ha). Les investissements prévus pour cette phase de 2 200 ha s'élevaient à 3 milliards de F cfa (CCCE). Les extensions possibles étaient estimées à 8 000 ha.
- ZAPI Est : Zones d'Actions Prioritaires Intégrées de la province de l'Est. Projet de développement intégré démarré en 1967 visant à un développement multisectoriel basé sur la participation des communautés villageoises (Entreprises de Progrès Local) comportant des actions générales (augmentation des rendements, auto-gestion de la commercialisation, actions de formation, autofinancement des EPL, etc...) et des actions spécifiques (infrastructures, femmes, jeunes, cultures de rente et vivrières). La seule expérience véritablement intégrée et participative qui connaît un réel succès.

Le projet (1978-1982) financé par la BIRD aux 2/3 vise à renforcer et à élargir l'ensemble des programmes lancés dans les 5 ZAPI de l'Est (Nguelemendouka, Doumé, Angossas, Diang-Belabo, Mbang) : aide institutionnelle, désenclavement, infrastructures de production et sociales, aide à la production. Elles touchaient en 1978, 120 villages, plus de 15 000 planteurs, une population de près de 50 000 personnes, à peu près le même nombre que la C.D.C.. On espérait faire passer le revenu net des exploitants de 120 000 F cfa en 1978 à 175 000 en 1982.

W.A.D.A. Wum Area Development Authority. Démarré en 1965, soutenu par l'aide allemande, ce projet de développement à objectifs multiples a coûté en 15 ans plus de 2 milliards de F cfa après de multiples réorientations. Il n'a pas su trouver une méthodologie adaptée au milieu : on est passé de la location de tracteurs de 80 CV à la culture attelée dans une région de compétition foncière, de la production de fromage à celle du riz et du café Arabica, etc... Beaucoup d'investissements pour la minceur des résultats.

c) La dette camerounaise (1970 et 1980)

	1970	1980
En cours de la dette (millions de dollars)	131	2 002
En cours de la dette en % du PNB	12,1	34
Intérêt au titre de la dette publique extérieure	4	103
Service de la dette en % du PNB	0,8	3,1
en % des exportations	3,2	7,7
Réserves internationales en millions de dollars	81	206
en mois d'importation	?	0,9

d) Les importations de produits alimentaires en 1975

Principaux biens importés	Valeur milliards de F cfa	%	
Matériels de transport	19,5	15,2	
Produits énergétiques	16,0	12,5	
Appareils mécaniques et machines diverses	15,5	12,1	(machines agricoles
Métaux et objets métalliques	13,2	10,3	0,2 M F cfa)
Produits alimentaires, boissons, tabacs	12,2	9,5	
articles textiles	9,5	7,4	
matériel électrique	5,8	4,5	
Produits chimiques de base	5,3	4,1	
Papiers et cartons	4,5	3,5	
engrais	3,2	2,5	
Produits pharmaceutiques	2,8	2,2	
Divers	20,6	16,1	(dont insectici-
Total importations	128,1		des : 2,8 milliards F cfa)

Principaux produits alimentaires
importés

Produits pour fabriquer pain/pâtisseries et pâtes	3,5
Produits pour les brasseries (malt + houblon)	2,2
Produits laitiers	1,4
sucres	1,2
tabacs bruts	0,8



e) Indicateurs de la dépendance "alimentaire" nationale (1975/76 - 1979/80)

. importance des importations de biens alimentaires, boissons et tabacs dans les importations totales (millions de F cfa).

	Biens alimentaires	importations totales	%
1975/76	23 661	126 559	18,7
1976/77	29 751	174 075	17,1
1977/78	35 824	216 436	16,6
1978/79	42 602	250 356	17,0
1979/80	51 095	311 953	16,4

. importations de biens alimentaires par rapport aux exportations de produits alimentaires (bruts, semi-finis ou manufacturés)

	Biens alimentaires	Export. Produits alim.	%
1975/76	23 661	73 205	32,3
1976/77	29 751	102 667	29,0
1977/78	35 824	124 393	28,8
1978/79	42 602	115 288	37,0
1979/80	51 095	130 542	39,1

Source : PNUD-FAO, 1981 : 19-22

Annexe n°3. IMPORTATIONS ALIMENTAIRES ET CONSOMMATION NATIONALE
DE PRODUITS "STRATEGIQUES"

a) Blés et dérivés du blé (1969-1979)

	Blés en grains		Farine de blé		Gruaux et semoules		dérivés de blé		BLE ET DERIV TOTAL M.F.C.F.A.
	Tonnes	MFCFA	Tonnes	MFCFA	Tonnes	MFCFA	Tonnes	MFCFA	
1969	34 537	628,4	10 795	277,8	1 837	47,1	919	158,1	1111,4
1970	29 848	842,8	20 739	526,3	2 807	85,2	1 283	227,3	1682,6
1971	26 788	608,3	29 517	581,4	7 377	245,2	1 188	244,4	1679,5
1972	44 260	907,0	12 551	302,4	4 704	145,5	1 229	235,0	1589,9
1973	37 931	824,2	17 066	591,2	3 908	135,5	1 267	220,4	1771,3
1974	46 877	1 871,9	7 004	425,2	4 347	229,2	1 212	306,7	2833,0
1975	36 427	1 897,9	18 411	1 093,2	3 336	250,3	2 930	449,0	3690,4
1976	37 905	1 759,3	15 677	774,8	5 298	412,8	2 346	465,6	3412,5
1977	62 764	2 911,2	15 068	921,2	6 470	478,1	2 954	498,4	4808,9
1978	57 080	2 781,1	26 564	1 409,9	5 818	404,3	2 000	321,7	5117,0
1979	64 394	2 973,4	36 472	1 909,1	3 054	239,3	3 658	600,5	5722,3

(Source : MTM).

b) Consommation nationale de riz selon l'origine (1968/1978)

	Production secteur encadré ⁽¹⁾		Production paysanne		TOTAL production nationale	% du riz consommé	importation riz		% riz consommé	Total consommation nationale
	Paddy : équivalent lent riz	Paddy : équivalent lent riz	Paddy : équivalent lent riz	Paddy : équivalent lent riz						
1968	6 300	3 780	9 500	5 700	9 480	51,4	8 970	48,6	18 450	
1969	7 600	4 560	10 200	6 120	10 680	51,1	10 233	48,9	20 913	
1970	5 400	3 240	8 300	4 980	8 220	51,5	7 755	48,5	15 975	
1971	5 100	3 060	10 200	6 120	9 180	22,4	31 878	77,6	41 058	
1972	2 400	1 440	10 100	6 060	7 500	21,1	28 014	78,9	35 514	
1973	5 600	3 360	9 600	5 760	9 120	27,8	23 715	72,2	32 835	
1974	12 524	7 510	10 000	6 000	13 510	44,0	17 200	56,0	30 710	
1975	24 172	14 500	10 000	6 000	20 500	79,5	5 282	20,5	25 782	
1976	30 232	18 140	11 000	6 600	24 740	72,4	9 446	27,6	34 186	
1977	29 340	17 600	12 000	7 200	24 800	51,4	23 436	48,6	48 236	
1978	30 959	18 580	13 000	7 810	26 390	44,1	33 466	55,9	59 856	

(Source : Min. Agric., 1980. perspectives... : 61).

		1970	1976
Consommation moyenne par an/habitant :	Urbain	8,6	12,1
	rural	0,8	1,5
	ensemble	2,7	4,7

c) Consommation nationale de sucre selon l'origine (1971/72 - 78/79)

Origine et devenir de la production nationale

	SOSUCAM:	CAMSUCO	TOTAL PRODUCT.	Expor- tations	reste marché national	% de la con- sommation	Impor- tation	% de la con- sommation	Consom- mation totale	Kg par tête
	t.	t.	t.	t.	t.		t.		t.	
1971/72:	13 552:		13 552	3 786	9 766	34,5	18 554	65,5	28 320:	4,7
1972/73:	15 248:		15 248	1 646	13 602	47,4	15 102	52,6	28 704:	
1973/74:	19 053:		19 053	716	18 337	56,3	14 247	43,7	32 584:	5,2
1974/75:	25 889:		25 889	1 029	24 860	67,0	12 243	32,0	37 103:	
1975/76:	27 158:		27 158	1 080	26 078	81,0	6 121	19,0	32 199:	
1976/77:	29 150:	974	30 124	79	30 045	75,4	9 780	24,6	39 825:	5,2
1977/78:	24 511:	8 750	33 261	300	32 961	68,2	15 356	31,8	48 317:	6,0
1978/79:	25 000:	15 695	40 695	747	39 948	71,2	16 151	28,8	56 099:	6,9

Productions agricoles	Prod. 1979/80	Prod. (1) 1985/86 minimum	disponibilité à la consommation	Demande à satisfaire	Déficit ou surplus	Objectif production 85/86	% de croissance de la production	REMARQUES (1) sans interventions nouvelles
CEREALES								Pertes estimées à 15 %
MILS/SORGHOS								
petite production encadrée (Sodecoton)	410 000	434 000 39 %	369 000	362 000	+ 7 000	434 000 170 000	1	
- très encadrée		9 %				39 000		
- peu encadrée		52 %				225 000		
MAIS	410 000	496 000	422 000	454 000	- 32 000	537 000	4,6	
- petits producteurs		82 %				76 %		
- très encadrés		17 %				20 %		
- société d'Etat		1 %				4 %		
RIZ	460 000	129 000	71 000	115 000	- 44 000	153 000		Taux de transformation du paddy : 45 %
- petits producteurs		12 %				12 %		
- très encadrés		88 %				80 %	22	
- Société d'Etat		—				8 %		
BLE	1 600	1 600	1 400	129 000	-127 600	5 000	20	agro-industrie
FEULENTS								Pertes estimées à 35 %
BANANE PLAINIAIN	2360 000	2400 000	1470 000	1500 000	- 30 000	2430 000	0,6	
- Petits producteurs						94 %		
- encadrés						5 %		
- pas de moyens						1 %		
MANIOC	620 000	620 000	402 000	424 000	- 22 000	657 000	0,9	
- petits producteurs						92 %		
- très encadrés						5 %		
- prod. moyens						2 %		
- agro-industrie						1 %		
TARO-MACABO (petits producteurs)	810 000	227 000	538 000	550 000	12 000	850 000	0,8	
IGNAME	420 000	454 000	295 000	278 000	+ 17 000	454 000	1,3	
- petits producteurs						91 %		
- très encadrés						5 %		
PATATE DOUCE	67 000	70 000	45 000	45 000	—	70 000	0,8	
- petits producteurs						77 %		
- très encadrés						23 %		
ROME DE TERRE	25 000	33 000	21 000	19 000	+ 2 000	35 000	5,8	
- petits producteurs		90 %				51 %		
- très encadrés		8 %				20 %		
- prod. moyens		2 %				29 %		
CACAO	120 000	139 000	—	—	—	139 000	3	rendement moyen (kg/ha) cacao : 267 —= 279
CAFE Robusta	70 200	90 900	—	—	—	90 900	5,1	café R : 300 —= 357
Café Arabica	37 400	38 300	—	—	—	38 300	6,9	café A : 180 —= 243

Productions Agricoles	Prod. 1979/80	Prod. (1) attendue 1985/86	disponibilité à la consommation	Demande à satisfaire	Déficit ou surplus	Objectif de production 1985/86	% de croissance de la prod.	REMARQUES (1) sans interventions nouvelles
LEGumineuses A GRAINES								pertes estimées à 25 %
HARICOT DOLIQUE	17 000	20 000	15 000	20 000	- 5 000	30 000	10	
- petits producteurs		90 %				80 %		
- très encadrés		8 %				15 %		
- prod. moyens		2 %				5 %		
GRAINES DE COURGE	47 000	47 000	35 000	43 000	- 8 000	57 000	3,2	
- petits producteurs		100 %				88 %		
- très encadrés						17 %		
ARACHIDE DECORTIQUEE	81 000	90 000	68 000	71 000	- 3 000	100 000	3,6	
SESAME	3 500	5 300	4 000	4 000	—	5 500	7,9	
FRUITIS ET LEGMES	71 000	71 000	53 000	79 000	- 26 000	105 000	6,8	
- petits producteurs		70 %				70 %		
- très encadrés		10 %				10 %		
- spéculateurs divers		20 %				20 %		
HUILE DE PALME	72 520	130 000	121 000	121 000	—	130 000	10,3	
- agro-industrie et plant. villageoises	52 520	100 000	93 000			77 %		
- petits producteurs	20 000	30 000	28 000			23 %		
PALMISTES	14 000	25 000	—	—	—	25 000	10,3	
- agro-industrie	10 000	20 000				80 %		
- petits producteurs	4 000	5 000				20 %		
SUCRE agro-industrie	56 000	76 000	76 000	90 000	- 15 000	90 000	8,3	
CANNE A SURE Petits producteurs	300 000	380 000	?	?	?	380 000	4,0	
BANANE Export agro-industrie	88 000	100 000	—	—	—	100 000	3,2	
Thé export agro-industrie	1 950	2 400	—	—	—	2 400	3,6	
ANANAS export	9 000	10 500	—	—	—	10 500	2,6	petits producteurs
COCON	80 346	128 000	—	—	—	128 000	8,1	petits producteurs encadrés (Sodecoton)
Tabac de cape	1 856	2 750	2 100	—	—	2 750	6,8	agriculture contractuelle
Tabac de coupe	525	500	—	320	—	500	- 1	agriculture contractuelle
CAOUTCHOUC	18 500	22 000	—	—	—	22 000	2,6	agro-industrie
SOJA	—	2 500	2 500	—	—	2 500	—	alimentation de bétail
Huiles et corps gras (global) agro-industrie	108 000	145 000	135 000	134 000	+ 1 000	145 000	5,2	
petits producteurs	80 000	110 000	110 000					
	28 000	35 000	25 000					

Annexe n°5

IMMIGRANTS

Min: 10,58 Max: 63,53

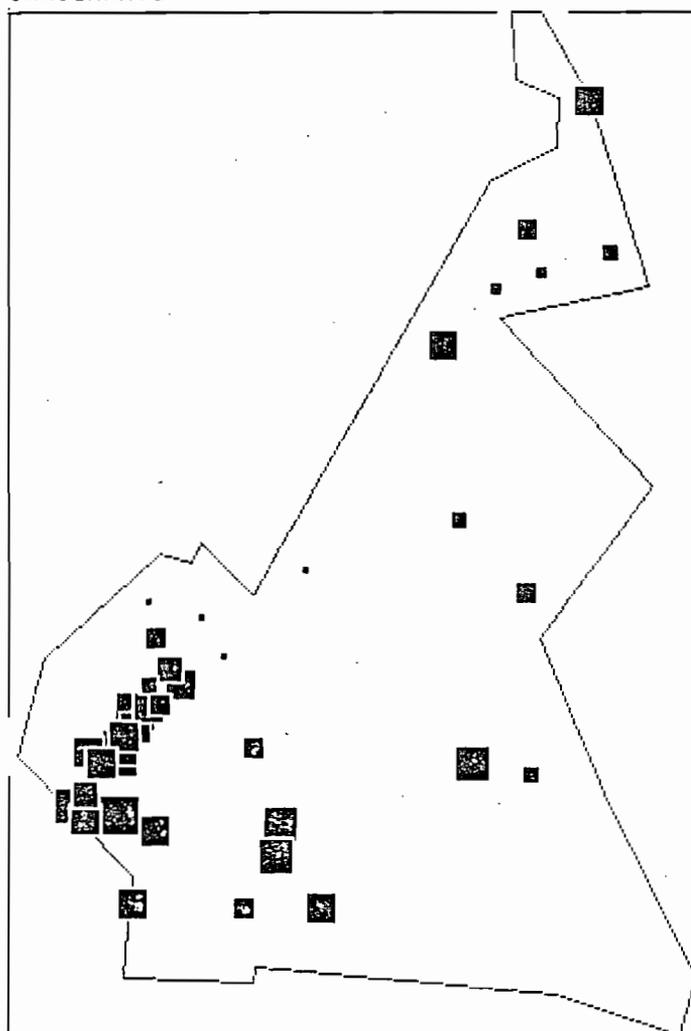
Pourcentage entre 5 et 1

5 TOTAL DES DEUX SEXES

1 POPULATION NON REDRESSEE

IMMIGRANTS

Fig.n°40. Population urbaine née hors de l'arrondissement urbain (1976).



31	NYOMBE	63.5325
1	DOUALA	61.4873
34	PENJA	60.4508
38	MELONG	59.7276
12	LOUM	57.3396
2	YAOUNDE	56.5474
16	MBALMAYO	55.4596
11	VICTORIA	52.211
27	BERTOUA	52.0272
33	KOUSSERI	51.6212
35	KRIBI	51.3604
3	NKONGSAMBA	51.3136
37	KEKEM	51.1229
25	MANJO	50.1978
8	KUMBA	49.4992
29	SANGMELIMA	49.3322
14	EDER	47.5536
5	GAROUA	46.5421
6	BAFOUSSAM	46.4439
17	MBANGA	46.0942
28	TIKO	45.8984
26	MBOUDA	45.7842
15	BUEA	41.0668
18	BAFIA	39.9048
7	BAMENDA	39.1609
13	BAFANG	37.6286
19	EBOLOWA	37.1689
22	MEIGANGA	36.986
4	MAROUA	35.0192
30	YAGOURA	32.7007
9	NGAOUNDERE	31.1295
24	BATOURI	30.4908
20	DSCHANG	28.763
39	KAELE	24.9587
21	GUIDER	24.0267
32	KUMBO	22.3438
23	NUM	16.8658
10	FOUMBRAN	14.1401
36	BANYO	10.58

LOGICIEL EURISTA

Annexe n°6.

POP NON SCOLARISE

Min: 12,81 Max: 61,62

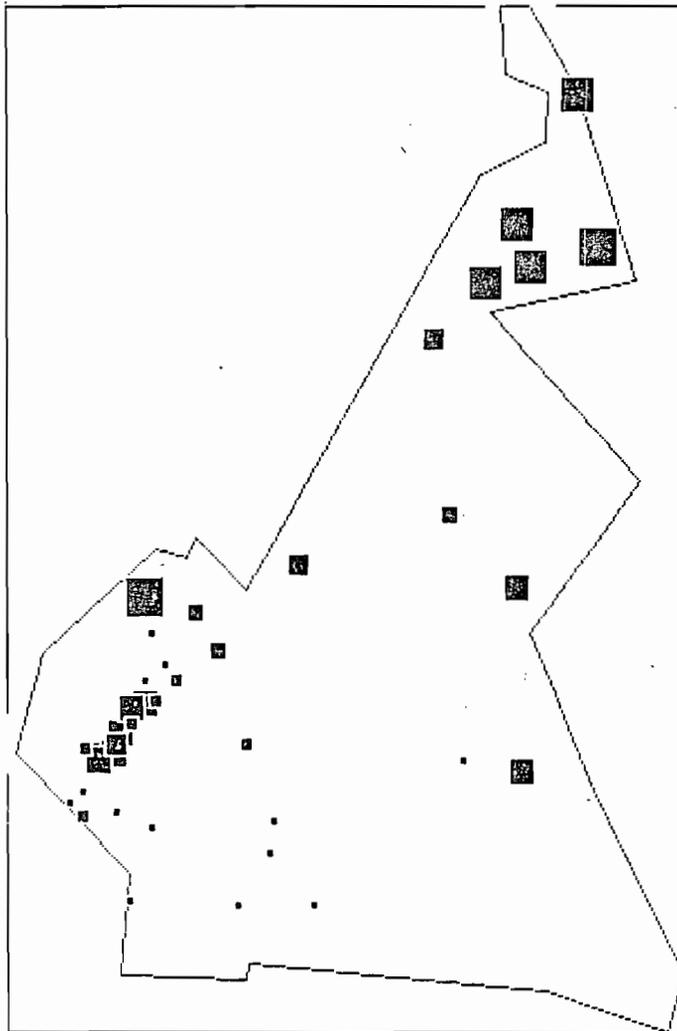
Pourcentage entre 4 et 3

4 "JAMAIS ETE A L'ECOLE "

3 POPULATION 10 ANS ET PLUS

POP NON SCOLARISE

Fig.n°41. Importance de la population urbaine non scolarisée (1976).



23	WUM	61.6156
30	YAGOURA	58.2481
4	MAROUA	54.8756
39	KAELE	54.5136
21	GUIDER	53.9404
33	KOUSSERI	51.1728
25	MANJO	45.1884
31	NYOMBE	45.1429
37	KEKEM	44.66
34	PENJA	43.2088
17	MBANGA	42.3929
22	MEIGANGA	42.1791
24	BATOURI	40.6054
38	MELONG	40.3218
5	GAROUA	39.6331
12	LOUM	39.1143
36	BANYO	35.8158
10	FOUMBAN	34.3483
9	NGAOUNDERE	33.4712
32	KUMBO	31.3151
13	BAFANG	28.7677
18	BAFIA	27.4018
28	TIKO	27.2996
3	NKONGSAMBA	27.1833
8	KUMBA	25.4961
6	BAFOUSSAM	24.2407
7	BAMENDA	22.8219
27	BERTOURA	22.5282
11	VICTORIA	22.4601
26	MBOUDA	21.1323
15	BUEA	21.037
14	EDER	20.9294
20	DSCHANG	20.0557
1	DOUALA	18.3208
16	MBALMAYO	15.7972
35	KRIBI	15.3546
2	YAOUNDE	13.8028
19	EBOLWA	13.5
29	SANGMELIMA	12.8085

LOGICIEL EURISTA

BIBLIOGRAPHIE SELECTIONNEE PAR THEMES ET REGIONS

a) Documents généraux officiels

- Banque Mondiale, mission économique au Cameroun, 1975.
Le secteur rural, rapport préliminaire, 236 p.
- Bureau Central du Recensement, 1978. Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976.
Yaoundé, vol. I, 3 tomes 105 + 314 + 314 p.
- Ministère de l'Agriculture 1977. Annuaire de statistiques agricoles.
Yaoundé, Direction des études et projets, 61 p.
- Ministère de l'Agriculture, 1980. Bilan-diagnostic du secteur agricole de 1960 à 1980.
Yaoundé, 180 p. + annexes.
- Ministère de l'Agriculture, 1980. Perspectives de développement pour l'an 2000. (esquisses) : sous-secteur agriculture.
Yaoundé, Direction des études et projets (D. de l'Agriculture), 82 p.
- Ministère de l'économie et du plan 1977. IVème plan quinquennal de développement économique et social (1976-1981), Yaoundé, 597 p.
- Ministère de l'économie et du plan 1981. Vème plan quinquennal de développement économique et social. (1981/82 - 1985/86), Yaoundé.
- PNUD-FAO 1977. Recensement mondial de l'agriculture et établissement d'un système permanent de statistiques courantes. Résultats du recensement agricole 1972/1973 pour le Cameroun (Travaux de P. DELORME).
AG/DP/RAF/71/186 Rapport technique I. Rome FAO, 360 p.
- PNUD-FAO. 1981. Cameroun, rapport de mission (mission sectorielle)
Vol. I : synthèse et annexes techniques.
Vol. 2 : Les documents des projets proposés.
Rome, PNUD/FAO/Cameroun, DD : DP/CMR/80/005 223 + 279 p.

b) Autres documents généraux

- AFRIQUE EQUIPEMENT 1981. L'équipement du Cameroun.
Paris, Afrique Equipement n°4, février 1981 (32-49).
- BARBIER (J.C.), COURADE (G.), GUBRY (P.) 1981-82. L'exode rural au Cameroun.
Cah. ORSTOM, Sci. hum., XVIII, 1 : 107-147.
- BAYART (J.F.) 1979. L'Etat au Cameroun, Paris, FNSP, 298 p.
- BOUTRAIS (J.), COURADE (G.), GUBRY (P.) 1979. Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun.
Yaoundé, Trav. et doc. de l'I.S.H. n° 21, 163 p.
- COURADE (G.) 1984. Discours sur le bas, développement d'en haut : la priorité agro-industrielle dans l'agriculture camerounaise. Politique Africaine (à paraître).
- COURADE (G.), BRUNEAU (M.) 1983. Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers-Monde.
Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum. XIX 1 (59-92).
- EDIAFRIC 1981. L'économie camerounaise 1981 (4ème édition)
Paris, Ediafric, 212 p.

- ELONG MBASSI (J.P.) 1982. L'expérience camerounaise de l'aménagement du territoire et du développement régional.
Communication au Séminaire EDI/ACA. Washington, mai-juillet 1982
54 p. mult.
- ETOGA EILY (F.) 1971. Sur les chemins du développement. Essai d'histoire des faits économiques du Cameroun.
CEPMA. Yaoundé 1971. XIV-521 p.
- Jeune Afrique, 1979. La République Unie du Cameroun, Atlas Jeune Afrique.
Paris, 72 p., 45 fig.
- KASSAPU (S.N.), MANY AMOUGOU (D.) 1978. Le rôle des organisations populaires dans l'insertion des populations pauvres dans le développement rural.
World Conference on Agrarian Reform and Rural Development.
150 p. mult.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 1976, Cameroun 1960-1980.
Paris, M.T.M. 29/10/1976, n° 1616 ; 2813-2996.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens, 1980. Le marché camerounais 1980.
Paris, MTM, 7/11/1980, n° 1826 : 2717-1938.
- MARGUERAT (Y.) 1972. Un essai de classification systématique des critères de régionalisation descriptive - L'exemple du Cameroun in : Différenciation régionale et régionalisation...
ORSTOM : 14-33.
- MINLEND-NYOBE (J.A.) 1972. Mode de détermination et de délimitation des régions homogènes sous l'angle des potentialités agricoles in : Différenciation régionale et régionalisation ...
ORSTOM : 52-57.
- MORINIERE (J.L.), 1975. L'organisation de l'espace d'un pays en voie de développement : le Cameroun.
Nantes, Cahiers Nantais, 9-10, 335 p. multigr.
- SUCHEL (J.B.) 1972. La répartition des pluies et les régimes pluviométriques au Cameroun.
Travaux et Documents CEGET n°5. 287 p.
- VALETTE (J.) 1972. Moyens et limites d'une planification régionale dans un pays en voie de développement : l'expérience camerounaise in : Différenciation régionale et régionalisation...
ORSTOM : 199-221.
- WEBER (J.), 1978. Logiques paysannes et rationalité technique : illustrations camerounaises.
In : Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. ORSTOM, 1979 : 311-315.

c) Les systèmes et appareils de production

C.1. L'agro-industrie

- BARBIER (J.C.), TISSANDIER (J.) 1980. Mbandjock ou les promesses d'une ville liée à un complexe agro-industriel
in : Complexes agro-industriels au Cameroun.
ORSTOM : 127-219.
- BEDERMAN (S.H.), 1968. The Cameroons Development Corporation : partner in national growth. Bota, CDC, 80 p.

- BOUTRAIS (J.) 1982. Consommation et production de blé au Cameroun : une difficile indépendance alimentaire.
Revue de géographie du Cameroun, III, 1 : 67-80.
- COURADE (G.) 1980. Les plantations industrielles d'Unilever au Cameroun in :
Complexes agro-industriels au Cameroun. ORSTOM : 7-126.
- c.2. L'agriculture contractuelle et les petits producteurs encadrés
- BARBIER (J.C.) 1977. A propos de l'opération Yabassi-Bafang.
Yaoundé, ONAREST, Trav. et Doc. de l'ish, 4, 121 p. multigr.
- BELLONCLE (G.) 1979. Quel développement rural pour l'Afrique Noire ?
(Réflexions sur l'expérience des ZAPI du Cameroun)
Dakar, N.E.A., 205 p.
- BOUTRAIS (J.) 1973. La colonisation des plaines par les montagnards au nord du Cameroun (monts Mandara)
Paris, ORSTOM, 277 p.
- BRUNET JAILLY (J.) 1981. L'introduction de la riziculture irriguée en pays Mousgoum.
Revue de géographie du Cameroun, II, 2 : 77-96.
- EKPENYONG (R.) et al. 1972. Agricultural Development Projects in West Cameroon.
Rome, Gregorian University, Fac of Social Science, 54 p. multigr.
- JOLY (A.) MEURILLON (G.) VARGAS (C.) 1982. Expérience de typologie des exploitations agricoles au nord - Cameroun (Nord-Est Benoué)
in : l'exploitation agricole en Afrique Noire, GERDAT : 127-148.
- c.3. La petite production marchande et/ou de subsistance
- BOULET (J.) 1975. Magoumaz, pays mafa (Nord Cameroun). ORSTOM/ Mouton,
Paris, 92 p. + cartes.
- BOUTRAIS (J.) 1978 a. Deux études sur l'élevage en zone tropicale humide (Cameroun). Paris, ORSTOM, Trav. et doc. de l'ORSTOM, n° 88, 194 p.
- BOUTRAIS (J.), 1978 b. Compétition foncière et développement au Nord du Cameroun : la plaine de Mora. Yaoundé, Cahiers de l'ONAREST, n° 2, oct. 1978, pp. 53-90.
- CHAMPAUD (J.) 1973. Mom, terroir bassa (Cameroun)
Paris, ORSTOM, Mouton, 56 p.
- KOPPERT (S.) 1981. Kogoyna étude alimentaire anthropométrique et pathologique d'un village Massa du Nord-Cameroun.
Wageningen, 151 p. multigr.
- GLEAVE (M.B.) THOMAS (M.F.) 1968. The Bagangu Valley : an example of land utilisation and agricultural practise in the Bamenda Highlands.
Bull. IFAN, XXX, série B, 2 : 655-681.
- GUILLARD (J.) 1965. Golompoi : analyse des conditions de modernisation d'un village du nord Cameroun.
Paris, Mouton, 502 p.
- HALLAIRE (A.) 1971. Hodogway (Nord-Cameroun) : un village de montagnards en bordure de plaine.
Paris, ORSTOM/Mouton, 84 p.
- HURAUULT (J.) 1970. L'organisation du terroir dans les groupements Bamileké.
Etudes Rurales, 37-38-39 : 232-256.

TISSANDIER (J.) 1969. Zengoaga : étude d'un village camerounais et de son terroir au contact forêt-savane.
Paris, ORSTOM/Mouton, 88 p.

LE PLAIDEUR (A.) et al., 1981. Modèle 3 C: Cameroun, Centre-Sud, cacao - culture ou simulation du comportement agro-économique des petits paysans de la zone forestière camerounaise quand ils choisissent leur système de culture.
Montpellier/Paris, IRAT, 236 p.

LE PLAIDEUR (A.) 1983. Analyse agro-socio-économique d'une paysannerie africaine.
In : Etat des travaux sur les indicateurs de transition, AFIRD : 147-175.

d) Le développement rural dans son contexte régional

d.1. Centre-Sud (ORSTOM - Atlas régional Sud-Ouest 2)

FRANQUEVILLE (A.) 1983. Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le Sud du Cameroun (thèse d'Etat)
Paris, ORSTOM (à paraître).

FRANQUEVILLE (A.) 1972. Les relations ville-campagne sur la route au Nord de Yaoundé.
Cah. ORSTOM sér. Sci. hum., IX, 3 : 337-385.

GUYER (J.) 1980. Female Farming and the Evolution of Food. Production patterns amongst the Beti of South-Central Cameroun.
Africa (London), L; 4 : 341-356.

MARTICOU (H.), 1962. Les structures agricoles du Centre Cameroun.
Yaoundé, Secrétariat au Développement rural, 67 p.

MELONE (S.) 1972. La parenté et la terre dans la stratégie du développement, exemple du Centre Sud.
Paris, Klincksieck, 203 p.

NSANGOU (A.), 1977. Offre et demande des produits vivriers dans la région de Yaoundé.
Yaoundé, ONAREST, Trav. et doc. de l'ISH, n° 8, 79 p.

WEBER (J.), 1977. Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun, Cah. ORSTOM sér. sci. hum., XIV, 2 : 113-139.

WEBER (J.), 1977. Reproduction des milieux ruraux, première phase : types de surproduit et formes d'accumulation. La province cacaoyère du Centre-Sud Cameroun in : Essais sur la reproduction des formations sociales dominées, ORSTOM : 69-85.

d.2. Est (ORSTOM : Atlas régionaux Sud-Est et Est 1 et 2)

BURNHAM (Ph.), 1980. Opportunity and constraint in a Savanna Society.
London, Academic Press.

- GESCHIERE (P.), 1978. The Articulation of Different Modes of Production : Old and New Inequalities in Maka Villages (Southeast Cameroon) African Perspectives (Leiden), 2. : 45-67.
- GESCHIERE (P.), 1983. Segmentary Societies and the Authority of the State : problems in Implementing Rural development in Maka Villages (Southeast Cameroon).
Amsterdam (inédit), communication au 12ème congrès européen de sociologie rurale de Budapest 24 p.
- LENGLART (J.), 1972. Les zones d'Actions Prioritaires Intégrées (ZAPI) de l'Est du Cameroun.
Paris, Bureau d'Etudes Coopératives et Communautaires, 470 p.
- MASSEYEFF (R.), PIERME (M.L.), BERGERET (B.), 1958. Enquête sur l'alimentation au Cameroun, II : subdivision de Batouri: Yaoundé, ORSTOM, 183 p., multigr.
- d.3. Littoral (ORSTOM : atlas régional Sud-Ouest 1)
- BARBIER (J.C.), CHAMPAUD (J.), 1979. Manjo et le Moungo Central : introduction à une étude de l'immigration.
Yaoundé, ONAREST, Trav. et doc. de l'ISH, 236 p. multigr.
- CAPOT REY (D.), AUDEBERT (D.), OWONA (R.), 1969. Les structures agricoles du littoral, Yaoundé, Direction de l'agriculture, 37 p. multigr.
- EKOLLO MOUNDI (A.), 1971. Culture bananière et changement social dans un département camerounais (département du Moungo).
Paris, EPHE (Centre de Recherches Coopératives), 290 p.
- MINAGRI (DEP, DCM) 1979. Restructuration du mouvement coopératif dans le département du Moungo :
1) rapport principal
2) annexes.
Yaoundé, Ministère de l'Agriculture, 119 p. + 17 annexes, multigr.
- MOBY ETIA (P.), 1976. Les pays du bas-Moungo, bas Wouri. Etude géographique de la vie rurale et des relations avec Douala.
(Thèse de 3ème cycle inédit, Paris I), 271 p. multigr.
- TJEEGA (P.), 1974. Les types d'exploitation du palmier à huile dans la région d'Eseka (Cameroun).
(Thèse de 3ème cycle, inédit, Paris I), 319 p. multigr.
- d.4. Nord (ORSTOM : atlas régionaux Mandara Logone et Bénoué)
- BOULET (J.), BOUTRAIS (J.), FRECHOU (H.), HALLAIRE (A.), MARGUERAT (Y.), PONTIE (F.), SEIGNOBOS (C.), 1979. Le Nord du Cameroun : Bilan de dix ans de recherches, Yaoundé, ONAREST, Trav. et Doc. de l'ISH n° 16, 562 p. multigr.
- BOUTRAIS (J.) 1983. Une histoire régionale du développement : le nord du Cameroun.
in : AMIRA, l'expérience des projets, les résultats de l'histoire : 83-146.

- FOURNIER (A.), 1974. La culture attelée et l'association agriculture-élevage dans la province du Nord Cameroun : bilan d'une innovation technologique en milieu rural traditionnel soudano-sahélien, Paris, EPHE, 380 p., multigr.
- HALLAIRE (A.), 1976. Problèmes de développement au nord des monts Mandara. Cah. ORSTOM sér. Sci. hum. XIII, 1 : 3-22.
- MARTICOU (H.), AUDEBERT (B.), 1972. Les structures agricoles du Nord Cameroun et de l'Adamaoua. Yaoundé, Direct. de l'Agriculture, 108 p.
- PABA SALE (M.) 1980. Maroua: aspects de la croissance d'une ville du Nord-Cameroun (des années 50 à nos jours). Th. 3^e cycle, Bordeaux III. 1980. 304 p.+VIII mult.
- d.5. Nord-Ouest (ORSTOM : atlas régionaux Ouest I et 2)
- AHMAD (R.), 1975. Economics of rural living in the areas of Nso and Ndu, North West Province. Bamenda, CENADEC, 77 p. multigr.
- COURADE (G.), 1983. Réussite coopérative et développement rural dans un secteur retardé : le cas des Grassfields du Bamenda (Cameroun anglophone). In : Trames (Limoges) le Fait coopératif et mutualiste : 367-396.
- FRANZEL (ST.), 1976. A statistical Study of riceproduction in North West province. Bamenda, Direction provinciale de l'agriculture, 28 p. multigr.
- KABERRY (P.M.), 1952. Women of the Grassfields : a study of the economic position of Women in Bamenda (British Cameroons). London, H.M.S.O., 220 p.
- SIMON (H.), 1978. Farming in the Tropical Highlands of the North-West Cameroon. Bamenda, inédit, 39 p. dactyl.
- d.6. Ouest (ORSTOM : atlas régional Ouest 2)
- CAPOT-REY (P.), MAHDAVI (G.), AUDEBERT (D.), n.d. - Les structures agricoles de l'Ouest du Cameroun Oriental. Yaoundé, S.E.D.R., 55 p.
- CHAMPAUD (J.), 1969. Coopérative et développement : l'UCCAO. Cah. d'Outre-Mer, 85 : 95-100.
- CHAMPAUD (J.), 1983. Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest. Paris, ORSTOM, 508 p. (thèse d'Etat).
- DONGMO (J.L.), 1976. Production et commercialisation des denrées alimentaires à destination des villes de l'Ouest au Cameroun in : Recherches sur l'approvisionnement des villes, CEGET/CNRS : 41-79.
- DONGMO (J.L.), 1981. Le dynamisme bamileké (Cameroun)
Vol. 1 : la maîtrise de l'espace agraire.
Vol. 2 : la maîtrise de l'espace urbain.
Yaoundé, CEPER, 424 + 293 p.

HURAULT (J.), 1970. Essai de synthèse sur le système social des Bamileké.
Africa (London), XL : 1-24.

d.7. Sud-Ouest (ORSTOM : atlas régional Ouest I)

ARDENER (E.W.) et al., 1960. Plantation and Village in the Cameroons.
Some economic and Social Studies.
London, O.U.P., (N.I.S.E.R.), XXI + 435 p.

ARDENER (E.W.), 1967. The nature of the reunification of Cameroon
in : African integration and desintegration
(Hazlewood) London : 285-337.

COURADE (G.), 1979. Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration.
Paris, ORSTOM, 125 p.

EDJEDEPAN et KOGE (S.N.), 1977. Etude sur les cultures vivrières destinées
à la consommation urbaine dans la province du Sud-Ouest du Came-
roun.
In : Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes,
CEGET : 49-82.

MEEK (C.K.), 1957. Land Tenure and land administration in Nigeria and
the Cameroons.
London, H.M.S.O., 420 p.



LISTE DES TABLEAUX

	Pages
N° 1. Superficies cultivées en production pour les principales cultures de rente	24
N° 2 a,b,c. L'agro-industrie et l'agriculture contractuelle	30
N° 3. Exportations de bananes fraîches au Cameroun	32
N° 4. Production de paddy de 1964/65 à 1978/79	33
N° 5. Répartition de la superficie développée selon le type d'association des cultures sur la parcelle	35
N° 6. Répartition des exploitations agricoles selon l'objectif assigné à la production	36
N° 7. Proportion d'exploitants possédant des animaux de l'espèce	39
N° 8 a,b,c. Le cacao: évolution de la production, répartition des exploitations et de la production	41
N° 9 a,b,c. Le café robusta: évolution de la production, répartition des exploitations et de la production	42
N° 10 a,b,c. Le café arabica: évolution de la production, répartition des exploitations et de la production	44
N° 11 a,b,c,d. Le coton: évolution de la production, répartition des exploitations et de la production	45
N° 12. Age des plantations arbustives du Cameroun	47
N° 13. Estimation de la production moyenne (en T) des cultures vivrières par Province	50
N° 14 a,b,c. Taille des exploitations et insertion dans l'économie marchande	65
N° 15. Superficie utilisée d'après le mode de faire-valoir	67
N° 16. Répartition des exploitations agricoles et de la superficie cultivée selon le sexe et l'âge du chef d'exploitation	69
N° 17. Exploitations utilisant du matériel tracté ou de traitement	73
N° 18. Mode de fumure selon la superficie cultivée et selon l'association culturale présente dans la parcelle	73
N° 19. Coûts de production des quatre principales spéculations à la C.D.C. en %	76
N° 20 a,b,c,d. La rémunération du producteur rural	81
N° 21. Occupations des anciens élèves de l'école primaire du Cameroun anglophone et lieu de destination des migrations	83
N° 22. Accessibilité des arrondissements camerounais selon la Province	85
N° 23. Situation démographique par Province	95
N° 24. Importance relative de la population urbaine par Province	97
N° 25. Les principales villes du Cameroun	99
N° 26. La croissance démographique par Province	101

Liste des tableaux (suite)

	Pages
N° 27. Evolution du nombre de villes de plus de 10 000 habitants	102
N° 28. La croissance de la population urbaine	104
N° 29. Evolution des taux d'urbanisation	106

LISTE DES FIGURES

	Pages
N° 1. Les divisions administratives au 1.1.1960	13
N° 2. Les divisions administratives en 1976	14
N° 3. Les divisions administratives en 1984	16
N° 4. Localisation de la population rurale (densités)	21
N° 5. Importance de la population par arrondissement	22
N° 6. Part de la superficie cultivée dans la superficie physique	26
N° 7. Principales interventions exogènes de développement rural.....	29
N° 8 A & B. Répartition des exploitations agricoles paysannes tournéees vers la vente de leur production	37-38
N° 9. Principales cultures d'exportation	40
N° 10. Le Cameroun vivrier	48
N° 11. Part de la superficie portant des mils et des sorghos.....	51
N° 12. Part de la superficie portant du maïs	51
N° 13. Part de la superficie portant du manioc	52
N° 14. Part de la superficie portant des taros et macabos	52
N° 15. Part de la superficie portant du plantain	53
N° 16. Part de la superficie portant de l'arachide	53
N° 17. Pluviosité moyenne annuelle	56-57
N° 18. Esquisse des aptitudes naturelles	61
N° 19. Population sans accès à l'eau potable	63
N° 20. Les sous-espaces enclavés	84
N° 21. L'injection monétaire en milieu rural grâce aux quatre grandes cultures paysannes marchandes	86
N° 22. Energie, mines, industries	90
N° 23. Population active dans l'industrie	94
N° 24. Densité générale par Province	96
N° 25. Urbanisation physique et unités administratives	98
N° 26. La croissance démographique des principales villes	103
N° 27. Taux de croissance annuelle des villes	105
N° 28. Taux d'urbanisation en 1967	108
N° 29. Taux d'urbanisation en 1976	108

Liste des figures (suite)

	Pages
N° 30. Les principaux courants migratoires	110
N° 31. La propension à émigrer	111
N° 32. Proportion des immigrants venus de la province concernée	112
N° 33. Proportion des immigrants venus du département	113
N° 34. Proportion des immigrants venus de l'étranger	114
N° 35. Les déplacements de population	117
N° 36. Projections de population	120
N° 37. Population active dans l'administration et les services domestiques	130
N° 38. Population active dans le commerce	131
N° 39. Population urbaine employée dans l'agriculture	141
N° 40. Population urbaine née hors de l'arrondissement urbain (Annexe n° 5)	183
N° 41. Importance de la population urbaine non scolarisée (Annexe N°6)..	184